This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 83 846

Digitized by Google

REESE·LIBRARY·

OF THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉRAL Mis DE MALEISSYE

MÉMOIRES D'UN OFFICIER
AUX GARDES FRANÇAISES
(1789-1793)

PUBLIÉS PAR

M. G. ROBERTI

PROFESSEUR A L'ACADÉMIE MILITAIRE DE TURIN

Avec un portrait en héliogravure

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits reservés

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES D'UN OFFICIER

AUX GARDES FRANÇAISES

Digitized by Google

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1897.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2302.

Digitized by Google

Digitized by Google

Heliog. Fillon et Heuse

Imp A. Maire

Le Général Marquis de Maleissye
d'après une gravure de Bouchardy

E. Plon, Nourrit et Cie Edit

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉRAL Mis DE MALEISSYE

MÉMOIRES D'UN OFFICIER
AUX GARDES FRANÇAISES
(1789-1793)

PUBLIÉS PAR

M. G. ROBERTI

PROFESSEUR A L'ACADÉMIE MILITAIRE DE TURIN

Avec un portrait en héliogravure

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1897

Tous droits réservés

Digitized by Google

DC148
M17

Digitized by Google

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

INTRODUCTION.

Le n° 475 des *Manoscritti vari* de la Bibliothèque du Roi à Turin n'avait jusqu'à présent attiré l'attention de personne, malgré son titre alléchant « Mémoires de la Révolution de France, manuscrit précieux et unique ». C'est un petit in-4° à la reliure très simple, en cartonnage presque grossier. On y reconnaît trois écritures différentes, dont une de femme. L'orthographe de cette dernière n'est pas toujours très correcte, tandis qu'en général, sauf pour les noms propres, on a peu de chose à reprocher aux autres. Aucune de ces trois écritures ne paraît être celle de l'auteur (1), qui a vraisemblablement dicté ou fait recopier à plusieurs reprises le texte de ses *Mémoires* d'après des notes prises au cours des événements.

Un simple hasard m'ayant fait jeter les yeux sur ce manuscrit, je ne tardai pas à en deviner l'importance et à le parcourir avec le plus grand intérêt. La bibliothèque n'a malheureusement gardé aucune pièce constatant l'acquisition de ce volume. Mon émigré, — car c'en était un, et de la meilleure marque, — n'avait fait que traverser Turin, à

(1) Aucun autographe de l'auteur n'ayant pu m'être communiqué, j'ai dû renoncer à vérifier ce détail.

177902

Digitized by Google

la fin de l'hiver de 1792 en revenant d'une mission en Provence. Je n'avais donc aucune chance de retrouver son nom parmi les rares documents que les archives turinoises ont conservés relativement au séjour des émigrés en Piémont. D'ailleurs, aucun passage du texte ne donne lieu de supposer que l'auteur ait rédigé son ouvrage sur la demande du roi Victor-Amédée III ou de quelque personnage de sa cour, désirant être instruit par un témoin oculaire des premiers événements de la Révolution (1). Il me paraît donc probable que les hasards d'une vente et le flair du conservateur ont fait seuls — Dieu sait quand et comment — échouer cette précieuse épave de la Révolution à la bibliothèque fondée par le roi Charles-Albert.

Dès les débuts du récit, qui est anonyme, l'auteur nous apprend (p. 22) qu'il était en 1789 sous-lieutenant en premier dans l'artillerie du régiment des gardes françaises. Or cette fonction, qui n'avait qu'un titulaire, étant exercée alors par Antoine de Tardieu de Maleissye (2), nul autre que lui ne peut être l'auteur des Mémoires qu'on va lire.

***

Notre auteur appartient à une vieille famille (3) qui par filiation suivie remonte à Roland de Tardieu, sei-

(1) Sur la face intérieure de la reliure sont tracés quelques mots d'une écriture presque effacée. Je crois y lire : A S. A. R. le duc de Loraine (*sic*). Cette dédicace n'a probablement aucun rapport avec le manuscrit Maleissye. On peut supposer que ce manuscrit a été cousu d'une façon provisoire dans une reliure ayant déjà servi.

(2) Un *État imprimé du régiment des gardes françoises du Roy*, daté de juin 1789, porte :

Artillerie, M. de Maleissye, sous-lieutenant en premier.

(3) Cf. *Les Tardieu de Maleissye* (1090-1895), deuxième édition revue et augmentée par Ambroise Tardieu. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1895.

Digitized by Google

gneur d'Aguielle (près de Gap), dont le nom paraît comme témoin en 1100 dans un acte de donation à la commanderie de Saint-Martin de Gap appartenant aux Frères de Saint-Jean de Jérusalem. Guillaume de Tardieu, sergent d'armes, prit part à la septième croisade en 1250; un autre Guillaume fut gouverneur de Briançon en 1343; son fils porta aussi ce même nom et dut, comme gouverneur de Lauzerte (en Quercy), remettre cette place le 14 janvier 1362 à Jean Chandos et prêter serment de fidélité à Jean d'Angleterre; Jean fut lieutenant de Bayard dans toutes ses guerres; Jacques de Tardieu, né à Lauzerte en 1440, alla s'établir dans le comté d'Eu, où il épousa Perenelle de Hanville. Une ancienne noblesse, de riches alliances (1), le mérite personnel assurèrent un succès rapide à tous ceux qui prirent du service dans les carrières civiles et militaires.

François de Tardieu, seigneur de Melleville, mourut ambassadeur du Roi à Venise en 1613 (2). Aristarque de Tardieu, seigneur d'Incarville, fut ambassadeur en Flandre, où il mourut en 1619. Jacques, seigneur de Châtillon-lez-Bagneux et Liancourt, lieutenant criminel au Châtelet dès 1635, occupa pendant de très longues années cette charge

(1) Par le mariage de Jacques-François de Tardieu, marquis de Maleissye, et d'Anne de Barentin (2 août 1684), les Maleissye s'allièrent à la famille de Jeanne d'Arc, dont ils sont encore à présent les seuls représentants directs. Anne de Barentin était l'arrière-petite-fille de Charles du Lys, avocat général à la cour des aides à Paris (mort vers 1632), dernier représentant mâle de la famille de Jeanne d'Arc.

(2) Anne de Martin de Maleissye, sa femme, fut gouvernante des Enfants de France (les filles de Henri IV) et amie de Marie de Médicis. Ce fut à elle que la cour d'Angleterre s'adressa pour les premières négociations du mariage du prince de Galles (qui fut Charles Ier) avec Henriette de France. — Cf. Guizot, *Un projet de mariage royal*, p. 257-258, 268.

Digitized by Google

importante (1). Gabriel de Tardieu de Melleville fut tué à Castelnaudary (1632) à la tête d'une compagnie de gardes françaises; son second frère, chevalier de Malte, périt à l'abordage dans un combat contre les Turcs; le troisième fut maréchal de camp sous le nom de baron d'Esclavelles et eut un fils qui fut brigadier, commandeur de Saint-Louis, et mourut gouverneur de Valenciennes (2). L'auteur des *Mémoires* descend d'un quatrième fils de François, l'ambassadeur à Venise, et d'Anne de Martin de Maleissye, qui fut capitaine aux gardes, maréchal de camp, conseiller d'État, et qui devint marquis de Melleville et de Maleissye. Dès le commencement du dix-septième siècle le régiment des gardes françaises compte dans ses rangs des Maleissye, depuis Henry, « l'un des meilleurs hommes de guerre de son temps (3) ».

***

La création des gardes françaises remonte à 1563, mais ce régiment n'a été constitué d'une façon définitive que sous Henri III, en 1574. Depuis lors il prit part à toutes les guerres. On ne peut songer à faire ici l'histoire des gardes françaises. Ce serait écrire toute l'histoire militaire de la

(1) Il fut assassiné avec sa femme Marie Ferrier par des voleurs, le 24 août 1665, dans son hôtel sur le quai des Augustins. Boileau (*Satire* X, p. 249-340) fait un portrait peu flatteur de ce magistrat et de sa femme, en blâmant leur avarice sordide. Il dit cependant :

> Dans la robe on vantait son illustre maison;
> Il était plein de sens, d'esprit et de raison.

(2) C'est le père de la fameuse Mme d'Épinay. — Cf. L. Perey, *La jeunesse de Mme d'Épinay* et *Les dernières années de Mme d'Épinay*.

(3) Le Pippe de Neufville, *Histoire de la maison militaire du Roi*, t. III, p. 121. Henry de Maleissye fut un des premiers lieutenants généraux nommés à la création de ce grade (1645) et eut le gouvernement général de Pignerol et de ses dépendances.

Digitized by Google

France. Pas une bataille n'a été livrée que des compagnies des gardes françaises n'y fussent pour décider de la victoire. « De 1674 à 1712, dit Le Pipre de Neufville (1), quatre-vingt-douze capitaines ont été tués à l'ennemi, sans compter ceux qui ont pu m'échapper ou sont morts de leurs blessures. » De telles prouesses justifient les privilèges vraiment exceptionnels dont jouissait le régiment. Son colonel était un maréchal de France; ses capitaines avaient rang de colonel (2); ses lieutenants commandaient à tous les capitaines, ses sous-lieutenants et enseignes à tous les lieutenants. Ses sergents même avaient reçu des prérogatives importantes, surtout sous Louis XIV (3), qui voulait les distinguer entre tous. Un sergent aux gardes n'était relevé de son poste que par un officier, quand c'était un détachement d'un autre régiment qui le relevait. Lorsqu'un sergent avait commis quelque faute, les autres sergents du corps tenaient conseil de guerre sous la présidence du plus ancien d'entre eux, sans que les hauts officiers y fussent admis. On ne pouvait

(1) *Histoire de la maison militaire du Roi.*

(2) Une charge de capitaine représentait une somme considérable. En 1661, le chevalier de Maupeou, étant tombé en disgrâce pour avoir provoqué en duel M. de Noailles dans la maison du Roi, fut obligé par le Roi de se démettre de sa charge de major qu'il vendit pour 90,000 livres et de sa compagnie pour 25,000 écus. M. de Castelnau vendit la sienne au même prix en 1667; en 1672, le duc de la Feuillade, 113,000 livres. C'était une grande augmentation, qui continua jusqu'en 1789. Le prix d'une compagnie aux gardes françaises était donc beaucoup plus élevé qu'un régiment. 25,000 écus en 1661 sont des écus *de compte* valant 3 livres tournois, soit 75,000 livres. Or 75,000 livres correspondent intrinséquement à 123,000 francs, dont l'équivalent actuel est de 246,000, parce que le pouvoir d'achat de l'argent en 1661 était le double de ce qu'il est aujourd'hui. Cf. D'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. III.

(3) Voir les ordonnances d'avril 1691 et février 1692. Personne n'a plus heureusement résumé l'histoire des gardes françaises que M. Frédéric Masson, dans son livre *Cavaliers de Napoléon*, p. 12-15.

Digitized by Google

pourvoir aux vacances dans ce grade sans l'agrément d'une espèce de chambre de justice composée de douze sergents reconnus pour gens de mérite, de valeur et de probité. Pour les crimes ou fautes qui se commettaient de soldat à soldat, le seul prévôt des bandes était investi du privilège d'en connaître, à l'exclusion de tout autre tribunal. Le grand Roi s'était plu à développer dans les gardes françaises comme premier sentiment l'honneur, afin que ce corps demeurât toujours fidèle, même au cas de défection du reste de l'armée.

On comprendra, en lisant les *Mémoires de Maleissye*, l'esprit particulier du régiment des gardes. C'était non seulement pour lui un régiment aux belles et anciennes traditions, mais c'était presque sa famille. Mieux que tout autre il en connaissait l'esprit, puisque, comme tous les siens, le marquis Antoine-Charles de Maleissye, son père, y avait servi longtemps. En 1777 il y était capitaine avec rang de colonel, le 1er mars 1780 il passait brigadier d'infanterie, le 1er janvier 1782 maréchal de camp, en 1789 il était nommé lieutenant général. De son mariage avec Élisabeth-Marie de Paignon (16 mars 1759), Antoine-Charles de Tardieu, marquis de Maleissye, seigneur de Mons, Rivecourt, l'Isle Jourdain, le Vigean, Fontaine-les-Ribouts, eut huit enfants. Deux moururent en bas âge. L'aîné des garçons, Antoine-Charles-Marie-Anne, est l'auteur des *Mémoires*. Les deux frères cadets entreprirent aussi la carrière des armes, mais l'un et l'autre dans la marine. Ayant émigré, comme lui, ils le retrouvèrent à Coblentz et ont leur place, quoique d'une façon tout à fait accidentelle, dans les *Mémoires* de leur aîné. Des trois filles du marquis de Maleissye, l'aînée seulement, qui devint d'abord mar-

Digitized by Google

quise de Goulaine, ensuite comtesse de Lostanges, échappa à la tourmente révolutionnaire. Les deux autres, la baronne de Bois-Bérenger et Mlle de Maleissye, périrent avec leurs parents sur l'échafaud.

Antoine-Charles-Marie-Anne de Tardieu, comte, puis marquis de Maleissye, naquit à Paris le 26 avril 1764 et fut baptisé le même jour à Saint-Jean en Grève. Gouverneur de Civray (1) dès son bas âge, il fut admis à quinze ans non révolus aux gardes françaises comme enseigne surnuméraire le 21 mars 1779. Il y passa enseigne le 3 septembre 1780, sous-lieutenant en second le 18 mai 1783. A vingt-quatre ans il y fut promu sous-lieutenant en premier, et, quoiqu'il fût inscrit dans l'artillerie du régiment, il comptait dans la compagnie n° 7 (Beauvoir). Il se trouva donc au premier rang pour assister au prologue et à une partie du premier acte de la Révolution. Le 6 mai 1788, à la tête d'un détachement des gardes françaises, il est chargé par le vicomte d'Agoult de la garde des conseillers au Parlement Duval d'Eprémesnil et Goislard de Montsabert, arrêtés pendant la fameuse séance « de trente heures ». Le 28 avril 1789 il est de service sur la place de la porte Saint-Antoine, au pied de la potence à laquelle on pend deux des « brigands » pris la veille au pillage de la maison Réveillon. Bientôt après il va voir, sans pouvoir les empêcher, les progrès effrayants de l'indiscipline et de l'esprit de révolte dans son cher régiment. Il saura faire cependant son devoir jusqu'au bout.

Les officiers aux gardes — comme nous les décrivent

(1) Petite ville du Poitou. C'était naturellement un titre de gouverneur *ad honorem*. Le marquis de Maleissye père avait été nommé gouverneur de Compiègne dans les mêmes circonstances.

Digitized by Google

les Mémoires contemporains (1) — passaient presque tout leur temps à la toilette, dans les boudoirs, et ne se souciaient guère d'être connus de leurs soldats. Maleissye n'était pas de ceux-là. Peu sociable, très autoritaire, il préférait son métier à toute autre chose. Il passait volontiers une très grande partie de ses journées à son cher régiment, s'occupant avec plaisir des moindres détails du service. Il ne comprenait pas qu'on pût faire les choses à moitié. C'est ainsi qu'il put acquérir malgré son jeune âge, grâce à une énergie froide et toujours maîtresse d'elle-même, qui était le fond de son caractère, un empire sur ses canonniers, qui nous explique sa conduite au milieu de la débandade générale.

Le duc du Châtelet, qui avait succédé en 1788 au duc de Biron comme colonel des gardes françaises, paraissait le chef le moins désigné pour les commander. Il ne comprenait pas ce corps d'élite, n'avait pas vécu de sa vie, et ses maladresses en hâtèrent la décomposition. Il y détruisit l'amour-propre et les sentiments de particularisme et d'honneur qui étaient si chers à ce corps. Pour remplacer ces sentiments, il ne sut pas imposer la discipline, et tout ce qu'il fit tourna à la ruine du régiment et à la perte de la royauté. Tandis que la plupart des officiers ne purent bientôt plus compter sur leurs soldats, parce qu'il était trop tard pour gagner leur affection, Maleissye — et bien peu d'autres avec lui — sut, plutôt encore par l'attachement que par la crainte, les maintenir dans le devoir.

(1) Cf. Barras, *Mémoires*, vol. I, p. 54. « Il y avait dans ce nombreux et beau corps, le premier de l'armée, un mécontentement et une humiliation d'avoir pour chefs des nobles dénués de connaissances militaires, ridicules par leur fierté, etc. »

Digitized by Google

Il nous en donne lui-même la preuve quand il nous raconte les journées des 12, 13 et 14 juillet. Le 12, il regrette que l'on n'ose pas lui donner des ordres sévères, car il serait sûr de pouvoir les faire exécuter coûte que coûte. Le 13 et le matin même du 14, tandis que des officiers pusillanimes et le duc du Châtelet lui-même l'accusaient presque de pactiser avec les révoltés, il sut se tirer d'un très mauvais pas et maîtriser des exaltés que le moindre incident eût pu porter aux dernières extrémités. Rien n'est plus suggestif que le récit de ses expéditions à travers Paris insurgé au moment de la prise de la Bastille.

Tant qu'il put sans s'astreindre aux formules rigides des règlements maintenir ses soldats dans le devoir et obtenir d'eux ce qui était humainement possible alors, Maleissye fit courageusement tout son devoir, quoi qu'en pussent dire ses camarades, voire même ses chefs. C'était bien pour le service du Roi que ses canonniers allaient désenclouer leurs canons à l'hôpital du Gros-Caillou ou renouveler leurs provisions de poudre à la caserne de la rue de Babylone. Quand le 14 au matin il vit que ses soldats passaient à la Révolution et qu'il n'y avait désormais plus rien à faire pour sauver la bonne renommée des gardes françaises, il renonça à lutter. Vêtu d'une mauvaise redingote et nanti d'un petit bout de cocarde tricolore, il quitta la caserne avec quelques camarades. A peine avait-il fait quelques pas dans le faubourg Saint-Honoré qu'il fut reconnu et arrêté. Après avoir échappé par miracle à la mort, il fut reconduit à la caserne, d'où on le traîna avec trois de ses compagnons d'infortune au tribunal du district siégeant à Saint-Philippe du Roule. De là on l'emmena, grâce à la complaisance du président et de quelques mo-

Digitized by Google

dérès, à l'Hôtel de ville. Un canonnier aux gardes, Giraud, qui avait servi sous lui, sauva les quatre officiers au milieu de la foule envahissant l'Hôtel de ville. Maleissye rentra pour quelques heures dans sa famille. On était sans inquiétude sur son compte, car personne ne l'y avait cru en danger. L'émotion n'en fut pas moins vive. N'ayant pas voulu accepter le grade élevé que ses canonniers lui offraient dans la garde citoyenne, et craignant des représailles plus pour les siens que pour lui, il préféra s'éloigner.

De Roye en Picardie, où il s'était réfugié pour quelques jours chez un ami, il se rendit en Champagne, à Mancy, une des terres de son père (1). Au commencement d'octobre, tout danger pour lui semblant dissipé, il était de retour à Paris. Entre temps il avait fait une course à Versailles, espérant pouvoir se rendre utile à ses maîtres. Il s'agissait d'un des premiers projets de fuite de Louis XVI à Metz ou à Rouen. Le projet échoua, et Maleissye, qui n'aurait eu, du reste, à remplir qu'un rôle tout à fait secondaire, mais suffisant pour son zèle, rentra à Paris. Il y passa tout l'hiver de 1789 à 1790, mêlé aux groupes royalistes qui, chez Gattey, au Palais-Royal, faisaient chorus à l'extrême droite de l'Assemblée et se vengeaient par les épigrammes des *Actes des Apôtres* des progrès indéniables de la Révolution.

Au mois de mars 1790, fatigué de son oisiveté, Maleissye reprit du service. M. de Grimoard, qui avait épousé sa cousine germaine, était alors le bras droit de M. de Bouillé.

(1) Ce château et les terres qui y étaient adjointes venaient aux Maleissye des Barillon et furent vendus vers 1815 par le comte Aristarque-Marie de Maleissye, le plus jeune frère de l'auteur.

Digitized by Google

Il n'eut qu'à proposer son jeune parent pour le voir agréer. M. de Bouillé n'attendait son nouvel aîde de camp qu'en juin. Maleissye, impatient de rejoindre son chef, après avoir assisté pour la dernière fois au coucher du Roi, partit au commencement de mai.

A Metz, Maleissye trouva un calme apparent. M. de Bouillé avait su conserver encore la tranquillité dans son armée : mais celle-ci allait se désorganisant, comme tout le reste. Arrivé à Metz plein d'admiration pour son chef, « l'espoir du parti royaliste et la terreur du parti révolté », l'aide de camp de M. de Bouillé n'eut pas « le bonheur d'en être aimé ». Dès les premiers jours un incident, sur lequel nous n'avons aucun détail, puisque Maleissye n'écrit pas « son histoire particulière », le fit mal juger. M. de Bouillé avait, paraît-il, la faiblesse de se laisser trop facilement prévenir pour ou contre des gens qu'il connaissait à peine. Ce malentendu qui dut jeter un froid dans leurs rapports privés ne ralentit pas le zèle de Maleissye et ne donna pas non plus à M. de Bouillé une fâcheuse idée de son aide de camp « comme militaire ». Il lui reprochait seulement de ne pas savoir « se modérer », jugement qui nous semble très peu en rapport avec ce que les *Mémoires* nous laissent deviner du caractère de leur auteur. Quoi qu'il en soit, Maleissye fit bravement et brillamment son devoir à Metz, pendant les premiers troubles, et surtout à Nancy. Dans l' « affaire de Nancy », étant adjoint comme aide de camp provisoire à M. de Frémont, il attaqua à ses côtés la porte Stanislas et pénétra des premiers dans la ville révoltée.

Toujours à la suite d'un malentendu, dans l'hiver de 1791, Maleissye quitta M. de Bouillé, auprès duquel il fut

Digitized by Google

remplacé à son grand regret par M. de Rodais, qui ne le valait certainement pas. Les quelques mois de son séjour à Sedan comme aide de camp du général de Plantade, qui ne ressemblait en rien au chef illustre qu'il venait de quitter, furent assez troublés. Ses opinions, qu'il ne prenait pas la peine de cacher, qu'il afficha même dans des vers satiriques, lui attirèrent de méchantes affaires. Il courut même le risque de la lanterne. En avril, M. de Plantade n'ayant pas besoin de lui, Maleissye revint à Paris, où il assista à la tentative inutile du Roi pour se rendre à Saint-Cloud. Ayant étudié les dispositions de la population, il comprit que toute résistance était alors inutile, et qu'il fallait se résigner à attendre un meilleur moment soit pour délivrer le Roi du joug de l'Assemblée, soit pour concourir à des projets de fuite. Sans avoir la prétention de croire que son avis ait pu influer sur les déterminations du Roi, puisque bien d'autres sujets fidèles avaient fait parvenir leurs vœux et leurs conseils à Louis XVI, Maleissye aime à constater dans ses *Mémoires* qu'il a su comprendre la situation et qu'il eût pu faire éviter un insuccès.

Peu de temps après, nous le retrouvons à Sedan. M. de Plantade ne s'était probablement pas soucié de rappeler un officier qu'il jugeait embarrassant. Maleissye y était retourné de lui-même pour tâcher de se rendre utile. Il pressentait de ce côté de graves et prochains événements. Toutefois il n'eut, à son grand regret, aucun rôle à jouer dans la malheureuse affaire de Varennes. La manière dont il analyse les divers épisodes de cet événement nous fait comprendre qu'il aurait cru savoir conduire cette entreprise mieux que presque tous ceux qui, par leur imprévoyance ou leur étourderie, en empêchèrent l'heureuse

Digitized by Google

issue. En butte à la haine populaire qui se déchaîna sur la noblesse après Varennes, Maleissye, qui s'était déjà compromis à Sedan, n'eut plus qu'à émigrer.

Le 24 juin 1791, il passait dans le Luxembourg, et, se sentant plus fait pour la vie des camps que pour les intrigues dont Coblentz était le théâtre, il accepta aussitôt, sur le conseil de M. de Bouillé, de se réunir au rassemblement de Graven-Macheren, d'autant plus que la guerre semblait imminente. Le général de Klinglin l'avait connu à Metz. Il le prit comme aide de camp, l'ayant déjà vu aux côtés de M. de Bouillé, et se servit de lui pour former le premier noyau de l'armée des princes. De nouvelles fonctions vinrent bientôt distraire Maleissye de ses devoirs strictement militaires. La guerre étant remise, on jeta les yeux sur lui pour une mission d'entière confiance. Il s'agissait de sonder le terrain dans le midi de la France et surtout à Arles, afin de préparer un mouvement en faveur du rétablissement de l'ancien régime. MM. Dézoteux, de Boisset et de Loys étaient ses collègues, mais, sauf le second, ils n'étaient pas préparés par leur caractère et leurs précédents à une mission aussi difficile. Elle échoua. Tandis que Maleissye, déguisé en garçon chirurgien, gagnait au péril de sa vie par la Savoie le Dauphiné et la Provence, ses collègues entraient en France par Genève. M. de Calonne, toujours l'homme aux grandes idées, avait pris feu à la première annonce de ce projet. Il avait pressé le départ de la mission en promettant à ses membres l'appui le plus large. A peine était-elle partie, qu'il l'avait complètement oubliée et avait négligé d'une manière impardonnable de s'occuper d'elle. Le 23 mars 1792, Maleissye, qui avait consciencieusement étudié le pays, rentrait à

Digitized by Google

Coblentz. M. de Calonne daigna à peine jeter les yeux sur le long mémoire qui lui fut soumis. Le comte d'Artois s'y intéressa davantage. Il demanda à Maleissye, qui avait réussi à pénétrer jusqu'à lui, de retourner immédiatement en Provence, lui fit de nouveau de belles promesses, dont on remit d'un jour à l'autre l'exécution, et, faute d'argent, Maleissye ne put partir. Fatigué de solliciter, il abandonna alors la « Capoue des Français », où rien n'était fait pour lui plaire, et, ayant obtenu le grade d'aide-major, avec rang de lieutenant-colonel, dans la 3e brigade des hommes d'armes à pied, il se rendit au cantonnement de Bingen. Il se trouvait toujours plus à son aise au milieu de soldats que des courtisans et des intrigants qui foisonnaient autour des princes.

A la mi-mai de 1792, on crut venu le moment d'entrer en campagne. M. de Klinglin appela Maleissye à Luxembourg pour y organiser un service d'informations. C'était la frontière qu'il connaissait le mieux et où il avait le plus de moyens d'avoir des renseignements utiles. Tout dévoué à la cause pour laquelle il combattait, il fit les avances de ce service, comme il avait payé de sa poche son voyage en Provence, grâce à l'argent que son père lui envoya à plusieurs reprises (1). Il ne fut jamais remboursé.

(1) Le marquis de Maleissye vendit à cette époque le marquisat de Brange en Bourgogne pour envoyer de quoi vivre à ses fils émigrés. Il fut payé en assignats. Une grosse somme était encore due, lorsque le marquis de Maleissye périt sur l'échafaud. La nation toucha le prix de la vente, mais rien ne fut remboursé sur le milliard des émigrés. Ainsi disparut une magnifique terre d'une valeur de plus de douze cent mille livres qui venait à M. de Maleissye de son grand-père M. de Barillon, longtemps ambassadeur en Angleterre sous Louis XIV. La Fontaine a dédié à ce personnage une de ses fables, Mme de Sévigné parle de lui comme de l'un de ses meilleurs amis.

Digitized by Google

Lorsque le duc de Brunswick prit en juillet le commandement de l'armée d'invasion, Maleissye resta chargé de ce même service et joua un rôle assez important. Deux fois il contribua à mettre en rapport Brunswick et Dumouriez, prêt à risquer sa vie, lorsque tout autre moyen de communication faisait défaut. Il se disposait à préparer des communications sur la route de Soissons — on se croyait alors aux portes de Paris — mais Valmy survint, suivi de la désastreuse retraite. A ce moment encore il rendit quelques services. Chargé de porter au quartier général des princes à Vouziers l'ordre de la retraite, il tâcha de sauver le plus qu'il put de l'encombrant bagage, qui rappelait celui de l' « armée de Darius ». La plus grande partie tomba dans les mains des pillards des deux camps. Le 24 octobre, il était de nouveau à Luxembourg.

C'est ici que les *Mémoires* nous quittent brusquement. Ce fut probablement durant les premiers mois qui suivirent la retraite et qui furent si douloureux pour les émigrés que Maleissye entreprit la rédaction de ses *Mémoires*. On y sent toute l'amertume de l'insuccès, qu'il attribue à la mauvaise volonté des alliés et bien aussi à d'autres motifs, qu'il ne sait pas cacher, aimant, comme il aime, la vérité par-dessus tout. Jusqu'où avait-il l'intention de continuer son récit? Nous ne saurions le dire. Cependant il est probable qu'il ne l'aurait pas continué longtemps. Il n'écrit pas « son histoire particulière », dit-il quelque part, et, après la campagne de 1792, son récit aurait peut-être dû prendre un ton par trop autobiographique, qui n'était ni dans son caractère, ni dans ses intentions.

Du reste, il eut pendant quelques années encore une vie trop mouvementée pour trouver le temps de recueillir ses

Digitized by Google

souvenirs. En 1793, ses états de service nous signalent son entrée dans le régiment de Salm (hussards). Ce fut-il lorsque la cavalerie de la légion Colbert venant de Turin fut adjointe au régiment levé en septembre 1792 par le prince de Salm? L'histoire de certains corps de l'armée de Condé est encore à faire. Elle sera même très difficile à écrire, car beaucoup de documents les concernant ont été perdus (1). Quoi qu'il en soit, Maleissye suivit le sort du régiment, qui passa en mars 1794 en Hollande à la solde anglaise et fut remplacé à l'armée de Condé par les hussards de Baschy du Cayla. Pendant la campagne de 1794, un malheur affreux vint frapper Antoine de Maleissye et ses frères émigrés : la mort du marquis et de la marquise de Maleissye et de deux de leurs filles sur l'échafaud révolutionnaire.

La page que leur consacre Wallon dans son *Histoire de la Terreur* est trop émouvante pour ne pas la citer en entier.

« Le 21 messidor an II (9 juillet 1794), cinquante autres furent amenés au Tribunal (révolutionnaire) : François-Marie d'Ornano....., la maréchale de Lévis et ses deux filles, Mme de Béranger et Mme du Luc, et une famille tout entière, la famille Tardieu de Maleissye, le père,

(1) Le marquis de Colbert, ainsi que le marquis de Marignan et quelques autres émigrés, avait obtenu du roi de Sardaigne la permission de quitter Nice pour s'établir au couvent de San Dalmazzo di Tenda. Le bruit s'étant répandu à Nice qu'ils y formaient une légion à cheval, le marquis de la Planargia, gouverneur de Nice, interrogea à ce propos le marquis de Colbert, qui lui répondit d'une façon vague. Peu de temps après, le marquis de la Planargia obtint de la cour l'ordre de faire partir les émigrés du couvent de San Dalmazzo. (Archives de Turin, Sez. 1ª, *Materie politiche interne in genere* 1791-92, Lettre du marquis de la Planargia au ministre, 17 août 1792.)

Digitized by Google

la mère et les deux filles. Une des deux filles, mariée au comte du Bois-Bérenger, avait paru exceptée d'abord : seule de sa famille, elle n'avait point reçu son acte d'accusation : « Dieu ! s'écriait-elle en versant des larmes de désespoir, je suis condamnée à vous survivre. » Elle s'arrachait les cheveux, embrassait tour à tour son père, sa mère, sa sœur, et répétait avec amertume : « Nous ne mourrons pas ensemble ! » Pendant qu'elle s'abandonnait ainsi à la douleur, l'acte d'accusation arrive. Elle ne se possède plus, court, vole dans les bras de ses parents, les embrasse de nouveau avec transport : « Maman, nous mourrons ensemble ! » On eût dit qu'elle tenait dans ses mains leur liberté et la sienne. Dès qu'elle entendit son arrêt de mort, une joie douce se répandit sur sa figure; elle consolait ceux qu'elle voyait en larmes dans la troupe des condamnés : « Je suis mère de famille, leur disait-elle; voilà mon père, ma mère, ma sœur qui vont subir le même sort que moi. Je ne saurais m'attrister d'un dénouement qui me réunira pour toujours à eux. » Elle leur parlait du séjour où ceux qu'ils aimaient viendraient bientôt les rejoindre. Et ces infortunés se pressaient autour d'elle, pour recevoir des consolations de sa bouche. Entrée avec sa famille dans la pièce où les exécuteurs devaient venir la prendre, elle tira de son sein une paire de ciseaux qu'elle y avait cachée et dit à sa mère : « Je vais vous couper moi-même les cheveux; il vaut mieux que cet office soit fait par votre fille que par le bourreau. » Elle rendit le même service à son père et à sa sœur. Présentant ensuite à celle-ci les ciseaux, elle la pria de lui donner cette triste et dernière preuve d'amitié. C'est avec le même calme qu'elle s'avança vers le lieu de l'exécution et qu'elle reçut le

Digitized by Google

dernier coup (1). » Quelques jours avant, M. de Maleissye avait été cité avec sa famille devant la commission populaire séant au Muséum et condamné à la déportation comme fanatique (2) : mais la loi interdisait de déporter les sexagénaires, et M. de Maleissye avait soixante-quatre ans. L'affaire fut soumise au comité de salut public qui, passant outre, ordonna que la famille tout entière, le père, la mère, les deux filles, serait déportée (3 thermidor). Ils étaient guillotinés depuis douze jours!

Les hussards de Salm ayant été licenciés à Wildeshausen en Hanovre et au camp d'Aya du 3 au 10 décembre 1795, Maleissye resta néanmoins au service de l'Angleterre et fit les campagnes de 1796 et de 1797 en Hollande et à Saint-Domingue (3). Après son retour en Europe, il fut, dit-on, sur le point de passer aux Indes, où on lui offrait des fonctions administratives très importantes; puis il fit partie du corps d'expédition anglais en Portugal. Les campagnes de Portugal de 1800 et 1801 sont les dernières qui sont portées sur ses états de service : elles n'ont, du reste, qu'une très petite importance militaire.

Ce fut pendant son séjour en Portugal que Maleissye se maria. Il épousa à Lisbonne, le 29 mars 1800, Mlle Thérèse

(1) Cf. aussi LACRETELLE, *Histoire du XVIII^e siècle*, t. XII, p. 52; Riouffe, Samson, etc. Du Boisgobey, dans un de ses romans sur la Terreur, a consacré un épisode à Mme du Bois-Bérenger et, embellissant l'histoire, nous montre le peuple, touché par la beauté et le courage de la jeune femme, prêt à se soulever pour la délivrer au passage de la fatale charrette.

(2) « Fanatique à l'excès, se trouvant journellement avec des prêtres et entretenant avec eux des relations suivies, ce qui pourrait amener la contre-révolution. »

(3) Son plus jeune frère Aristarque-Marie, qui y était passé au service anglais, y resta plusieurs années.

Digitized by Google

De Luc, d'une bonne famille de gentilshommes français émigrés, morte le 14 mars 1826. Maleissye fut rayé, ainsi que ses frères, de la liste des émigrés, avec l'appui du général Kellermann, par arrêté du 6 ventôse an X (25 février 1802) (1). Le Premier consul lui offrit — paraît-il — de rentrer dans l'armée comme colonel, grade auquel lui donnait droit son service aux gardes françaises; Masséna lui demandait de venir auprès de lui comme aide de camp, mais Maleissye refusa ces avances et empêcha en même temps son plus jeune frère de rentrer comme capitaine dans l'état-major de Ney. Ce refus attira l'attention sur lui, et il fut longtemps surveillé par la police dans son château de Vigean près l'Isle Jourdain (2), puis dans celui de Jonzac, où il alla habiter après avoir vendu Vigean et l'Isle Jourdain. Cela ne l'empêcha pas de se trouver mêlé à toutes les menées royalistes dans la Charente-Inférieure et dans les départements voisins.

A la seconde Restauration, Maleissye reprit du service; il fut nommé colonel de la légion départementale de l'Indre. Frappé à cinquante-trois ans d'une attaque d'apoplexie qui le laissa paralysé et très affaibli, il fut obligé de prendre sa retraite et fut nommé maréchal de camp honoraire (5 janvier 1820). Sa santé se rétablit complètement quelques années après, mais il ne quitta plus Paris, où il venait de s'établir. Après avoir traversé tant de révolutions, il assista encore à celle de 1848 et mourut le 11 no-

(1) Archives nationales, F⁷, 5651⁷.

(2) Les Archives départementales de la Vienne possèdent un dossier (série Q, 148), de l'an IV et V, relatif au partage fait entre la nation et Marie-Anne-Charlotte Tardieu de Maleissye. Une seule pièce, du 15 floréal an IV, renferme le nom d'Antoine-Charles de Maleissye : elle porte que ce personnage est absent.

Digitized by Google

vembre 1851 — à quatre-vingt-sept ans et sept mois — à la veille du coup d'État (1).

***

Se souvenait-il encore, après plus d'un demi-siècle, du récit où il avait consigné ses aventures et ses impressions des premiers jours de la Révolution? Cinquante autres années se sont écoulées, et voici qu'un heureux hasard fait sortir de l'ombre ce récit, vraiment « précieux et unique », comme le titre l'indique. En effet, il ne s'agit plus ici d'un mémorial rédigé de longues années après les événements, au lendemain de la Restauration, où abondent les réminiscences inexactes, où se trahissent aussi les rancunes d'un parti triomphant et étonné de son triomphe. Ce sont au contraire des scènes de la veille, dont il a été le témoin, que le marquis de Maleissye retrace avec une mémoire toute fraîche et une imagination saisie par ce qu'il a vu. Il écrit sans notes, de tête (p. 330); mais, lorsqu'il écrit d'après des informations de seconde main, il a soin de les critiquer et de les choisir. Il a encore devant les yeux le spectacle de l'anarchie militaire déchaînée dans les rues de la capitale ou aux portes de Nancy; il a d'ailleurs soin de faire remarquer à propos (p. 49) qu'il ne rapporte tel ou tel fait que par ouï-dire, et qu'il a pu se tromper sur tel ou tel détail devenu confus dans sa mémoire. Il n'en rend pas moins avec une fidélité très appréciable la suite des événements et la physionomie des acteurs. Son témoignage com-

(1) Il habitait à Paris, rue du Bac, n° 87, et fut enterré à Picpus, où avaient été déposés les restes de son père, de sa mère, de ses sœurs et de sa femme.

Digitized by Google

plétera utilement ceux qui ont été déjà produits, en grand nombre, sur la période comprise entre la chute de l'ancien régime et la chute de la royauté : témoignage d'un soldat vaincu, désireux de répartir, comme il convient, les responsabilités de la défaite, sans néanmoins désespérer de la fortune et estimant toujours la revanche prochaine. Ses services dans les rangs des royalistes ont été ceux d'un militaire fidèle, servant modestement à l'arrière-plan : du moins sera-t-il mis, nous l'espérons, pour certains épisodes de la Révolution, où il a joué un rôle, au premier rang des témoins, je ne dis pas impartiaux, mais véridiques et dignes d'inspirer toute confiance.

***

Toutes les personnes qui ont bien voulu m'aider à éclaircir les points les plus obscurs de la biographie de l'auteur et du texte de ses *Mémoires* ont droit à ma reconnaissance, et surtout M. Léonce Pingaud, professeur à l'Université de Besançon, l'éditeur de la *Correspondance de Vaudreuil,* le biographe du *Comte d'Antraigues,* pour lequel l'histoire des émigrés français n'a plus guère de mystères; M. Duvernoy, professeur honoraire à Nancy, pour les notes qu'il a bien voulu recueillir à mon intention sur l'affaire du 31 août 1790; et enfin M. le comte Conrad de Maleissye, pour les éclaircissements qu'il m'a fournis sur sa famille et sur la vie de son grand-oncle.

C'est avec une respectueuse et bien sincère émotion que j'inscris aussi le nom du prince Lobanow-Rostowsky, mort au mois d'août dernier ministre des affaires étrangères de Russie. Cet éminent homme d'État, qui avait étudié de

Digitized by Google

près, dans ses loisirs, le monde de l'ancien régime français dispersé à travers l'Europe, a contribué en effet par ses encouragements à la publication de ces *Mémoires*, et il les a même enrichis de quelques notes tirées de sa précieuse collection de documents révolutionnaires.

Turin.

G. ROBERTI.

Digitized by Google

MÉMOIRES D'UN OFFICIER
AUX GARDES FRANÇAISES

(1789-1793)

CHAPITRE PREMIER

PARIS A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

Les ministères désastreux de l'archevêque de Sens (1) et du garde des sceaux Lamoignon peuvent être regardés, ce me semble, comme l'époque qui a déterminé la fatale Révolution qui, après avoir déshonoré la France aux yeux de l'univers, la désole aujourd'hui et fait de ce royaume, jadis si florissant et si beau, une terre de malédiction, de carnage et de crimes. L'abus que ces deux ministres firent de l'autorité d'un maître trop bon et trop confiant, la faiblesse qu'ils mirent ensuite dans l'exécution des édits surpris à sa religion, l'essai fatal que fit alors le Parlement de Paris de la possibilité de résister aux ordres de son souverain, les conséquences que tirèrent de cet essai quelques jeunes têtes de ce

(1) Brienne.

Digitized by Google

corps imbues des maximes philosophiques, la seule morale de notre siècle, l'exil du duc d'Orléans, trop tard proscrit, trop tôt rappelé, trop et pas assez méprisé, et surtout jamais assez surveillé, la possibilité montrée au peuple de se rassembler en tumulte et de commettre des excès sans être puni, la protection ouverte et scandaleuse que le Parlement de Paris ne rougit pas d'accorder aux factieux, telles sont, je crois, les causes immédiates de cette odieuse et funeste Révolution.

Il me paraît nécessaire de développer un peu les raisons sur lesquelles j'appuie mon opinion, et je vais le faire le plus succinctement possible : si je commets quelques erreurs ou dans les faits ou dans les dates, je réclame l'indulgence de ceux qui me liront. J'écris de mémoire, sans aucuns matériaux qui puissent me guider : d'ailleurs, cette partie, purement politique, est celle dans laquelle je puis le plus facilement errer, puisque je n'écris que cinq ans après, et que la foule d'événements cruels et désastreux qui se sont succédé si rapidement pendant ces cinq années a dû nécessairement effacer un peu de mon esprit des faits que je ne croyais pas alors devoir influer autant sur la destinée future de mon infortunée patrie. Enfin, je n'écris pas pour le public ; ces notes informes ne sont destinées qu'à être lues par quelques amis, et l'amitié, comme la vertu, est toujours indulgente.

L'État était depuis longtemps épuisé par la mau-

Digitized by Google

vaise administration des finances. L'archevêque de Sens, homme d'esprit sans être homme d'État, aussi mauvais ministre que prélat scandaleux, ne sut imaginer que des emprunts ruineux, ressource perfide dont ses prédécesseurs lui avaient donné le fatal exemple. Le Parlement reconnut alors deux vérités trop longtemps méconnues peut-être : la première, qu'il n'était pas compétent pour enregistrer un nouvel impôt; la seconde, que, l'emprunt n'étant qu'un impôt déguisé, il ne pouvait pas plus l'enregistrer. Le garde des sceaux Lamoignon, l'âme damnée du cardinal de Loménie, archevêque de Sens, avait bâti un nouveau système de magistrature par lequel il délivrait le Roi de la tutelle des Parlements. Ce système, que je n'entreprendrai pas de développer, était mauvais, je crois; mais quand il fut une fois promulgué, quand l'autorité du Roi y eut été compromise, les ministres firent, ce me semble, la plus grande faute de ne pas le soutenir; car reculer en pareil cas, c'est avouer sa faiblesse et donner des armes bien puissantes à ses ennemis.

On parut d'abord vouloir y mettre la fermeté nécessaire. D'Orléans, qui dès lors connaissait le trop juste mépris que son maître avait pour lui et qui s'était fait des créatures dans le Parlement, fut un des premiers à résister; il fut exilé (1). Bientôt le Parlement entier fut

(1) A Villers-Cotterets, sur les terres de son apanage.

Digitized by Google

exilé à Troyes. Lamoignon fit en vain tous ses efforts pour établir son nouveau mode de magistrature ; il fallut y renoncer. Le Parlement était toujours à Troyes ; il était embarrassant de le faire revenir ; on le désirait cependant, mais on voulait qu'il eût l'air de le demander lui-même et de céder aux volontés du Roi. Une femme intrigante fut choisie par l'archevêque de Sens pour conclure cet accord. La marquise de Montholon vivait depuis longtemps dans un commerce aussi public que scandaleux avec M. de Sémonville, jeune conseiller au Parlement, homme d'esprit, mais sans principes, sans mœurs, sans délicatesse et capable de tout dès qu'il pouvait y trouver son intérêt personnel. Sémonville jouissait d'un grand crédit dans sa compagnie, surtout parmi les jeunes gens. Après différents voyages à Troyes pour préparer l'accommodement, la marquise de Montholon partit enfin avec un blanc-seing de l'archevêque de Sens. Il était question de faire enregistrer pour un temps limité la prolongation du troisième vingtième. Le marché de la marquise était que, si elle y réussissait, elle serait présentée et aurait cent mille écus. L'accord se fit. Sémonville gagna les jeunes conseillers, quelques-uns des anciens, et le Parlement, qui avait hautement déclaré qu'il n'était pas compétent pour enregistrer un nouvel impôt, oublia tous ses principes en enregistrant une prolongation qui n'était en fait qu'un impôt nouveau. Les ministres, contents de cette soumission, rappelèrent

Digitized by Google

le Parlement, et la marquise eut ses cent mille écus.

L'article de la présentation offrit plus de difficultés. Il y avait longtemps que l'intrigante marquise y aspirait; mais elle n'avait pu séduire la rigide probité du vieux Chérin, le généalogiste. Il était mort, sa place avait été conservée à son fils, trop jeune encore pour l'exercer lui-même. Berthier, premier commis de Chérin, la remplissait par intérim, et Berthier était aussi sévère honnête homme que Chérin; il refusait de se prêter à commettre un faux en signant un certificat pur et simple, et la marquise ne voulait pas un certificat *par ordre*. L'archevêque de Sens leva bientôt cet obstacle. Berthier fut congédié, et le jeune Chérin fut mis en exercice sous la condition expresse d'accorder ce que la marquise demandait. Telle est l'histoire de l'enregistrement de la prolongation du troisième vingtième à Troyes; peu de personnes la connaissent, mais je puis en certifier la vérité (1).

Le Parlement, de retour à Paris, reprit bientôt ses anciens principes, ses anciennes maximes, et, quoiqu'il eût à rougir lui-même de sa fausse démarche, il ne chercha qu'à contrecarrer le Roi et cria toujours qu'il fallait assembler les États généraux. D'Éprémesnil (2),

(1) Cf. Albert Babeau, *Le Parlement de Paris à Troyes en* 1787.

(2) Jean-Jacques Duval d'Éprémesnil se fit remarquer en 1780 au Parlement de Rouen en défendant la mémoire de son oncle et de son bienfaiteur, Duval de Leyrit, contre M. de Lally-Tollendal, qui poursuivait la réhabilitation de la mémoire de son père. Son rôle dans la

Digitized by Google

homme intègre, sans doute, mais qui, dès sa jeunesse, avait montré toute l'ardeur d'une imagination exaltée, d'Éprémesnil, égaré par un désir trop ardent du bien, illuminé par le fourbe Cagliostro, séduit par l'espérance de trouver dans l'assemblée des États généraux le remède efficace aux plaies profondes de l'État, trop honnête lui-même pour croire que tous les hommes ne le fussent pas, d'Éprémesnil enfin, dont la conduite loyale et courageuse doit effacer tous les torts, fut alors le premier coupable. Il déclamait avec trop de hardiesse contre le gouvernement, le Roi crut devoir l'exiler, ainsi que son confrère Fréteau (1). Au lieu d'obéir en silence à l'ordre de leur maître, les deux conseillers furent chercher un asile dans le sein de leur compagnie, et le Parlement reçut à bras ouverts ces deux sujets rebelles. En vain le Roi fit intimer ses ordres, ils furent méconnus, et, pour arracher les deux coupables à leurs confrères, aussi coupables qu'eux, il fallut déployer l'appareil militaire dans le temple de la justice.

lutte du Parlement de Paris contre le ministère est bien connu. Après une année de détention aux îles Sainte-Marguerite, il fut remis en liberté et nommé député de la noblesse de Paris aux États généraux. Son attachement à la cause de la royauté le rendit victime d'une tentative d'assassinat sur la terrasse des Feuillants le 17 juillet 1792, et devait plus tard le conduire à l'échafaud le 3 floréal an II.

(1) Fréteau de Saint-Just avait été arrêté, ainsi que l'abbé Sabatier, dans la nuit du 20 au 21 novembre 1787 comme affilié au parti d'Orléans. Maleissye le confond avec Goislard de Montsabert, qui fut arrêté, en même temps que d'Éprémesnil, lors de l'invasion du Parlement par la force armée, le 6 mai 1788.

Digitized by Google

Il parut ridicule alors que l'on prît de si grandes précautions pour enlever deux conseillers dont, le jour suivant, le Roi eût été facilement le maître; mais on déployait une grande force pour éviter d'en faire usage, et l'anecdote que je citerai bientôt pourra faire voir qu'il était au moins prudent d'en user ainsi. Le Palais fut investi au milieu de la nuit. Les conseillers rebelles furent demandés à leur compagnie, qui ne rougit pas de donner au peuple la plus funeste des leçons, celle de la désobéissance formelle aux ordres du Souverain. Enfin, M. d'Agoult (1), commandant de cette expédition militaire, fut obligé d'entrer dans la grand'chambre où le Parlement était assemblé et de déclarer que, si les coupables ne lui étaient pas livrés, il les enlèverait de force de dessus les fleurs de lis. Après cette déclaration, toute résistance était inutile. Vers les dix heures du matin, les deux conseillers partirent pour leur exil.

Au moment où d'Éprémesnil fut parti, Sémonville, le même dont j'ai parlé plus haut, sortant de la grand'chambre et me trouvant dans la galerie des prisonniers avec les soldats que je commandais, me serrant la main avec l'expression de la rage, me dit : « Ils sont partis ! et le peuple ne remue pas quand nous ne travaillons que pour lui ! » Il se flattait donc que le peuple se remuerait ! Il l'espérait peut-être; peut-être même ses complices

(1) Louis Fouquet, marquis d'Agoult, major des gardes françaises, mort en émigration le 19 février 1813.

Digitized by Google

et lui avaient-ils tout disposé pour une insurrection. Il était donc prudent, je dis plus, il était nécessaire de déployer un appareil de forces capables de contenir ce peuple que l'on cherchait à égarer.

Le temple de la justice fut fermé; une garde nombreuse en défendit l'approche, et bientôt tous les membres du Parlement furent exilés. Le peuple, qui toujours est le même, toujours un troupeau docile à la voix du berger qui sait le conduire avec adresse, le peuple s'attroupa, commit des excès, et dès lors le gouvernement laissa voir cette cruelle faiblesse, source de tous nos maux. Tandis qu'une poignée de soldats suffisait pour dissiper cette populace qui faisait alors le premier essai de ses forces, de nombreux bataillons furent rassemblés pour être tranquilles spectateurs des désordres. L'impunité favorise la licence : elle devint à son comble, et la force fut nécessaire pour la réprimer. Deux quartiers de Paris furent ensanglantés : un peu plus de fermeté dans le principe eût sans doute prévenu ce malheur.

Le Parlement fut enfin rappelé. Le premier acte qu'il fit de sa puissance fut de mander à la barre le lieutenant de police pour rendre compte des motifs qui l'avaient fait tirer sur le peuple. Le lieutenant de police répondit que le maréchal de Biron (1), commandant dans Paris pour le Roi, était celui qui avait donné cet ordre. Le

(1) Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron (1700-29 octobre 1788). Après avoir servi de 1733 à 1735 en Italie, il accompagna en qualité

Digitized by Google

maréchal fut mandé; il était malade depuis longtemps : il répondit avec fermeté que, si sa santé lui eût permis de se rendre au Parlement, il eût été y prendre sa place de duc et pair; mais qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite qu'à son maître. L'affaire en resta là. Il mourut peu de temps après. Adoré du soldat qu'il chérissait lui-même, il fut peu regretté de l'officier, pour lequel il avait trop peu d'égards; mais on peut dire à sa gloire qu'il mourut trop tôt pour son infortuné maître. Loyal chevalier, sans doute, s'il eût vécu, il ne fût entré dans aucune cabale, il n'eût connu que la voix sévère du devoir, et peut-être sa troupe, docile à la voix d'un chef qui la commandait depuis quarante-quatre ans et regardait tous ses soldats comme ses enfants, peut-être, dis-je, cette troupe trop cruellement coupable ne se fût-elle jamais écarté du chemin de l'honneur et eût-elle, sous les ordres de son vieux colonel, conservé au Roi sa couronne et à la France le meilleur et le plus vertueux des monarques.

Le duc du Chatelet (1) fut nommé colonel du régi-

de maréchal de camp le maréchal de Belle-Isle. Lieutenant général en 1745, le 26 mai 1745 il prit le commandement des gardes françaises qu'il conserva toute sa vie. Maréchal de France en 1757. Mercier, dans son *Tableau de Paris*, publié en 1783, l'appelle « le patriarche et le modèle de l'armée ». Il aurait désiré avoir pour sucesseur son neveu, celui qui est connu sous le nom de Lauzun dans l'histoire de l'ancien régime, et sous le nom de Biron dans l'histoire de la Révolution.

(1) Louis-Marie-Florent, duc du Chatelet d'Haraucourt, était fils de Florent-Claude, marquis du Chatelet Lomont, lieutenant général, et de

Digitized by Google

ment des gardes. Il succédait au maréchal de Biron, mais il ne le remplaça pas. Il ne sut gagner ni l'estime ni l'amour de l'officier ni du soldat (1). Entier dans ses idées, petit dans ses moyens, rampant et orgueilleux, en s'aliénant tous les cœurs il facilita la funeste défection d'un corps dans lequel il fallait sans doute faire beaucoup de réformes, mais qu'il fallait ménager par la seule raison qu'un régime de quarante ans ne peut se changer subitement sans les plus grands inconvénients. D'ailleurs, le seul changement à faire au régiment des gardes était de rapprocher l'officier du soldat,

Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, la fameuse Émilie. Il naquit à Semur le 20 novembre 1727, fut colonel du régiment de Quercy en 1746, menin de M. le Dauphin, chambellan du roi Stanislas, brigadier des armées du Roi en 1757, maréchal de camp le 20 février 1761, ministre plénipotentiaire à Vienne le 1er mai suivant, chevalier des ordres le 1er mai 1764, colonel du régiment du Roi en 1767, lieutenant général des armées le 1er mai 1780, gouverneur général de Toul et du Toulois en 1782. Il succéda en 1788 au maréchal de Biron comme commandant des gardes françaises. Élu député aux États généraux par la noblesse du Barrois, il joua un certain rôle dans cette assemblée et y proposa entre autres choses la vente de quatre cents millions de biens du clergé pour subvenir aux dépenses. Emprisonné sur l'accusation d'avoir participé au massacre des patriotes le 10 août, il passa du tribunal révolutionnaire à l'échafaud le 23 frimaire an II (13 décembre 1793).

(1) « Le duc du Chatelet, honnête et loyal, était minutieux et tracassier. Le nouveau colonel en prenant le commandement des gardes françaises fut choqué de leurs règlements qu'il appelait antimilitaires. Il voulut les soumettre à la même discipline que le reste de l'armée. Il mécontenta tous les grades. » Duc de Lévis, *Mémoires*. Voir aussi les *Mémoires du comte d'Allonville* et les *Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle*, par R. D. G. [Desgenettes], t. II.

Digitized by Google

qu'il ne connaissait pas assez et dont il n'était pas assez connu, par la raison que le maréchal de Biron ne voulait rien laisser faire aux officiers de compagnie, mais tout à l'état-major : ce changement, le seul réellement nécessaire, était bien facile ; il ne s'agissait que de donner aux officiers un service actif à Paris. Mais le duc du Chatelet voulait être créateur ; d'un génie plus que médiocre, il ne trouvait rien de bien que ce qu'il imaginait lui-même. Un jour, parlant au duc de Biron du régiment des gardes, il lui dit qu'il y trouvait de grandes réformes à faire : « Cela ne me surprend pas, lui répondit le maréchal de Biron, j'en trouverais bien plus à faire au régiment du Roi, si Sa Majesté me le donnait. » J'aurai plus d'une fois occasion de parler du duc du Chatelet dans ces notes : mais je ne veux pas fatiguer mes lecteurs de mille petits détails qui ne pourraient avoir un intérêt particulier que pour les seuls officiers du régiment des gardes.

Enfin le Roi, cédant aux cris du Parlement, promit l'assemblée des États généraux. Le mode des élections des députés n'avait pas besoin d'être discuté : l'assemblée de 1614 devait faire loi pour celle-ci, et la nation, partagée en trois ordres, devait élire ses députés par bailliages et délibérer par ordre ; mais ce mode de convocation pouvait produire un bien réel, et Necker, alors ministre, le redoutait, parce qu'il ne pouvait y trouver les moyens de satisfaire son hypocrite ambition : Necker,

Digitized by Google

qui de commis d'un banquier était parvenu au suprême honneur d'être ministre du plus puissant monarque, Necker, qu'un masque de vertu faisait regarder comme un ministre intègre et qu'un style ampoulé faisait regarder comme un homme à talents, cachait sous les dehors hypocrites d'une fausse simplicité la plus vaste et la plus coupable ambition. Il voyait encore un être au-dessus de lui, le Roi, dont il était le ministre ; il voulait abaisser les degrés du trône, dont l'élévation lui faisait ombrage : le projet paraîtrait chimérique si la plus cruelle expérience ne nous apprenait, hélas ! qu'il n'a que trop bien réussi. Le mode de convocation et de délibération pratiqué dans les États généraux de 1614 ne pouvait favoriser les vues coupables du ministre pervers. Pour parvenir à ses fins, il fallait se faire l'homme du peuple et le flatter. Necker, pour y réussir, imagina de donner au tiers état une double représentation et de fixer les délibérations par tête : c'était clairement assurer au peuple une force égale à celle des deux ordres réunis ; mais ce plan était totalement opposé à la constitution française. Les assemblées d'États généraux avaient toujours délibéré par ordre, et le refus d'un ordre suffisait pour arrêter les deux autres. Necker, assez hardi pour imaginer ce projet, n'était pas assez impudent pour l'exécuter seul. Il voulut s'étayer de quelques avis et fit convoquer à Versailles une assemblée des notables. Le succès manqué trahit son espoir; tous les bureaux

Digitized by Google

étaient pour l'ancien mode de convocation, hors un seul, celui présidé par Monsieur, où les avis étaient partagés par moitié. S'il fût resté ainsi, peut-être Necker n'eût-il jamais osé poursuivre son projet; mais la dernière nuit avant la séparation des notables, le duc du Chatelet, qui était du bureau de Monsieur et de l'avis de Necker, la passa tout entière à ramener à son opinion un des membres de ce bureau dont le nom ne se présente plus à ma mémoire. Il y parvint et, la majorité étant d'une voix pour cet avis, il fut celui de ce bureau. Appuyé de ce seul renfort, Necker osa faire signer à son maître, trop bon, son arrêt de proscription et de mort, en lui faisant signer l'édit de double représentation pour le tiers et de délibération par tête. Peut-être s'étonnera-t-on que Louis XVI ait eu la faiblesse de consentir au projet de son coupable et intrigant ministre. Louis jugeait bien, mais Louis était bon, c'était sa suprême vertu : Louis voulut toujours être le père de son peuple, c'était la gloire qu'il ambitionnait le plus. Le ministre eut l'art perfide de lui faire voir dans ce mode de convocation et de délibération le bonheur assuré de ses sujets, et le faire seulement entrevoir à ce maître si bon, c'était s'assurer son consentement.

Necker ne borna pas là tous ses soins; l'argent fut prodigué, les intrigues multipliées pour s'assurer l'élection des députés à son choix, et bientôt cette assemblée offrit à l'univers étonné le rassemblement odieux de ce

Digitized by Google

que la France avait de plus vil. Quel bien pouvait-on se promettre de pareils choix? Je pourrais rapporter ici les intrigues du scélérat Sémonville (1) pour se faire nommer député du tiers dans le bailliage de Châteauneuf en Thimerais (2); celles du comte de Castellane (3) pour être député de la noblesse au même bailliage; celles du marquis de Gouy d'Arcy (4) au bailliage de Melun; celles du duc du Chatelet au bailliage de Bar-le-Duc, dont l'élection lui coûta cent louis; celles du comte Joseph de Broglie (5) au bailliage d'Angoulême : mais ce serait salir mon papier d'une manière trop dégoûtante, et je vais reprendre le fil des événements dont j'ai été le témoin.

(1) Sémonville ne réussit à passer que comme député suppléant de la noblesse dans le ressort de Paris-ville; il ne siégea pas.

(2) Le marquis de Maleissye, père de l'auteur, capitaine aux gardes françaises, puis brigadier (1780), maréchal de camp (1782), lieutenant général (1789), fut député suppléant de la noblesse pour le bailliage de Châteauneuf en Thimerais, où il possédait la terre de Fontaine les Ribouts. Il mourut sur l'échafaud, avec sa femme et ses deux filles, le 9 juillet 1793. Voir pour plus de détails l'Introduction.

(3) Le comte de Castellane-Novéjean (1758-1837) fut élu; il devint préfet des Basses-Pyrénées sous l'Empire, pair de France sous la Restauration; c'était le père du maréchal de Castellane.

(4) Le marquis de Gouy d'Arcy (né en 1753, guillotiné le 31 juillet 1794), grand bailli d'épée de la noblesse de Melun, ne pouvant faire appuyer sa candidature par son ordre, se présenta dans l'île de Saint-Domingue et fut élu. « Tout le monde sait, dit Barrère dans son rapport du 22 septembre 1789, que Saint-Domingue réclame contre ses députés et surtout contre le marquis de Gouy d'Arcy, qui a couru tous les bailliages pour conquérir le titre de député et qui l'a trouvé enfin dans une assemblée coloniale de Saint-Domingue tenue à Paris. »

(5) Le comte Joseph de Broglie, major en second au régiment des chasseurs de Guyenne, ne fut élu que député suppléant du ressort de la vicomté de Paris; il ne siégea pas.

Digitized by Google

Le duc d'Orléans, qui depuis son exil avait voué au Roi une haine implacable, travaillait sourdement à faire soulever le peuple, et ses émissaires répandaient l'argent avec profusion ; mais, tant que les troupes étaient fidèles, ces mouvements ne pouvaient produire aucun effet : il fallait surtout, pour parvenir à son but, se rendre maître de Paris et corrompre le régiment des gardes françaises ; pour éprouver ce corps il fallait provoquer une insurrection, et les émissaires du duc d'Orléans choisirent pour leur théâtre le faubourg Saint-Antoine, l'un des quartiers de Paris habités par la plus vile populace et celui par conséquent où il leur était plus facile de réussir. Le 27 avril 1789, sur un faux propos prêté à Henriot, salpêtrier du Roi, le peuple fit piller sa maison et promena dans tout Paris son mannequin, qui fut brûlé le soir, sur la place de Grève ; le tapage fut peu considérable ce jour-là : quelques patrouilles suffirent pour dissiper l'attroupement ; mais les brigands prévinrent que le lendemain ils pilleraient la manufacture de papiers peints du sieur Réveillon, située dans le faubourg Saint-Antoine. Ce n'était pas le seul avis qu'on eût de ce projet. Le comte d'Auteroche (1), officier aux gardes françaises, avait reçu le samedi précédent une lettre d'Orléans, dans laquelle on lui marquait que, dans une petite émeute

(1) C'était probablement un des parents du comte d'Auteroche, lui-même officier aux gardes, qui avait prononcé à Fontenoy la parole célèbre : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! »

Digitized by Google

qui avait eu lieu la veille à Orléans, et qui avait presque aussitôt été dissipée, les brigands avaient dit : « Mardi prochain il y aura un bien plus grand tapage à Paris. » Cette lettre fut montrée le jour même qu'elle fut reçue. Il était donc prouvé que ce tapage était une chose combinée d'avance, et quelques légères précautions auraient facilement déjoué ce projet. La seule que l'on prit enfin, le soir du tapage de chez Henriot, fut d'établir un petit poste de grenadiers, commandés par un sergent, dans la maison du sieur Réveillon.

Le 28 au matin la maison fut attaquée ; le sergent, au lieu de faire son devoir, ne défendit point son poste et se retira (ses grenadiers l'ont déposé). La maison fut pillée : on fut longtemps à se décider à y faire marcher des troupes ; cependant, à onze heures, le régiment des gardes reçut ordre de s'y porter. J'ignore quelles raisons put avoir le colonel de faire marcher les troupes sans leurs officiers (1) ; mais je puis certifier que rien n'était plus facile que de les réunir tous, puisqu'ils étaient dans ce moment rassemblés dans la principale caserne de leurs bataillons respectifs pour l'école d'instruction des nouvelles ordonnances du conseil de la guerre. On fit partir la troupe sans donner le plus petit

(1) Cette circonstance n'a été relevée par aucun des nombreux témoins de l'affaire. Montjoie, *Histoire de la conjuration d'Orléans*, t. I, p. 271, parle même expressément des officiers de ces troupes comme présents.

Digitized by Google

ordre aux officiers, et quand ils furent instruits de ce départ, ils demandèrent des ordres au colonel. Il leur répondit de tâcher de rejoindre leurs bataillons ; fort peu purent y parvenir, parce que le peuple était maître de toutes les avenues. Cette attention singulière à éloigner les officiers m'a toujours paru bien étonnante. Le régiment se conduisit bien à cette affaire ; plus de six cents brigands furent tués et beaucoup faits prisonniers dans la maison même de Réveillon.

On craignait encore du tapage pour le lendemain. Les officiers, cependant, eurent ordre de se rendre à leurs casernes à deux heures après minuit. A trois heures, les troupes sortirent et furent prendre leurs différents postes dans Paris. Outre le régiment de Royal-Cravate-cavalerie qui était depuis quelques jours au faubourg Saint-Antoine, on fit venir de Dammartin en toute diligence le régiment de Royal-Bourgogne-cavalerie : la journée fut tranquille ; le soir, deux des prisonniers faits la veille dans la maison de Réveillon et nantis de pièces d'argenterie et autres effets à lui furent jugés prévôtalement et pendus sur la place de la porte Saint-Antoine. J'étais de service auprès de la potence. L'un d'eux dit : « Est-il possible que je meure pour six livres que j'ai reçues ? » Ces deux malheureux parurent pénétrés de regrets : le peuple ne remua point pour empêcher leur supplice. Il est vrai que les précautions étaient prises de manière à lui en ôter

Digitized by Google

l'envie, et les soldats prêts à lui faire payer cher le plus léger mouvement. Soit que le prévôt chargé de juger les coupables fût déjà gagné, soit tout autre motif, de plus de cinquante prisonniers qui portaient légalement sur eux les preuves de leur crime, aucun ne fut puni, et tous furent bientôt relâchés.

Jusqu'ici j'ai bien laissé voir que cette émeute du faubourg Saint-Antoine était combinée, mais je n'ai rien dit encore qui pût prouver qu'elle fût l'ouvrage du duc d'Orléans. Voici les preuves sur lesquelles j'appuie mon opinion. Le duc d'Orléans choisit ce jour-là pour aller faire une course de chevaux à Vincennes; il revient à trois heures en cabriolet découvert, se présente au plus fort de l'émeute; le peuple le reçoit avec les témoignages de la joie et s'ouvre pour le laisser passer : le duc d'Orléans lui jette de l'argent et crie : « Bravo, mes amis ! j'en rendrai compte. » (Ce fait m'a été certifié par le marquis de Marolles, capitaine de cavalerie, et par deux autres personnes.) (1)

Le sergent chargé de la défense de la maison de Réveillon passa au conseil de guerre et, sur la déposition unanime de ses grenadiers, est cassé pour n'avoir pas

(1) Ferrières, dans ses *Mémoires*, donne moins de détails sur cet épisode. Le peuple arrêtait à la porte Saint-Antoine toutes les personnes qui revenaient des courses, en leur demandant si elles étaient pour la noblesse ou pour le tiers état, et forçait les femmes à descendre de voiture. « Le duc et la duchesse d'Orléans furent seuls exempts de cette humiliante obligation; la populace les couvrit d'applaudissements. »

Digitized by Google

fait son devoir; le soir, le duc d'Orléans lui donne une place lucrative dans ses chasses : enfin presque tous les prisonniers ont déposé qu'ils avaient été payés pour faire ce tapage.

Le régiment des gardes avait fait son devoir; les factieux sentirent aisément que, pour en tirer le parti qu'ils se proposaient, il fallait les corrompre. Paris plus que toute autre ville encore offrait sur cet article les plus grands moyens. La paye du soldat, qui n'avait que neuf sols, était trop modique pour sa subsistance au prix où étaient toutes les denrées et obligeait à passer dans chaque compagnie un certain nombre de travailleurs en ville, dont l'absence de la caserne aux heures des repas et l'argent qu'ils donnaient pour faire faire leur service, aidaient à la subsistance générale. On séduisait ces travailleurs dans leurs boutiques, et ils corrompaient leurs camarades. Le vin, l'argent et les filles, trois puissants mobiles sur l'esprit du soldat, furent employés efficacement, et dès le 30 avril on commença ce grand ouvrage (1).

Sous le maréchal de Biron les sergents, traités avec

(1) « Je ne me trompai pas davantage dans le jugement que je portai sur la main qui portait le coup. J'y reconnus le duc d'Orléans : il trouva d'autant plus de facilité qu'outre l'argent et les filles qu'on employa, moyens auxquels un soldat ne résiste point, il régnait un grand mécontentement dans le régiment des gardes françaises. » BESENVAL, *Mémoires*, t. II, p. 351. Cet auteur donne beaucoup de détails sur le travail d'embauchement des gardes françaises.

Digitized by Google

distinction par leur chef et attachés à lui, n'eussent pas manqué de l'avertir de tout ce qui se passait; mais le duc du Chatelet s'était aliéné leurs esprits en voulant les rabaisser et les assimiler aux autres sergents d'infanterie, en les forçant à contracter des engagements comme soldats, eux qui jusqu'à cette époque avaient joui de la flatteuse prérogative d'avoir le rang de sous-lieutenants d'infanterie, d'entrer comme tels aux Invalides et de pouvoir quitter le corps en donnant une démission pure et simple. Le duc du Chatelet n'avait pas réussi dans son entreprise, il avait même eu la douleur de voir deux sergents du régiment du Roi, qu'il avait faits sergents aux gardes, lui refuser de se regarder comme engagés : mais la tentative avait été faite, et les sergents en avaient été blessés. Le duc du Chatelet avait de plus témoigné aux sergents-majors une défiance injurieuse qu'ils ne méritaient pas. Piqués de cette conduite peu réfléchie, surtout dans un temps de troubles, les sergents gardèrent longtemps le secret, et ne parlèrent que quand il ne leur fut plus possible de dissimuler les efforts trop fructueux que l'on faisait pour corrompre les soldats. Sous un autre chef qui aurait eu la confiance et l'estime du soldat, il eût peut-être encore été temps alors d'arrêter la corruption; mais le duc du Chatelet n'avait ni l'une ni l'autre, et n'avait pas cette fermeté hardie qui, en risquant tout, sauve tout ou sait du moins périr avec honneur.

Digitized by Google

On savait depuis longtemps que les agents de l'infâme duc d'Orléans couraient les casernes et y distribuaient l'argent avec profusion, que les cabaretiers recevaient les soldats et ne voulaient point de leur argent. Le chef le savait, mais sa faiblesse d'une part, celle du gouvernement de l'autre, ne permettaient pas de prendre les mesures de rigueur nécessaires pour arrêter cette funeste corruption. Les officiers servaient avec tout le zèle qu'on était en droit d'attendre d'eux, mais ils avaient dans toutes les occasions ordre de n'employer que des moyens de douceur : le service se faisait, mais il se faisait mal, et presque tous les jours il y avait quelques nouvelles marques d'insubordination. Le soldat était excédé de service; plusieurs fois le colonel fit distribuer une certaine quantité de vin par compagnie; cette petite douceur flattait la troupe, mais bientôt elle devint un nouveau sujet de mécontentement. Il y avait plusieurs mois que le Roi avait accordé à chaque homme un supplément de paye d'un sou six deniers par jour; le soldat l'ignorait et ne le touchait pas, sans doute parce que le colonel destinait cet argent à quelque objet utile; enfin, l'augmentation ignorée jusqu'alors devint publique, et le soldat sut en même temps que le colonel la recevait depuis longtemps et la lui cachait; la rumeur fut à son comble; le compte de cet argent fut demandé d'une manière séditieuse; il fut fait, mais le duc du Chatelet eut soin de faire compter

Digitized by Google

comme dépense le vin qu'il avait fait distribuer, et le soldat murmura, disant qu'il n'avait pas besoin d'un ordre du chef pour boire du vin avec son argent quand il en aurait besoin. Cette maladresse peut faire juger l'homme, et ce ne serait pas la seule que je pourrais citer.

Enfin le 23 juin, jour de la sublime déclaration du Roi aux États généraux, l'insurrection se manifesta de la manière la plus prononcée. La première compagnie des grenadiers du régiment des gardes, commandée pour renforcer la garde de Versailles (1), refuse de prendre le pain, disant que « le tiers état en avait pour elle ». La fermeté de ses officiers parvint enfin à la faire rentrer dans le devoir. Le même jour, à neuf heures du matin, deux compagnies, logées au faubourg Saint-Martin et consignées aux casernes, ce jour-là, comme tout le reste du régiment, forcèrent la consigne et furent aux guinguettes où elles trouvèrent un repas préparé. Depuis quelque temps j'étais attaché à l'artillerie du régiment dont j'avais le commandement en second et que je commandais en chef à cette époque par l'absence du commandant en premier. La crainte d'un tapage dans Paris avait fait ce jour-là distribuer l'artillerie dans

(1) Voir toutes les brochures, lettres, adresses, réponses publiées à l'occasion du 23 juin, notamment *Remerciements aux gardes françaises et aux gardes suisses sur la manière patriotique dont ils se sont comportés à Versailles après la séance du 23 juin*, et *Avis aux grenadiers et aux soldats du tiers état*

Digitized by Google

différents quartiers, et, quoique mon poste principal fût au faubourg Saint-Germain, j'avais l'ordre des chefs de me porter aux différents points où ma présence pourrait être utile. Aussitôt que j'appris la désertion des deux compagnies, je me rendis à toute bride au faubourg Saint-Marceau pour voir si le peuple ne remuait pas et les dispositions qui pourraient être utiles à faire. Je trouvai les officiers dans la consternation ; mais, comme je partais pour aller faire mon rapport au colonel, je rencontrai les deux compagnies qui étaient ramenées par un sergent-major qui avait couru après elles. Je me mis à leur tête en criant : « Vive le Roi ! » dans l'espoir que ce cri de guerre, jadis si cher au soldat français, pouvait faire impression sur leurs cœurs. Elles y répondirent en criant : « Vive le Roi ! mais toujours le tiers état en avant ! » Une heure après, ces compagnies repartirent et retournèrent aux guinguettes. A midi, une de celles logées au faubourg du Temple en fit autant. Ce qui peut paraître singulier, c'est qu'à deux heures ces compagnies débandées eurent le plus grand soin de faire retourner à la caserne les soldats qui devaient être de garde aux spectacles, afin que le service se fît. Quand les sergents furent envoyés pour payer aux différentes guinguettes les dépenses que les soldats avaient faites, les cabaretiers refusèrent l'argent, en disant que tout était payé et qu'ils avaient défense de ne rien prendre des braves soldats aux gardes.

Digitized by Google

Pendant ce temps, M. de Valady (1), ancien officier aux gardes, sorti du corps à temps pour ne pas en être chassé, courait les casernes et y distribuait de l'argent en disant : « Voilà pour boire à la santé du tiers état et du duc d'Orléans! » Un soldat de la compagnie de Saint-Blancard, auquel il mit douze livres dans la main, fut les porter sur-le-champ à son capitaine. On courut après M. de Valady, il fut arrêté, mais, par considération pour M. de Vaudreuil, dont il était gendre, il fut conduit chez lui comme fou (et il l'était réellement). Cependant cette affaire et les preuves furent mises entre les mains du prévôt : mais la faiblesse du gouvernement, qui craignait tout ce qui pouvait ameuter, ne permit pas que cette affaire eût de suite. Le lendemain, MM. Desgrigny et d'Espart, officiers aux gardes, furent trouver M. de Valady chez lui. Mais assez lâche pour trahir son Roi, il l'était trop pour accepter le cartel, et peu de jours après j'eus l'occasion de savoir par le colonel que le Roi désirait que cela ne fût pas suivi (2).

(1) Izarn de Valady, plus tard membre de la Convention, né à Banassac (Lozère), fusillé à Périgueux le 5 décembre 1793. On lit dans le *Moniteur* des 4-6 juillet 1789 : « Deux compagnies de grenadiers de ce corps (les gardes françaises) avaient refusé, dès le 23 juin, de tirer sur leurs concitoyens. M. de Valady allait de caserne en caserne pour éclairer les soldats... Son zèle ne fut pas sans succès... »

Il avait épousé en 1783 Louise-Élisabeth-Charlotte-Marie de Rigaud, fille du marquis de Vaudreuil, chef d'escadre, lieutenant général, député de la noblesse du bailliage de Castelnaudary aux États généraux de 1789.

(2) Montjoie, t. II, p. 3, fournit un témoignage tout à fait opposé : « Les officiers le voyaient agir, ils entendaient ses harangues à leurs

Digitized by Google

Mon poste de commandant de l'artillerie, qui me donnait un service journalier et presque continuel, me mettait aussi dans le cas d'aller deux fois le jour prendre l'ordre au quartier général établi à l'hôtel de Richelieu, rue d'Antin. J'y fus le soir de cette cruelle journée du 23 juin. On parlait beaucoup des compagnies insurgées et des moyens de les faire rentrer dans le devoir. Je me permis de dire que je n'en voyais qu'un. « Quel est-il? me dit le major d'Agoult. — C'est, mon général, d'assembler le régiment entier hors de Paris, à la plaine des Sablons, et de décimer les compagnies coupables. — Fort bien, me dit le major, mais qui se chargera de cela? — Les officiers du corps, mon général; s'ils y périssent, ce sera en faisant leur devoir; s'ils en réchappent, nous sauvons le régiment. » Mon avis fut trouvé bon, mais ne fut pas suivi.

Une faiblesse pusillanime était le système régnant, système fatal, que le ministre perfide, qui conduisait un Roi trop bon, avait soin de lui inspirer pour mieux parvenir à son but et qui, goûté par le maître, se répandit sur tous les chefs. Un exemple hardi pouvait étonner, effrayer le soldat rebelle et le faire rentrer dans le devoir, il le pouvait; et je suis plus que convaincu qu'alors il eût produit cet effet, et si le régiment des gardes fût resté fidèle, jamais le reste des troupes

soldats et ils se taisaient. » Celui de Maleissye a une tout autre valeur.

Digitized by Google

n'eût oublié ses devoirs; car, il faut l'avouer à la honte du corps, c'est lui qui a fait et consommé notre odieuse et cruelle Révolution. Mais si les chefs tremblaient et semblaient par leur conduite timide encourager la rébellion, il restait encore des officiers à qui l'honneur et le devoir étaient plus chers que leur vie. M. de la Valette (1), premier lieutenant de cette compagnie de grenadiers, qui, le 23, avait refusé de prendre le pain, la ramenait de Versailles le 24; instruit que les femmes de la halle attendaient ses grenadiers sur la route ordinaire avec des couronnes de laurier et des cruches de vin, il prit sur lui de faire changer de chemin pour éviter cette scène scandaleuse. Les grenadiers voulurent lui désobéir et passer par l'autre route; il tira son sabre, se mit sur leur passage en leur jurant qu'il tuerait le premier qui tenterait de passer. Étonnés de cette fermeté, ils se turent et obéirent à l'instant. Nouvelle preuve que la corruption n'était pas encore à son comble, et qu'une fermeté soutenue pouvait réparer le mal déjà fait et en prévenir un plus grand.

Pour ne pas interrompre le fil de ma narration, je ne fais qu'indiquer le jour de cette fameuse déclaration, que le Roi fit aux États généraux le 23 de juin. Qu'on me permette de placer ici quelques réflexions.

(1) François-Joseph-Élisabeth-Thomas de la Valette, accusé d'avoir fait passer au marquis de Rouvre, émigré, ses revenus, périt sur l'échafaud le 18 prairial an II (6 juin 1794).

Digitized by Google

Tout le monde a connu cette déclaration bienfaisante qui, surpassant les vœux qu'avait osé former la nation entière dans les cahiers des trois ordres, assurait aux Français un bonheur parfait et était pour eux une nouvelle preuve des tendres sollicitudes d'un Roi qui était plutôt le père que le maître de ses peuples. Tout le monde a dit et tout le monde a souvent répété depuis que, si le bien de la patrie eût été réellement le but que se proposaient les États généraux, ils devaient alors accepter à genoux cette déclaration de leur vertueux monarque, et j'ose ajouter que, si jamais la France recouvre sa tranquillité, sa religion et son Roi, notre unique désir doit être que cette déclaration serve toujours de base au gouvernement de notre jeune monarque. Mais ce que tout le monde n'a pas remarqué peut-être, c'est que Necker, ce ministre hypocrite et perfide, a eu bien soin d'empêcher son vertueux maître de la promulguer à l'ouverture des États généraux, où les esprits, plus calmes encore, auraient sans doute été plus disposés à recevoir ce bienfait signalé. Necker voulait bouleverser l'État, et cette déclaration acceptée assurait sa tranquillité. Quand la fait-il promulguer au Roi? Quand déjà l'effervescence s'est manifestée, quand elle a l'air plutôt arrachée à la peur qu'accordée par la bonté du monarque, quand enfin il est assuré qu'elle ne sera pas reçue; et, pendant qu'il travaille à former l'orage qui, ce jour même, éclata, il a soin de feindre une indis-

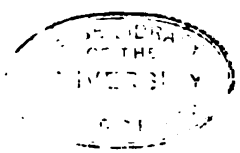

Digitized by Google

position pour se dispenser d'accompagner son maître à cette séance fatale et mémorable. Il redoutait peut-être de ne pouvoir assez dérober aux yeux trop clairvoyants la joie que lui causerait le fruit de toutes ses intrigues, et le même jour que le Roi vient avec tout l'appareil de la majesté déclarer aux États généraux qu'il se charge seul d'assurer le bonheur de ses peuples, leur montrer les moyens par lesquels il va consommer ce grand ouvrage, seul objet des tendres sollicitudes de son cœur paternel, le même jour le Roi n'est plus Roi et perd, par un acte de faiblesse, le fruit d'une démarche trop différée sans doute, mais qui, soutenue avec vigueur, pouvait encore sauver la France. Le Roi, en quittant l'Assemblée, ordonne de lever la séance et défend de s'assembler de nouveau. Une garde est mise à la porte de la salle, et l'entrée en est refusée aux députés qui se présentent. Ceux du tiers, accompagnés de quelques membres de la noblesse et du clergé, infidèles à leurs ordres, à leurs mandats, à leurs serments, se réunissent au Jeu de paume et, là, font ce fameux serment de désobéir aux ordres de leur maître et de ne pas se séparer. Le Roi le sait, le Roi le souffre, et le souffre sans qu'aucun sujet fidèle lui fasse voir sa couronne chancelante ou plutôt arrachée déjà de dessus sa tête. Oh ! mon maître ! ne les avais-tu donc comblés de bienfaits, tous ceux qui approchaient ta personne auguste, que pour leur donner les moyens de te trahir avec plus d'assurance ?

Digitized by Google

La fermentation augmentait chaque jour dans Paris ; l'armée rassemblée dans les environs, le commandement donné au maréchal de Broglie inquiétaient les séditieux ; les troupes que l'on avait placées tant à Paris qu'au Champ de Mars leur faisaient craindre, enfin, que le gouvernement ne sortît de la léthargie dans laquelle il paraissait plongé. On excitait sans cesse le peuple à la révolte, on travaillait à y disposer les troupes ; le Palais-Royal était le théâtre scandaleux des motions et des harangues les plus incendiaires ; ce repaire du libertinage et de la débauche était sans cesse rempli d'un peuple oisif, mais dont l'oisiveté apparente était payée chèrement, et là des orateurs à gages, d'autant plus persuasifs pour lui qu'ils étaient tous de sa propre classe, lui débitaient sans cesse les maximes les plus révoltantes et les plus séditieuses. J'ai entendu dans ce lieu d'horreur un homme monté sur une table à la porte du café du Caveau dire : « Mon avis est qu'on enferme le Roi dans un couvent, la Reine à la Salpêtrière ; pour Monsieur et le comte d'Artois, comme ce sont des enfants mal élevés, il faut les mettre à Bicêtre, et si, au bout de six mois, ils ne se corrigent pas, nous verrons ce qu'il faudra faire », et cet homme fut applaudi. Tant de licence devait, cependant, faire ouvrir les yeux.

Un jour, au quartier général, les chefs dirent que tout ce qu'ils voudraient serait de voir balayer le Palais-Royal. J'offris sur-le-champ de me charger de cette expé-

Digitized by Google

dition, pourvu que j'eusse carte blanche sur les moyens. « Et quels moyens prendrez-vous ? me dirent-ils. — Un bien simple, leur répondis-je. Je crois pouvoir répondre de mes canonniers ; je mènerai quatre canons au Palais-Royal, je suis sûr de conduire partout la compagnie de grenadiers où j'ai servi trois ans, je la prendrai avec moi, je ferai faire de fortes patrouilles pour dissiper les attroupements. Si on résiste, mes patrouilles se replieront et, sur-le-champ, je ferai tirer un coup de canon à mitraille sur le groupe, je vous réponds qu'on n'attendra pas le second. » Plusieurs de mes jeunes camarades qui étaient là dirent que, si les canonniers refusaient le service, ils le feraient à leur place ; mais mon projet ne fut pas adopté, et cependant on peut juger avec quelle facilité on pouvait dissiper ces attroupements si formidables, puisqu'un jour, étant au Palais-Royal, le soir, je vis un homme courir avec une clef qu'il frottait le long des grilles, en criant : « Voilà les hussards ! » et, en moins de deux minutes, il n'y avait pas une âme au Palais-Royal. Quelquefois, il s'y trouvait cependant des gens qui osaient aussi fronder l'opinion du peuple. Un jour, le duc d'Orléans, le traversant, était très applaudi : un homme monta sur une chaise au milieu de la foule et lui cria : « Monseigneur, le vent est meilleur ici qu'à Ouessant. »

Plus la licence était impunie, plus elle prenait d'essor. Nous avions, dans les prisons militaires du régi-

Digitized by Google

ment à l'abbaye Saint-Germain, quelques prisonniers pour désertion et pour vols : ils trouvèrent moyen de faire parvenir au café de Foy, au Palais-Royal, une lettre dans laquelle ils se plaignaient des rigueurs de leur détention, assurant que son unique cause était leur refus de faire feu sur le peuple. Cette lettre, lue avec emphase, fut bientôt suivie de la généreuse résolution de délivrer ces victimes de leur patriotisme. *Allons mettre nos guêtres!* fut le cri de guerre, et, semblable à la foudre, une foule immense courut aux prisons, força la garde (complice peut-être!) enfonça les portes et ramena, comme en triomphe, neuf prisonniers : ils furent logés au Palais-Royal, à l'hôtel de Genève, sans doute parce que le ministre, idole du peuple alors, était de Genève. Un repas splendide leur fut servi sur-le-champ, et des filles leur furent amenées pour dissiper leurs ennuis : une de celles qu'on voulait y conduire, refusant de marcher, y fut traînée de force, *trop heureuse,* lui dit-on, *de pouvoir être utile à la Patrie.* Sur-le-champ, la populace fit partir des députés pour aller à Versailles solliciter la grâce de ces soldats. Le Roi la refusa constamment, à moins qu'ils ne fussent reconduits à leur prison; enfin on fit imprimer et distribuer les causes de leur détention, et bientôt ils furent abandonnés par le peuple.

Le duc du Chatelet sentit enfin, quoique un peu tard, une vérité qu'on lui disait depuis longtemps : c'est que, pour sauver encore le régiment des gardes, il fallait le

Digitized by Google

faire sortir de Paris ; mais, toujours le même, au lieu de donner la veille l'ordre du départ pour le lendemain, il chargea les officiers de sonder lès esprits de leurs soldats, pour savoir s'ils iraient sans répugnance camper à six lieues de Paris. Étrange manière de ramener à la discipline un corps qui la méconnaissait ! Fallait-il donc consulter le soldat pour remplir ses devoirs ? Soit fatalité, soit ignorance, soit toute autre cause enfin, le camp qu'il avait choisi ne pouvait être occupé ; le temps d'en choisir un autre ne permit pas d'exécuter ce projet, d'autant plus facile que le régiment avait en magasin tous ses équipages de guerre, et la Révolution s'accomplit avant que le colonel eût pu se résoudre à prendre les moyens nécessaires pour éviter la défection du corps.

Depuis quelque temps il semblait enfin que le Roi voulait ouvrir les yeux et prévenir la chute de son trône. On appelait des troupes aux environs de Paris, le commandement de cette armée était donné au maréchal de Broglie, et les officiers généraux étaient nommés pour commander sous lui. Mais ce rassemblement se faisait avec une lenteur et une irrésolution qui déjà pouvaient faire augurer le peu de parti qu'on en tirerait. Au lieu de faire arriver toutes les troupes à la fois et d'agir promptement, afin d'étonner les factieux par un coup d'autorité, on faisait arriver régiment par régiment ; on plaçait les uns à Paris même, centre de la corruption,

Digitized by Google

les autres aux environs. Ceux qui avaient intérêt au désordre et à la défection des troupes tenaient une conduite bien plus conséquente. Laclos (1), auteur du livre immoral des *Liaisons dangereuses,* livre qu'il suffit d'avoir lu pour mépriser son auteur, et le chevalier d'Oraison, tous deux dignes serviteurs du plus vil des maîtres, se disputaient la gloire de séduire à prix d'argent les troupes qui arrivaient, et, trouvant moins de facilité parmi les troupes allemandes, ils semaient adroitement la défiance parmi les troupes françaises et leur persuadaient que les étrangers n'arrivaient que pour les égorger.

Ceux qui se rappellent le caractère courageux de l'ancien soldat français auront peine à croire sans doute qu'avec de si puérils moyens on ait pu répandre la terreur dans l'âme des troupes. J'aurais peine à le croire également, si je n'en avais été le témoin. Mais j'ai vu une compagnie entière du régiment des gardes se barricader la nuit dans sa chambrée avec ses armes chargées, parce qu'on lui avait persuadé que les quatre officiers de service à cette caserne devaient la massacrer tout entière (2). Le

(1) Choderlos de Laclos (1741-1803), capitaine du génie en 1789, secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans.

(2) Cf. une brochure publiée le 17 ou le 18 juillet, signée VIALLA et intitulée : *La nation aux gardes françaises,* et aussi le mémoire rédigé par les gardes françaises contre leurs officiers et présenté au Comité permanent le 18 juillet. M. Victor FOURNEL, dans son livre *Les hommes du 14 juillet, Gardes françaises et Vainqueurs de la Bastille,* donne (p. 169) un bon résumé de ce mémoire.

Digitized by Google

régiment de Toul-artillerie, alors en garnison à la Fère, fut appelé à Paris et logé aux Invalides. Il n'y avait pas vingt-quatre heures qu'il y était qu'une insurrection affreuse obligea de le faire repartir sur-le-champ pour sa garnison. On sera moins surpris de cette prompte défection quand on saura que M. de Laclos y était capitaine, et que ce régiment était alors commandé par M. de Bellegarde (1), le même qui, quelques années avant, avait été condamné à perdre la tête pour friponneries avérées, et à qui la Reine, par un excès de bonté dangereux, avait fait obtenir sa grâce. Je sais que M. de Bellegarde a émigré. Je l'ai même vu à Coblentz conserver longtemps la marque distinctive du grade de lieutenant général qu'il tenait de l'Assemblée nationale ; mais je sais aussi qu'aussitôt après l'arrestation du Roi à Varennes, M. de Bellegarde a couru avec empressement faire à l'Assemblée nationale, au nom de son corps, dont il n'avait pas mission, l'infâme serment que tout honnête homme ne pourrait prononcer, sans trahir son premier serment, son Dieu, son Roi et sa patrie. D'ailleurs, la réintégration de M. de Bellegarde après le premier jugement qui le condamnait m'a toujours prouvé que la Reine fut trop bonne, mais jamais qu'il fût innocent.

Je suis trop jeune, sans doute, pour oser prononcer

(1) Maréchal de camp le 1er mars 1788. Il fit partie en 1792 de l'état-major de l'armée des Princes sans commandement spécial.

Digitized by Google

sur la conduite que tinrent les généraux de l'armée de Paris, mais en écrivant ces notes j'ai promis de tout dire et je puis me permettre de hasarder au moins mes réflexions. Il me semble que plus on travaillait à éloigner le soldat de ses devoirs, plus les chefs devaient redoubler de soins pour l'y maintenir. Cependant le maréchal de Broglie, qui avait établi son quartier général à Versailles, ne s'est pas montré une seule fois aux troupes. Les officiers généraux employés sous ses ordres ont imité son exemple, et M. de Narbonne-Fritzlar (1) est le seul qui soit venu au camp du Champ de Mars ; les autres ne portaient seulement pas leurs uniformes, et jamais je n'ai vu MM. de Besenval et du Chatelet, qui commandaient dans Paris sous M. d'Affry, alors malade, jamais, dis-je, je n'ai vu ces deux officiers qu'en habits gris. Cette conduite est au moins étrange ! Cette faute ne fut pas la seule, et, dans ce temps de désastres, il semblait que l'ineptie se fut emparée de tous ceux qui étaient encore honnêtes. Certes, plus le soldat était disposé à la révolte, plus il fallait au moins lui éviter les justes sujets de murmures en veillant à ce qu'il eût tout ce qui était nécessaire tant à son bien-être qu'à sa subsistance, et cependant aucune précaution n'était prise à cet égard ; les troupes, après des marches longues et pénibles, ar-

(1) Jean-François de Narbonne-Pelet avait reçu de Louis XV l'autorisation d'ajouter le nom de la ville de Fritzlar au sien, en souvenir de sa belle défense de cette place.

Digitized by Google

rivaient et ne trouvaient ni paille, ni viande, ni rien enfin de ce qu'il leur fallait.

Je sais que le maréchal de Broglie a rejeté toutes ces fautes sur le ministre qui le contrecarrait en tout. Je suis loin de prétendre justifier le ministre, mais je dirai que le maréchal ne fut pas plus attentif, et, pour le prouver, je me contenterai de rapporter l'anecdote relative aux régiments de Bouillon et de Nassau. Ces deux régiments étaient cantonnés à Marly. On leur porta, le soir, l'ordre de se rendre à Versailles le lendemain pour cantonner à l'Orangerie. Cette marche était bien prévue, puisque l'ordre fut donné la veille; le maréchal était à Versailles, par conséquent il lui était bien facile de se faire informer si toutes les fournitures étaient prêtes, et cependant aucune ne l'était, et, trois heures après l'arrivée de ces régiments, les officiers furent obligés d'aller enlever militairement le pain chez tous les boulangers pour donner à manger à leurs soldats. Les ordres, en général, étaient donnés avec la plus grande confusion. Jamais un régiment ne savait où il devait aller, les ordres, les contre-ordres se succédaient sans cesse et fournissaient de nouveaux sujets de murmures aux soldats qui n'y étaient déjà que trop disposés. Je suis, certes, bien éloigné de penser que les généraux aient été complices et des factieux qui cherchaient à renverser le trône et du ministre perfide qui trahissait son maître, mais je dirai toujours que leur conduite fut faible, incon-

Digitized by Google

séquente, fâcheuse et bien éloignée de celle qu'il fallait tenir dans ces circonstances critiques.

Ce serait en vain qu'on me dirait que le Roi voulait ainsi. D'abord il serait absurde de prétendre persuader que le Roi voulait que les détails de l'armée fussent aussi mal faits qu'ils l'étaient et que les officiers qu'il avait nommés ne se montrassent point aux troupes. Mais je dirai de plus que, si le Roi a voulu le plan fatal qui fut adopté, le maréchal de Broglie devait refuser le commandement en représentant respectueusement, mais fermement, à son maître que cette conduite faible, incertaine, irrésolue, ne pouvait que hâter la chute de la couronne et la défection de ses troupes. Ce n'était plus le temps de déguiser au Roi la vérité, il fallait la lui faire voir tout entière. En effet, que servait-il de rassembler des troupes si on ne voulait en faire aucun usage? L'exemple du régiment des gardes, séduit à Paris, devait suffire pour en éloigner toute autre troupe jusqu'au moment d'agir. Il me semble que la seule marche utile et raisonnable était de faire arriver le même jour toutes les troupes à une égale distance de Paris; que ce jour même le Roi, accompagné de ses généraux, fût en personne visiter ses troupes (à cette époque, le soldat, animé par la présence de son maître, eût encore été Français). Le régiment des gardes était coupable; il fallait lui enlever le privilège de garder la personne auguste du monarque, promettre cet honneur à tour de

Digitized by Google

rôle à tous les régiments de l'armée; par ce moyen, vous vous assuriez d'eux contre le régiment des gardes qu'ils détestaient. Pour éviter que la corruption ne pût faire de ravages dans cette armée, il fallait, le lendemain même de son arrivée, la faire marcher à Paris, s'y saisir des factieux, en faire autant à Versailles, disperser le régiment des gardes dans différentes garnisons, rompre l'Assemblée, punir les chefs des factions et, par ce coup hardi exécuté avec promptitude, accabler les scélérats. Alors la Révolution ne se faisait pas, la France conservait sa tranquillité, trouvait son bonheur dans la déclaration du 23 juin et ne se souillait pas de tous les forfaits qui, depuis quatre ans, l'ont rendue l'horreur de l'univers. Mais Dieu avait répandu sur tous ceux qui étaient alors à la tête des affaires un esprit d'aveuglement, de vertige, il voulait punir la France; son bras s'est appesanti sur elle, la sagesse a été bannie des conseils, et la plus cruelle des révolutions s'est opérée.

J'ai déjà souvent esquissé le portrait du duc du Chatelet de manière à le faire juger, ce me semble. Il me reste encore un trait à y ajouter, et je reprends ensuite le fil des événements.

Lors de la première défection des quatre compagnies du régiment des gardes, les officiers du corps avaient écrit au Roi pour lui jurer une fidélité inviolable et l'assurer que, si leurs soldats les abandonnaient, ils

Digitized by Google

iraient se ranger autour de sa personne sacrée et remplir auprès de lui les devoirs de leurs soldats infidèles. Sa Majesté avait bien voulu répondre de sa propre main aux officiers du régiment une lettre qui seule aurait suffi pour les retenir tous dans leurs devoirs, si aucun eût été assez lâche pour le méconnaître. Le duc du Chatelet, ayant reçu cette lettre, nous fit tous assembler au quartier général pour nous en faire la lecture. Quand elle fut finie, le duc du Chatelet, en parlant des officiers, dit qu'en général ils n'étaient pas assez réservés, qu'ils savaient qu'ils tenaient dans les casernes des propos propres à soulever le soldat, etc. Ce reproche nous fut cruel, surtout dans un moment où nous goûtions la joie si pure de voir notre maître approuver notre conduite et nous donner le témoignage le plus flatteur de sa confiance en notre fidélité. Le duc du Chatelet n'avait nommé personne, et, ne nommant point, il inculpait la totalité du corps. Il n'était pas aimé, et ce motif aida beaucoup encore la fermentation qui se manifesta sur-le-champ. Les officiers, réunis dans le jardin, opinaient pour aller tous en corps, le lendemain, chez le colonel, le prier de s'expliquer et de nommer ceux dont la conduite pouvait mériter quelque reproche, afin que leurs camarades en fissent justice en les expulsant de leur sein. Je crus qu'une démarche aussi marquante pouvait être dangereuse dans les circonstances, et j'opinai pour que deux officiers seulement par grade fus-

Digitized by Google

sent choisis pour cette visite. Mon avis fut appuyé, et je fus nommé par mes camarades.

Le major, instruit de ce qui se passait, courut chercher le colonel. Celui-ci nous rassembla, et, après les excuses les plus longues et les plus plates sur ce qu'il s'était mal expliqué (il avait seulement voulu nous faire sentir l'importance dont il était d'être très circonspects), il finit par nous dire : « Messieurs, j'espère que quand j'aurai l'honneur d'être mieux connu de vous, vous me trouverez digne de votre amitié et de vos bontés. A présent, nous dit-il, j'espère que vous devez être contents. » Je ne pus m'empêcher de lui répondre : « Oui, mon général, plus que nous ne demandions et que nous ne devions attendre. » En effet, quelle phrase plate et ridicule ! Un colonel implore-t-il les bontés de ses officiers ? Mais tel était le duc du Chatelet : orgueil et bassesse formaient son caractère.

J'ai suffisamment indiqué, je crois, jusqu'à présent les moyens que l'on employait pour préparer une insurrection générale et ceux qu'on y opposait pour faire juger que tout l'avantage était du côté des factieux, et qu'on faisait même tourner à leur profit les armes que l'on semblait vouloir employer pour les faire rentrer dans le devoir. Il est mille détails dans lesquels entrera sans doute l'histoire impartiale de cette fatale révolution, et qui prouveront bien mieux encore la trahison du ministre, la faiblesse des chefs, la trop grande bonté du

Digitized by Google

maître et l'adresse des scélérats. Je n'ai pu tout voir, tout entendre, tout savoir. Je n'écris que ce dont je suis assuré, je ne fais que des notes informes, que je trace de mémoire quatre ans après les événements, et je réclame l'indulgence si j'oublie quelques faits connus ou si je transpose quelques époques.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LE 14 JUILLET 1789 (1).

J'approche de ces jours d'horreurs et de crimes où la France reçut le premier coup de la mort, de ce jour fatal où le premier sang innocent fut répandu et où le peuple fit avec trop de succès d'impunité le dangereux essai de ses forces. Un voile impénétrable sera toujours répandu sans doute sur tous les détails de cette atroce journée, mais l'ensemble en restera consigné dans les annales de la postérité, et toute âme pure ne pourra s'empêcher de verser quelques larmes sur le malheur d'un roi qui ne fut faible que parce qu'il fut bon, confiant et trahi.

Depuis longtemps, les Invalides étaient menacés par le peuple, qui savait qu'il y trouverait une grande quantité d'armes et de munitions. Il était d'autant plus im-

(1) M. Flammermont, professeur à l'Université de Lille, qui a publié en 1892 pour la Société de l'Histoire de la Révolution française la relation de Pitra sur la journée du 14 juillet 1789, l'a fait précéder d'une longue introduction critique où il a discuté la valeur de tous les témoignages contemporains concernant cet événement. Voir en particulier le paragraphe VII consacré aux Mémoires.

Digitized by Google

portant de mettre ce poste hors d'insulte, que les vieux soldats que cet hôtel renfermait, quoique redevables aux bontés de leur maître de l'existence la plus douce et la plus heureuse, partageaient cependant le délire public. Il fallait donc y établir une garnison en état de résister, ou du moins en faire enlever les armes et les munitions qui s'y trouvaient, et c'est ce qu'on ne fit point.

Le maréchal de Broglie sentait toute l'importance du château de la Bastille; en effet, cette forteresse, la seule subsistante encore à Paris, tenait en respect tout le faubourg Saint-Antoine et la majeure partie de Paris. Le maréchal voulait y mettre une bonne garnison et un officier en état de s'y bien conduire. M. de Villedeuil, ministre de Paris, beau-frère de M. de Launay, gouverneur de la Bastille, supplia le maréchal de ne pas faire ce chagrin à son beau-frère, l'assurant qu'il était en état de défendre son château. Le maréchal eut la faiblesse de céder, et cinquante Suisses seulement furent établis à la Bastille.

Depuis longtemps, Necker, qui calculait tous les événements, qui, d'accord avec l'infâme d'Orléans, les conduisait, les dirigeait tous à son gré, avait aussi rassemblé ses troupes à Montmartre près Paris. C'était un assemblage immense de bandits de toutes les provinces, réunis sous le spécieux prétexte d'un atelier de charité : et Necker y trouvait le double avantage d'avoir une armée toute prête à agir contre son maître et de la faire

Digitized by Google

cependant solder par lui. Ces brigands ne travaillaient plus, et on avait bien soin qu'ils ne voulussent plus travailler ; il fallait qu'ils fournissent aux Parisiens un prétexte plausible de demander à s'armer, et la crainte du pillage leur fournit ce prétexte. La demande en fut faite au Roi, et le Roi la refusa. Aussitôt on fit voir clairement au peuple que ce refus n'avait d'autre cause que le projet formé de faire massacrer tous les habitants de Paris par les troupes que l'on rassemblait, d'incendier la ville, de la bombarder, etc., etc. Déjà on avait vu les boulets rouges chauffer à Montmartre, déjà d'autres les avaient vu entrer dans Paris ; les orateurs à gages avaient bien soin de répéter sans cesse au bon peuple de Paris que le seul moyen de prévenir tous ces malheurs était de s'armer promptement, et Paris s'arma.

Jusqu'à cette époque, un service presque continuel avec mes canonniers, que je ne quittais presque ni jour ni nuit, m'avait mis à portée de les mieux connaître, et je dois dire à leur louange que j'avais conservé la discipline la plus sévère, que le service se faisait avec la plus scrupuleuse exactitude, que jamais je n'y avais éprouvé la plus légère insubordination, et que même ayant donné une fois pour toutes l'ordre qu'au moindre tapage mes canonniers se portassent à la caserne où étaient les canons, jamais je ne m'y étais rendu sans les trouver tous attelés aux pièces et prêts à marcher. Cette remarque est importante pour ce que je dirai bientôt.

Digitized by Google

Le dimanche 12 juillet, je fus, selon ma coutume, prendre l'ordre à midi au quartier général. Le major me dit que j'étais libre de ma journée, parce que tout annonçait la plus grande tranquillité; que même le duc du Chatelet avait congédié la garde du quartier général et ordonné que les soldats envoyés en ordonnances ne portassent plus d'autres armes que leurs épées. Me fiant peu à cette prétendue tranquillité, je dis au major d'Agoult où on pouvait me trouver au besoin. A quatre heures du soir, passant devant l'Opéra, je le trouvai fermé et je vis une foule immense qui courait de tous côtés. Je me rendis sur-le-champ au quartier général. Le peuple promenait en triomphe les bustes de d'Orléans, Necker et Mirabeau. Il avait fait fermer tous les spectacles, et le désordre était à son comble. Le major, que je trouvai seul au quartier général, me dit qu'il fallait attendre les ordres de M. du Chatelet, et que probablement l'artillerie marcherait si je me croyais sûr de mes canonniers. Je croyais l'être, jamais je n'avais eu le plus léger sujet de m'en plaindre, ils m'obéissaient plutôt par attachement que par crainte, et j'espérais, je l'avoue, qu'en leur donnant l'exemple, je pourrais leur faire remplir leurs devoirs. Aujourd'hui même, je n'ai pas perdu cette douce illusion, et je reste convaincu que, si le dimanche on m'eût fait marcher avec mon artillerie, j'aurais pu tirer sur le peuple, le dissiper et conserver dans le devoir cette troupe brave et disci-

Digitized by Google

plinée qu'un excès d'honneur indisposa vivement contre le colonel, comme on le verra bientôt.

Le commandant en premier de l'artillerie, M. de Flavigny (1), absent depuis plus de deux mois et arrivé depuis deux heures, vint aussi au quartier général. Tout occupé de certaines chimères de prérogatives qu'il s'était mises en tête, il voulut d'abord me faire une querelle sur un service que j'avais fait quelques jours avant et qu'il prétendait contraire aux droits des officiers d'artillerie; mais je lui répondis qu'ayant eu à cet égard les ordres de mes chefs, j'avais cru que mon devoir était d'obéir, et que réclamer pour quelques prérogatives dans un moment pareil eût été aussi ridicule que d'un mauvais exemple. Le colonel vint enfin et donna l'ordre à tous les officiers de se rendre à leurs casernes et de tâcher d'y réunir leurs soldats. Quant à nous, il nous donna l'ordre de faire enclouer les canons, parce qu'il savait, dit-il, que le peuple voulait s'en emparer, et que, dans les dispositions où était le régiment, il ne pouvait pas assez compter sur lui pour les défendre. En vain lui représentâmes-nous la bonne conduite soutenue des canonniers, leur disci-

(1) Flavigny, entré aux gardes françaises en 1777, lieutenant en second depuis 1788 dans la compagnie Dumontel. Cf. *État imprimé du régiment des gardes françaises du Roy* (juin 1789). Un autre Flavigny, entré en 1752, était capitaine depuis 1784 et commandait la compagnie qui portait son nom. Il était problablement le père du précédent.

Digitized by Google

pline, l'espoir que nous pouvions avoir de conserver nos pièces et de dégoûter le peuple de s'en emparer. Tout fut inutile : il fallut donner l'ordre qui fut sur-le-champ porté au premier sergent d'artillerie. Le colonel garda les trois officiers d'artillerie (1) auprès de lui pour lui servir d'aides de camp.

Le quartier général n'avait plus de garde depuis le matin; il n'y restait que douze ordonnances avec leurs seules épées. On en fit partir quatre par différents chemins pour aller chercher et amener la compagnie de grenadiers du 6e bataillon; mais elle était en ribote, et ce ne fut que trois heures après qu'elle arriva si ivre que les grenadiers pouvaient à peine se soutenir. Le tumulte augmentait à chaque instant dans Paris; la populace armée et sans armes courait les rues en poussant des cris affreux, et tout était dans une confusion qui faisait craindre les plus cruels excès. Un seul point pouvait rassurer encore : les gardes suisses étaient bons, les hussards de Berchiny et d'Esterhazy, dont des détachements considérables étaient à Paris, pensaient bien; le brave, le fidèle et toujours admirable régiment de Royal-Allemand y était aussi, et les régiments de Salis-Samade et de Reinach, campés au Champ de Mars, n'avaient pas encore donné le plus léger motif de se méfier d'eux. Il y avait là plus de troupes qu'il n'en fallait pour intimi-

(1) C'est-à-dire MM. de Flavigny, de Maleissye et de Malartic.

Digitized by Google

der, dissiper et réduire une populace sans ordre, sans chefs, et rassemblée en tumulte : et certes, si dans cette première journée les officiers généraux eussent osé prendre de vigoureux moyens, Paris rentrait dans l'obéissance; l'Assemblée, les factieux tremblaient, et la Révolution était peut-être étouffée dans son berceau. Je ne troublerai pas ta cendre, Besenval. Mais tu commandais dans ce jour du tumulte; fis-tu tout ce que tu pouvais, tout ce que tu devais faire? J'ignore et je ne saurai jamais sans doute les ordres que tu pouvais avoir. Mais, si cette insurrection n'était pas prévue, comme tout l'annonce, puisque aucune disposition n'était faite, tu ne pouvais avoir d'ordres précis; et si c'est de ton chef que tu as pris toutes ces mesures timides et pusillanimes, quels reproches, hélas! n'as-tu pas dû te faire avant de descendre dans la tombe (1)!

A cinq heures et demie, le quartier général fut attaqué par une bande de brigands armés, qui voulaient, disaient-ils, égorger le duc du Chatelet (2). Nous étions environ une douzaine avec le colonel, sans autres armes que nos sabres et épées, et nous crûmes que cette heure

(1) Besenval, *Mémoires*, t. II, p. 363, parle de son « embarras » en présence du désordre qui augmentait d'heure en heure; mais il est persuadé que « le plus sage était de retirer les troupes et de livrer Paris à lui-même ». Ce qu'il fit en effet.

(2) C'est ici que devrait se placer la réponse légendaire du grenadier : « Monsieur le duc, tous mes camarades s'appellent comme moi », au duc du Chatelet qui lui demandait son nom pour le remercier de l'avoir défendu contre la foule.

Digitized by Google

était la dernière pour nous; mais du moins nous étions résolus à vendre chèrement nos vies. Des coups de fusil furent tirés au travers de la porte, qui sans doute eût été bientôt enfoncée, si tout d'un coup la fureur des brigands ne se fût portée sur un autre objet. Notre tranquillité ne fut pas de longue durée; trois attaques semblables se renouvelèrent avant l'arrivée de la garde, mais aucune n'eut d'autres suites que quelques balles qui nous sifflèrent aux oreilles sans blesser aucun de nous. Notre embarras fut encore augmenté par l'arrivée de Mme la duchesse du Chatelet (1) et la marquise de Simiane (2), femme et nièce du duc, qui, inquiètes sur son compte, étaient venues au quartier général, mais qui, une fois venues, ne purent en sortir qu'à trois heures du matin et par stratagème.

Pendant ce temps, le baron de Besenval s'était porté aux Champs-Élysées, où était le grand rassemblement du peuple. Ne l'y ayant pas suivi, n'ayant été témoin de rien de ce qui s'y passa, et ayant entendu raconter de dix manières différentes la manœuvre par laquelle le prince de Lambesc, à la tête du Royal-Allemand, entra

(1) Diane-Adélaïde de Rochechouart-Faudoas, née en 1732, mariée le 26 avril 1752 avec le comte (plus tard duc) du Chatelet. Elle périt sur l'échafaud, ainsi que son mari, le 23 frimaire an II (13 décembre 1793).

(2) Diane-Adélaïde de Damas, sœur du duc Charles et du comte Roger de Damas, veuve (28 février 1787) de Charles de Simiane, mestre de camp en second du régiment de Limousin.

Digitized by Google

dans les Tuileries et la cause de cette manœuvre, je n'en parlerai point ici (1). Tout ce que je puis dire, c'est que M. de Besenval fut obligé de se retirer des Champs-Élysées et de se cacher dans une maison du faubourg Saint-Honoré, et, quoique ce fût lui seul qui pût donner des ordres, nous fûmes longtemps sans savoir le lieu de sa retraite. A chaque instant, il nous arrivait au quartier général des cavaliers, des hussards et des dragons blessés par le peuple. Je fus chargé d'en faire panser plusieurs par le chirurgien du dépôt; tous n'étaient blessés que de coups de pierres. Un hussard d'Esterhazy, nommé Waldeck, envoyé en ordonnance, fut entouré et arrêté par le peuple; de ses deux pistolets il tua deux hommes, un troisième d'un coup de sabre, et, s'étant ainsi fait jour, arriva sans autre blessure qu'un léger coup de pierre à la tête.

Les barrières où l'on percevait les droits d'entrée à Paris étaient principalement l'objet de la rage des brigands. On les avait payés pour les détruire. Je tiens d'un témoin oculaire qu'au moment où ces scélérats venaient de culbuter le corps de garde des commis à la barrière de la Conférence, une voix partit du milieu de la foule pour se plaindre qu'on laissât subsister deux

(1) Le témoignage de Maleissye est néanmoins très précieux, car il permet de placer le conflit entre les gardes françaises et Royal-Allemand après la charge de Lambesc dans le jardin des Tuileries. Les récits de Bailly et d'autres auteurs moins bien informés sont assez confus et souvent contradictoires.

Digitized by Google

figures allégoriques de la Bretagne et de la Normandie qui étaient sur les piliers de la grille de cette barrière. Les brigands répondirent : « Nous ne sommes pas payés pour les abattre. » Aussitôt deux écus de six livres leur furent jetés, et les statues furent abattues à l'instant.

Une de ces hordes de bandits s'était portée pour incendier la barrière Blanche ; un piquet de cinquante maîtres de Royal-Allemand y accourut pour disperser la populace, mais avec ordre de faire feu de leurs mousquetons et de ne le faire qu'en l'air seulement pour effrayer. Cruelle et dangereuse faiblesse qui ménageait toujours le peuple, quand le peuple ne ménageait plus rien ! Après avoir dissipé cette bande, le piquet de Royal-Allemand vint se mettre en bataille sur le boulevard, à gauche du dépôt des gardes françaises, le dos tourné à l'hôtel de Montmorency.

Un soldat des gardes françaises, qui se trouvait au milieu de la bagarre des Champs-Élysées, fut tué d'un coup de pistolet par un bandit qui dirigeait le coup sur un cavalier de Royal-Allemand. Bientôt on dit qu'il l'avait été par le cavalier, et que Royal-Allemand voulait exterminer tous les soldats aux gardes. Ce bruit, semé à dessein, trouvait d'autant plus de créance parmi nos timides et corrompus soldats que, depuis l'arrivée de Royal-Allemand, le prince de Lambesc avait très sagement interdit à ses cavaliers toute communication avec ce régiment débandé et avait fait donner, trois jours

Digitized by Google

avant, cinquante coups de bâton à un garde française qui avait forcé la sentinelle de la Muette et avait répondu insolemment à l'officier de garde. Enfin, grâce aux agitateurs qui ne cherchaient qu'à augmenter le désordre, le bataillon du régiment des gardes fut bientôt instruit de cet assassinat prétendu et du projet attribué au Royal-Allemand d'exterminer le régiment des gardes, et prit sur-le-champ la résolution de venir faire feu sur le détachement posté sur le boulevard.

Le duc du Chatelet, instruit de cette résolution, nous donna l'ordre sur-le-champ d'arrêter ce bataillon et de lui prouver la fausseté des rapports. Je rencontrai le bataillon à moitié chemin environ, tambours battants, drapeaux déployés, marchant dans le plus grand désordre, traînant ses sergents par le collet, poussant des cris affreux et suivi d'une populace immense, armée de fourches, crochets, bâtons, etc. Il fut impossible d'arrêter cette troupe en désordre et je revins sur-le-champ rendre compte au colonel du peu de succès de ma mission et de la prochaine arrivée du bataillon. Mes deux camarades furent coupés par le peuple et ne revinrent qu'avec peine. Le colonel descendit sur-le-champ sur le boulevard; mais, au lieu de faire replier le détachement de Royal-Allemand (chose facile alors), il se contenta de marcher au-devant du bataillon furieux, espérant par la voix le faire rentrer dans l'ordre. Tous les efforts furent inu-

Digitized by Google

tiles; les soldats lui dirent qu'ils le reconnaissaient pour leur chef, qu'ils ne lui voulaient faire aucun mal, mais qu'ils voulaient tuer les soldats de Royal-Allemand. « Eh bien! dit le duc avec beaucoup de sang-froid, vous aurez la gloire de tuer votre colonel, car je ne bouge pas d'ici. » Et il se mit entre le bataillon et le piquet de Royal-Allemand. Ce piquet, voyant qu'il allait être attaqué, avait fait un à gauche et présentait le front. Le bataillon lui fit sa décharge à cinquante pas environ, par-dessus la tête du duc, et tua deux hommes et trois chevaux. Quand ce détachement eut reçu le feu, il fit un demi-tour à droite et se retira au trot dans le meilleur ordre et sans qu'aucun cavalier eût quitté son rang pour charger la troupe qui les attaquait, et qu'ils eussent facilement mise en désordre, dans l'état d'ivresse où elle était.

Le détachement retiré, le colonel parvint enfin à se faire entendre des soldats et les fit entrer pour quelques instants dans la cour du quartier général, où venait enfin d'arriver la compagnie de grenadiers du sixième bataillon. Nous fûmes assaillis et inquiétés toute la nuit. Les grenadiers arrivés ivres étaient à peine dégrisés que bientôt le vin leur fut prodigué par-dessus les murs, et ils ne sortirent de leur première ivresse que pour se replonger dans une seconde. Il arrivait à chaque instant des officiers des corps que l'on avait fait approcher de Paris. Ils venaient chercher

Digitized by Google

les ordres qu'ils n'avaient pas, et personne ne pouvait leur en donner, parce que M. de Besenval était absent et que nous ignorions le lieu de sa retraite. Ce ne fut qu'à trois heures du matin que nous pûmes le découvrir. Cette nuit fut longue et cruelle, mais mille fois moins affreuse pour les dangers que nous courûmes que pour les douloureuses réflexions dont nos âmes étaient la proie. Nous croyions notre régiment perdu sans ressource, et ce régiment, qui, comme maison du Roi, devait donner l'exemple du dévouement à son maître, donnait l'exemple de la révolte! Quel spectacle pour des officiers attachés à leurs devoirs et à leur Roi!

N'ayant pu obtenir de faire servir l'artillerie le dimanche et de ne point faire enclouer les canons, nous avions obtenu du moins que le lundi les canonniers relèveraient les grenadiers à la garde du quartier général. Notre but était de les surveiller mieux en les ayant avec nous et de les dédommager un peu de la défiance injurieuse de la veille en leur confiant le poste d'honneur et la garde du colonel. Nous espérions que les canons encloués étaient encore un secret pour eux; mais trop d'exactitude à remplir leurs devoirs n'avait pas permis de le leur cacher. A six heures du matin, la compagnie se rendit au quartier général, selon l'ordre qu'elle en avait reçu. Sa tenue était aussi parfaite que de coutume, et jamais on n'aurait pu croire qu'elle faisait partie du

Digitized by Google

régiment qui ne se distinguait plus que par ses excès et ses désordres. Nous prîmes sur-le-champ les postes et fîmes quelques dispositions pour éviter toute surprise. La troupe obéissait, mais je ne trouvais plus sur les figures cette gaieté franche d'un soldat heureux. Un silence morne, un air abattu régnaient parmi ces hommes que, depuis deux mois, je voyais sans cesse gais et contents. Enfin un caporal, à qui je confiais un petit poste, rompit le silence et me dit : « Mon officier, je ne suis plus digne de rien commander, nous sommes tous déshonorés, et nous le sommes par notre chef. Les canons sont encloués; je les ai vus, car j'étais à mon poste; ils le sont sans qu'ils aient été attaqués, sans que nous les ayons défendus. » Et il se mit à fondre en larmes. Toute la compagnie suivit bientôt son exemple, et la douleur fut générale. J'étais prêt à pleurer aussi, car j'aimais mes soldats comme mes enfants. Nous fîmes l'impossible pour leur faire entendre les raisons du colonel; ils nous répondirent toujours : « A-t-on jamais eu lieu de se plaindre de nous? Avons-nous refusé le service ? Il fallait au moins nous laisser défendre les canons avant de les enclouer; le peuple ne les aurait eus qu'après nous avoir tués tous, et nous fussions morts avec honneur. Quand les munitions nous auraient manqué, il nous restait nos sabres, et quand la moitié de nous aurait été tuée, le reste suffisait pour enclouer les pièces. » Que pouvions-nous répondre à de si justes plaintes ?

Digitized by Google

Bientôt les grenadiers qui allaient quitter le poste, apprenant ce qui s'était fait, se mirent à crier : « Nous sommes trahis, il faut avoir les canons, il faut les avoir sur-le-champ. » Et les canonniers répétèrent : « Il faut avoir nos canons. » La troupe allait partir ; je l'arrêtai et, profitant de la confiance qu'elle avait en moi, je lui fis promettre de m'attendre. Le colonel avait profité d'un moment de calme pour courir chez lui ; je fus trouver le major et lui rendis compte de ce qui se passait. Il vint, voulut essayer de calmer les têtes et, ne pouvant y réussir, remonta dans la salle du Conseil. Je retins encore la troupe, je suivis le major, et, lui représentant que tout espoir d'empêcher les soldats d'aller chercher les canons étant perdu, si on les laissait aller seuls, tout se passerait en désordre, je lui dis que, s'il nous permettait de les conduire, j'espérais encore que nous pourrions les contenir. Il me répondit : « Allez, je vous donne carte blanche ; faites de votre mieux, mais je n'espère rien. » Muni de cette permission, je revins trouver ma troupe, et l'ordre du départ fut donné (1).

Les canonniers partirent seuls, mais leurs chants d'allégresse sentant trop le désordre, je leur dis : « Mes enfants, c'est à des soldats que je veux commander, et non à des bandits. Si vous marchez en

(1) Le témoignage de Maleissye est ici de la plus haute importance. La plupart des historiens de cette journée ont mal connu cet épisode, et le récit du *Moniteur* (20-23 juillet) est confus entre tous.

Digitized by Google

ordre, je suis encore votre officier, sinon je vous quitte à l'instant. » Le silence se rétablit aussitôt, et la marche se fit dans le plus grand ordre. Je commandais l'arrière-garde. Arrivés au bas des Invalides, les soldats ne furent pas plus tôt entrés dans le bac qu'une foule de peuple qui nous suivait voulut s'y précipiter avec nous. Je donnai l'ordre de jeter à l'eau tous ceux qui entreraient, et les canonniers se mettant en mesure de l'exécuter, nous fûmes bientôt libres. Arrivés à l'autre bord, nous trouvâmes le colonel qui revenait au quartier général. Surpris de nous voir, il nous demanda où nous allions. Après que nous le lui eûmes expliqué, il nous dit : « Jamais vous ne réussirez; voyez la foule de peuple qui traverse le pont Royal pour vous joindre. — C'est égal, mon général, lui répondîmes-nous, nous sommes assez pour ne rien craindre; d'ailleurs, nous saurons périr en faisant notre devoir. » Il nous dit : « Adieu, je n'espère plus vous revoir. » Nous continuâmes notre marche. La minute d'après, nous apprîmes que le colonel étant entré dans un batelet, le peuple avait voulu le jeter à l'eau, et qu'il n'avait été sauvé que par quatre grenadiers du régiment (1). Un homme du peuple accourut nous le raconter et ajouta : « C'est dommage qu'on l'ait sauvé, car c'est un vilain gueux. » Mon troisième sapeur n'eut pas plus tôt entendu ce pro-

(1) Cousin Jacques, *Histoire de France pendant trois mois* (1789).

Digitized by Google

pos qu'il voulut hacher cet homme, en lui disant : « Scélérat, il te sied bien de parler ainsi de notre colonel. » J'eus beaucoup de peine à le retenir. C'est une chose digne de remarque que, malgré la haine que le soldat portait au duc du Chatelet, jamais il n'a voulu ni porter la main sur lui, ni même souffrir qu'on lui fît aucun mal, et, après la Révolution, les soldats ont également refusé le prix de la vente de quelques effets volés par la commune au duc du Chatelet. Au milieu du désordre, il existait donc encore un principe d'honneur parmi ces soldats rebelles. Un chef aimé, un chef hardi aurait pu sans doute encore en tirer parti, mais il lui aurait fallu l'estime et la confiance.

Arrivés à l'hôpital du régiment au Gros-Caillou, où étaient les canons encloués, je m'occupai sur-le-champ des moyens de sûreté, pendant que le commandant allait visiter les pièces. Je fis fermer toutes les portes, j'y établis des postes avec défense de laisser entrer personne, et ordre de faire feu si on voulait les forcer. Je fus ensuite aux canons. Il était impossible de les désenclouer par les moyens ordinaires; le bruit qu'ils auraient fait aurait donné l'alarme au peuple et au camp du Champ de Mars. Nous en imaginâmes un nouveau, ce fut de faire couper le clou d'acier dans la pièce et de faire percer une lumière dans le même clou. Ce moyen, mauvais sans doute pour l'usage habituel, suffisait pour l'instant. Cela fait, je fis conduire les pièces au milieu de la

Digitized by Google

cour. Nous fîmes ouvrir toutes les portes : dix mille âmes du peuple y étaient attroupées avec presque toute la compagnie de chasseurs du régiment de Vintimille mêlée au peuple. Je fis faire aux canonniers le serment de conduire les canons à la caserne de la rue Verte, au faubourg Saint-Honoré, et de périr plutôt que de les laisser aller ailleurs. Ce serment fait, je chargeai moi-même les pièces à cartouches en présence du peuple. Pendant cette opération, plusieurs coups de fusil et de pistolet partirent derrière moi ; les balles me sifflèrent aux oreilles, et une vint tomber entre mes jambes sur le pavé. « Ce n'est rien, me dirent mes canonniers, ce n'est que poudre. » Je ramassai les balles et je les leur montrai ; alors ils voulurent faire feu, je les retins. Nous attendions une escorte, que nous avions fait demander aux grenadiers du 1er bataillon, parce que les canonniers, obligés de traîner eux-mêmes les pièces, ne suffisaient pas pour les escorter. Au lieu de ces grenadiers, nous en vîmes arriver cinquante-huit que nous avions laissés au quartier général et qui avaient, malgré le major, forcé M. Desdorides, leur capitaine, à les conduire. Ils étaient dans la plus parfaite insurrection, presque tous ivres, et leur arrivée faillit nous être funeste parce qu'avec eux beaucoup de bourgeois se glissèrent dans les cours. Quatre d'entre eux, s'approchant des canonniers, leur dirent en montrant des pistolets : « Nous connaissons vos commandants, et si vous n'en n'êtes pas contents, vous n'avez

Digitized by Google

qu'à parler, leur affaire sera faite. » Ils furent chassés sur-le-champ. Les grenadiers du 1er bataillon n'arrivaient pas. Ceux du 6e criaient que nous les trahissions, que nous ne voulions rester que pour donner le temps aux Suisses d'arriver et de les massacrer. Le peuple remuait; nous nous résolûmes à partir avec ces cinquante-huit hommes d'escorte, plus dangereux pour nous que la populace. Le commandant en premier prit les quatre pièces d'avant, moi les quatre de retraite, et le troisième officier les deux du centre (les deux autres étaient au dépôt).

Nous nous mîmes en marche au milieu de cette foule immense qui nous attendait à la porte. Au bout de deux cents pas, nous fûmes joints enfin par trente grenadiers du 1er bataillon avec deux officiers, et notre escorte fut alors de quatre-vingt-huit hommes, faible ressource contre une populace de dix mille âmes, surtout dans l'état d'indiscipline où étaient ces quatre-vingt-huit hommes; mais nos canonniers étaient bien disposés et le danger ne nous effrayait pas. Le peuple voulut aider les canonniers à traîner les canons. Je le repoussai, et notre marche fut paisible jusqu'au bout du pont Royal. Je n'avais alors que dix hommes d'escorte à mon arrière-garde. Le commandant en premier m'avait toujours fait demander de renforcer la tête, et j'étais d'autant moins tranquille qu'un grenadier avait dit : « Nous verrons ce que nous aurons à faire. » Au bas du pont

Digitized by Google

Royal, il fallait tourner à gauche pour aller à la caserne. Vareilles, sous-lieutenant des grenadiers, âgé de vingt et un ans, commandait l'avant-garde de huit hommes; il fit le commandement : « Tournez à gauche. » Deux scélérats lui mirent alors les poignards sur le cœur en lui disant : « Tournez à droite, ou tu es mort, c'est au Palais-Royal qu'il faut aller. » Sans s'émouvoir, Vareilles détourne les poignards et répète le commandement : « Tournez à gauche. » La marche fut arrêtée un moment, cependant l'avant-garde tourna à gauche. Bientôt elle fut arrêtée une seconde fois : les menaces recommencèrent; le peuple coucha en joue. Dans ce moment nous fîmes faire bas aux pièces, le coup de refouloir fut donné, le commandement *haut le bras* fut fait, il n'y avait plus qu'un mot à dire, et le feu commençait; mais les grenadiers obéissaient mal au commandement : « Apprêtez les armes. » Nous restâmes trois minutes dans cette position, pendant lesquelles on employa tous les moyens de persuasion pour faire céder le peuple. Mes canonniers me disaient sans cesse : « Rangez-vous, mon officier, que nous fassions feu »; enfin le peuple, voyant qu'il ne gagnait rien, disparut comme un éclair et courut se jeter dans les Tuileries, où, montant sur la terrasse, il nous couchait en joue avec d'autant plus d'avantage qu'il était sur une hauteur et couvert d'un parapet. Cependant il n'osa pas tirer, et nous continuâmes notre marche le long de cette terrasse; nous

Digitized by Google

arrivâmes enfin à la caserne; le peuple, sous prétexte de nous complimenter, voulut entrer avec nous; mais je fis sur-le-champ braquer mes deux derniers canons contre la porte. J'annonçai que j'allais faire feu, et le rassemblement fut bientôt dissipé.

Nous étions dans l'ivresse de notre heureuse réussite, et nos camarades, qui n'avaient plus compté nous revoir, nous embrassaient comme des gens échappés du plus grand péril. Du vin fut distribué aux soldats, et nous étions encore heureux. Le colonel, instruit de notre arrivée à la caserne, écrivit une longue lettre, dans laquelle, insistant beaucoup sur la désobéissance dont on s'était rendu coupable en faisant désenclouer des pièces qu'il avait fait enclouer pour de bonnes raisons, il ajoutait cependant qu'il voulait bien la pardonner et l'oublier, mais sous la condition que les canonniers et grenadiers seraient spécialement chargés de veiller à la sûreté des canons. Aussitôt l'ordre fut donné aux grenadiers de ne pas sortir de la caserne; ils répondirent qu'ils n'étaient pas faits pour garder des canons et refusèrent d'obéir. Nous prîmes un autre moyen. Nous dîmes aux canonniers : « Des gens d'honneur n'ont pas besoin d'être consignés pour faire leur devoir, vous êtes libres de sortir, mais nous sommes assurés de trouver toujours les canonniers à leur poste. » Ils se consignèrent d'eux-mêmes, et pas un ne sortit. La journée fut assez calme; cependant le commandant du

Digitized by Google

bataillon M. de C... (1), homme plein d'honneur, mais brouillon et faiseur, voulant toujours parler, dit aux soldats : « Croyez-vous que mon honneur ne me soit pas plus cher que votre vie (il voulait dire que ma vie) ? » Ce propos fit dire sur-le-champ aux soldats que le commandant les trahissait, se souciait peu de leurs vies, qu'il l'avait dit lui-même, et dès lors ils se méfièrent de lui.

La ville de Paris s'était formée en districts, tels qu'ils avaient été pour l'élection des députés, et il y avait de plus le conseil permanent de la Commune séant à l'Hôtel de ville. Ces districts s'étaient armés sous le prétexte spécieux de s'opposer aux brigands répandus dans la capitale. A sept heures du soir, on nous apporte l'ordre du colonel de faire patrouille conjointement avec les bourgeois, c'est-à-dire de fournir, sur la réquisition du district, autant de soldats, commandés par un sergent ou un caporal, qu'il y aurait de bourgeois à chaque patrouille. Les chefs reçurent cet ordre avec joie, croyant que les bourgeois, intéressés eux-mêmes au retour de l'ordre, seraient les premiers à ramener les soldats. Je me permis une opinion différente; je dis que cet ordre impolitique était le coup de grâce du ré-

(1) Un seul des six commandants de bataillon en 1789 avait un nom commençant par C : c'est M. de Corberon, aide-major, commandant le 5e bataillon. Il émigra à la fin de 1791. Son nom figure sur la liste des officiers des gardes qui se réunirent à Güls, près Coblentz, pour la formation provisoire du corps des hommes d'armes à pied : il n'est plus sur la liste définitive.

Digitized by Google

giment, que les bourgeois armés n'étaient eux-mêmes que des brigands. Je fus traité de visionnaire. L'ordre était donné, les réflexions étaient inutiles, il fallait l'exécuter. Quand il fut donné aux soldats, ces mêmes hommes qui depuis peu se mêlaient volontairement au peuple répondirent qu'ils étaient militaires, qu'ils n'étaient pas faits pour aller avec des bourgeois, et que, si ceux-ci avaient besoin d'escorte, ils n'avaient qu'à rester chez eux (1). Cependant à force de soins on les fit obéir, et à huit heures commencèrent ces funestes patrouilles.

Ce que je prévoyais arriva. La facilité qu'eurent les députés des districts d'entrer aux casernes pour y faire leurs réquisitions leur donna celle d'y semer de l'argent et des papiers incendiaires, et la nuit fut employée à achever de pervertir un soldat déjà corrompu. Nous passâmes la nuit avec nos canonniers. Le lendemain matin, je m'aperçus que l'esprit n'était plus aussi bon; des craintes se manifestèrent, l'inquiétude gagnait; enfin, pendant que le commandant en premier était allé déjeuner, un canonnier me dit : « Mon officier, nous ne sommes pas en sûreté ici, nous n'avons à tirer que six coups par pièce, le bois de Boulogne est plein de Suisses et de hussards qui doivent venir attaquer la caserne et y mettre le feu. Si nous restons, il faut aller

(1) Cf. *Lettre d'un garde française au Roi,* signée VA D' BON COEUR.

Digitized by Google

chercher des munitions. » Je me moque de ces prétendues craintes; il affirme qu'on avait vu les Suisses et les hussards, qu'ils avaient des canons et que tout était à craindre.

Voyant que je ne gagnais rien, je pris un sergent dont j'étais sûr, je lui donnai huit hommes avec l'ordre d'aller battre tout le bois de Boulogne et de revenir faire son rapport. Cette mesure parut tranquilliser un instant; mais bientôt ils revinrent à la charge pour avoir des munitions. Nous leur dîmes qu'à cet égard il fallait un ordre du colonel, et nous fîmes partir une ordonnance qui jamais n'est revenue. A neuf heures, nous en fîmes partir une seconde, elle ne trouva pas le colonel; à onze heures, M. du Blaizel (1), qui, n'étant pas de service ce jour-là, était venu nous voir, se chargea d'une lettre pour le colonel, qu'il ne put rencontrer. Enfin, à une heure et demie, la fermentation fut portée à l'excès; les canonniers dirent qu'on les jouait, et, quoique le sergent et les huit hommes fussent revenus

(1) Au début de la Révolution, il y avait : 1° un baron du Blaizel, lieutenant général du 25 juillet 1762. Il émigra et fut employé par les princes en Brabant en 1792. 2° Un marquis du Blaizel, maréchal de camp du 1er janvier 1784, qui appartint à l'état-major de l'armée des Princes, et 3° un comte du Blaizel, maréchal de camp du 9 mars 1788, lieutenant des gardes du corps compagnie écossaise. Il fit dans ce corps à l'armée des Princes la campagne de 1792. Le second était probablement le père du jeune du Blaizel qui entra aux gardes en 1786, fut enseigne en 1788 dans la compagnie Champigny et, après avoir émigré, entra en 1792 dans les chasseurs (autrichiens) Leloup.

Digitized by Google

et eussent affirmé n'avoir rien vu, les canonniers dirent qu'ils voulaient des munitions et allaient partir pour en avoir. Le commandant en premier me dit que cela me regardait, que c'était une corvée qu'il ne devait pas faire et voulait rester à la caserne. Je fus trouver le commandant du bataillon pour lui demander un piquet de vingt-cinq grenadiers, ne voulant emmener que vingt-cinq canonniers, afin d'en laisser toujours un nombre suffisant pour le service en cas de besoin. Il me refusa, disant qu'il n'avait pas d'ordres. Je lui observai qu'il était des cas où il fallait prendre sur soi, que les canonniers allaient partir malgré nous, que, quoique je n'eusse plus d'espoir, je voulais tout risquer et les conduire encore au lieu de les laisser aller en désordre, et que, s'il persistait à me refuser, je me contenterais de ma faible escorte de vingt-cinq canonniers. Les capitaines furent tous de mon avis, et les vingt-cinq grenadiers me furent accordés, commandés par M. Du Lion, premier sous-lieutenant.

Nous partîmes à deux heures, au moment où mes camarades se mettaient à table pour dîner. Notre marche fut tranquille; arrivés à l'hôpital, j'y fis charger des poudres et boulets dans des caissons couverts; les Invalides étaient pris par le peuple depuis onze heures, la populace était maîtresse des armes, des canons, et une foule immense et armée garnissait les cours de cet hôtel dont elle s'était rendue maîtresse

Digitized by Google

sans coup férir, quoique deux régiments suisses fussent campés tout auprès. J'avais à me rendre rue de Babylone, où était le dépôt de mes gargousses faites, et, pour éviter de passer avec mes caissons à la porte des Invalides, je voulais filer le long du Champ de Mars; mais les grenadiers prétendirent que je voulais les livrer aux régiments suisses campés au Champ de Mars, et je fus obligé de passer par les Invalides. Un homme, à la tête d'une petite troupe de bandits, sortit des cours pour me reconnaître et me demanda ce que contenaient mes caissons. Je lui dis que c'était du pain pour les soldats. Heureusement il ne lui prit pas fantaisie des les visiter; il m'offrit au contraire de me faire fournir par les boulangers du quartier tout le pain dont j'aurais besoin et de me donner une partie de sa troupe pour escorte, deux services que je refusai.

Mon chargement fini rue de Babylone, je me remis en marche. Le chemin faisant, j'eus la douleur de voir les soldats du régiment confondus avec les brigands, courant les rues avec eux et ne connaissant plus ni chefs, ni ordre, ni discipline; j'avais le cœur navré. Au bout du pont Royal, je vis des soldats et des canonniers accourir comme des fous, en criant : « Dépêchez, dépêchez, il n'y a pas un moment à perdre! » J'ignorais alors la cause de ce mouvement. Bientôt j'appris que, la même nuit qu'on avait encloué nos canons, le colonel avait fait enterrer, dans toutes les

Digitized by Google

casernes, les cartouches à balles, que le sergent sur lequel nous comptions le plus à la caserne de la rue Verte avait dévoilé ce mystère aux soldats, que sur-le-champ les soldats en avaient conclu que la caserne était minée et qu'elle allait sauter, et que, de plus, un scélérat, cuisinier de la compagnie de Thomé, avait confié à ses camarades que le matin le commandant du bataillon lui avait offert dix louis pour empoisonner la soupe, et qu'enfin les bourgeois engageaient les soldats à courir à la Bastille dont on faisait le siège.

Il ne fallait pas un si grand concours de circonstances pour égarer des hommes déjà séduits. J'arrivai à la caserne, je la trouvai dans le plus grand désordre, les soldats prenant leurs armes et jetant tous leurs effets par les fenêtres, les canonniers attelés aux pièces et me criant : « Vous viendrez avec nous, nous vous voulons, vous êtes notre commandant, mais nous ne voulons pas rester ici. » Je courus trouver le commandant en premier pour savoir ce dont il était question. Il était au désespoir et me dit : « Fais ce que tu pourras, je ne m'en mêle plus. D'ailleurs, le major a cédé aux instances des bataillons pour qu'ils eussent chacun deux pièces à leur disposition ; j'ai l'ordre que voilà ; nous ne sommes que trois officiers, nous ne pouvons commander dans six casernes, ainsi tout est fini. » Je retournai aux canonniers, je leur dissimulai l'ordre pour la division de l'artillerie, et ne leur montrai que celui de la veille qui enjoignait

Digitized by Google

de rester à cette caserne. Ils me répondirent que la caserne était minée, et qu'ils n'y resteraient pas. Je leur dis que je leur jurais d'y rester avec eux; que, s'il y avait quelque danger, nous le partagerions, mais que je ne sortirais pas. Ils me répondirent qu'ils voulaient aller à la Bastille et qu'ils m'y mèneraient avec eux. Je leur dis que la Bastille était un château du Roi, que j'irais la défendre s'ils voulaient m'y suivre, mais non pas l'attaquer. Ils répondirent que le peuple voulait avoir la Bastille, et qu'ils allaient y marcher.

Ne pouvant rien gagner, je fus trouver tous les officiers réunis dans une salle au premier étage. Pendant ce temps, les soldats chargèrent leurs armes et parurent vouloir tirer sur nous. Cependant, deux députés par compagnie vinrent demander aux officiers s'ils voulaient les suivre, oui ou non. Tous les officiers répondirent : « Nos ordres sont de rester à la caserne, nous ne bougerons d'ici qu'avec de nouveaux ordres. » Quelques sergents, les larmes aux yeux, vinrent prendre les ordres du commandant de bataillon, qui répondit : « Suivez la troupe, tâchez de la contenir et souvenez-vous que vous êtes sujets du Roi. » La troupe partit dans le plus grand désordre. Nous restâmes quelque temps, tant pour tâcher de préserver la caserne du pillage que pour délibérer sur ce que nous ferions dans une circonstance aussi critique : enfin, il fut résolu que nous tâcherions de nous rendre tous, séparément, chez

Digitized by Google

le colonel, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé et prendre ses ordres. Plusieurs de mes camarades avaient à la caserne des habits bourgeois, ils les mirent. Un seul avait une cocarde tricolore, que son domestique venait de lui apporter. Il nous la partagea, et chacun en eut un petit morceau. Ce fut ce jour, 14 juillet, que la cocarde tricolore fut arborée à huit heures du matin : elle était verte et rouge, couleurs de Necker ; à dix heures cette cocarde fut proscrite et la tricolore couleur d'Orléans fut adoptée.

La foule du peuple qui se précipitait dans la caserne nous fit prendre le parti d'en sortir, et j'endossai une mauvaise redingote que je trouvai sous ma main. Nous sortîmes sans peine, mais à deux cents pas dans la grande rue du Faubourg Saint-Honoré, des femmes se mirent à courir après nous. Bientôt, trois de mes camarades furent arrêtés derrière moi. Nous entrions deux dans la petite rue des Champs-Élysées : celui qui était devant moi se sauva, je fus arrêté. Le cocher de l'envoyé de Saxe, suivi de cinq ou six bandits, me saisit et, me mettant un pistolet à la joue pendant qu'un autre me mettait un poignard sur le cœur, me dit : « Vous êtes un officier aux gardes, vous êtes un gueux. — Je suis officier aux gardes, lui répondis-je. — Il faut le tuer, criaient quelques voix. — Non, il faut le garder en otage, dirent les autres, et s'il périt de ses soldats à la Bastille, il répondra pour eux. » J'étais déjà remis de la première im-

Digitized by Google

pression que j'avais éprouvée et je leur répondis : « En ce cas, tuez-moi tout de suite. » Je fus conduit à ma caserne et reconnu par quelques habitants du quartier pour être officier d'artillerie ; on voulut me forcer à dire où étaient les poudres et les balles. Je refusai de le dire. On me conduisit au fond de la cour, dans un petit jardin où étaient mes trois camarades arrêtés. Un coup de pistolet, qui partit à quatre pas de moi, me fit croire que l'on assassinait mes camarades. J'en fus encore plus persuadé quand j'entendis un homme du peuple dire : « Est-il mort? — Non, pas encore », lui répondit un autre. Un second coup partit, et ce même homme dit : « Ah ! je crois qu'il l'est, cette fois-ci. » Je recommandai mon âme à Dieu et j'attendais le même sort, lorsque je sus que ces deux coups n'étaient que les deux pistolets de poche d'un de mes camarades que l'on déchargeait en l'air. Un soldat absent lors du départ de la troupe et à moitié ivre parut alors ; il me prit sous sa protection, défendit qu'on me fît aucun mal, et me dit que j'allais reprendre mon uniforme et marcher avec lui à la Bastille, ou que, sans cela, il fallait me tuer. Je lui répondis que je ne marcherais pas. Il m'emmena cependant dans la chambrée, et bientôt, oubliant que j'étais là, il me quitta, et je retombai entre les mains du peuple.

Je m'attachai à un homme qui avait l'air moins furieux que les autres, et bientôt MM. de Pont de Voi-

Digitized by Google

son, de Vareilles, de Moidière et moi, nous fûmes traînés par la populace au tribunal du district, séant dans l'église de Saint-Philippe du Roule. Quelques soldats que je rencontrai m'embrassèrent en pleurant ; un, entre autres, me dit : « Ah ! mon officier, vous êtes perdu ! » Pas un ne fit alors d'efforts pour nous sauver. Arrivés au district, la foule se précipite pour nous accuser : les uns dirent que nous avions empoisonné nos soldats ; les autres, miné la caserne ; les autres, voulu massacrer le peuple, etc. Le président eut mille peines à faire faire une espèce de silence. Je crus reconnaître le président, dont la physionomie honnête et l'air peiné m'inspiraient une sorte de confiance. Je lui fis un signe de francs-maçons et lui dis à voix basse : « Je crois, mon frère, avoir eu la faveur de vous voir dans des instants plus doux. — C'est possible », me répondit-il, et il se tut. La portion de la nation réunie alors dans l'église opinait pour nous pendre provisoirement, les uns à la chaire, les autres au maître-autel, les autres aux piliers. Le président voulut au moins avoir l'air d'instruire une espèce de procès. Les accusations furent reproduites : je répondis à toutes, et à celle d'empoisonnement je dis qu'à coup sûr le poison n'était pas dangereux, puisque, dans ce moment, nos soldats couraient comme des lièvres. Cette plaisanterie faillit me coûter cher. Un soldat parut, je l'interpellai de dire si lui ou ses camarades avaient été empoisonnés. « Je

Digitized by Google

parlerai quand il le faudra », me dit-il. Et l'instant après il dit : « Je ne sais pas, messieurs, si nos officiers nous ont empoisonnés, mais je puis certifier que j'ai bu et mangé tout ce qui m'a été offert, et que je me porte très bien. — C'est un royaliste, crie le peuple, il a reçu de l'argent pour dire du bien de ses officiers, il faut se méfier de lui. » Et ce malheureux n'eut que le temps de s'échapper.

Le curé du Roule (1) parut alors. Je le connaissais beaucoup, mais la frayeur ne lui permit pas de me reconnaître. Je lui rappelai que, deux ans avant, nous avions manqué être rossés tous deux rue Saint-Honoré pour avoir écrasé en cabriolet une botte d'artichauts. Il me reconnut, fit des vœux pour moi et s'échappa. Le président, qui voulait nous sauver, me fit monter dans la chaire sous prétexte de nous faire écrire nos noms et qualités, et, pendant que j'écrivais, il me dit à l'oreille : « Je vais vous faire conduire chez le curé : il y a une porte du jardin qui donne dans la campagne, vous vous sauverez par là. » Il annonça au peuple la résolution de nous retenir prisonniers chez le curé jusqu'à ce que la Commune, à laquelle il allait écrire, eût prononcé sur notre sort. Un murmure confus se fit entendre, et bientôt deux honnêtes hommes entrèrent et crient au président : « Ne faites pas sortir

(1) Il se nommait Martin-Alexandre Séjournie.

Digitized by Google

ces messieurs, le peuple les attend à la porte pour les fusiller aussitôt qu'ils paraîtront. » Nous restâmes. Le peuple, impatient, rentra bientôt, opinant pour que nous fussions conduits au Palais-Royal. Quelques voix opinèrent pour que nous fussions renvoyés en faisant serment de ne jamais servir contre le peuple. On nous le fit prononcer simplement. J'y ajoutai celui de ne jamais servir contre le Roi, notre légitime souverain, et mes trois camarades le répétèrent.

La motion de nous conduire au Palais-Royal fut renouvelée. Le président, qui sentit que nous étions perdus si nous entrions dans ce lieu terrible, séjour du crime et où la tête du malheureux Launay était alors promenée, le président, dis-je, prit la parole et dit : « Au fait, messieurs, nous nous arrogeons un droit que nous n'avons pas, il ne faut pas que le peuple passe ses pouvoirs, c'est au conseil de la Commune à juger ces messieurs, c'est donc à l'Hôtel de ville qu'il faut les conduire. — A l'Hôtel de ville! » crièrent toutes les voix. Aussitôt on fit descendre de sa voiture un receveur général des finances, qui passait alors, et qui ne se le fit pas dire deux fois. On fut chercher un fiacre, et le président nous remit à la garde de quatre hommes honnêtes, dont je n'ai jamais su les noms. Deux montèrent avec M. de Moidière et moi dans la voiture du receveur général des finances, les deux autres dans le fiacre avec MM. de Pont de Voison et de Va-

Digitized by Google

reilles. Je sus depuis que le jeune président du district était le fils d'un secrétaire de l'intendance de Poitiers et qu'il connaissait beaucoup ma famille, mais je n'ai jamais pu lui témoigner ma reconnaissance. Nous fûmes escortés par une populace immense sous les armes et insultés pendant toute notre route. Cependant, mes deux conducteurs, indignés des outrages qu'on nous prodiguait, baissèrent les stores de la voiture. En route, l'un d'eux me dit : « Voilà une cruelle journée. » Ma première question fut de demander si mon maître était en danger. Rassuré par sa réponse, je fus tranquille. Des coups de fusil nous furent tirés sur la route ; aucun ne nous atteignit. Nous vîmes plusieurs cadavres, et partout nous entendîmes des hurlements affreux. J'appris que M. de Flesselles, prévôt des marchands, était à la tête du conseil de la Commune. Je formai sur-le-champ le projet de me réclamer de lui, parce que mon père le connaissait beaucoup. Mais bientôt la Providence, qui daigna veiller sur mes jours et me destinait, sans doute, au bonheur de pouvoir encore donner quelques faibles marques d'attachement à mon maître, la Providence, dis-je, me fit changer de résolution, et, en effet, la recommandation de M. de Flesselles suffisait pour me perdre : le malheureux venait d'être assassiné comme traître, et je passai sur son cadavre à l'Hôtel de ville sans le reconnaître.

Arrivés à l'Hôtel de ville, nous fûmes conduits à la

Digitized by Google

porte de la grande salle. Un de mes canonniers que j'aimais, que je distinguais dans le nombre, était en faction à la porte. Il me reconnut et, me serrant dans ses bras, il me dit : « Ah ! mon commandant, que faites-vous ici ? — Je crois, mon ami, lui répondis-je, que je vais être pendu : si mes canonniers m'eussent été fidèles, je ne serais pas ici. — Il ne vous sera rien fait, me dit-il, ou je périrai le premier. » Faisant aussitôt le moulinet avec son sabre, il écarta le peuple, appela les grenadiers, et cinquante hommes nous entourèrent aussitôt. Nous fûmes introduits dans la salle. Un de nos conducteurs fut dans la salle voisine s'annoncer au Comité comme député du district de Saint-Philippe du Roule.

Le règne de l'égalité commençait; deux hommes arrêtés avant nous étaient plus pressés d'être pendus, il n'était pas juste qu'on les fît attendre. Nous restâmes donc dans cette salle. Je vis passer l'infâme grenadier qui avait arrêté le malheureux Launay. Ni la croix de Saint-Louis dont on l'avait décoré, ni un cordon bleu que le peuple lui donna, ne pouvaient lui donner l'air du bonheur, et déjà sa figure portait l'empreinte du remords. La séance se prolongeait; j'étais à jeun, et il était cinq heures du soir. Je priai Giraud, le canonnier qui m'avait protégé, de tâcher de m'avoir quelque chose à manger : il revint sans avoir réussi. Alors nos conducteurs, qui virent que nos soldats paraissaient nous

Digitized by Google

aimer, sentirent bien la fausseté de toutes les accusations portées contre nous. Ils demandèrent à Giraud si ses camarades et lui se chargeraient de nous conduire chez nous. Il répondit que oui et fut y décider quelques grenadiers. Cela fait, nos conducteurs nous dirent : « Partez, pendant que nous allons être au bout de la salle, et tâchez de vous sauver ; c'est tout ce que nous pouvons faire pour vous. » Et ils nous embrassèrent. Nous partîmes. Giraud, voyant que je n'avais point de cocarde tricolore, me mit son chapeau sur la tête et, traversant fièrement la salle, dit que j'étais un canonnier blessé à la Bastille et qu'il me menait pour me faire panser. De l'Hôtel de ville chez moi (1) il n'y avait qu'un pas. Mais la foule qui nous suivait me faisant craindre de compromettre la maison de mon père, j'entrai chez un boulanger vis-à-vis. J'y fus reçu avec une bonté, une franchise qui toujours sera présente à mon cœur. Je lui demandai à manger et à boire, il m'en donna. Pendant ce temps la foule se dissipait. Giraud fut frapper à ma porte, l'ouvrit, et je ne fis qu'un saut de la boutique du boulanger dans ma cour. Giraud ne voulut me quitter qu'après m'avoir remis dans les bras de mes parents. Il refusa l'argent qui lui fut offert et me quitta quand il me vit heureux.

Il y avait trois jours que je n'avais vu ma famille et

(1) Rue de la Tixeranderie, n° 89.

Digitized by Google

qu'elle ignorait mon sort. Mon fidèle domestique, envoyé quatre heures avant à la caserne, m'avait vu entre les mains du peuple, mais il était revenu dire que je me portais bien, qu'on fût tranquille, et était monté dans sa chambre où il était encore évanoui. Mon premier cri, en entrant chez ma mère, fut : « Me voilà, soyez tranquille, il m'a sauvé, je ne serai pas pendu. » La joie de me revoir, la surprise de ce que je disais et de mon déguisement, ma joie personnelle, tout cela peut se sentir, mais ne peut s'exprimer; nos larmes coulèrent et, quand ce premier élan du cœur fut satisfait, les questions se succédèrent rapidement. Ma tête, que j'avais conservée calme et froide tout le temps du danger, se perdit alors, et je fus un quart d'heure sans pouvoir rien articuler. J'avais été arrêté à six heures, je ne revins chez moi qu'à dix heures et demie, et quelque résigné que je fusse à mon sort, ces quatre heures et demie avaient été horriblement longues.

Bientôt un bruit horrible qui se fit à notre porte fit croire à mes parents qu'on venait me chercher de nouveau, et ce moment fut affreux. Nous en fûmes quittes pour la peur. J'avais retiré chez moi M. de Pont de Voison, dont le logement était trop éloigné pour qu'il pût y aller sans danger. Je souffrais bien et, accablé de fatigue depuis longtemps, je dormis tranquillement. J'avais rempli mes devoirs jusqu'au

Digitized by Google

bout. Je revoyais une famille adorée, j'avais échappé au plus cruel danger. J'étais heureux, heureux autant que je pouvais l'être dans la cruelle situation où je voyais ma patrie et mon Roi. Le bruit de notre arrestation se répandit bientôt à Versailles, on y ajouta la nouvelle de notre mort, et notre auguste souveraine daigna répandre quelques larmes sur notre sort. Hélas! ces larmes lui sont aujourd'hui rendues par celles que son sort affreux nous fait répandre. Heureux ceux qui ont pu mourir pour elle, ils ne souffrent point aujourd'hui de ses maux!

Giraud ne borna pas ses services à ma seule sûreté; il fut pendant la nuit assurer mes deux camarades d'artillerie que j'étais sauvé. Le jeune Malartic (1), troisième officier d'artillerie, dont la conduite fut toujours parfaite dans la Révolution et même au-dessus de son âge, avait été arrêté aussi, mais s'était échappé presque aussitôt. A dix heures du matin, Giraud vint m'annoncer que le soir, à sept heures, les canonniers viendraient

(1) Malartic (Louis-Hippolyte-Joseph de Montricoux, vicomte de), né à Montauban le 28 février 1769. Enseigne au régiment des gardes françaises (1785), sous-lieutenant le 10 juillet 1789. Le 17 avril 1790, il passa en Amérique avec l'autorisation du Roi et y fit deux campagnes comme volontaire ou comme aide de camp du général Sinclair contre les sauvages. Rentré en 1792 en Europe, il fit la campagne de l'armée des Princes au corps des hommes d'armes à pied, passa ensuite aux hussards de Salm (1793) et aux hussards de Hompesch (1797). En 1798, il fut chef d'état-major de Bourmont en Vendée. Il quitta le service le 31 décembre 1800 et fut fait maréchal de camp le 31 décembre 1814. Il vivait encore en 1829.

Digitized by Google

me chercher pour me nommer leur commandant à l'Hôtel de ville. Résolu de refuser et ne voulant pas attendre cette députation chez moi, je fus coucher chez une proche parente, mais j'eus soin de n'y arriver que la nuit. Le lendemain elle me dit que l'on cherchait partout les officiers aux gardes, et que je compromettais sa maison, qu'en conséquence elle ne pouvait me garder plus longtemps. Outré de ce procédé, je sortis en plein jour sans faire réflexion aux dangers que je courais, et je fus me réfugier chez un ami qui fut moins circonspect que ma tante. Le lendemain, grâce aux bontés de M. Collet d'Hauteville, je sortis pour quelque temps de Paris, le 17 juillet, le jour même où le Roi vint à l'Hôtel de ville. Ceux de mes camarades qui avaient pu se rendre chez le colonel ne reçurent d'autre ordre que *sauve qui peut*. La majeure partie courut à Versailles auprès du Roi; je ne pus jamais avoir le bonheur d'y parvenir. Ils offrirent à Sa Majesté de remplir auprès d'elle les devoirs de leurs soldats. Le Roi, sensible à leur zèle, refusa leurs offres.

Il m'est impossible de fixer l'heure précise à laquelle les brigands furent maîtres de la Bastille : l'artillerie du régiment n'eut aucune part à cette prise, elle y arriva trop tard; mais, outre les canons pris à l'hôtel des Invalides, le peuple avait dès le lundi ceux de l'Hôtel de ville, preuve certaine que cette révolte était préparée de longue main. Après le tapage de Réveillon, nous

Digitized by Google

avions, sur la demande du corps de ville, fait démonter ces pièces par nos canonniers et fait éparpiller les morceaux des affûts de façon qu'il fallait plus de huit jours pour les réunir à ceux qui n'étaient pas du secret. M. de Launay perdit la tête; il s'attendait à être attaqué, et cette idée le tourmentait au point que, dès le dimanche, il fit sortir sa femme, sa fille et ses effets les plus précieux. Au lieu de se tenir renfermé dans sa forteresse, où il ne courait aucun danger, il eut la faiblesse de vouloir parlementer avec le peuple et fut lui-même cause de sa perte. Il se serait cependant réchappé s'il n'eût été trahi par son jardinier; il fut arrêté par un grenadier des gardes françaises et un garçon horloger, traîné à l'Hôtel de ville; il fut martyrisé pendant toute la route et n'arriva point à l'Hôtel de ville. Accablé d'injures sous l'arcade qui mène à la Grève, il dit qu'il espérait bientôt se justifier. Un scélérat l'assassina sur-le-champ, son corps fut déchiré et sa tête promenée au bout d'une pique dans tout Paris. Il fut la première victime de cette odieuse Révolution. Hélas! il a payé bien cher sa faute : mais s'il eût été plus ferme, s'il eût fait feu de sa forteresse, il foudroyait Paris et sauvait peut-être la chose publique.

Le major de la Bastille fut arrêté aussi par un homme qui le reconnut et lui dit : « Suis-moi ou tu es mort. » Il se crut perdu et le suivit : cet homme le conduisit par des chemins détournés dans une petite maison où

Digitized by Google

il le garda quinze jours. Il n'a su que depuis le nom de son sauveur.

Le maréchal de Broglie était toujours à Versailles pendant tous ces affreux tapages. Il ignorait si parfaitement ce qui se passait à Paris que lorsqu'un officier aux gardes vint lui annoncer le matin que les Invalides étaient au pouvoir du peuple, il répondit froidement : « Cela n'est pas possible, j'en serais instruit », et il ne voulut donner aucun ordre. Le soir, au même officier venant lui apprendre la prise de la Bastille, il fit la même réponse. Cet officier lui ayant dit qu'il avait vu entrer la tête de M. de Launay au Palais-Royal, il répondit toujours : « Cela n'est pas possible » ; enfin il donna l'ordre que le camp du Champ de Mars se repliât sur Meudon.

Sans doute le maréchal de Broglie n'a jamais balancé entre l'anarchie et l'autorité, entre Necker et son roi ; ses principes ont toujours été purs et sa vertu sans tache, mais sa conduite faible dans ces moments de crise ternira toujours sa gloire. Si le maréchal avait les mains liées, il devait quitter un commandement où, en ne faisant du bien, il faisait beaucoup de mal. Il valait mieux mille fois ne pas appeler de troupes que les appeler pour ne s'en pas servir. Cet inutile rassemblement a donné aux factieux sujet de témoigner leurs craintes sur la liberté de l'Assemblée, d'inviter le peuple à prendre les armes, et de lui faire ainsi connaître ses forces. Fatale épreuve ! Source de tous nos maux ! Le Roi n'a

Digitized by Google

pas pu défendre au maréchal de voir les troupes, et le maréchal ne les a pas vues : il n'est pas sorti de Versailles; il n'a jamais su si les ordres étaient exécutés; enfin, semblable à tous ceux qui commandaient alors, le maréchal a eu l'air de travailler plutôt pour les factieux que contre eux. Paris a fait la Révolution; si l'on eût contenu Paris, jamais elle ne se consommait. En vain on m'objectera que les troupes étaient séduites et qu'on ne pouvait compter sur elles : les troupes n'étaient pas séduites dans le principe. Le régiment des gardes, le plus mauvais sans doute à l'époque de la Révolution, avait bien fait son devoir au tapage de Réveillon. Si le colonel eût pu profiter de ces bonnes dispositions, écarter tout commerce intime avec les bourgeois, mettre de la vigueur dans toutes les occasions, le régiment serait resté bon. C'est en faisant brûler de la poudre à temps qu'on l'eût conservé, et non pas en enjoignant toujours de n'user que des moyens de douceur. Le Roi a été faible, parce qu'il était bon, parce qu'il était trompé, parce qu'un ministre pervers lui déguisait la vérité et abusait de sa confiance et de sa vertu pour le trahir. On pouvait tout prévoir, tout empêcher, on n'a rien fait, et, forts de la faiblesse du gouvernement, les factieux ont tout osé. Grande leçon pour les rois! Sujet cruel de remords pour les conseillers timides et les lâches courtisans, qui environnaient alors le trône du meilleur et du plus malheureux des rois!

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE.

Je quittai Paris pour me réfugier chez un ami à Roye, en Picardie, le 17 juillet à trois heures du matin. Ce fut ce même jour aussi que le prince de Condé, dont l'adversité a fait un héros, fut obligé de quitter la France, ainsi que le comte d'Artois; ce fut ce jour que le maréchal de Broglie quitta Versailles avec les troupes qui y étaient, et ce fut enfin ce jour que le bon, le vertueux, l'infortuné Louis XVI vint avec un courage héroïque se mettre à la merci d'un peuple révolté. La veille au soir, le maréchal de Broglie avait eu une longue conférence avec le Roi, et, après avoir insisté longtemps sur les dangers qu'il courait, sur la nécessité de se soustraire à l'autorité de l'Assemblée et à la licence du peuple, s'il voulait recouvrer lui-même sa propre autorité, il avait réussi, en se jetant aux pieds de son maître, à obtenir sa parole d'honneur que le lendemain il partirait pour Metz, sous l'escorte des régiments de Royal-Allemand, des hussards, des Suisses, etc. Le maréchal, par ce conseil, le seul à

Digitized by Google

suivre alors, réparait du moins en partie les fautes qu'il venait de faire et cherchait à rendre au Roi le trône qu'il venait de laisser abattre. Il quitta le Roi entre onze heures et minuit.

Necker, qui, quoique congédié, était encore à Versailles, devina facilement le plan du maréchal, et sentit que le Roi se réfugiant dans une place de guerre, se montrant aux troupes, se remettant avec confiance entre leurs mains, allait déjouer tous ses plans, faire cesser le règne des factieux et rendre la France au bonheur en faisant exécuter sa bienfaisante déclaration du 23 juin. Necker fut effrayé de voir qu'un instant pouvait faire écrouler l'édifice qu'il avait bâti avec tant de peines et perdre en un moment le fruit de ses veilles, de ses crimes, et rentrer dans le néant dont il n'eût dû jamais sortir. Necker connaissait l'excessive bonté du Roi, la crainte qu'avait ce monarque adorable de faire couler le sang de ses sujets; il courut chez le Roi, il lui fit une peinture affreuse des maux que sa fuite allait entraîner, il lui fit voir la France déchirée par la guerre civile, arrosée par des fleuves de sang, il attendrit le Roi sur le sort de son peuple; attendrir le cœur de Louis, c'était le subjuguer. Le Roi ne fut pas faible, mais il fut bon; trop confiant et trop vertueux pour soupçonner l'artifice, il crut encore l'hypocrite scélérat auteur de tous ses malheurs. Necker fut donner au maréchal de la part du Roi l'ordre de partir sans son

Digitized by Google

maître et la défense de reparaître en sa présence avant son départ. Satisfait du succès de sa perfide démarche, il sut encore persuader au Roi que sa présence était nécessaire à Paris, qu'elle calmerait les esprits, rétablirait la confiance, etc. Le Roi, toujours prêt à se sacrifier pour le bonheur de son peuple, consentit à la cruelle et humiliante démarche d'aller pour ainsi dire légitimer la révolte de ses sujets et sanctifier leurs forfaits! Et toi, ministre fourbe, adroit, ambitieux, toi qui semblais, il y a un instant, redouter l'effusion d'une goutte de sang, toi qui effrayais ton maître par des dangers imaginaires, tu ne crains pas de l'exposer à des dangers certains en l'envoyant au milieu d'une populace effrénée, sans suite, sans escorte, sans autre sauvegarde que sa propre vertu. Et cependant tu connaissais l'effervescence qui régnait alors dans Paris, et qui pouvait la mieux connaître que toi, qui l'avais excitée et dirigée?

Ce serait faire une cruelle injure à l'infortuné Louis XVI que de dire qu'il fut faible en cédant aux insistances de son ministre. Louis fut bon, je dis plus, il fut courageux, et, pour le prouver et montrer qu'il sentait et calculait froidement les dangers qu'il allait courir, il ne faut que rendre compte de sa conduite. Toute sa nuit fut employée à brûler les papiers qui pouvaient compromettre ses fidèles serviteurs. Le lendemain, après avoir rempli tous les devoirs de la religion et puisé dans cette source sacrée la force et le cou-

Digitized by Google

rage qui lui étaient si nécessaires, ce père tendre fit à sa famille éplorée des adieux qu'il croyait, hélas! pouvoir être les derniers, et se mit en route pour Paris.

Ah! ce fut alors que parut dans tout son jour la bassesse des courtisans. Ce prince si bon qui, dans les jours de sa gloire, était sans cesse entouré d'une foule d'intrigants qui mendiaient servilement un de ses regards, ce prince si digne d'être chéri moins par son rang que par son cœur eût peine à trouver quelqu'un pour l'accompagner! Ah! mon maître, tu vas aux dangers pour tâcher de rendre ton peuple au bonheur, et personne n'ose partager tes dangers! Le Roi traversa une triple haie de peuple armé, rangé sur son passage; un silence morne régnait autour de lui; il n'entendait plus, hélas! ces cris si doux pour son cœur paternel. Louis était toujours le père de son peuple, mais son peuple n'était plus son enfant. Louis pouvait tout craindre, et sa contenance était assurée, son cœur était calme, parce qu'il était vertueux. Un coup de fusil, parti du quai des Théatins, vint tuer un homme à la portière du Roi. Ce coup fut le seul tiré pendant toute la marche. Sans doute il était destiné à commettre un plus grand crime, mais le Ciel réservait Louis pour un martyre plus long et plus éclatant. Sa vie fut donc épargnée, mais son cœur fut abreuvé d'amertume. Je ne répéterai pas le discours insolent du maire de Paris, je ne détaillerai pas les circonstances cruelles de la longue et pénible séance du

Digitized by Google

monarque à l'Hôtel de ville, mais je dirai seulement que pour ne pas mettre toute la France en deuil dans cette odieuse journée, il fut obligé de se laisser présenter au peuple par le maire qui lui attacha sur son chapeau le signe de l'insurrection et le proclama le chef des révoltés contre sa propre autorité. Qu'elle fut longue pour Louis, cette journée d'humiliations! Mais qu'elle le fut davantage encore pour son auguste compagne! Chaque quart d'heure, des pages déguisés venaient soutenir son courage. Heureux enfants qui pouviez au moins faire luire un rayon d'espérance dans le cœur déchiré de la plus sublime des princesses! Enfin Louis revint, et Antoinette, oubliant un moment qu'elle n'était plus reine, se vit seulement épouse et fut heureuse encore une fois.

Necker fuyait vers la Suisse, mais il avait laissé ses instructions secrètes à ses agents, il voulait être rappelé. Bientôt l'argent à propos répandu le fit redemander à grands cris. Le Roi, cédant encore aux vœux du peuple, fit courir après le ministre; mais, aussi hypocrite qu'il était ambitieux, Necker voulut jouer un instant le philosophe et résister à ces premiers empressements du peuple qui le rappelait; il oublia que la faveur populaire n'est qu'une vapeur légère que le moindre vent dissipe, et la Providence permit que cet homme si vain, si orgueilleux, fût la dupe de son propre artifice, et lorsqu'il consentit à revenir, le peuple avait déjà consenti à l'oublier et ne le désirait plus.

Digitized by Google

Paris avait secoué le joug si doux de l'autorité légitime de son souverain, Paris était armé, et soixante mille âmes, composées des gardes françaises, des soldats déserteurs, du rebut des corps et des bourgeois égarés, voilà ceux qui étaient spécialement chargés de veiller au maintien du désordre et de la licence, sous l'autorité du maire Bailly et du général La Fayette, héros très équivoque de l'Amérique, dont les femmes bien plus que lui-même avaient fait la réputation militaire, singe de Washington sans en être la copie, mannequin révolutionnaire qui ne remuait qu'à force de ressorts étrangers, guerrier dans ses discours, orateur dans ses actions, un de ces hommes enfin faits pour être à la tête d'un peuple insurgé, qui veut donner des ordres à ceux dont il a l'air d'en recevoir, et qui veut voir son serviteur dans son chef.

La Révolution s'était faite, mais elle était loin encore d'être consolidée. Paris seul était armé, il fallait faire armer la France entière. L'entreprise fut presque aussitôt exécutée que conçue. Le même jour, à la même heure, un bruit général fut répandu dans toute la France que des brigands armés dévastaient les campagnes, incendiaient les récoltes, ravageaient et pillaient sur les routes ; des émissaires soldés furent propager en même temps cette affreuse nouvelle dans tous les coins du royaume. La France crut voir ces brigands et s'arma tout entière. En vain ceux qui trahissent leur conscience

Digitized by Google

pour excuser leur révolte osent-ils dire encore que le mouvement qui fit soulever les Français fut le mouvement général d'un peuple fatigué d'un trop long esclavage. Qu'ils me disent, ces hommes fous, si ce fut le peuple qui imagina cette fable des brigands, qui l'imagina le même jour, à la même heure, du nord au midi de la France. Ah! s'ils voulaient être vrais, ils conviendraient bien plutôt que ce peuple, dont la Révolution a comblé tous les maux, ne fut qu'un instrument aveugle, adroitement dirigé par la main de quelques factieux qui, depuis, ont été eux-mêmes les premières victimes de leur cruel ouvrage. Exemple frappant de la justice suprême d'un Dieu vengeur!

Ce fut pendant mon séjour à Roye que le malheureux Berthier, intendant de Paris, fut arrêté à Compiègne, où il avait voulu aller pour prendre chez son subdélégué de l'argent qui lui était dû; il fut reconnu et conduit à l'Hôtel de ville. Aussitôt un courrier fut annoncer à Paris cette arrestation, et un détachement de la garde nationale parisienne vint chercher sa victime. M. Berthier entrait à Paris au moment où le peuple venait de massacrer M. Foulon, son beau-père. Le crime de cet infortuné vieillard consistait dans quelques propos que le peuple lui attribuait et que jamais il n'avait tenus. Sa tête fut coupée et promenée en triomphe dans les rues de Paris. M. Berthier ne pouvait y entrer sous de plus funestes auspices. Son escorte put à peine le ga-

Digitized by Google

rantir de ce peuple anthropophage qui voulait le déchirer à l'instant. Il fallut arracher l'impériale de sa voiture pour donner au moins à ses bourreaux le barbare plaisir de voir celui qu'ils allaient bientôt immoler; on lui fit boire du sang qui découlait de la tête de son beau-père, et, au milieu de toutes ces horreurs, il fut conduit à l'Hôtel de ville. Le conseil de la Commune ordonna de le conduire aux prisons de l'Abbaye; La Fayette était présent, La Fayette entendait les cris de rage que poussait le peuple altéré de sang, il connaissait les dangers que courait cet infortuné. Eh bien! ce La Fayette que ses enthousiastes représentent comme toujours prêt à verser son sang pour épargner celui de ses concitoyens, trouvant sans doute la commission trop périlleuse pour lui-même, se contenta de confier Berthier, avec une faible escorte, à la garde d'un capitaine bourgeois de sa troupe. A peine fut-il sur la place de Grève que ce capitaine, trouvant trop de risque à vouloir le défendre plus longtemps et ne voulant pas se faire massacrer pour un homme qui sûrement était coupable, l'abandonna au peuple. L'infortuné fut à l'instant déchiré, et le peuple se disputa ses membres palpitants. Des femmes mangèrent de sa chair, des hommes en emportèrent des lambeaux dans un café, rue de la Ferronnerie, et les mirent infuser dans le café qu'on leur servit. Ces affreux détails se croiraient à peine des sauvages, et cependant ces horreurs se sont commises au milieu de Paris, au milieu

Digitized by Google

d'une ville policée, au milieu d'une ville où soixante mille hommes étaient armés pour le maintien de l'ordre, où ces soixante mille hommes étaient commandés par un général qui se disait ami de l'humanité. Un soldat aux gardes arracha le cœur palpitant de Berthier et vint le jeter à l'instant sur la table des représentants de la Commune. Ces monstres reculèrent eux-mêmes d'effroi, et le lendemain un camarade de ce cannibale le força à se battre pour ce trait de férocité et le tua du premier coup. Ce fut au récit fait à l'Assemblée de ces odieux massacres que le sanguinaire Barnave osa dire : « Le sang qui coule est-il donc si pur qu'on doive le regretter? » Le peuple avait immolé Foulon et Berthier, mais le peuple était-il l'auteur ou l'instrument de ces deux crimes? Il n'en était, je crois, que l'instrument. Le garde des sceaux Lamoignon, retiré depuis longtemps dans sa terre de Baville et craignant sans doute le sort de son voisin Foulon, se brûla la cervelle.

J'avais quitté Roye pour me rendre dans une des terres de mon père, en Champagne (1), mais je restai peu à la campagne. Le dégoût m'avait chassé de Paris, l'impatience m'y rappelait. Je croyais que, s'il y avait quelques moyens d'être utile à son maître, c'était à Paris que ces moyens devaient se trouver. J'appris cependant que la noblesse de Champagne avait fait offrir

(1) La terre de Mancy, près Épernay.

Digitized by Google

au Roi par M. de Champlot, son premier valet de chambre, de se réunir au lieu qu'il plairait à Sa Majesté de lui assigner et de répandre tout son sang pour elle, que Sa Majesté avait répondu à M. de Champlot : « Je suis sensible à cette marque d'attachement et de fidélité de ma noblesse de Champagne, mais dites-lui qu'en la remerciant, je lui demande la plus grande tranquillité. » En revenant à Paris, je rencontrai tous les brigands de Montmartre que l'on avait congédiés et qui allaient presque tous à Marseille, quoique leurs ordres portassent de se rendre chez eux. On leur donnait pour leur route quatre sols par lieue qui étaient payés par les municipalités.

De retour à Paris, une sorte de respect humain et l'honneur que j'avais d'appartenir à la marquise de Simiane, à qui j'avais rendu quelques services le 12 juillet, me firent aller à Versailles chez le duc du Chatelet. Là, sans faire aucune attention aux liaisons de cette famille avec le général de l'insurrection La Fayette, je parlai sur son compte comme je pensais, et cette manière de parler n'était flatteuse ni pour le général bourgeois ni pour ses amis. La marquise de Simiane et le duc du Chatelet entreprirent ma conversion et m'assurèrent que La Fayette n'agissait que par les ordres exprès du Roi, que la correspondance la plus suivie existait entre Sa Majesté et le général, et que tout bon Français lui devait attachement et reconnaissance. J'en-

Digitized by Google

tendis, sans être convaincu; je connaissais La Fayette, je savais que son petit génie était dévoré d'ambition. Je savais aussi par ses entours que la faveur populaire lui paraissait le moyen le plus sûr de parvenir à son but, et je ne vis dans sa correspondance avec son maître qu'une trahison de plus. La Fayette adulait le peuple, mais il craignait la cour, mais il voulait l'aveugler pour lui ôter tout moyen de se soustraire à son empire. Il feignait encore d'être le serviteur du Roi, pendant qu'il n'était que le valet de la populace.

Une preuve peu connue du discernement de La Fayette furent les efforts inconcevables qu'il fit pour s'attacher le sieur Maréchal, l'un des meilleurs sergents-majors du régiment des gardes françaises. Ce brave homme était resté fidèle à son Dieu, à son roi et à son honneur. L'appât d'appointements excessifs, la vanité d'un grade acquis par le crime n'avaient pu séduire son cœur vertueux. La Fayette fit tous ses efforts pour le corrompre; la place d'adjudant général, avec 3,600 livres d'appointements et le grade de major, fut offerte à Maréchal. Il résistait toujours; enfin cependant il fut vaincu par les caresses de La Fayette. Il voulut essayer s'il pouvait étouffer le cri de sa conscience. Il endossa l'habit de la révolte, mais vingt-quatre heures d'essai lui montrèrent que rien ne peut éteindre le véritable honneur. Il fut le lendemain chez La Fayette, il lui remit son habit en lui

Digitized by Google

disant : « Mon général, il m'est impossible de le garder plus longtemps, je me fais honte à moi-même, et il me semble que tous ceux que je rencontre sont en droit de me faire le reproche que je trahis un maître auquel j'ai dû mon pain pendant quarante ans. » C'était un sergent qui faisait cette leçon à un gentilhomme, à un officier général. Mais la leçon fut inutile. Je me suis plu à citer cette anecdote pour rendre un juste hommage à la vertu de Maréchal, qui était pauvre et chargé d'une famille nombreuse.

De semblables traits sont doux à raconter pour un officier d'un corps où cet exemple eut bien peu d'imitateurs. Il m'amène naturellement à citer une autre anecdote dont les héros, d'une classe moins relevée encore, n'en sont que plus sublimes. Quatre compagnies du régiment des gardes françaises qui étaient de garde à Versailles le 14 juillet y restèrent pendant près de trois semaines. Si le Roi l'eût voulu, il eût peut-être été possible alors de faire de ces quatre compagnies un noyau pour recomposer le régiment ; mais Sa Majesté s'y opposa, et quand le dégoût de rester à Versailles, où le soldat était mal, commença à se manifester et qu'on put craindre une insurrection, les officiers eurent ordre de fermer les yeux et de laisser partir ces compagnies pour Paris, sans y apporter le moindre obstacle. L'exemple de leurs camarades, l'appât d'une paye énorme que la municipalité de Paris accordait à sa garde

Digitized by Google

soldée, décidèrent bientôt les soldats de Versailles à reprendre la route de Paris. Le peuple les y excitait journellement. Au moment de leur départ, la garde nationale fut prendre les postes qu'occupaient les soldats. Cinq grenadiers de la compagnie de Sainte-Marie, en faction sur la terrasse du château, restaient seuls. Le peuple les excitait à partir. Ils répondirent : « Nous avons été mis en faction par notre sergent. Nous ne pouvons quitter que lorsqu'il viendra replacer de nos camarades à notre poste, et que nous leur aurons rendu la consigne. » Le peuple les serrait de près; ils chargèrent leurs armes (qui, depuis un accident arrivé sur cette même terrasse, ne l'étaient qu'à poudre, chaque soldat ayant des balles roulantes pour y mettre au besoin). Quand les armes furent chargées, ils dirent au peuple : « Éloignez-vous, si vous ne voulez pas que nous fassions feu. » Le peuple, toujours lâche quand on est ferme avec lui, se dissipa sur-le-champ. Ces cinq héros restèrent six heures de suite à leur poste et ne le quittèrent que sur un ordre formel que leur donna le Roi. M. d'Agoult, major du régiment, dont les principes ont toujours été aussi purs que la conduite, leur ajouta à leurs cartouches de congé le certificat le plus honorable, car le duc du Chatelet, dans la crainte de se compromettre, avait prudemment donné sa démisson dès le 15 juillet et n'avait fait aucune démarche pour les officiers et les sergents restés fidèles. De ces cinq gre-

Digitized by Google

nadiers, trois seulement ont pu venir rejoindre les princes, les deux autres sont morts (1). L'un d'eux, nommé Gadeaux, a passé par Graven Macheren, où j'étais alors avec le général Klinglin, qui l'a reçu avec tout l'enthousiasme d'un chevalier français. Depuis la retraite, je n'ai pu découvrir le sort de ce brave homme, dont l'attachement à son roi et à ses devoirs était le seul mérite, car son peu d'intelligence ne lui permettait pas de lui faire faire la fortune militaire que son héroïsme pouvait mériter.

J'étais resté Français au milieu du changement cruel qu'avait éprouvé mon infortunée patrie. Je savais que le nombre des sujets fidèles était grand encore, mais mon absence de la capitale, la dispersion de mes camarades et de mes amis ne me permettaient plus d'être au fait de tout ce que les vrais Français pouvaient imaginer pour délivrer leur roi du joug des factieux; j'appris enfin qu'il existait un projet d'arracher le Roi à l'empire des brigands, de le conduire à Rouen ou à Metz, à sa volonté. Je conçus les plus grandes espérances. En effet, le Roi à Versailles, entouré des gardes du corps et du fidèle régiment des gardes suisses, ayant encore la liberté de prendre l'exercice de la chasse, me paraissait facile à enlever, et je me disais : « Le lieu que le Roi choisira

(1) Selon Bouillier, *Histoire de la maison militaire du Roi* (p. 161), un seul garde française, Jullien, depuis nommé officier par Louis XVIII, aurait refusé de suivre ses camarades dans leur défection.

Digitized by Google

pour sa retraite sera le rendez-vous de toute la noblesse et de tous les vrais Français, et s'il faut reconquérir son royaume, ce prince chéri, à la tête d'une aussi belle armée, fera facilement une conquête que les factieux, forts seulement de leur faiblesse, n'oseront plus lui disputer. »

Je parvins à m'aboucher avec quelques chefs du complot, je fis même exprès un voyage à Versailles et je sus que quarante-sept membres de l'Assemblée étaient de cette association, que les gardes d'Artois restaient à Versailles et même se fournissaient secrètement de chevaux pour coopérer à la réussite, que l'on pouvait peu compter sur les gardes du corps du Roi (alors séduits par le prince de Poix, qui depuis a réparé ses fautes en mourant pour son maître, mais qui, séduit alors par une fausse philosophie, égarait le corps dont il était le chef), que cependant les officiers des gardes du corps étaient bons et sûrs, qu'un nombre infini de gentilshommes était prêt à se sacrifier pour le succès de cette entreprise, et qu'enfin la seule chose à obtenir était le consentement du monarque. Le plan était bon, bien combiné et facile à exécuter. Un seul point embarrassant, c'était la fuite de la Reine, du Dauphin et de Madame Royale, et cependant il importait de ne pas laisser ces précieux otages entre les mains des factieux. J'opinai pour que, sous différents noms et déguisements, les personnes sûres attachées à la Reine retinssent toutes les

Digitized by Google

places de la diligence pour le jour destiné à cette fuite, que la Reine s'y mît sous les vêtements les plus simples, pendant que d'autres personnes également sûres transporteraient séparément en poste dans leur voiture le Dauphin et Madame Royale. Ce moyen me paraissait d'autant plus sûr qu'il était plus simple, que la diligence partant la nuit de Paris, le déguisement de la Reine n'eût pas permis de la reconnaître, et que cette princesse, libre encore alors dans son intérieur, pouvait se dispenser de paraître pendant deux ou trois jours sous prétexte d'une incommodité et prévenir ainsi la fuite du Roi pour arriver en même temps que lui à l'endroit convenu.

J'appris que la Reine, instruite du projet, avait désiré que l'on en fît part à M. le comte d'Estaing (1), commandant de la garde nationale de Versailles, et qu'il avait promis d'y coopérer de tout son pouvoir. Cette découverte m'affligea, et je témoignai sur-le-champ mes craintes. Sans connaître particulièrement M. d'Estaing, je ne l'avais jamais estimé, et sa conduite équivoque alors me le faisait mépriser, parce que j'ai toujours eu dans le cœur cette maxime sublime du marquis de Beauharnais :

(1) Charles-Hector, comte d'Estaing, le célèbre marin, un des héros de la guerre d'Amérique. Malcissye le juge sévèrement, surtout à cause de sa fameuse lettre à la Reine, dans laquelle il engageait cette princesse à profiter de son influence sur l'esprit du Roi pour le faire renoncer au projet de quitter Versailles. D'Estaing, qui ne prit aucune part aux événements des 20 juin et 10 août 1792, fut arrêté en 1793 et condamné à mort le 9 floréal an II (28 avril 1794), à l'âge de soixante-cinq ans.

Digitized by Google

En fait d'honneur point d'amendement. Je serai blâmé sans doute pour la vérité de mes principes; je pourrais peut-être les défendre, je me contente de les exposer. Enfin, soit justice, soit pressentiment, je redoutais M. d'Estaing. Enfin j'appris en dernière analyse que ce projet ne pouvait, pour quelques raisons particulières, s'exécuter encore, et, après avoir juré de me réunir aux vrais Français, aussitôt que l'on m'écrirait un mot convenu, je pris le parti d'aller avec ma famille à vingt lieues de Paris, attendre le moment si désiré où je pourrais aider à relever le trône ou périr sur ses débris.

J'ai promis de parler des gardes du corps, et, quoiqu'il me coûte de rappeler l'égarement momentané d'une troupe brave et fidèle, qui depuis l'a si bien réparé, je vais dire ce dont j'ai été témoin. Les gardes du corps étaient commandés par des officiers tirés alternativement de leur corps et de toute la cavalerie française; guidés par le prince de Poix, ils rédigèrent un mémoire par lequel ils se plaignaient de ce qu'ils appelaient une injustice et ils demandaient que les places d'officier leur fussent toutes données à l'ancienneté, sans que la cavalerie pût y prétendre, et que quelques officiers, trop jeunes à leur gré, fussent expulsés. Ce mémoire fut remis au Roi par les gardes du corps le jour même que j'étais à Versailles, au moment où Sa Majesté revenait de la messe. Le Roi était instruit d'avance de ce qu'il contenait, mais l'air de licence qui régnait parmi eux dans cet instant —

Digitized by Google

la seule troupe, hélas! sur la fidélité de laquelle ce prince infortuné pût encore compter, — affecta si vivement son cœur que les larmes lui vinrent aux yeux; ses traits s'altérèrent, et le chagrin se peignit sur sa figure. Rentré dans son cabinet, il fit bientôt répondre aux gardes du corps que tous ceux qui n'étaient pas contents pouvaient se retirer, qu'il était assez sûr de l'attachement de sa noblesse pour ne pas manquer de gardes. Les gardes du corps revinrent tout de suite de ce moment d'erreur et se repentirent d'une démarche inutile qui ne leur laissait que la honte d'avoir partagé pour un moment le délire de toute l'armée.

Le Roi fit venir pour sa garde à Versailles le régiment de Flandre-infanterie; les gardes du corps crurent devoir donner aux officiers de ce régiment un repas où la loyauté française se permit de donner à son souverain des marques trop authentiques d'un parfait dévouement. Ce repas fut le prétexte dont l'Assemblée couvrit toutes les horreurs dont je parlerai bientôt.

J'appris à la campagne où j'étais toutes les particularités de ce repas, et je fus fâché de l'espèce d'imprudence commise en affichant des sentiments que tout Français devait avoir dans son cœur, mais qui déjà étaient un crime aux yeux de l'infâme Assemblée. Je suis loin de blâmer la franchise, d'approuver la dissimulation et de prétendre que des officiers qui, comme Français et comme militaires, avaient fait le serment d'aimer

Digitized by Google

leur roi et de le défendre au péril de leur vie, dussent avoir l'air d'approuver les maximes impies et déjà régicides du Sénat rebelle qui bouleversait la France en prétendant la régénérer. A Dieu ne plaise que ma plume puisse se prêter jamais à tracer cet affreux blasphème, que mon cœur désavouera toujours; mais la loyauté ne bannit pas la prudence. Il fallait donner au monarque infortuné et à son auguste famille la consolation de lire dans tous les cœurs de ceux qui l'approchaient que leur premier serment, celui de vivre et mourir pour leur roi, était le seul qui y fût profondément gravé; mais il fallait que l'Assemblée ne pût y lire trop tôt. Les officiers du régiment de Flandre avaient surtout besoin de cette prudence, puisqu'ils avaient le malheur d'être commandés par M. de Lusignan (1), homme coupable et pervers qui trahissait chaque jour son Dieu, son roi et l'ordre qui lui avait confié ses intérêts. Le repas des gardes du corps ne fut bien sûrement que le prétexte des affreuses journées des 5 et 6 octobre, mais on y avait facilité à l'Assemblée le moyen d'y trouver un prétexte d'égarer encore un peuple déjà corrompu et de bâtir les fables les plus absurdes sur les démonstrations trop publiques de fidé-

(1) Hugues-Thibault-Henri-Jacques, marquis de Lusignan (22 décembre 1749-10 février 1814), fut élu en 1789 député de la noblesse de Paris aux États généraux : il passa un des premiers de son ordre au tiers état et fut un des membres du parti *monarchien*. Il ne faut pas le confondre avec le marquis de Lusignan, député de la noblesse du Condomois à la même assemblée.

Digitized by Google

lité données au souverain. Ah ! si l'infortuné Louis dut goûter quelque bonheur au moment de ce repas, qu'il le paya cruellement quelques jours après !

Je n'étais pas tranquille à la campagne. J'espérais toujours que le moment allait enfin arriver où le Roi pourrait se soustraire à ses persécuteurs, et les dispositions dans lesquelles paraissait le régiment de Flandre redoublaient mes espérances. Je partis le 5 octobre, pour me rendre à Paris. Bientôt j'appris la captivité de mon maître, et des larmes furent ma seule offrande au prince infortuné pour qui j'avais espéré risquer ma vie.

Les horreurs des journées des 5 et 6 octobre sont connues. La postérité ne les lira qu'avec effroi et aura peine à les croire. Je n'entreprendrai pas la pénible tâche de retracer toutes ces atrocités, mais je veux essayer de démasquer le traître La Fayette et de répandre peut-être quelque jour sur cette ténébreuse affaire. Depuis longtemps La Fayette sentait que, tant que le Roi ne serait pas en son pouvoir, il ne serait lui-même qu'un chef de révoltés qu'un instant pouvait abattre. Instruit d'ailleurs, soit par M. d'Estaing lui-même, comme je l'ai toujours cru, soit par toute autre voie, du projet qui existait, il voyait sa proie prête à lui échapper. Il connaissait trop bien l'inconstance du peuple pour ne pas redouter cet ami capricieux dont la peur pouvait lui faire un ennemi. Il voulait donc pour son intérêt personnel devenir à la fois le protecteur et le geôlier de son

Digitized by Google

maître ; mais les profits du vice et les honneurs de la vertu furent toujours la morale de ce subalterne. Il désirait, mais il voulait avoir l'air d'être forcé. Pour l'exécution de son projet, il jeta les yeux sur un scélérat plus subalterne encore. Desperrières, son aide de camp, fut choisi par lui pour ce mystère d'iniquité. Desperrières était un ancien officier d'artillerie chassé de son corps pour dettes ; au moins il était brave, mais à la lâcheté près il possédait tous les vices. Desperrières fut donc chargé par son digne général de chercher parmi les compagnies de grenadiers *des aboyeurs à gages* pour persuader à leurs camarades de demander à reprendre la garde du Roi, comme ils l'avaient avant la Révolution, et ensuite d'avoir l'air de forcer leur général à marcher à Versailles lorsqu'il en serait temps. L'intrigue réussit en partie ; les anciens soldats aux gardes firent, en effet, la demande de reprendre leur poste à Versailles. La Fayette, qui conduisait sourdement cette insurrection, eut l'air de l'apaiser pour s'en faire un mérite auprès du Roi, auquel il fit dire par le ministre la demande qu'on lui avait faite, ajoutant que, par ses soins, tout était calmé, et qu'il n'en était plus question.

D'un autre côté, le duc d'Orléans, également instruit du projet d'enlèvement du Roi, voulut faire aller la populace à Versailles, dans la double espérance, ou que la famille royale serait massacrée dans le château, ou qu'elle fuirait et serait assassinée sur sa route par des

Digitized by Google

gens apostés. Sûr du régiment de Flandre, dont la corruption lui avait coûté cent mille écus, sûr de la garde nationale de Versailles, digne émule de celle de Paris, ayant fait disposer le peuple par les faussetés sans cesse répétées sur le repas des gardes du corps, espérant, enfin, que le meurtre du Roi lui ferait retrouver l'occasion, que sa lâcheté lui avait fait perdre une fois, d'être proclamé roi, l'infâme d'Orléans fit faire à prix d'argent l'horrible insurrection du 5 octobre. Au milieu du tumulte affreux qui régnait, le blême d'Orléans, comptant aussi sur ses intrigues, se présenta fièrement au peuple, sur le perron de l'Hôtel de ville, dans l'espoir que ses *aboyeurs* seulement crieraient : A Versailles ! Mais il fut trompé dans son attente ; le peuple entier se mit à crier : *A Versailles, ou le général à la lanterne !* La Fayette, consterné, dit à Desperrières qui l'accompagnait : « Ce n'est pas ce que vous m'aviez promis. — Ma foi, mon général, répondit Desperrières, nous sommes joués, mais il faut marcher. » Et La Fayette marcha.

Je tiens ces détails de Desperrières, qui perdit alors sa place d'aide de camp et fut relégué dans la classe des lieutenants de chasseurs soldés, classe si vile que le domestique d'un de mes parents l'était alors. Depuis, ce Desperrières a été fait colonel d'un des régiments formés de la garde soldée parisienne.

Je n'entreprendrai pas la tâche pénible et doulou-

Digitized by Google

reuse de retracer ici toutes les horreurs de ces jours exécrables; elles ont été connues, et les Français ne peuvent jamais les oublier. Les traces de la douleur sont ineffaçables. D'ailleurs, elles sont consignées dans un ouvrage intitulé : *Les forfaits des* 5 *et* 6 *octobre*, en deux volumes, écrits par M. de Blaire, conseiller à la cour des aides, et où ce magistrat a rassemblé tout ce qui peut jeter quelque lumière sur ces atrocités (1). Cependant, comme il n'a composé son livre que sur les pièces de la procédure du Châtelet, et que plusieurs dépositions n'ont pas été publiques; que, d'ailleurs, beaucoup de gens qui avaient parlé n'ont pas osé déposer, je vais rendre compte de quelques particularités moins connues.

Depuis le 14 juillet, il y avait eu constamment au pont de Sèvres deux pièces de canon destinées à défendre la route de Versailles; elles en furent retirées peu de jours avant le 5 octobre. J'ignore si ce fut par ordre de La Fayette ou de M. d'Estaing. Mais ce que je sais, c'est que, si M. d'Estaing, qui avait accepté la place de commandant de la garde nationale de Versailles, eût voulu remplir alors les devoirs que lui imposait cette place, de défendre la sûreté de l'asile de son maître,

(1) C'est une réfutation du rapport de Chabroud sous ce titre : *Les forfaits du 6 octobre, ou Examen approfondi du rapport de la procédure du Châtelet,* suivi d'un *Précis historique de la conduite des gardes du corps* (sans nom d'auteur ni de lieu).

Digitized by Google

rien ne lui était plus facile que d'arrêter et de disperser la première colonne des brigands, et cette dispersion arrêtait peut-être l'exécution du complot. M. d'Estaing pouvait prendre sa troupe par un moyen auquel elle n'eût sans doute pas résisté, son propre intérêt. Il pouvait lui représenter que le Roi n'étant plus à Versailles, cette ville était ruinée. Enfin, il pouvait électriser sa troupe, et peut-être atténuait-il alors l'effet de la corruption du régiment de Flandre, qui n'aurait pas osé, sans doute, se mettre contre la garde nationale de Versailles. Cependant, M. d'Estaing, bien instruit de la prochaine arrivée des brigands, ne prit aucune disposition; dans ces deux journées même il parut à peine. Le premier jour, il traversait la grande cour, appelée cour des Ministres, lorsqu'une balle qui vint lui siffler aux oreilles le fit rentrer dans le château, d'où il ne sortit plus. On ne le vit ensuite que huit jours après à l'Opéra.

La Fayette, qui, sans doute, calculait déjà le profit que son ambition devait retirer des horreurs qu'il laisserait commettre, ne fit donner au Roi que de faux avis, et le Roi, trompé par ce traître, enchaîna le courage de sa garde fidèle. L'héroïsme avec lequel tous les gardes du corps obéirent aux ordres de leur maître est supérieur à tout éloge. Lusignan, colonel du régiment de Flandre, préféra ce jour-là ses fonctions de législateur régicide à l'honneur qui lui commandait, sans doute, de se mettre à la tête de son corps, destiné à

Digitized by Google

défendre les jours précieux du monarque. Il ne parut qu'en habit gris, parcourut les rangs avec quelques députés et y tint les plus mauvais propos.

Le jeune Montmorin, major en second de ce régiment, se conduisit d'une manière bien différente. Le régiment, renfermé dans la cour de la petite écurie, était près d'être attaqué par le peuple avec du canon. Les grenadiers lui dirent : « Mon major, que faire contre tant de monde? — Mourir, répondit Montmorin, mais au moins fidèle à son maître. » Il est doux d'avoir à citer quelques traits sublimes au milieu des horreurs qui se commirent. L'histoire fidèle apprendra à nos derniers neveux la honte de l'Assemblée qui jugea que sa dignité ne lui permettait pas d'envoyer une députation auprès du Roi pour le protéger, et qui ne crut pas sa dignité avilie en laissant siéger sur ses bancs les poissardes de Paris. Mounier était alors président; Mounier, homme honnête, mais égaré dans le principe, a quitté bientôt après l'Assemblée, parce que, il l'a dit lui-même, il en savait trop pour se taire.

Tout le monde sait que, le 5 au soir, La Fayette avait répondu de tout au Roi, et que, sur la foi de ce traître, l'infortunée famille royale se livrait au sommeil. La Fayette aussi eut l'air de s'y livrer, mais ce sommeil prétendu n'était que le recueillement du crime, et celui du monarque était le sommeil de la vertu.

Du temps que le régiment des gardes françaises avait

Digitized by Google

la garde extérieure du château, il était d'usage de fermer la nuit toutes les grilles des secondes cours, hors celles de la cour dite des Princes, par où les postes passaient pour aller sur la terrasse. Dans cette cour donnait un escalier, nommé le Grand Escalier, qui conduisait aux appartements. Depuis la défection du régiment, le brigadier des gardes du corps fermait cette grille comme les autres. La Fayette, qui avait besoin que le peuple eût une entrée facile au château pour l'accomplissement de son perfide projet, demanda l'ouverture de cette grille, sous le prétexte d'y faire passer aussi ses poses. M. d'Aguesseau (1), major des gardes du corps, que je crois ménager en disant que sa conduite était suspecte, vint trouver M. Lhuillier, brigadier des gardes du corps, de service ce jour-là, et lui dit : « M. de La Fayette désirerait que la grille des Princes fût ouverte pour le passage des poses. » M. Lhuillier fit sentir à M. d'Aguesseau qu'ouvrir cette grille était donner au peuple un accès facile au château, puisqu'elle ouvrait le chemin du Grand Escalier, et qu'à moins que La Fayette n'y établît un poste très fort, la grille ne devait pas être ouverte. « Oh ! sans doute il le fera, d'ailleurs il est probable que les choses ne viendront pas à cette extrémité. — Mais avant d'ouvrir, lui dit M. Lhuillier, il faudrait vous assurer des dispositions que fera M. de La Fayette.

(1) Charles-Albert-Xavier d'Aguesseau, major général de la compagnie écossaise des gardes du corps.

Digitized by Google

— Que voulez-vous, je n'ai pas d'ordres à lui donner, et il désire que la grille soit ouverte. — Je ne puis l'ouvrir sur un simple désir. Si vous m'en donnez l'ordre, mon devoir est d'obéir. — Je crois qu'il faut l'ouvrir. — Cela ne me suffit pas. Il me faut un ordre positif. Me le donnez-vous? — Oui, je vous le donne. — Voulez-vous bien, monsieur, me le donner par écrit? — Je n'ai ni papier ni plume. » Alors, Lhuillier fit assembler tous les gardes du corps de la salle et leur dit : « Messieurs, je vous prends à témoin que M. le major me donne l'ordre formel d'ouvrir la grille de la cour des Princes et prend sur lui tout ce qui pourra en arriver. Vous voudrez bien vous le rappeler? — Il faudrait aussi mettre une seconde sentinelle à chaque grille. — Je suis sûr qu'il n'y a pas un de ces messieurs qui ne soit prêt à y aller, parce qu'ils sauront tous périr en faisant leur devoir; mais je vous prie d'observer que c'est offrir deux victimes au peuple au lieu d'une, puisque ces messieurs n'ont pas de baïonnettes et qu'ils ont la défense de tirer et de se défendre. — Le peuple est calme à présent, il faut mettre une seconde sentinelle. Je vous en donne l'ordre. » M. Lhuillier fit ouvrir la fatale grille et prit la pose pour aller doubler les sentinelles ; à peine avait-il posé la seconde sentinelle de la grille royale que sa prédiction ne fut que trop malheureusement accomplie. Il n'avait pas encore eu le temps de retourner au château que l'infortuné garde du corps

Digitized by Google

était massacré, et son camarade n'avait échappé à la fureur des assassins que par sa bandoulière qu'il abandonna.

M. Lhuillier ne fut pas moins bon prophète pour la grille, qu'il avait ouverte malgré lui. Ce fut par elle que le peuple pénétra dans le château. Il commençait à monter le Grand Escalier, lorsque les gardes du corps se rangèrent en haie, au haut et sur la rampe, et couchèrent en joue. Le peuple, effrayé de ce mouvement, fuyait avec une telle précipitation qu'un de ces scélérats, renversé sur l'escalier par ses camarades, y périt étouffé et foulé aux pieds. Un brigadier de service accourut et eut l'imprudence de crier aux gardes du corps : « Que faites-vous, messieurs? Le Roi a défendu de tirer. » Rassuré par ce cri, le peuple revint en foule et fut bientôt à la porte des appartements de la Reine, qui ne fut préservée du sort affreux que ces scélérats lui préparaient que par le courage intrépide de M. de Miomandre, garde du corps en faction, qui, après avoir longtemps soutenu les efforts des scélérats, criblé de blessures, eut la force de se traîner encore à quatre pattes et d'avertir du danger que courait son auguste souveraine, qui n'eut que le temps de se sauver en chemise chez le Roi. Le Ciel a voulu que M. de Miomandre pût jouir des fruits de son héroïsme et recueillir les justes admirations qu'il méritait. Percé de coups, il a pu s'échapper à la rage des assassins, il eut le bonheur

Digitized by Google

d'entendre sa souveraine lui payer le tribut de sa reconnaissance. Sa santé, cruellement affaiblie par ses blessures, ne l'a pas empêché de venir se ranger à Coblentz sous les étendards de l'honneur (1).

Pendant tout ce temps, La Fayette était étendu sur un fauteuil chez le ministre de la guerre. Il ne dormait pas. Sa coupable ambition veillait; il lui fallait des crimes, et il les laissait commettre. Il avait l'air enseveli dans une sombre et farouche rêverie; on venait à tout moment lui rendre compte, et, sans doute, il accusait la lenteur de ses complices. Enfin, à la nouvelle du massacre du second garde du corps, il parut sortir de sa léthargie. Ce scélérat profond avait calculé que, tant que les gardes du corps seraient auprès de leur maître et auraient l'auguste fonction de veiller sur sa personne sacrée, il ne jouerait qu'un rôle secondaire. Le moyen qui lui parut le plus sûr pour éloigner les gardes du corps fut de diriger sur eux la rage de ses satellites effrénés. Deux gardes du corps massacrés et leurs têtes portées en triomphe parurent à La Fayette une certitude assez grande de l'inimitié irréconciliable entre le peuple et les gardes du corps, et, comme il ne désirait le crime

(1) Tous les détails que je viens de donner, je les tiens de M. Lhuillier lui-même. Il a déposé dans l'instruction des crimes des 5 et 6 octobre, mais sa déposition trop forte et trop vraie n'a jamais été imprimée. Elle a été déposée par lui chez deux notaires à Paris, et j'espère qu'au grand jour des justices elle sera rendue publique. Je regrette de ne pas pouvoir la copier ici. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

qu'autant qu'il pouvait lui être utile, il voulut alors conjurer l'orage que lui-même avait formé. Brouillé avec d'Orléans, La Fayette ne voulait pas le laisser monter sur le trône; son intérêt personnel lui ordonnait de sauver les jours du Roi, après avoir fait massacrer ses gardes; il y courut, il arriva à la porte de l'OEil-de-bœuf assiégé par ses cohortes sanguinaires et dans lequel s'étaient réfugiés les gardes du corps, pour faire de leurs corps sanglants un dernier rempart à leur maître. La Fayette paraît et, semblable à ces maîtres d'animaux dont la voix fait courber servilement les tigres altérés de sang et qu'ils ont eux-mêmes dressés aux combats, La Fayette fait entendre à sa troupe que ce serait violer la loi que de commettre plus de meurtres. Dis plutôt, homme ambitieux, que ton intérêt te commandait de faire cesser le carnage!

La Fayette parle, et, dès ce moment, ces mêmes gardes françaises, assassins il n'y a qu'un moment, veulent devenir les défenseurs du monarque, ils jurent de protéger ses jours, et, rassurés sur le sort de leur maître, les gardes du corps leur ouvrent la porte. La Fayette fait paraître le Roi à sa fenêtre, lui fait dire qu'il se rend aux vœux de son bon peuple et va faire son séjour dans sa bonne ville de Paris. Son bon peuple, sa bonne ville, ils étaient teints de sang de ses fidèles défenseurs. Oh! mon maître, quels blasphèmes tu fus obligé de proférer! Et La Fayette, qui jusque-là n'avait pu calmer la rage

Digitized by Google

du peuple, La Fayette, qui, à la tête d'une nombreuse milice, avait laissé commettre tous les crimes, apaise tout en un moment et calme d'un mot sa troupe et le peuple. Une telle puissance ne peut s'acquérir en un instant.

Cependant, La Fayette fut au moment de perdre le fruit de ses intrigues. Si le Roi y eût consenti, dans cette journée et cette nuit désastreuse, il pouvait échapper aux fers que lui préparait le général des brigands. Le jardin fut libre toute la nuit. Les voitures, que l'on fit traverser Versailles pour aller à la grille de l'Orangerie et dont le peuple coupa les traits, n'étaient destinées qu'à être sa proie. Pendant ce temps, d'autres voitures filaient par le bois de Satory, et leur marche ne fut point interceptée. L'on avait fait poster des piquets de gardes du corps sur la route de Rambouillet pour protéger la fuite du Roi. Il pouvait donc partir avec toute sa famille, il ne le voulut pas. C'est encore un problème s'il eut tort ou raison, il m'est impossible de l'éclaircir. Mais je crois pouvoir affirmer que, s'il fût parti, l'Assemblée regardait sa fuite comme une abdication et sur-le-champ proclamait d'Orléans.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les forfaits des 5 et 6 octobre, dont l'histoire cruelle est gravée par la main de la douleur dans le cœur de tous les vrais Français. Je me contenterai d'ajouter que c'est M. d'Ogny, le fils du surintendant des postes, à qui l'infortuné

Digitized by Google

Louis doit de n'avoir pas eu constamment à sa portière les deux têtes de ses malheureux gardes du corps.

Des gens dignes de foi m'ont assuré avoir entendu mille voix crier à Versailles : « Vive notre roi d'Orléans ! » Je puis certifier que le fameux Coupe-Tête étant venu, les mains pleines de sang, prendre du tabac dans la boîte du suisse de M. de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine, lui dit : « C'était bien la peine de me faire venir pour ne couper que deux têtes de gardes du corps. On m'en avait promis bien d'autres... » Enfin la comtesse de Maleissye, ma tante (1), qui habitait alors sa terre dans la vallée de Montmorency, très près de celle où étaient alors les enfants du duc d'Orléans et Mme de Genlis, m'a donné sa parole qu'ayant été ces deux jours sur la route pour savoir des nouvelles, elle avait vu toutes les heures au moins des gens déguisés en paysans, montés sur de très bons coureurs anglais, qui allaient porter les nouvelles à Mme de Genlis, et qu'elle, la comtesse de Maleissye, ayant crié au dernier : « Quelles nouvelles ? » il lui avait répondu : « Mauvaises, le Roi vient à Paris. » Tous ces faits rapprochés me semblent prouver jusqu'à l'évidence que l'infâme d'Orléans comptait que le corps sanglant du malheureux

(1) La comtesse de Maleissye, qui habitait le château de Maugarny dans la vallée de Montmorency. Elle était veuve de Charles-Philibert, comte de Maleissye, capitaine aux gardes françaises, décédé subitement e 15 février 1778, à l'âge de quarante-sept ans.

Digitized by Google

Louis lui servirait de marchepied pour monter sur le trône. Le soin que prit l'Assemblée d'évoquer elle-même contre toute justice le procès commencé par le Châtelet, prouve bien clairement que cette instruction donnait trop de lumières sur les coupables qui siégeaient parmi nos prétendus législateurs.

Un conseiller au Châtelet, juge de cette affaire, a dit à mon frère qu'il y avait plus de preuves qu'il n'en fallait pour faire pendre cinq députés, dont le duc d'Orléans. Ce conseiller est M. Chapelain de Brosseron. Lorsque le comité de la ville fut chargé de recueillir les pièces pour les remettre au Châtelet, ce comité résolut de faire une descente chez M. de la Touche à la chancellerie du duc d'Orléans et à la petite maison de ce prince, à Passy. Un membre du comité fut avertir sur-le-champ M. de la Touche. Quand la visite se fit, on ne trouva rien; et la femme du suisse avoua au capitaine qui commandait l'escorte que l'on était averti de cette visite depuis quatre heures, et qu'on savait également qu'on devait aller à la maison de Passy. Je tiens cette anecdote du capitaine lui-même, M. du Bois, du bataillon de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'AFFAIRE FAVRAS.

En écrivant ces notes informes, je n'ai pas eu la prétention d'écrire une histoire complète de la fatale révolution de la France. Cet ouvrage serait au-dessus de mes forces. Je n'entreprendrai donc pas le détail de tous les crimes dont la France fut couverte, et dont l'Assemblée fit rejaillir sur elle seule toute l'atrocité par l'impunité scandaleuse qu'on lui vit accorder aux coupables. Tels furent les incendies des châteaux dans plusieurs provinces, les violations des propriétés et les assassinats sans nombre commis au nom de la patrie par les scélérats subalternes, brigands aux gages de leurs sanguinaires législateurs, dont ils satisfaisaient à prix d'argent les odieuses vengeances. Je ne donnerai pas non plus les détails scandaleux des débats de l'Assemblée; enfin le défaut de mémoire, celui de matériaux propres à y suppléer, le dénuement parfait où je suis de tout ce qui pourrait m'être utile pour me rappeler les différentes époques me fera taire beaucoup de faits précieux pour

Digitized by Google

l'histoire, mais consignés dans une foule d'ouvrages, qui serviront un jour à faire connaître les trames d'horreurs ourdies par le Sénat factieux et débrouiller le chaos que présente depuis quatre ans l'histoire de ma coupable patrie.

Tous les Français fidèles à leur maître ne le voyaient qu'avec une douleur amère au pouvoir de ses persécuteurs, et cet attachement sacré, que l'on conservait pour un monarque si bon et si malheureux, fit éclore divers projets pour l'arracher aux fers de La Fayette et aux poignards des assassins que l'on voyait sans cesse tourner contre lui. Le détail de tous les plans dont j'eus alors connaissance serait long et peu utile ; quelques-uns étaient bien conçus : d'autres l'étaient plutôt par des cœurs ardents que par des têtes prudentes et réfléchies ; mais tous faisaient l'éloge de ceux qui les enfantaient, si c'est cependant faire l'éloge d'un Français que de dire qu'il aime son roi, pleure sur ses fers et est prêt à périr pour les briser.

Celui de tous ces projets qui fit alors le plus de bruit fut celui de M. Augeard, fermier général et secrétaire des commandements de la Reine (1). L'accès que sa place lui donnait journellement auprès de sa

(1) Augeard (Jacques-Mathieu). Traduit devant le Châtelet, il fut acquitté après plusieurs mois de détention et se retira à Bruxelles peu après Varennes. Il mourut en 1805 et employa les dernières années de sa vie à écrire des *Mémoires secrets* qui n'ont été publiés qu'en 1866, par M. Évariste Bavoux.

Digitized by Google

souveraine était une grande facilité pour lui communiquer son plan. Il était bon en ce que peu de monde était du secret. La route qu'il proposait paraissait bonne, et l'habitude qu'avait la cavalerie cantonnée à Stenay ou aux environs d'envoyer tous les ans des chevaux au vert à sa terre de Buzancy, offrait un moyen d'avoir, sans la moindre suspicion, un détachement de l'excellent régiment de Royal-Allemand, alors à Stenay. Mais, par ce projet, le Roi passait en pays étranger, et, de toutes les raisons qui empêchèrent l'adoption du projet, celle-là fut peut-être la plus forte. Augeard, zélé serviteur de son maître, était un de ces génies turbulents qui conçoivent avec feu, mais à qui la prudence et la discrétion furent toujours étrangères. Plein de son idée et voulant la faire adopter, il ne se contenta pas d'en parler à la Reine, il rédigea un mémoire très détaillé de la route que le Roi devait suivre, des précautions à prendre pour la faire avec sûreté, et eut l'imprudence de faire copier ce mémoire par un scribe agrégé qu'il avait chez lui et dont il se croyait sûr. Cet homme mercenaire, croyant faire sa fortune en dénonçant son maître, fut porter une copie du projet au maire ou au conseil de la Commune; mais il eut la maladresse de ne porter qu'une copie de sa propre écriture et de ne pas garder une seule feuille du brouillon d'Augeard, qui, par bonheur, se trouva brûlé. Cependant, sur cette dénonciation, Augeard fut arrêté la nuit chez lui, les

Digitized by Google

scellés mis sur ses papiers, et il fut conduit aux prisons de Saint-Germain des Prés. Son procès fut long, mais il fut toujours impossible de le convaincre, et il fut relâché.

C'est d'Augeard lui-même que je tiens tout ce que je vais dire, et si je ne donne pas tous les détails que l'on peut désirer, c'est que lui-même, alors, ou les ignorait ou voulait se réserver à lui seul de les faire un jour connaître au public. Mais de fortes raisons me font douter que jamais ils soient parfaitement connus.

Tout le monde a connu la fin tragique de l'infortuné marquis de Favras (1). C'est sur cette victime du scélérat La Fayette que je vais donner quelques détails peu connus.

Le développement du projet de Favras est encore un problème, qui sera sans doute résolu quelque jour. Des personnes qui toutes se prétendaient bien instruites m'en ont parlé d'une manière si contradictoire qu'il m'est impossible d'affirmer la vérité, et je ne crois que ce dont je me crois parfaitement assuré. Mais, quelles que fussent les modifications du projet, il est certain que le fond était de délivrer le Roi de sa cruelle capti-

(1) Au sujet de l'affaire Favras, cf. AUGEARD, *Mémoires*, p. 213-230; NORVINS, *Mémorial*, t. I, p. 229-239 (Norvins était un des juges de Favras), DE VALON, *Le marquis de Favras* (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1851); SEPET, *La chute de l'ancienne France, la Fédération*, p. 59-94, et F. ENGERAND, *L'affaire du marquis de Favras* (*Vie contemporaine*, 1896).

Digitized by Google

vité; c'est un fait qu'il est impossible de révoquer en doute. Favras était-il le chef de l'entreprise, devait-il l'être du moins au moment de l'exécution, ou n'était-il qu'un agent? C'est ce que je ne puis affirmer formellement.

Le projet de Favras exigeait une espèce de force armée; il avait des listes, des agents, des correspondances, il faisait des enrôlements; un excès de prudence lui fit commettre la faute qui le conduisit à l'échafaud. Pour cacher son véritable projet, il voulut s'aboucher avec deux recruteurs connus à Paris, Morel et Turcati, et leur proposer de faire des enrôlements pour le Brabant alors révolté contre son souverain. Par cette manœuvre adroite, il croyait tout couvrir; elle le perdit. Soit de lui-même, soit par ordre supérieur, Favras fut conférer de son projet avec M. de Luxembourg, fils du prince de Tingry et capitaine des gardes du corps du Roi. Le nom de ce jeune homme, la place qu'il occupait auprès de son maître, tout semblait provoquer en lui la confiance. Favras ne pouvait prévoir qu'un descendant des Montmorency, qu'un homme que son sang, sa naissance, son emploi attachaient particulièrement à son maître, serait un vil dénonciateur. Il est des crimes qu'on rougirait même de présumer. M. de Luxembourg ne fut pas plus tôt instruit qu'il fit avertir La Fayette, et ce qui prouve que le projet était bien conçu et pouvait avoir un heureux succès, c'est que La Fayette

Digitized by Google

fit arrêter sur-le-champ Favras. Cet infortuné fut longtemps sans connaître son dénonciateur ; enfin il demanda qu'il lui fût nommé. La Fayette allait faire paraître au grand jour l'infamie de M. de Luxembourg : celui-ci, plus effrayé de la honte publique qu'il ne l'avait été du crime et des remords de sa conscience, fit sentir à La Fayette que, s'il le nommait, il ne pouvait se dispenser de lui brûler la cervelle. L'embarras était grand, car le héros de l'insurrection voulait bien perdre Favras, mais ne se souciait pas d'être la victime de son prétendu patriotisme.

Enfin, l'idée de mettre en scène Morel et Turcati lui vint fort à propos : La Fayette savait que Favras leur avait parlé, parce qu'il l'avait confié à M. de Luxembourg. Ces deux scélérats se vendirent à prix d'argent et déposèrent tout ce que l'on voulut, dans une affaire dont ils n'avaient pas la plus légère connaissance. Ils furent payés et dès cet instant passèrent pour les seuls dénonciateurs de Favras.

Le Châtelet était de tous les anciens tribunaux le seul que l'Assemblée eût laissé subsistant : elle l'avait investi de tous les pouvoirs pour juger sans appel les crimes de lèse-nation, crimes qu'elle n'avait pas définis et qui dépendaient du caprice ou des passions particulières des législateurs et des juges. Le Châtelet fut donc chargé de juger Favras. La procédure de cette affaire n'a jamais été rendue publique, sans doute parce que,

Digitized by Google

d'une part, Monsieur était compromis dans beaucoup de dépositions; que, de l'autre, les preuves pour condamner Favras à mort eussent paru trop légères. En effet, je voyais alors presque tous les jours un conseiller au Châtelet, nommé M. Chapelain de Brosseron, et j'ai su par lui que la plus grande partie des juges opinaient pour innocenter Favras. Il m'a dit aussi que sans l'imprudence qu'avait faite Favras de parler à Morel et Turcati, et surtout de l'avouer à la confrontation, il eût été impossible de trouver contre lui la plus petite preuve.

Le baron de Besenval était toujours en prison au Châtelet, et son procès s'instruisit aussi dans le même temps. M. Boucher d'Argis (1), qui en était le rapporteur, a dit alors au comte de Chérisey, officier des gardes du corps, que le peuple qui demandait la mort du baron de Besenval devrait bien plutôt lui accorder des couronnes civiques pour la conduite qu'il avait tenue à Paris lors de la Révolution, et qu'il était clair, par toutes les pièces qu'il avait en main, que c'était lui qui avait sauvé Paris dans le sens de la Révolution. M. Boucher d'Argis ajouta : « Le baron de Besenval sera innocenté et Favras condamné. »

(1) Entra en 1772 comme conseiller au Châtelet. Il contribua à l'élargissement de Besenval en communiquant pendant l'instruction au juge qui en était chargé une lettre favorable au prévenu. Lieutenant civil en 1790, il fit preuve d'une intégrité remarquable dans son rapport à l'Assemblée sur les journées des 5 et 6 octobre. Il périt sur l'échafaud le 5 thermidor an II (23 juillet 1794).

Digitized by Google

Cependant, le Châtelet ne condamnait pas Favras assez vite au gré de La Fayette. Le nombre des juges qui opinaient en faveur de son innocence effrayait le général. Le peuple toujours peuple, toujours instrument servile de ceux qui le conduisent, le peuple fut payé pour demander à grands cris la mort de Favras. Le Châtelet fut investi, la garde nationale même mêla (par ordre sans doute) ses cris de rage à ceux du peuple, et La Fayette, qui avait tout dirigé, saisit ce moment pour faire dire au Châtelet qu'il fallait une victime au peuple, et que, si Favras était innocenté, il n'était maître ni du peuple ni de la garde et ne répondait pas de la sûreté des juges. Ainsi ce dictateur féroce signifiait l'ordre d'égorger sa victime. Je voudrais pouvoir disculper le Châtelet de la honte cruelle d'avoir signé par frayeur l'arrêt de mort du marquis de Favras; mais, quand on envie le sort du condamné, on livre sans doute ses juges à l'infamie. Favras ne pouvait être coupable que dans le sens de la Révolution, puisque son crime prétendu était d'avoir voulu soustraire son maître aux poignards de l'Assemblée, aux fers de La Fayette. Si le Châtelet l'a condamné pour ce complot, le Châtelet est coupable. Si la frayeur de la rage du peuple a pu influer sur les opinions des juges, ils sont plus coupables encore. C'est donc en vain qu'on voudrait laver ce tribunal aux yeux de la postérité, son arrêt fut un crime, et l'infamie en durera autant que le souvenir.

Digitized by Google

Mon seul regret est de ne pouvoir inscrire ici les noms des juges qui, fermes dans leur devoir, opinèrent constamment pour déclarer Favras innocent. Quant à La Fayette, sa menace au Châtelet suffirait seule pour le couvrir d'opprobre, quand on n'aurait pas d'autres crimes à lui reprocher. Mais quel motif pouvait le rendre si avide du sang de sa victime, sinon la crainte que Favras libre ne le fît bientôt repentir de son infâme délation? Ah! qu'il est vil à mes yeux, l'homme qui acheta sa sûreté personnelle par un forfait aussi atroce!

Je sais qu'il y a des juges du Châtelet qui ont soigneusement recueilli toutes les pièces du procès de Favras, mais je doute que jamais le respect pour l'oncle de notre jeune roi leur permettra de voir le jour; car il est certain que Monsieur jouait un grand rôle dans toute cette affaire, et que même il fournissait à Favras de l'argent qui passait, je crois, par M. de la Châtre.

Favras ayant été arrêté fut conduit aux prisons de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Sa femme (1), arrêtée en même temps que lui, y fut conduite aussi, mais ils ignorèrent mutuellement que la même prison les renfermât tous les deux. Augeard, dont j'ai parlé plus haut, y était alors, et la Providence voulut que le marquis et la marquise de Favras fussent logés dans le

(1) Voir sur la marquise de Favras, outre les livres cités sur l'affaire Favras, F. von Stillfried Ratenic, *Thomas de Mahy marquis de Favras und seine Gemahlin*, Wien, 1881.

Digitized by Google

même corridor que lui. Il jouissait d'une assez grande liberté. Le concierge, foncièrement honnête, gagné d'ailleurs par ses libéralités, lui accordait toutes les douceurs qui dépendaient de lui. Cependant, contre son ordinaire, Augeard fut enfermé ce jour-là dans sa chambre. Cette précaution extraordinaire, le bruit qu'il entendit, deux voitures qu'il vit arriver par sa fenêtre et dont il vit sortir un homme et une femme lui firent soupçonner quelque grand mystère. Bientôt, il entendit tous les crieurs de feuilles à deux liards qui hurlaient : « Grand complot des aristocrates découvert, grande arrestation du marquis et de la marquise de Favras! » Enfin, en faisant souper le concierge avec lui, il apprit les causes de cette arrestation et sut que Favras et sa femme étaient logés dans le même corridor que lui, que chacun d'eux se croyait seul arrêté et qu'ils devaient être interrogés le lendemain.

Lorsque tout le monde fut couché dans la prison, Augeard fut sans bruit frapper à la porte de la marquise, il lui dit qui il était; la conformité des causes de leur détention et cette confiance si naturelle à un cœur malheureux lui firent bientôt parler avec franchise à Augeard, qu'elle connaissait à peine. Il lui apprit que son mari était dans la même prison qu'elle, que le lendemain ils devaient être interrogés séparément, et, lui ayant fait passer à travers la porte un crayon et du papier, il s'offrit d'être l'intermédiaire de sa corres-

Digitized by Google

pondance avec son mari, afin que leurs réponses fussent uniformes. La douceur de s'entendre encore, de n'être qu'un dans l'instruction du procès, fit accepter avec joie cette proposition à la marquise. Augeard fut également à la porte du marquis, et, tout le temps que dura leur prison, il entretint cette correspondance. Il fut heureux d'adoucir ainsi la rigueur du sort de ces infortunés, mais il le fut bien plus encore quand, par cette correspondance, il put sauver mille têtes qu'un mot allait compromettre.

L'homme le plus courageux n'est pas à l'abri d'un moment de faiblesse. Favras en fit l'épreuve. Son heure dernière approchait, et cet instant redoutable faisait sur son esprit la plus vive impression. Un rapporteur insidieux (M. Quatremère, conseiller au Châtelet) lui avait laissé voir le glaive du bourreau suspendu sur sa tête, mais il lui avait aussi laissé entrevoir l'espoir du pardon, s'il voulait dénoncer ses complices sur lesquels on n'avait que des indices vagues. Favras avait résisté, mais retiré dans la solitude de sa prison, livré à lui-même, Favras s'affaiblissait; son cœur connaissait la crainte, il allait devenir homme et coupable. Augeard, fidèle à ses entretiens nocturnes, s'aperçut aisément de ce prodigieux changement dans l'esprit du marquis; instruit par lui-même de toute la suite de cette affaire, instruit de l'espoir qu'avait Favras de conserver ses jours en dénonçant ses complices, Augeard frémit de

Digitized by Google

tout le sang qui allait couler. Il courut sur-le-champ avertir la marquise, dont il connaissait tout l'empire sur le cœur de son époux. La marquise, au désespoir, écrivit aussitôt au marquis le billet suivant, dont Augeard fut le porteur :

« Il faut savoir mourir, mon ami, et mourir avec son honneur. Quand tu nommerais tes complices, tu ne ferais que porter leurs têtes sur l'échafaud et tu ne sauverais pas la tienne; tu périrais également, mais tu périrais avec ignominie! Ah! mon ami, s'il m'est affreux de me séparer de toi pour toujours, que du moins ta veuve infortunée n'aie pas à rougir de celui qu'elle regrettera tous les jours de sa vie : qu'elle puisse, en élevant les gages de ton amour, les rendre fiers de t'avoir eu pour père et t'offrir à eux pour modèle. Meurs, Favras, puisque les tigres sont altérés de ton sang, mais meurs avec ta gloire, ton honneur, ton secret! Meurs pour ton roi, meurs digne de lui, l'exemple de l'univers, et que jamais la honte ne puisse flétrir les lauriers qui couvriront ta tombe. Adieu, Favras, adieu! »

Ce billet fit sur le marquis tout l'effet que sa femme en attendait; il ranima son courage, lui fit voir un triomphe dans son supplice, et cet homme, qui, peu d'instants avant, était prêt à se rendre coupable de la plus honteuse faiblesse, dans l'espoir incertain de prolonger ses jours, ne soupirait plus qu'après le moment

Digitized by Google

heureux où il pouvait donner aux Français fidèles le spectacle attendrissant d'un sujet fidèle martyr de son amour pour le meilleur des rois. Il ne l'attendit pas longtemps, et le jour qui parut bientôt vint lui apporter la palme de l'immortalité. Favras eut toute l'horreur de son supplice; escorté depuis sa prison jusqu'à l'Hôtel de ville par une foule immense qui l'accablait d'injures, il fut conduit dans une des salles de la Commune, il fut longtemps tourmenté dans ce repaire de brigands pour dénoncer ses complices; il résista courageusement : il en dit assez pour faire trembler les tyrans par le nombre et la qualité des conjurés contre leur joug odieux, mais pas assez pour compromettre ceux qui se fiaient à son honneur, à son courage et à sa fermeté. Le peuple, impatient de voir immoler cette innocente victime, poussa bientôt des cris de rage sous les fenêtres de l'Hôtel de ville. Favras les entendit; il en demanda la cause et apprit que le peuple en fureur trouvait que l'on différait trop le moment de sa mort. Il répondit froidement : « Dites-lui qu'il sera bientôt satisfait. » Favras marche à l'échafaud avec cette fierté noble qui arrache l'admiration, il contemple avec sang-froid les apprêts de son supplice, il soutient, il encourage lui-même le ministre de la religion : ce ministre respectable (le curé de Saint-Paul), ami de Favras, dépositaire de ses secrets, sûr de son innocence, avait à peine la force de soutenir le spectacle déchirant de son

Digitized by Google

ami prêt à périr. Favras monte à l'échelle fatale, il proteste au peuple de son innocence, mais il lui pardonne sa mort; il en appelle à ce même peuple, un jour plus éclairé par ses propres malheurs, et meurt comme un héros.

La Fayette était satisfait, Favras n'était plus, le peuple avait eu sa victime, et le général de l'insurrection n'attachant aucun intérêt à la mort de Besenval, il fut bientôt blanchi. Blanchi par le peuple, fut-il lavé pour l'honneur?

La marquise de Favras, sublime dans sa prison, sublime à l'instant du supplice de son mari, ne sut pas conserver longtemps l'intérêt touchant dont elle avait pénétré les âmes honnêtes. Une conduite légère, inconséquente même, ne fit plus voir en elle que la marquise de Favras, isolée de l'ombre dont elle portait le nom, ombre toujours chère et respectable à tous les vrais Français.

J'ai révélé l'infamie de M. de Luxembourg, je dois dire que la conduite qu'il a tenue à l'armée des princes, en 1792, pourrait faire oublier son crime, si un crime de cette nature pouvait se pardonner à un Montmorency.

Monsieur avait été nommé dans le procès de Favras, mais n'avait point été compromis. On savait qu'il avait fait remettre de l'argent à Favras, mais on n'avait rien pu prouver contre lui; le peuple même murmurait à

Digitized by Google

peine. Mal conseillé, sans doute, Monsieur fit une démarche dont jamais rien ne put effacer la bassesse. Il fut à la Commune pour se justifier! Se justifier! Et de quoi? D'avoir été frère tendre et sujet fidèle, d'avoir voulu soustraire son frère et son maître au fer des assassins, au joug de ses persécuteurs. Se justifier! Ah! Favras n'était qu'un simple particulier, un sujet obscur, et Favras avait su mourir avec gloire! Et Monsieur, frère du Roi, premier prince du sang, soutien-né de la couronne, Monsieur fait une infamie quand sa vie même n'est pas en danger! Sans doute un motif puissant que je n'ai pu découvrir fit faire à Monsieur cette démarche honteuse. J'aime à le croire, mais qu'elle dut être pénible pour le cœur d'un Bourbon! Monsieur parut à la Commune assemblée. Le maire, devenu plus fier parce qu'il voyait Monsieur s'abaisser, ou plutôt s'avilir, ne lui donna que la place à sa gauche. Monsieur parla pour sa justification, et cette justification fut son seul crime. Cette démarche si basse, faite dans l'unique vue de plaire au peuple, ne lui inspira que le plus profond mépris. Tant il est vrai qu'au milieu de ses plus coupables égarements l'homme conserve toujours en lui-même une voix secrète qui le force à respecter la sublimité de la vertu et à mépriser la faiblesse! La peur avait fait sortir Monsieur du Luxembourg, la honte l'y reconduisit, et jamais, dans une si grande révolution, prince ne put jouer un rôle plus petit. On fit, à l'occasion de la

Digitized by Google

visite de Monsieur à la Commune, le couplet suivant sur un air connu :

Nous voyons ici-bas chacun
Rechercher sa chacune,
Et Monsieur, prince très commun,
Recherche la Commune.

Le projet de Favras avorté ne fit que rendre La Fayette le geôlier plus attentif de son auguste prisonnier. Renfermé dans son palais des Tuileries, le Roi y était plus resserré que jamais, et une garde nombreuse veillait à l'extérieur et dans l'intérieur. Deux pièces de canon placées dans la principale cour assuraient journellement, non la sûreté du monarque, mais le règne de La Fayette, et Louis, ce prince si bon, qui, suivant l'expression de M. de Saint-Germain, n'avait besoin d'autre garde que de l'amour de ses sujets, était plus étroitement gardé qu'un criminel d'État. Ce mot de M. de Saint-Germain à la Reine quand elle lui fit des représentations sur les réformes des mousquetaires et gendarmes, dont la suppression ne procurait aucun soulagement à l'État par les pensions qu'il fallait leur payer, ce mot, dis-je, amène naturellement de bien tristes réflexions sur cette réforme impolitique. En effet, outre qu'il faut au peuple un appareil imposant, qui lui imprime un respect religieux pour la majesté du trône, Paris aurait-il osé remuer si ces corps braves et nombreux eussent encore été auprès du Roi? Et sans Paris

Digitized by Google

la Révolution se faisait-elle? M. de Saint-Germain était loin de prévoir que ces réformes faciliteraient un jour à des sujets rebelles les moyens de renverser le trône; mais, sans l'imaginer, il a travaillé pour la Révolution, et dans plus d'un genre. Le Conseil de la guerre ensuite n'y a pas peu contribué par le dégoût qu'il a su donner aux officiers en général.

Si on veut rechercher tout ce qui a pu favoriser cette fatale Révolution, combien peu de gens pourront se dire : « Je suis innocent! » Et, sans remonter jusqu'aux principes éloignés de la dilapidation des finances, je dirai que la cour, par ses intrigues, a commencé par indisposer la noblesse des provinces, que son peu de fortune éloignait du foyer des grâces réservées aux seuls courtisans; que les officiers, par leurs criailleries indécentes contre leurs chefs, ont les premiers donné aux soldats l'exemple fatal de l'insubordination; que les simples prêtres ont contribué à cette Révolution par le désir d'humilier les évêques; que la noblesse, infectée de l'esprit philosophique, a vu avec un secret plaisir, dans le principe, tomber sur le clergé, sans penser que dans l'esprit de la religion c'était un sacrilège, et que dans l'ordre civil une première violation des propriétés en entraînerait nécessairement d'autres; que le Tiers État, par amour-propre et par haine, a été bien aise de voir abaisser les deux premiers ordres, sans réfléchir que c'était à eux que l'État devait sa force, sa

Digitized by Google

splendeur, son commerce, sa richesse; et d'après ce succinct exposé je dirai : « Que celui d'entre nous qui est innocent ose jeter la première pierre à son voisin! Et que du moins cette cruelle leçon nous serve un jour quand nous pourrons rentrer dans notre infortunée patrie! qu'un Dieu et un roi soient l'abrégé de notre morale! Obéir à son roi, c'est servir son Dieu, dont il est l'image vivante sur la terre. C'est à force de critiquer nos maîtres que nous avons appris à nos inférieurs à vouloir nous réformer aussi. Ne l'oublions jamais : que la soumission à Dieu, l'obéissance au Roi soient notre unique règle, et nous pourrons peut-être encore retrouver une lueur de prospérité! »

Le malheur de Favras ne ralentit pas le zèle de tous les Français pour leur maître; mais la vigilance de La Fayette empêcha de donner aucune suite à aucun des projets que le zèle fit éclore. Le Roi lui-même, toujours père infortuné des enfants les plus ingrats, toujours persuadé qu'il devait sacrifier son propre bonheur à celui de son peuple, se refusa constamment à faire le plus léger effort pour sortir de sa cruelle prison, espérant toujours qu'enfin ce peuple aveuglé pourrait un jour ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts.

Quant à La Fayette, en vain j'ai cherché à démêler quels furent ses véritables desseins dans ces moments de crise. Je crois que son faible génie ne lui inspirait que le désir de jouer un rôle sans calculer les moyens

Digitized by Google

d'assurer son élévation et de rendre stable l'autorité passagère dont l'avait écrasé la faveur passagère d'un peuple inconstant. Il ne voulait pas la République, puisqu'il disait hautement : « J'ai abattu deux marches du trône, mais je défendrai la troisième. » Il ne voulait pas la mort du Roi, car, s'il l'eût voulu, il pouvait chaque jour le faire assassiner, et je crois que l'idée d'un crime de plus ne pouvait effrayer un sujet à qui l'ambition inspirait la révolte, qui regardait l'insurrection comme le plus saint des devoirs, qui protégeait et soutenait une Révolution cimentée par les incendies, le meurtre et le vol. La Fayette ne voulait pas l'élévation de d'Orléans, puisque, après avoir été son partisan dans le principe, il n'était sans cesse occupé qu'à déjouer ses projets. Que voulait-il donc? Sans doute jouer le rôle des anciens maires du palais et régner lui-même sous le nom de son roi. Mais La Fayette manquait des moyens nécessaires pour s'attacher constamment le peuple par une admiration soutenue. Son âme étroite, uniquement propre aux intrigues de boudoir, manquait de cette énergie qui peut quelquefois faire d'un scélérat un grand homme. Sans Gouvion, son règne eût été court. Homme faible et sans moyens, la souplesse était son unique ressource. Il craignait ce peuple qu'il voulait gouverner, et dans presque toutes les insurrections il fut, comme le disait plaisamment une femme d'esprit, l'arc-en-ciel qui paraît après l'orage. Fier avec ceux qui

Digitized by Google

le craignaient, il fut constamment bas et rampant avec ceux qui surent le braver. M. de Chiéza, officier aux gardes, insulté trois jours de suite par ses anciens soldats, lui écrivit que, s'il l'était encore, ce serait leur chef qui lui en répondrait : il reçut la réponse la plus honnête et ne fut plus insulté. La Fayette redoutait le faubourg Saint-Antoine dont l'esprit était le plus turbulent. Santerre, l'infâme Santerre, le gouvernait à son gré, et La Fayette ne rougissait pas de faire son ami, son confident, son protecteur, de l'être le plus vil, du scélérat le plus profond. Le 5 octobre, quelques chefs de bataillon, plus fermes que les autres, avaient été assez heureux pour empêcher leurs troupes de participer aux scènes d'horreur et les retenir à Paris. Cette conduite trop royaliste, ce trop grand empire sur l'esprit de leurs soldats, effrayait La Fayette qui tremblait toujours qu'une autre puissance ne vînt détruire l'édifice fragile de la sienne; il les fit dénoncer au peuple, et le peuple voulut les pendre. Je fus assez heureux pour en soustraire un à sa fureur. Enfin La Fayette, petit dans ses moyens, petit dans ses actions, ne joua jamais qu'un petit rôle sur le théâtre où il fut porté, et la postérité ne pourra jamais lui donner une place parmi les illustres scélérats dont il commit tous les crimes, dont il eut tous les vices, mais dont il ne connut jamais l'énergie.

Quoique Paris fût soumis à la tyrannie de l'Assemblée nationale, l'inquisition n'y était pas portée au point où

Digitized by Google

elle le fut depuis. Une foule de journaux royalistes y circulaient librement, les pamphlets y pleuvaient chaque jour sur les opérations de l'Assemblée, et, en ne redoutant pas le peuple, on pouvait y parler librement. Le Palais-Royal était le rendez-vous presque général des deux partis. Dans le jardin, les orateurs gagés déployaient pour la populace la force de leurs poumons et les trésors de leur dégoûtante éloquence; ils lui prêchaient la morale du jour, le meurtre, l'incendie, le mépris de la religion et de ses ministres, la haine de la royauté, et les motions les plus fanatiques étaient les plus applaudies. Quelquefois La Fayette paraissait vouloir faire cesser ces dangereux prédicateurs : alors de nombreuses patrouilles parcouraient le jardin, traversaient les groupes, ne les dissipaient jamais, et le peuple voyait bien mieux ensuite que son général n'était que son très humble valet.

Chez Gattey, libraire, où s'imprimaient les *Actes des Apôtres*, on y prêchait une morale différente. Le vicomte de Mirabeau y venait souvent, et toujours il y disait son avis sur les crimes de l'Assemblée avec la franchise d'un loyal chevalier. Un jour, parlant des députés bretons qui étaient là presque tous, il dit : « De tous ces messieurs, il n'y en a qu'un qui ne mérite pas la corde, c'est M..., et comme quelques personnes ici présentes pourraient bien être aises de savoir qui tient ce propos, je les avertis que c'est

Digitized by Google

moi, vicomte de Mirabeau. » Ces messieurs se retirèrent très paisiblement, et le vicomte continua son intéressante conversation.

J'allais presque tous les soirs chez ce Gattey. Au mois de février, je crois, le prince de Conti, émigré au commencement de la Révolution, revint à Paris et fit la platitude d'aller prêter son serment civique à la Commune. Les démocrates triomphaient et disaient que le prince de Condé ne tarderait pas à revenir pour en faire autant. Fatigué de ce sot propos qui me paraissait une insulte pour un prince, vrai chevalier français, je dis tout haut que je pariais le contraire. Un des démocrates qui se glissaient toujours chez Gattey, pour y espionner sans doute, m'ayant demandé les raisons sur lesquelles j'appuyais cette opinion : « C'est, lui répondis-je, parce que le prince de Condé n'est pas un j... f... — Vous prétendez donc que le prince de Conti en est un? — Tout comme il vous plaira de l'entendre, monsieur, mais le prince de Condé ne l'est pas. » Et ce propos n'eut aucune suite. En général, emporté souvent par une tête trop vive, je me permettais fréquemment des propos qui, dans tout autre temps, auraient pu me devenir funestes, et, quoique je fusse bien connu, que je fusse même noté, jamais il ne m'est rien arrivé : et cependant, tant que j'ai habité Paris, j'y ai toujours très hautement professé l'opinion qui était dans mon cœur. Je ne parle point

Digitized by Google

du Salon français, du Club monarchique et de différentes autres associations royalistes établies dans Paris. Beaucoup de paroles et peu d'effet. Tels furent leurs résultats, et elles ne servirent jamais qu'à éveiller les inquiétudes de La Fayette et furent, je crois, plus nuisibles qu'utiles

Digitized by Google

CHAPITRE V

L'ARMÉE DE BOUILLÉ. — INSURRECTION MILITAIRE DE NANCY.

Fatigué de n'être plus rien, désirant servir mon roi, et non une nation que je méprisais et détestais, persuadé que le marquis de Bouillé était de tous les officiers généraux le seul qui pût encore rétablir le trône, j'avais cherché à m'attacher à lui. Quoique, depuis, la conduite du comte de Grimoard, qui avait épousé ma cousine germaine, doive me faire rougir d'être son parent (1), quoique personnellement j'aie à me plaindre de lui, je dois dire que c'est à lui seul que je dus le bonheur d'être attaché comme aide de camp au général qui

(1) Le comte de Grimoard avait épousé Adrienne de Maleissye, fille de Charles-Philibert, comte de Maleissye. (Voir la note de la p. 115.) — Après avoir été chef d'état-major de Bouillé, il se rangea au parti constitutionnel, devint maréchal de camp le 6 février 1792 et commandant dans la haute Normandie. Servan lui proposa le commandement de l'armée après l'émigration de La Fayette ; il refusa et demeura près du ministre pour le conseiller. Pendant le régime de la Terreur, il sut se faire oublier. Rentré dans la vie privée, il publia depuis une grande quantité d'ouvrages militaires et historiques. Il mourut en 1815.

Digitized by Google

était alors l'espoir des vrais Français. Il aimait M. de Grimoard, il avait en lui une confiance que depuis il a dû lui retirer. Proposé par lui, je fus aussitôt agréé; mais, en me nommant son aide de camp au commencement de mars, le marquis de Bouillé m'avait marqué de ne le rejoindre qu'au mois de juin. L'impatience que j'avais d'être auprès de lui me fit hâter cette époque. Je partis à la mi-mai à peu près. La veille de mon départ, je fus au coucher du Roi, et Sa Majesté ayant appris que j'allais servir comme aide de camp de M. de Bouillé, il dit : « Il fait bien, c'est le meilleur parti qu'il puisse prendre. » Certain de l'approbation de mon maître, je partis avec plus de joie. Depuis cette époque éloigné de Paris, je fus beaucoup moins au fait de ce qui s'y passait, et les notes que je vais écrire désormais ne pourront intéresser réellement que les personnes qui ont su apprécier le général auprès duquel je servais et qui auront pris à lui l'intérêt que son amour pour son maître et ses malheurs doivent inspirer.

M. le marquis de Bouillé jouissait dans toute l'armée d'une considération méritée, quoique jamais il n'eût été à portée de déployer les grands talents militaires qu'une longue étude lui avait fait acquérir. Ses campagnes d'Amérique avaient fait voir en lui un chef brave jusqu'à l'intrépidité, ferme, adroit, sachant faire naître les occasions, possédant le grand art d'en pro-

Digitized by Google

fiter, père du soldat, père des vaincus dont il respectait le malheur. Sa délicatesse, son désintéressement étaient connus, et jamais on n'avait pu lui reprocher non seulement la moindre exaction, mais même d'avoir voulu profiter des avantages pécuniaires que lui offraient les lois de la guerre. Peu riche par lui-même, il avait mangé au service du Roi plus que sa fortune personnelle, et, dans un temps où les courtisans les plus riches ne rougissaient pas d'accumuler sur leurs têtes les grâces de la cour, M. de Bouillé avait refusé à deux différentes reprises de donner au maréchal de Castries l'état de ses dettes que le Roi voulait payer. Assez riche de la fortune de sa femme, sûr de laisser à ses enfants une fortune honnête, content de son traitement, il n'aspirait qu'à la gloire. Commandant à Metz, M. de Bouillé fixait les regards de la France entière, il était l'espoir du parti royaliste et la terreur du parti révolté; enfin, de tous les officiers généraux, sans exception, c'était celui sous les ordres duquel il était le plus agréable de servir.

A l'époque à laquelle j'arrivai à Metz, M. de Bouillé avait eu le bonheur de conserver encore la tranquillité dans sa garnison, ou du moins, si elle y avait été troublée, il l'avait promptement rétablie. La corruption du soldat n'y était pas encore à son comble; le nom, la présence du général faisaient encore impression sur le cœur des guerriers qui avaient combattu sous ses ordres; ils se faisaient gloire encore de lui obéir, et, quoique la disci-

Digitized by Google

pline fût relâchée, cependant les régiments, qui tous les jours voyaient M. de Bouillé, étaient encore électrisés par l'esprit dont il était animé; ils n'étaient plus bons, mais ils étaient les meilleurs de l'armée, et le général Bouillé les crut longtemps meilleurs encore qu'ils n'étaient en effet, par le faux point d'honneur que mettaient les chefs de corps et les officiers à cacher les fautes de leurs troupes et le progrès de la corruption. Flottants encore entre le devoir et le crime, ces régiments faisaient encore douter à l'Assemblée s'ils étaient à elle ou au général Bouillé. Elle en doutait d'autant plus qu'elle lui croyait un empire plus grand que celui qu'il avait en effet. Cette persuasion devait nécessairement faire regarder à l'Assemblée la garnison de Metz comme la plus intéressante à corrompre totalement. Elle y employa tous ses soins. Elle voulut aussi dégoûter le général ou le faire se compromettre, mais l'un et l'autre lui étaient également difficiles. Sujet fidèle, persuadé qu'il pouvait être utile à son maître et que cette possibilité lui faisait un devoir d'y employer tous ses moyens, M. de Bouillé était résolu à souffrir beaucoup avant de quitter son poste. Persuadé que, pour être réellement utile, il fallait presque laisser douter de lui, il évitait avec soin toutes les occasions de se compromettre, et certes il y eut plus de mérite qu'un autre. Né avec une vivacité, une chaleur de tête difficile à concevoir, il avait cette noble fierté qui sied bien à un homme qui,

Digitized by Google

par sa conduite, ses talents et ses services, illustre encore une longue suite d'aïeux. Que ne dut-il pas souffrir! Mais quelle force n'inspire pas l'amour de son roi, l'espoir de lui rendre un jour, avec sa liberté, son trône et sa couronne! Ce motif si beau, si noble, fut le seul qui put faire supporter à M. de Bouillé tous les calices d'amertume dont il fut abreuvé. Son intérêt personnel ne put entrer pour rien dans ses calculs, et, s'il l'eût consulté, il eût quitté la France dès le principe de la Révolution. L'impératrice de Russie lui fit offrir plusieurs fois, avec des conditions qui pouvaient flatter son amour-propre, des avantages qu'il ne trouvait pas dans sa patrie; mais il eût laissé son roi dans les fers, il refusa toujours.

Après avoir laissé guider par mon cœur le pinceau de la vérité dans la légère esquisse que je viens de tracer de M. le marquis de Bouillé, je dois à cette même vérité quelques ombres au tableau. Quel est le grand homme qui l'est toujours et partout? L'homme est homme, et la faiblesse est son partage. M. de Bouillé eut les siennes.

Ceux qui liront ceci s'attendent peut-être à y trouver des détails sur la vie privée de M. de Bouillé; ils se trompent. Plus je les ai connus, moins je dois les écrire. Tout ce qui ne regarde M. de Bouillé que comme particulier ne doit pas trouver place dans ces notes. Je ne parle de lui que comme général, que comme homme

Digitized by Google

d'État. Je ne dissimulerai pas ses fautes et serai vrai dans tout ce que j'écrirai.

Les faiblesses que je reproche à M. de Bouillé sont de se laisser prévenir trop facilement pour ou contre des gens qu'il connaissait à peine, et de ne jamais revenir de ses premières préventions ; de se laisser trop facilement dominer et aveugler par ceux qui accaparaient sa confiance, et de ne plus voir que par leurs yeux, disons tout, d'oublier trop facilement les services qu'on lui avait rendus, quand il ne croyait plus qu'on pût lui en rendre encore. Froid au premier abord, froid en général avec tous ceux qu'il ne chérissait pas, M. de Bouillé inspirait une espèce d'éloignement qui empêchait souvent de se faire connaître à lui. La raillerie, qu'il aimait et maniait agréablement, redoublait encore cet éloignement, et j'ai vu souvent ce général se priver par ces deux défauts de gens qui pouvaient être utiles à la chose publique. Enfin la prudence lui manquait quelquefois. Tels sont les défauts que je puis reprocher à ce général que j'ai bien étudié, que j'ai bien connu et d'autant mieux que je l'aimais et n'en étais pas aimé. Je n'écris pas mon histoire particulière, elle aurait peu d'intérêt. Les raisons pour lesquelles je n'eus pas le bonheur d'être aimé de M. de Bouillé tiennent à des détails privés que je ne veux pas écrire et que mes amis seuls peuvent savoir. J'ai eu la certitude que jamais, comme militaire, le général n'a eu le plus léger reproche à me

Digitized by Google

faire; je l'ai eue de sa bouche et de sa main, et cela m'aurait suffi quand l'estime générale des officiers de la garnison de Metz ne m'aurait pas vengé. Mais, je le répète, les désagréments que j'éprouvai tiennent à des motifs particuliers et privés dont je ne veux pas faire mention. Aucun motif d'ambition personnelle ne m'avait fait désirer de m'attacher à M. de Bouillé; quand je commençais à l'aimer, c'était mon roi que j'aimais en lui. Luçon, capitaine au régiment d'Auxerrois, qui, aide de camp de M. de Bouillé en Amérique, avait eu le bonheur de lui sauver la vie, me dit un jour sur l'Esplanade, à Metz : « Mon ami, vous allez faire mon deuxième tome; comme moi vous aimez le général et vous vous sacrifiez pour lui, et comme moi vous ne serez pas regardé. — J'y compte, lui répondis-je, mais comme vous j'aurai le témoignage de ma conscience et j'en serai fier. » Pendant que j'ai eu le bonheur d'être attaché à M. de Bouillé, j'ai rempli mon devoir, je lui ai rendu des services qu'il a sus, d'autres qu'il ne saura jamais. J'ai toujours conservé pour ce général l'attachement profond que je lui avais voué.

Metz était tranquille au moment où j'y arrivai, mais l'Assemblée travaillait sourdement et le soldat et le bourgeois; il eût été trop dangereux pour elle de laisser subsister l'apparence de la discipline dans une garnison aussi nombreuse, il fallait l'acheter, et l'acheter à quelque prix que ce fût. La municipalité servait l'Assemblée

Digitized by Google

dans ce coupable projet, et elle était parfaitement secondée par M. du Teil (1), lieutenant-colonel d'artillerie et commandant de la garde nationale, homme vil, intrigant, fourbe et méchant. Les efforts de ce scélérat furent bientôt suivis d'un succès complet : l'esprit d'insubordination gagna tous les corps, la tenue du soldat devint détestable, la voix de l'officier fut celle qui crie dans le désert, et la garnison de Metz ne tarda pas à être au niveau de toutes celles du royaume. Le décret pour laisser aller les soldats aux clubs acheva l'ouvrage commencé avec tant de succès ; des réclamations ridicules et illusoires se firent bientôt entendre, et le soldat fut le maître. Le général souffrait extrêmement; lui qui avait eu tant de peine à maintenir la tranquillité, lui qui jusqu'alors avait trouvé au moins l'apparence du respect chez le soldat, il voyait perdre en un moment le fruit de ses veilles, il souffrait, mais il faisait tête à l'orage ; jamais il ne fut plus grand à mes yeux qu'en ces moments de crise. Il était d'autant plus à plaindre que la majeure partie des chefs de corps étaient des gens mous et faibles.

Enfin arriva l'époque de ce fameux serment que l'Assemblée avait ordonné de renouveler chaque année. La municipalité et son recors du Teil crurent devoir

(1) Le chevalier du Teil, un des officiers réformateurs de l'école de Gribeauval, devint général en 1793. Voir le récent volume : *Une famille militaire au XVIII^e siècle*, par le baron DU TEIL.

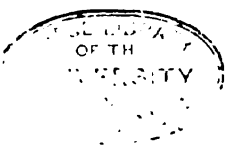

Digitized by Google

donner aux troupes un repas splendide au Polygone. En vain M. de Bouillé fit tous ses efforts pour les en dissuader. Ils furent inutiles ; tout ce qu'il put obtenir fut que le vin ne serait pas à discrétion. Un reste de pudeur ne permit pas à l'Assemblée de refuser cette demande. La journée fut plus tranquille qu'on ne devait l'espérer ; le général et les officiers ne quittèrent pas les troupes, et il n'y eut point d'ivresse. Le mauvais temps qu'il fit seconda merveilleusement les efforts du général, et la soirée se passa sans événements. Mais la municipalité et son associé du Teil auraient démérité de l'Assemblée si ce calme avait duré longtemps. Le lendemain, sous prétexte de faire participer à la fête les soldats qui étaient de garde la veille, il y eut un second dîner, toujours au Polygone. On eut bien soin de laisser apercevoir par une fenêtre d'une petite baraque, ouverte à dessein, qu'elle contenait plusieurs pièces de vin ; la porte en fut forcée, les tonneaux défoncés, et l'ivresse fut à son comble. Les soldats se mirent à courir les rues en dansant la farandole, et la municipalité de s'applaudir de ses succès. Le faible lien qui retenait encore le soldat une fois rompu, la voix de la discipline totalement étouffée, ce ne fut tous les jours que nouvelles insurrections ; les caisses furent pillées, les officiers insultés, et le désordre fut à son comble.

Le régiment de Picardie, sur lequel M. de Bouillé comptait le plus et qui s'était parfaitement conduit

Digitized by Google

dans une insurrection, trois mois auparavant, fut le premier à donner l'exemple de la licence; cet exemple était trop séduisant pour ne pas être suivi. Les officiers ne pouvaient plus alors assurer la bonté de leurs régiments, dont les désordres étaient publics; mais chacun voulait persuader que le désordre de celui où il servait était moins grand que celui des autres. M. de Romanet, major des dragons de Condé, bon militaire, mais trop confiant dans les rapports qu'on lui faisait, affirmait que jamais le régiment n'avait été plus tranquille, tandis que, trois jours après, ces mêmes dragons mirent le major et leurs officiers aux arrêts chez eux, avec des sentinelles à leur porte, et prirent 75,000 livres dans la caisse.

Le troisième fils de M. de Bouillé venait de mourir. Sa mère, au désespoir de sa perte, était allée passer quelques jours à une campagne à deux lieues de la ville. Un matin le général y fut avec le comte Louis, un de ses fils; il me dit qu'il serait de retour pour dix heures, dans la matinée. Je rentrais chez lui vers sept heures du matin; je trouvai à sa porte un groupe de soldats du régiment de Hainaut qui juraient et criaient qu'ils voulaient parler au général, et cela à l'instant. Le secrétaire avait épuisé toute son éloquence pour les engager à attendre son retour. Je courus au milieu de ce groupe, et je ne fus pas plus heureux. En vain je les assurai que le général serait de retour à dix heures; je leur promis de

Digitized by Google

rester en otage au milieu d'eux jusqu'à cette heure, je leur offris même de me constituer prisonnier et de me livrer à leur vengeance si à dix heures le général n'était pas chez lui. Ce fut en vain. Ils me répondirent qu'à dix heures il ne serait plus temps, qu'il leur fallait leur caisse à l'instant même, qu'au surplus ils auraient bien voulu en faire la politesse au général, mais que, puisqu'il n'y était pas, ils sauraient la prendre sans lui. Pendant ce temps pareille députation tenait les mêmes propos chez M. de la Varenne, lieutenant du Roi. Voyant que je ne pouvais rien gagner, je pris le parti de monter à cheval et de courir chercher M. de Bouillé. Il revint trop tard, la caisse était pillée. J'avais eu de la peine à comprendre cette phrase : « A dix heures, il ne serait plus temps. » J'en eus bientôt l'explication, et j'appris que la veille au soir un membre de la municipalité (M. Gell (1), je crois) avait été aux casernes de Chambière dire aux soldats : « Dépêchez-vous, si vous voulez avoir votre caisse, la poste de demain doit apporter un décret sur la discipline militaire; sans doute on vous le lira sur-le-champ et, si après vous preniez votre caisse, vous seriez rebelles, aux décrets. » Effectivement le décret arriva, preuve certaine que par ses correspondances l'Assemblée dirigeait elle-même toutes les insurrections. Il était trop important aux factieux de l'Assemblée de

(1) « Gell, notaire, le plus ardent des membres de la municipalité de Metz. » Louis de Bouillé, *Mém. sur le dép. de Louis XVI*, p. 60.

Digitized by Google

s'assurer les troupes de ligne par tous les moyens possibles pour en négliger aucun. L'Assemblée rendit un décret pour permettre aux soldats de faire toutes leurs réclamations depuis un certain nombre d'années. Ce décret, juste peut-être en lui-même, parce que les colonels mettaient fréquemment beaucoup d'arbitraire dans la manutention de leurs corps, était cependant du plus grand danger dans un temps de trouble et d'insurrection; mais tout ce qui pouvait augmenter le désordre était dans les vues de l'Assemblée.

Des officiers généraux inspecteurs furent donc nommés pour recevoir les réclamations des régiments. M. d'Heymann (1), officier général, était parvenu à ce grade supérieur par son mérite militaire et par la protection du duc d'Orléans. Sa famille est de Bitche, de la bonne bourgeoisie de cette ville. La liaison intime de M. d'Heymann avec le duc d'Orléans avait inspiré la plus forte prévention contre lui. Elle fut augmentée par quelques propos indiscrets de Mme d'Heymann, aussi par un certain air d'opulence qui cadrait mal avec la fortune connue de ce général. Telles étaient les raisons sur lesquelles était fondée l'opinion contre lui avant son

(1) Ancien officier du régiment de La Marck, il était maréchal de camp à la Révolution : il émigra après Varennes, entra comme général-major dans l'armée prussienne et devint plus tard ministre de Prusse à la cour des Deux-Ponts, puis à celle de Bavière. Il mourut le 27 septembre 1801. Quant à son orléanisme, cf. La Fayette, *Mém., Corr. et Doc.*, t. IV, p. 109.

Digitized by Google

arrivée à Metz comme employé sous les ordres de M. de Bouillé; depuis son arrivée, sa conduite, qui me parut quelquefois fort étrange, ne fit pas taire les soupçons. Je pourrais citer quelques exemples à l'appui de ce que j'avance.

Tous les régiments de la garnison avaient fait leurs réclamations (1). Les miliciens, excités sans doute par les boutefeux qui ne voulaient que le désordre, se présentèrent un jour chez M. de Pont, l'intendant de la province, pour répéter une prétendue masse qui jamais n'avait existé. M. de Pont répondit négativement et offrit de prouver le lendemain, par ses registres et les ordonnances à la main, la fausseté de ces prétentions. A cinq heures du matin, les miliciens s'assemblèrent chez lui; ils voulaient de l'argent, et toutes les raisons, toutes les preuves que leur donnait M. de Pont ne purent les satisfaire. A dix heures, quinze ou vingt miliciens furent prendre leurs armes et posèrent des sentinelles à toutes les avenues de l'intendance sans que la municipalité, qui ne pouvait l'ignorer, se mît en devoir de s'y opposer. A cinq heures du soir, ils exigèrent que M. de Pont leur signât une ordonnance de quarante mille livres payables

(1) « Partout les soldats formèrent entre eux dans chaque régiment des comités qui dirigèrent leur conduite : ils choisirent des députés en petit nombre, qui réclamèrent auprès de leurs supérieurs, d'abord avec assez de modération, des retenues qui leur avaient été faites sous l'ancien régime des inspecteurs. Leurs réclamations étaient justes. On y fit droit. » Bouillé, *Mém.*, p. 131.

Digitized by Google

comptant par le trésorier de la guerre, et à compte sur ce qui leur était dû. M. de Pont signa par force, fit avertir la municipalité et se retira dans son appartement. Le trésorier refusa d'acquitter l'ordonnance, les miliciens revinrent en fureur, brisèrent les portes de l'appartement de M. de Pont, se saisirent de lui, le traînèrent par les cheveux jusqu'à la porte du trésorier qui s'était sauvé. Ils allaient le pendre lorsque du Teil accourut, cautionna en son nom l'ordonnance de M. de Pont, le délivra des mains de la populace et le ramena chez lui.

Au premier bruit de ces violences, j'avais couru en avertir le général; mais d'après les décrets il ne pouvait faire marcher les troupes sans une réquisition de la municipalité, et cette réquisition n'arrivait pas. Croira-t-on que la municipalité fût dans l'ignorance d'un complot annoncé dès la veille et dont l'exécution se préparait depuis le matin? Enfin la réquisition arriva, les ordres étaient tout prêts, je courus les porter aux différents quartiers. Les soldats étaient tous dispersés dans la ville à manger l'argent fruit de leurs pillages; il fut fort difficile de les rassembler. Je faillis être arrêté par la populace attroupée, et je ne dus mon salut qu'à la bonté de mon cheval.

Le comte Louis de Bouillé fut moins heureux; il fut arrêté dix minutes après, mais il fut délivré par un groupe d'officiers et un détachement de la garde natio-

Digitized by Google

nale aux ordres du comédien Dupuis. Aussitôt que M. de Bouillé fut averti de l'arrestation de son fils, il voulut voler à son secours, il demanda sa garde pour l'accompagner; on avait eu soin de la griser de manière que les sentinelles même avaient peine à se soutenir. Le général fut obligé de prendre quelques gardes nationaux pour escorte. Les troupes rassemblées, la loi martiale fut proclamée : à la seconde proclamation, les attroupements se dissipèrent et la tranquillité fut rétablie. La conduite de du Teil envers M. de Pont mérite des éloges.

Les comptes des différents régiments de la garnison étaient terminés; il ne restait plus que ceux du régiment de Salm Salm, qui traînaient en longueur, parce qu'au milieu de beaucoup de réclamations sottes, les soldats en faisaient de très justes sur des retenues contraires aux ordonnances et pour lesquelles il avait fallu écrire au ministre de la guerre. Enfin M. d'Heymann prononça, et, en élaguant toutes les réclamations absurdes, il accorda aux soldats ce qui leur était légitimement dû. Mécontents de cette décision, les soldats prirent les armes le lendemain matin et s'assemblèrent entre dix et onze heures sur la place du Fort, pour s'emparer de leur caisse et de leurs drapeaux. M. de Bouillé y courut aussitôt et M. d'Heymann y vint aussi. En vain M. de Bouillé parla-t-il longtemps aux soldats. L'effervescence ne fit qu'augmenter, les discours de M. d'Heymann ne

Digitized by Google

firent pas plus d'effet. Les soldats mutinés recevaient à chaque moment des billets des autres régiments de la garnison, qui portaient en substance : « Ne craignez rien, braves camarades, soutenez vos droits. Quelque chose qu'on puisse faire, nous ne marcherons pas contre vous. Et si nous marchons, ce ne sera que pour vous aider à vous faire rendre justice. » Les officiers de Salm Salm, effrayés des dangers qu'allait courir le général parce que les soldats parlaient de faire usage de leurs armes, voulurent faire à leurs hommes un billet de la somme qu'ils réclamaient, payable par eux dans les vingt-quatre heures. M. de Bouillé le leur défendit. Il fit plusieurs fois avertir la municipalité de la situation critique où il se trouvait. Elle fit toujours répondre que les décrets lui défendaient de se mêler de la discipline militaire. Les ponts et toutes les issues du fort furent fermés par des gardes que les rebelles y posèrent.

M. de Bouillé fit une dernière tentative pour ramener le soldat. N'ayant pu réussir, il les déclara rebelles à la nation, à la loi et au Roi, leur jura qu'ils n'auraient la caisse et les drapeaux qu'après l'avoir égorgé, et, se tournant vers les officiers, il leur dit : « Allons, messieurs, conduisez-moi où sont les drapeaux et périssons en les défendant. » Tous les officiers le suivirent, et nous fûmes chez le lieutenant-colonel où étaient la caisse et les drapeaux. Pendant ce temps M. de Bouillé avait fait dire aux chefs de Condé-dragons, qui étaient

Digitized by Google

aussi au fort, que, s'ils se croyaient assez sûrs de leurs dragons, ils les fissent monter à cheval. Ces messieurs avaient répondu qu'on pouvait y compter; mais lorsqu'ils en donnèrent l'ordre, les dragons refusèrent; il n'y eut que les officiers qui se rangèrent en bataille devant leur quartier.

Aussitôt que les soldats de Salm Salm les aperçurent, ils chargèrent leurs armes, et les compagnies de grenadiers et de chasseurs vinrent se mettre en bataille au bas de l'escalier qui conduisait à la chambre du lieutenant-colonel. M. de Bouillé les vit par la fenêtre et descendit aussitôt l'épée à la main, ainsi que tous les officiers qui étaient avec lui. Comme il se présentait à la porte pour parler à ces soldats, ils le couchèrent en joue. J'étais à sa droite, je le couvris sur-le-champ de mon corps; il voulut me faire retirer, mais pour la seule fois de ma vie je crus devoir lui désobéir. Avec cet air de noblesse qui le caractérise, M. de Bouillé dit aux soldats qui le couchaient en joue : « Eh bien, souillez-vous du dernier des crimes en massacrant votre général, je ne crains point la mort, j'eusse mieux aimé la trouver en combattant les ennemis de l'État, mais je saurai la recevoir de soldats rebelles, tirez... » Et il découvrit sa poitrine. Soit que cet air de grandeur et de sublimité du général fît impression sur les soldats, soit qu'il ne fût pas dans leurs instructions de l'assassiner, les armes se relevèrent. « Quant à votre caisse et à

Digitized by Google

vos drapeaux, ajouta M. de Bouillé, je vous l'ai déjà dit, c'est sur mon corps sanglant qu'il faudra passer pour les avoir. » Les soldats alors se bornèrent à vouloir exiger que le général et les officiers remissent leurs armes dans le fourreau, ce que M. de Bouillé refusa pour le moment. Si un seul coup de fusil fût parti dans ce moment affreux, c'était le signal d'un massacre général. Pendant tout ce temps M. d'Heymann ne fut point avec M. de Bouillé, mais il se tint constamment au flanc droit des compagnies qui le couchaient en joue, sans doute pour chercher à modérer leur fureur. Les officiers des divers régiments étaient consignés à leurs quartiers (1).

Une crise violente était passée, mais elle pouvait se renouveler, et tout l'annonçait. Les soldats s'impatientaient de ne rien obtenir et disaient que c'était trop attendre, et que, puisqu'il n'y avait pas d'autres moyens, il fallait faire usage de leurs armes. Quelques bourgeois ne cessaient de les encourager : les officiers, voyant que rien ne pouvait calmer leurs soldats, et n'écoutant plus

(1) Cette scène est racontée d'une manière un peu différente par Bouillé (*Mém.*, p. 133-135), qui passe modestement sous silence tout ce qui le regarde directement. « Ainsi privé de tout secours, je restai pendant deux heures dans cette position sans que les grenadiers osassent ou voulussent forcer la porte, gardant le plus profond silence. » Il est à remarquer que Bouillé fait les éloges des « bas officiers (qui) relevèrent à plusieurs reprises les armes des soldats » qui le mettaient en joue, circonstance tue par Maleissye. Ce dernier, au contraire, fait remarquer que « aucun des bas officiers ne se rangea du côté de M. de Bouillé », et accuse de faiblesse et de duplicité la municipalité.

Digitized by Google

que leur attachement pour leur général, se retirèrent un moment pour aller faire en leurs noms le billet de quarante mille francs payable dans les vingt-quatre heures, somme que les soldats exigaient. Dans cet instant parut enfin la tardive municipalité. En vain elle employa sa pacifique éloquence. Le billet fini, les officiers le remirent aux grenadiers. Sur-le-champ le régiment déposa les armes. M. de Bouillé, ignorant ce que les officiers venaient de faire, crut que ce miracle était opéré par la municipalité, qui en reçut tous les compliments avec beaucoup de morgue. Ce fut moi qui appris le soir au général la remise de ce billet de quarante mille livres. Il me répondit : « Je suis fâché de n'en avoir pas été instruit, je serais plutôt mort que d'y consentir. » Cette cruelle séance ne fut terminée qu'à six heures du soir. Il est à remarquer qu'au plus fort de l'insurrection les soldats qui venaient faire au général les demandes les plus insolentes, ne lui parlèrent jamais qu'avec le plus grand respect, le chapeau bas, ou en lui présentant les armes. Aucun des bas officiers ne se rangèrent du côté de M. de Bouillé.

Lorsque l'insurrection fut apaisée, les mêmes grenadiers qui avaient couché le général en joue vinrent lui demander de le reconduire en triomphe chez lui avec de la musique. Ils furent reçus comme ils le méritaient. Ceux qui liront ces détails auront peine à croire que ce régiment ne subit aucune punition.

Digitized by Google

Le lendemain, il courut de grand matin dans toute la garnison un billet par lequel tous les régiments s'invitaient mutuellement à donner une garde au brave général d'Heymann, le père du soldat, dont les jours étaient en danger. A neuf heures environ, trois hommes par régiment vinrent, avec armes, s'établir dans la cour de M. d'Heymann, qui ne les congédia qu'à une heure et courut sur-le-champ chez M. de Bouillé l'assurer que, renfermé dans son cabinet, il ne faisait que d'être instruit de l'établissement de cette garde d'honneur chez lui. Ce fut pour toute la garnison une nouvelle matière de parler. M. d'Heymann le sut et en eut l'air très affecté; il vint chez M. de Bouillé et dit très haut qu'il écrivait au ministre pour lui demander de se retirer. Il lut même la lettre, mais il n'en continua pas moins à servir.

Comme tout ce que je rapporte sur le compte de M. d'Heymann pourrait influer sur le jugement des personnes qui pourraient lire ceci, je dois ajouter que M. le baron de Klinglin, à qui j'en ai souvent parlé et qui s'est lié d'amitié avec lui, m'a toujours dit qu'il ne l'avait jamais soupçonné un seul instant d'avoir adopté les principes de l'Assemblée. La délicatesse de M. de Klinglin, son attachement aux vrais principes des chevaliers français me paraissent devoir rendre son témoignage d'un grand poids. Je me suis fait une loi de taire mon opinion, mais je m'en suis également fait une de

Digitized by Google

dire tout, et j'eusse été coupable, si j'avais caché l'opinion de M. de Klinglin sur M. d'Heymann.

Depuis longtemps, les agents secrets de l'Assemblée travaillaient à fomenter une insurrection parmi les troupes de la garnison de Nancy, et leurs efforts étaient couronnés d'un entier succès : le désordre et l'indiscipline étaient à leur comble dans les régiment du Roi-infanterie, de Châteauvieux-Suisse et de Mestre de Camp-cavalerie. Des réclamations avaient été faites par ces différents corps. MM. de Malseigne et de Noue (1), officiers généraux inspecteurs à cet effet, avaient en vain vérifié les comptes; les soldats avaient refusé de se soumettre à leurs décisions. L'Assemblée, selon sa coutume, après avoir excité l'orage, rendit un décret pour le calmer, mais ce décret ne produisit aucun effet; effrayée de cette première résistance à ses volontés suprêmes, craignant que cet exemple n'eût des suites funestes pour son autorité naissante, l'Assemblée, moins par amour de l'ordre que par crainte pour elle-même,

(1) Guyot de Malseigne, d'une famille noble de Franche-Comté, fut d'abord capitaine au régiment de Beaufremont, passa à Saint-Domingue comme aide de camp de M. de Belzunce, et après la mort de ce général revint en France, où il servit dans les carabiniers. Maréchal de camp en 1789, il fut chargé de l'inspection des comptes de la garnison de Nancy, émigra, servit à l'armée des Princes, passa ensuite au service de la Prusse et mourut à Anspach en 1800.

Anne-Gaston, comte Bidah de Noue, né en 1734, alors général et commandant de la province de Lorraine, mort à Nancy lieutenant général en 1820. (Michel, *Biographie lorraine.*)

Digitized by Google

rendit un second décret par lequel le Roi fut prié de nommer un officier général, tel que bon lui semblerait, pour aller réduire par la force cette garnison rebelle, avec pleins pouvoirs d'agir selon les circonstances et même de casser et de licencier à son gré les régiments de cette garnison. Le Roi fit choix de M. le marquis de Bouillé pour cette expédition délicate. Il lui était difficile sans doute de faire un meilleur choix.

La Fayette, par ses intrigues, s'était fait nommer généralissime des troupes et gardes nationales du royaume, mais ce titre pompeux ne l'empêchait pas de voir avec les yeux de l'envie le rôle que jouait alors son cousin, le marquis de Bouillé. La Fayette redoutait toujours qu'il ne fût généralissime des troupes de ligne et ne fît rentrer dans le néant l'innombrable armée de la Révolution. Il craignait M. de Bouillé parce qu'il connaissait ses talents et son attachement à son souverain (1). La mission que le Roi confiait au marquis de Bouillé éveilla l'inquiète jalousie du petit La Fayette, et, toujours le même, toujours scélérat plein d'astuce, indifférent sur les plus grands crimes pourvu qu'ils pussent servir sa coupable ambition, il résolut, ou de s'attirer à lui seul toute la gloire de l'expédition qui ne lui était point confiée, ou de susciter à M. de Bouillé de telles difficultés qu'elles dussent, en le faisant échouer, le perdre et dé-

(1) « Je redoutais son caractère méfiant et dissimulé plus que son ambition. » BOUILLÉ, *Mémoires*, p. 85.

Digitized by Google

livrer ainsi le geôlier du Roi d'un rival dont il ne pouvait soutenir le parallèle. La Fayette ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre de ses projets et ne fit que rehausser la gloire de celui qu'il voulait perdre, comme je le dirai bientôt.

Je n'écris que de simples notes et ne puis donner l'historique parfait de l'insurrection de Nancy. Les matériaux me manquent pour ce grand ouvrage. Presque tout ce qui a été écrit sur ce sujet l'a été par des gens qui y étaient plus ou moins intéressés. L'ouvrage le plus véridique et le plus détaillé que l'on puisse consulter sur ce sujet est celui de M. Léonard, officier de Mestre de camp-cavalerie (1).

La Fayette, pour exécuter son projet, fit partir pour Nancy le sieur Pescheloche, ancien avocat à Paris, devenu, par la Révolution, aide-major de division de la garde nationale; homme d'esprit et ne manquant pas de moyens (2). En même temps, il envoya à Metz son

(1) *Relation exacte et impartiale de ce qui s'est passé à Nancy le 31 août 1790 et les jours suivants*, Strasbourg, 1790, in-4°. — On peut consulter encore : MAIRE (X.), *Histoire de l'affaire de Nancy* (1790). Paris, Techener, 1861, in-8°. — *Précis des principaux événements arrivés à Nancy depuis le 20 juillet 1790 jusqu'au 6 septembre suivant, concernant l'insurrection et la rébellion caractérisées des troupes de ligne de la garnison composée des régiments du Roi, de Châteauvieux et du Mestre de Camp-cavalerie.* Nancy, Lescure, 1790, in-4°. — THIÉBAUT (C.), *Tableau moral... de la Meurthe, ou Recueil des belles actions qui y ont eu lieu depuis 1787 jusqu'à l'an XIV.* Nancy, Thiébaut, s. d., in-8°.

(2) La Fayette, en cela d'accord avec le Roi et le ministre de la

Digitized by Google

aide de camp de confiance Desmottes, qui, jadis ingénieur de la colonie à la Martinique, avait été avantageusement reçu de M. de Bouillé par son intelligence et sa bravoure au siège de Saint-Christophe. M. de Bouillé, prévenu en sa faveur, eut la bonté de savoir gré à M. de La Fayette de le lui avoir envoyé. Il prit en lui une confiance beaucoup trop entière. En vain quelques personnes, du nombre desquelles j'étais, voulurent ouvrir les yeux du général sur la conduite de Desmottes, qui nous paraissait fort suspecte ; nous fûmes mal reçus, et il fallut se taire (1). Le général même exigea que nous traitassions Desmottes avec égard. Il fit plusieurs voyages de Metz à Nancy. M. de Bouillé ne mettait point sa gloire à faire verser par des Français le sang des Français ; pourvu que l'ordre pût se rétablir, il se sentait assez de force et de grandeur pour laisser à La

guerre, voulait persuader aux régiments révoltés de se soumettre au décret de l'Assemblée du 13 août, et de signer une déclaration de repentir. Pescheloche, qui rejoignit Bouillé le 31 août, emmenait avec lui deux des députés que le régiment du Roi avait envoyés à l'Assemblée afin de justifier sa conduite. Des lettres de Victor de Broglie (président du comité des recherches), du ministre de la guerre, du Département de la Meurthe et du Corps municipal de Nancy félicitèrent Pescheloche du zèle et du courage qu'il avait déployés dans sa mission.

(1) Pourtant Bouillé (*Mém.*, p. 170) le qualifie ainsi : « homme très fin, très adroit, que je regardai comme l'espion de son général et en qui je n'avais ni ne pouvais avoir confiance. » Cf. aussi p. 125. Il était porteur d'une lettre de La Fayette invitant les gardes nationales de la Meurthe et de la Moselle à prêter main-forte au gouvernement. 4,400 hommes se rendirent à cet appel.

Digitized by Google

Fayette la petite jouissance de vanité de pouvoir publier que c'était lui seul qui avait opéré ce prodige. Enfin, à son dernier voyage à Nancy, le sieur Desmottes, de concert avec Pescheloche, fit entrer dans la ville dix ou douze mille gardes nationaux des environs, sous prétexte d'y contenir les malintentionnés; mais il les fit entrer cinq ou six jours avant que M. de Bouillé fît marcher ses troupes, et par conséquent leur donnait le temps d'être corrompus : cette manœuvre était bien maladroite si on suppose à Desmottes le véritable projet de concourir au rétablissement de l'ordre; elle était bien adroite si on lui suppose celui de perdre M. de Bouillé en lui offrant des obstacles presque insurmontables. Il me semble que le secret qu'il en fit à ce général peut mettre à même d'apprécier ses véritables intentions.

Voyant que toute voie de conciliation était impraticable, M. de Bouillé fut obligé de se résoudre à mettre en usage les moyens que lui donnaient les décrets de l'Assemblée et les ordres du Roi, qui lui furent intimés de nouveau par M. de Gouvernet, fils de La Tour du Pin, premier (*sic*) ministre de la guerre, qui se rendit à Metz pour partager la gloire de l'expédition. M. de Bouillé donna ses ordres pour la réunion des troupes aux différents points d'où devaient partir les colonnes, et le dimanche 29 août il se rendit à Toul, où il avait choisi son quartier général. A son arrivée dans cette ville, il

Digitized by Google

fut conduit à la municipalité, qui, le traitant de la manière la plus insolente, lui fit des questions si extraordinaires que M. de Gouvernet lui-même, quoique fort démocrate, en fut scandalisé. Le général conserva, pendant ce ridicule interrogatoire, la plus grande patience. En partant de Metz, M. de Bouillé avait laissé des ordres pour faire partir le lundi les grenadiers et chasseurs d'Auxerrois, Auvergne et Hainaut; mais il était si peu sûr de la garnison, qu'il craignait leur refus. Je restai à Metz jusqu'au lundi après midi et lui portai la nouvelle du plaisir avec lequel marchaient ces compagnies.

Le premier plan d'attaque était sur trois colonnes : l'une, commandée par M. de Malseigne, ayant avec lui les carabiniers qui devaient entrer par la porte Saint-Nicolas; l'autre, commandée par M. de Frémont (1), qui devait entrer par la porte Stanislas, et la troisième, commandée par M. de Bouillé, qui devait entrer par la porte Neuve ou Stainville. L'armée de M. de Bouillé n'était composée que de deux mille quatre cents hommes d'infanterie, y compris quatre cents gardes nationaux de Metz, et de trois mille six cents hommes de cavalerie ou de dragons. Le général comptait sur les gardes nationaux de Toul et de Pont-à-Mousson qui ne marchèrent pas. L'infanterie paraîtra très faible, sans doute, si l'on

(1) Pierre-François de Frémont, maréchal de camp, qui fut chargé après l'affaire de Nancy de vérifier les comptes du régiment du Roi.

Digitized by Google

considère la quantité de troupes renfermées dans la ville de Nancy et la coalition de ces troupes avec le bourgeois; mais il faut remarquer que le général ignorait cette coalition, qu'il croyait au contraire que les bourgeois prendraient partie contre la garnison, et surtout qu'il ignorait l'armée que Desmottes avait fait entrer dans la ville de Nancy.

Jusqu'au lundi, les carabiniers s'étaient parfaitement conduits; M. de Malseigne, obligé de se sauver de Nancy où il courait risque d'être assassiné, s'était réfugié auprès de cette troupe qu'il avait longtemps commandée. Les régiments du Roi et de Mestre de camp étaient venus pour l'enlever, et les carabiniers avaient défendu courageusement leur général; il y avait même eu à cette occasion des traits de lâcheté du régiment du Roi qui prouvent que, s'il était le plus beau, il n'était sûrement pas le meilleur régiment de l'armée. On devait après de telles épreuves croire les carabiniers à l'abri de toute sédition; cependant, dans la nuit du dimanche au lundi, on leur fit lire une prétendue capitulation de M. de Malseigne avec l'Empereur, par laquelle il lui vendait le corps des carabiniers pour un million. Aussitôt ces mêmes hommes, qui venaient de le défendre, tirèrent sur lui, le blessèrent, et, l'ayant arrêté, le chargèrent de chaînes pour le conduire à Nancy, où il fut mis au cachot, ainsi que M. de Noue. La réponse que fit en ce moment M. de Malseigne à un carabinier qui lui reprochait de les

Digitized by Google

avoir vendus pour un million, mérite d'être citée : « Ce serait, dit ce général, payer bien cher de grands jean-f... comme vous. »

Ce fut le lundi (28 août), sur le soir, que M. de Bouillé fut instruit de la défection des carabiniers. Ce changement subit, en diminuant ses forces, pouvait augmenter considérablement celles des rebelles, et le général en fut cruellement affligé, mais il ne songea plus qu'à réparer la perte des carabiniers, et, comme leur défection changeait nécessairement le plan de l'attaque, il fallut aussi changer tous les ordres, et les troupes reçurent celui de se rendre toutes à Frouard le lendemain matin. Quelques-uns des cavaliers qui portaient les ordres furent arrêtés en chemin, et les chasseurs de Flandre ne reçurent point les leurs et, par conséquent, ne purent se trouver à l'affaire.

Accablé de fatigue, le général était déjà couché lorsque j'arrivai à Toul, à neuf heures du soir, et, quoique depuis le samedi je ne me fusse pas couché, voyant tous mes camarades aussi fatigués que moi, je me chargeai volontiers du service de la nuit. A une heure du matin à peu près arrivèrent des soldats à Toul, et se dirent députés du régiment du Roi. Du ton qu'ils prirent en arrivant, je jugeai que leur mission n'était qu'une nouvelle insulte, et, refusant de réveiller le général, je les fis garder à vue dans une salle. A deux heures, arrivent un capitaine de la garde nationale de Nancy et le sieur

Digitized by Google

Mollevaut (1), se disant député du département. Je priai ces messieurs de me montrer les papiers qui attestaient cette mission. Le sieur Mollevaut parut fort embarrassé de ma demande et me dit alors qu'il n'était pas député, mais qu'il était membre du département, et serait bien aise de causer avec le général. Je priai ces messieurs de vouloir bien attendre une heure. Nous devions partir à quatre heures pour Frouard, et à trois heures je conduisis chez le général les députés prétendus du régiment du Roi.

Je ne m'étais pas trompé sur l'objet de leur mission. Ils dirent au général que c'était avec chagrin qu'ils venaient lui annoncer que, s'il persistait à vouloir les attaquer, ils se défendraient; qu'ils avaient beaucoup de canons, qu'ils en feraient usage, que la ville les défendrait et qu'il vaudrait bien mieux s'accommoder. Le général leur répondit qu'il était porteur des ordres du Roi et son représentant en cette occasion; que jamais

(1) Étienne Mollevaut, né en 1745 à Jouy-aux-Arches (Moselle), avocat au parlement de Nancy, membre du Directoire du département, joua dans l'affaire du 31 août un rôle assez équivoque; il fut traduit en justice et acquitté faute de preuves suffisantes. Maire de Nancy (16 novembre 1790), juge au tribunal de cassation, député à la Convention, mis hors la loi après la chute des Girondins, il trouva un refuge en Bretagne, où il resta jusqu'au 9 thermidor. Réintégré à la Convention, il devint ensuite membre du conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif. Revenu à Nancy, il devint en 1807 le premier proviseur du lycée; il professa en outre la littérature à la Faculté des lettres. Il complimenta le comte d'Artois en 1814 et mourut à Nancy le 10 janvier 1816.

Digitized by Google

le Roi ne traitait avec des soldats traîtres et rebelles; qu'ils devaient se soumettre et implorer sa clémence. « Quant à vos canons, ajouta-t-il, dont vous me menacez, je ne les crains pas. Je commande des troupes braves et fidèles qui sauront vous faire rentrer dans votre devoir, et si celles que je conduis ne suffisent pas, la France entière enfantera des soldats pour vous combattre. Retournez à Nancy, dites à vos camarades que je veux bien encore leur accorder leur pardon s'ils se soumettent sur-le-champ, mais qu'ils n'ont plus qu'un moment. Je pars pour Frouard, et c'est là que doivent venir me trouver les deux officiers généraux que vous tenez prisonniers et que j'ordonne à l'instant même qu'on mette en liberté. » Les soldats, intimidés par la fermeté du général, n'osèrent répliquer et partirent sur-le-champ.

J'introduisis alors les deux membres du département. Le sieur Mollevaut, homme adroit, prit le masque trompeur de la probité et du véritable patriotisme pour inspirer au général une confiance aveugle à laquelle il se livra beaucoup trop, comme on va le voir. Après avoir causé quelque temps avec eux, M. de Bouillé, qui ne les connaissait pas et qui ignorait même s'ils étaient membres du département, qui n'avait par conséquent aucune raison plausible de leur accorder une confiance entière, eut l'imprudence de leur dire : « Je ne crains pas de vous avouer que, vu le petit nombre de mes

Digitized by Google

troupes, la défection des carabiniers m'inquiète beaucoup, et que j'écouterais peut-être aujourd'hui des propositions que j'eusse rejetées avec dédain. En retournant à Nancy, faites-y sonner très haut le grand nombre de mes troupes, la résolution où je suis de mettre la plus grande vigueur dans l'attaque, et tâchez en effrayant les esprits de les disposer à l'obéissance (1). » Ce scélérat Mollevaut, l'un des principaux agents de l'insurrection, retourna dans la place, mais, au lieu de disposer les troupes à l'obéissance, il trahit la confiance imprudente de M. de Bouillé et ne fit qu'exciter à la résistance en divulguant le secret de la faiblesse de l'armée qui devait attaquer. Cet homme, depuis, a été membre de la seconde Assemblée; il est, je crois, membre de la Convention. Si jamais le jour de la justice peut éclairer la France, on trouvera les papiers du sieur Mollevaut relatifs à l'insurrection de Nancy entre les mains de M. Mandel, négociant de cette ville, aujourd'hui chirurgien-major de Murray à Luxembourg. M. de Mandel les a eus par l'avarice de la femme de ce Mollevaut qui, pendant un voyage que son mari fit à Paris, les vendit à la livre à un épicier de qui M. Mandel les a rachetés (2).

(1) Bouillé ne parle pas de cette entrevue avec la députation du régiment du Roi, ni de la mission de Mollevaut. Elle aurait eu lieu, selon Maleissye, dans la nuit du 29 au 30 août.

(2) Mandel, un des vingt-quatre notables de la ville de Nancy, membre par conséquent du conseil général de la Commune. Il devint officier municipal en juin 1790.

Digitized by Google

A quatre heures, nous partîmes pour Frouard. Les troupes, obligées de changer leur marche, ne purent y arriver aussitôt que le général l'espérait. Il fut faire une reconnaissance très près de la ville. Il fit battre l'estrade par les hussards de Lauzun qui furent jusqu'aux portes et enlevèrent des patrouilles de rebelles.

Vers les onze heures, le général eut avis que la garnison de Nancy se disposait à faire une sortie; il m'envoya sur-le-champ faire distribuer des cartouches aux troupes de l'avant-garde et reconnaître avec M. Dorival, capitaine d'artillerie, une position pour placer deux pièces de canon qui eussent fait un cruel effet. Mais la sortie n'eut pas lieu. Pendant ce temps, une députation de tous les régiments rebelles et quelques membres du département vinrent à Frouard. Le général refusait de les recevoir, mais, instruit qu'il y avait des membres du département, il parut, dicta ses ordres avec noblesse et fermeté, et annonça qu'il n'accordait que jusqu'à trois heures pour se soumettre, et que plus tard il ne serait plus temps (1). Ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes à soustraire ces députés à la fureur des soldats. Les Suisses surtout, indignés de voir ceux de Châteauvieux au nombre des rebelles, voulaient les mettre en pièces. L'armée annonçait les meilleures dispositions, la

(1) Cf. Bouillé, *Mém.*, p. 149-151. Il donne plus de détails sur la réception de cette nombreuse députation, qui eut lieu le 31 à onze heures et demie, dans « une vaste cour de la maison où j'étais ».

Digitized by Google

plus grande confiance dans son brave général et le plus grand désir d'attaquer. Mais il était important de ne pas laisser refroidir ces heureuses dispositions, et les émissaires, que nous arrêtions fréquemment, pouvaient faire craindre que la corruption ne vînt gagner aussi notre petite armée.

Après avoir donné par écrit ses ordres pour l'attaque, M. de Bouillé se mit en marche avec toutes les troupes. L'art avec lequel la colonne fut disposée, et la quantité d'uniformes différents dont elle était composée, lui donnaient à une certaine distance l'air d'une armée formidable. Selon le dernier plan de M. de Bouillé, il devait entrer par la porte Neuve, pendant que M. de Frémont devait entrer par la porte Stanislas. Le général Frémont n'ayant pas d'aide de camp, je lui fus attaché pour le moment de l'affaire. Nous étions à une demi-lieue de la ville, lorsqu'il vint une troisième députation de soldats du régiment du Roi avec quelques officiers qu'ils avaient forcés à les accompagner. Ils ne cherchaient qu'à gagner du temps et à rendre l'attaque impossible pour ce jour-là. Le général leur fit la même réponse qu'à Frouard et leur accorda jusqu'à quatre heures pour se soumettre (1). Nous avançâmes toujours. Lorsque nous fûmes à deux portées de canon de la place à peu près, la porte Neuve s'ouvrit et nous fit voir cinq

(1) Bouillé, *Mém.*, p. 153-154.

Digitized by Google

pièces de canon braquées contre nous. Toute notre artillerie consistait en deux pièces de huit et six de quatre. Je fis avancer les deux pièces de huit que je fis charger à cartouches. Alors la municipalité de Nancy sortit de la ville et vint assurer le général que la garnison se soumettait, que MM. de Malseigne et de Noue allaient être relâchés, et demanda les fourriers pour faire le logement des troupes. Ils rentrèrent dans la ville avec elle. Le général donna ordre que les régiments rebelles sortissent par la porte Notre-Dame pour venir prendre ses ordres dans une prairie adjacente, et s'y porta lui-même. M. de Frémont resta à la tête des troupes, à deux cents pas de la porte.

A peine M. de Bouillé fut-il parti que nos volontaires furent insultés par la garde de la porte. Au même instant, un escadron de Mestre de camp vint se former sur la place de Grève, avec l'air de vouloir nous charger : M. de Frémont, qui avait l'ordre de ne faire aucun mouvement, m'envoya prévenir le général de ce qui se passait. Je trouvai M. de Bouillé qui embrassait MM. de Malseigne et de Noue qui venaient de lui être rendus. Il me donna l'ordre de dire à M. de Frémont de ne pas bouger à moins qu'il ne fût attaqué, et qu'il ne tarderait pas de le rejoindre. Les régiments refusèrent de sortir, et M. de Bouillé revint à la tête de la colonne; les rebelles avaient fait jurer à M. de Malseigne de ne pas servir contre eux. Il ne voulut accepter

Digitized by Google

aucun commandement, mais il voulut suivre M. de Bouillé, et, n'ayant point de cheval, M. de Laubespin (1), capitaine au régiment de la Reine-cavalerie, qui avait suivi le général comme aide de camp volontaire et montait un cheval de prisonnier, le lui donna et alla se mettre aux volontaires, où il fut blessé en montrant le plus grand courage.

Aussitôt que M. de Bouillé fut de retour, il donna l'ordre de marcher. Les rebelles, après le qui-vive, firent feu sur nos volontaires, et l'affaire s'engagea. M. de Bouillé avait donné l'ordre d'épargner les bourgeois, mais, mêlés avec les soldats rebelles, ils ne purent être épargnés. De cinq officiers que nous avions aux volontaires, quatre furent tués. Dès le commencement de l'affaire, le régiment de Mestre de camp prit la fuite, se sauva dans la ville, et nous ne vîmes pas un seul cavalier pendant toute la fusillade. J'ignore même ce que devinrent les officiers. Quoique leur poste fût auprès de M. de Bouillé, aucun ne parut. Ce fut à cette attaque de la porte que le jeune Désilles, officier au régiment du Roi, après avoir inutilement fait ses efforts pour ramener ses soldats rebelles, se coucha sur une pièce de vingt-quatre braquée au milieu de la porte Neuve pour empêcher d'y mettre le feu, et, comme un autre d'Assas, se sacrifia pour son devoir. Ses lâches

(1) Laubespin était capitaine au régiment de Royal-Normandie. Il fut grièvement blessé à l'attaque de la porte Stainville.

Digitized by Google

soldats le blessèrent eux-mêmes de cinq coups de feu.

Une autre action non moins héroïque fut celle de la femme du consigne de la porte Neuve qui, ne pouvant empêcher les soldats de mettre le feu à une pièce, jeta sur la mèche une cruche d'eau et l'empêcha de partir. L'Assemblée, en accordant au père de M. Désilles une pension qu'il eut la bassesse d'accepter, en a refusé une à cette femme, en disant qu'elle s'était mêlée de ce qui ne la regardait pas. La Reine lui envoya cinquante louis de sa poche. M. de Gouvion (1), frère du major général de la garde nationale de Paris, fut tué aussi à l'attaque de la porte Neuve. Commandant de la garde nationale de Toul, qu'il avait conduite à Nancy deux jours avant l'affaire et qui était retournée à Toul, il ne put jamais l'engager à revenir; il servit comme volontaire dans le dessein de se faire tuer pour expier le crime dont il se sentait coupable d'avoir été un des premiers moteurs de l'insurrection. C'est de lui-même que je tiens cet aveu.

Aussitôt les premiers coups de canon tirés à la porte Neuve, je partis avec M. de Frémont pour conduire la colonne qui devait faire l'attaque de la porte Stanislas. Il fallait passer par un petit chemin creux fort étroit et qui ne pouvait contenir que six ou sept hommes de front. Les rebelles étaient retranchés au bout derrière

(1) Louis de Gouvion, né en 1749, en Lorraine. Officier du génie, membre du Directoire de la Meurthe en 1790.

Digitized by Google

une barricade et nous firent deux feux de peloton; mais ils tiraient si mal que les balles passaient au-dessus de nos têtes. Ils ne tuèrent dans ce défilé que cinq hommes.

Notre colonne était composée du détachement de Vigier (Suisse), des grenadiers et chasseurs d'Auxerrois et quatre cents hommes de la garde nationale de Metz, à l'exception d'une vingtaine qui étaient aux volontaires. Cette troupe était commandée par du Teil, leur général, et M. Desmont, leur lieutenant-colonel. Il fallut faire deux pas en arrière pour enlever la barricade; les gardes nationaux de Metz qui étaient à la queue de la colonne, croyant qu'on était repoussé, prirent la fuite à toutes jambes. Du Teil se répandait en plaintes contre la lâcheté de sa troupe; comme elles ne remédiaient à rien, je pris le parti de courir après, et, moitié prières, moitié menaces, je ramenai la majeure partie. Cependant, sous les plaintes de ces messieurs qu'ils n'étaient point soutenus et pouvaient être tournés par derrière, je fis avancer un piquet de quarante hussards de Lauzun et leur donnai l'ordre de sabrer le premier qui fuirait. La barricade fut enlevée, et Desmottes s'y conduisit avec beaucoup de bravoure. La grille de la porte Stanislas, derrière laquelle les rebelles s'étaient retirés, fut forcée d'un coup de canon qui jeta bas la serrure, et nous entrâmes. La garde nationale de Metz eut alors son lieutenant-colonel tué, ainsi que sept hommes. La peur la

Digitized by Google

saisit, elle disparut et ne put se rallier que le lendemain matin. Pour du Teil, quoique, de son propre aveu, il eût mis sa capote pour cacher ses épaulettes, quand il vit qu'on tirait sur les officiers, il crut devoir suivre sa troupe, sans doute dans l'espoir de la rallier; mais son zèle l'emporta trop loin, il ne put revenir que le lendemain matin. Desmottes avait l'ordre de rester à notre colonne pour la guider dans l'intérieur de la ville, qu'il connaissait; mais il nous quitta, dès que nous fûmes entrés. Il fut cause que nous ne prîmes pas la route que nous devions suivre. Les hussards firent cinq charges consécutives dans la ville. A la dernière, ils furent écrasés, et nous perdîmes dix-huit hommes sur les quarante que nous avions à notre colonne. On voyait à peine les ennemis, mais, retirés dans l'intérieur des maisons, ils nous assassinaient d'un déluge de coups de fusil par les fenêtres et les soupiraux des caves.

Dénuée de guides pour la conduire dans la ville, notre colonne, trop faible d'ailleurs, ne put rejoindre celle de M. de Bouillé comme elle en avait l'ordre, mais elle n'en souffrit pas moins. Tous les quartiers de la ville étaient également chauds. M. de Frémont eut un cheval tué sous lui. M. de Bouillé, toujours également calme et tranquille au milieu du danger, inspirait par sa présence un nouveau courage à ses troupes. Cependant, le régiment de Royal-Liégeois, qui allait au feu pour la première fois, effrayé du feu des rebelles, plia et fit cin-

Digitized by Google

quante pas en arrière en jetant ses armes et ses chapeaux, mais il fut rallié promptement. M. de Bouillé eut son habit touché d'une balle, mais ne reçut aucune blessure. On a prétendu que, un crayon à la main, il marquait sur une tablette les numéros des maisons d'où on tirait le plus. Je garantis la fausseté de ce fait. Le régiment du Roi voulait, comme les Suisses de Châteauvieux, venir combattre les troupes de M. de Bouillé, au moment où il sortait de ses casernes; quelques boulets qui passèrent le long de sa colonne y produisirent du désordre et de l'effroi : les officiers en profitèrent adroitement pour les engager à rentrer au quartier, en leur persuadant qu'ils s'y défendraient bien mieux et avec plus d'avantage. Je ne crains pas d'affirmer que ce fut à cette manœuvre adroite des officiers que M. de Bouillé fut redevable du succès (1).

Si les quatre bataillons du régiment du Roi nous eussent opposé une franche résistance, il est hors de doute que nous étions repoussés. Notre armée était beaucoup trop faible en infanterie. La cavalerie fut parfaitement inutile et resta toujours en bataille hors de la ville, et le général commit la faute de ne faire aucun usage de six cents dragons qu'il avait et qu'il pouvait faire servir comme infanterie. M. de Rodais (2), qui avait

(1) « Cette mesure très sage sauva tout. » Bouillé, *Mém.*, p. 156.

(2) Le chevalier de Rodais était né en 1757. Entré au service de Suède à Aix-la-Chapelle le 20 juillet 1791, il resta en Suède, s'y maria

Digitized by Google

suivi M. de Bouillé comme aide de camp volontaire, se conduisit avec la plus grande intrépidité; il courut deux fois au travers des coups de fusil au quartier du régiment du Roi pour l'engager à mettre bas les armes, et il y réussit (1). A sept heures et demie, nous fûmes maîtres de la ville, et la cavalerie prit les postes.

Le général, craignant toujours que les carabiniers n'arrivassent par la porte Saint-Nicolas, donna l'ordre à un détachement de Castella (Suisse) de s'y porter avec deux pièces de canon pour s'en emparer. M. de Flavigny, lieutenant d'artillerie, âgé de vingt-trois ans, conduisit ses deux pièces à deux cents pas de la porte environ; la colonne était dans une rue fort longue qui n'offrait aucune issue ni à droite, ni à gauche; il vit que les rebelles pointaient leurs canons et allaient faire feu; le carnage eût été affreux. M. de Flavigny pria l'officier suisse de faire halte; seul, son épée sous le bras, il fut au milieu des rebelles prêts à tirer sur lui et leur parla avec douceur et fermeté, et les engagea à laisser enclouer leurs canons et à rendre leurs postes sans faire résistance : il revint ensuite avec le plus grand calme rejoindre sa troupe et s'empara de cette porte sans répandre une goutte de sang. Cette action, qui dénote la plus grande prudence

et se retira du service avec le grade de général-major, en même temps qu'il avait en France celui de maréchal de camp. Il vivait encore en 1833.

(1) Bouillé, *Mém.*, p. 157.

Digitized by Google

dans un âge où d'ordinaire la valeur est la seule vertu, fait d'autant plus d'honneur à M. de Flavigny qu'elle fut rehaussée par la plus grande modestie. M. de Bouillé l'ignora longtemps, et M. de Flavigny était déjà parti de Metz pour se rendre dans sa famille, lorsque je fus assez heureux pour apprendre ce beau trait de la bouche de Tschoudy, commandant du détachement suisse, en rendre compte au général et être chargé par lui de témoigner à M. de Flavigny combien il l'admirait et regrettait de l'avoir su trop tard pour le comprendre sur la liste des grâces qu'il avait demandées au Roi pour sa petite armée. La réponse que me fit M. de Flavigny prouve que ce n'était que dans son propre cœur qu'il avait voulu trouver sa récompense, et que, heureux d'avoir pu ménager le sang de ses compatriotes, il savait bien faire et ignorait seul qu'il eût bien fait. M. de Flavigny n'avait que vingt-trois ans. M. Dubet, lieutenant des hussards de Lauzun, eut la cuisse cassée et son cheval tué du même coup. Son hussard, qui voulut le relever pour le sauver, en prouvant le zèle, l'attachement pour son commandant, fut tué. M. Dubet, étant tombé entre les mains de ses ennemis, fut assassiné.

Le général fut à huit heures à peu près à l'Hôtel de ville, d'où il donna ses ordres pour la sûreté publique; toujours bon, toujours complaisant, il accorda, sur la demande de la municipalité, la liberté de plusieurs pères de famille faits prisonniers pendant le combat. La muni-

Digitized by Google

cipalité, trop coupable elle-même pour ne pas redouter les confrontations, cherchait à sauver ses complices.

M. de Bouillé ne voulait point faire usage du décret qui lui donnait le droit de licencier les régiments : il n'avait même pas voulu que le régiment du Roi mît bas les armes à son arrivée aux casernes. La soumission lui suffisait, et le spectacle d'un régiment français avili lui faisait mal. Il se contenta d'ordonner que le régiment du Roi partirait sur-le-champ, et celui de Châteauvieux à onze heures du soir. Le comte Louis de Bouillé conduisit lui-même le régiment du Roi, qui, sans lui, courait le risque d'être massacré par les troupes enragées contre lui (1).

Entre neuf et dix heures, le consigne de la citadelle accourut prévenir le général que les Suisses avaient fait le complot de mettre le feu au magasin à poudre. M. de Bouillé me donna ordre sur-le-champ d'y conduire les premières troupes que je trouverais et d'en faire sortir les Suisses. Je m'y transportai avec les grenadiers d'Auxerrois et Auvergne qui étaient sur la place Royale, et, en chemin, je fis arrêter plusieurs Suisses qui couraient les rues. Toutes les balles qu'ils avaient dans leurs gibernes étaient mâchées. Je trouvai la porte de la citadelle fermée, et, sur le refus que firent les

(1) Bouillé, *Mém.*, p. 157, exprime à ce propos son étonnement : pourtant il ne crut pas devoir refuser, puisque les soldats avaient encore « trente coups chacun à tirer ».

Digitized by Google

Suisses de me l'ouvrir, je les assurai que j'allais l'enfoncer à coups de canon et faire main basse sur tous ceux que je trouverais. Je leur donnai cinq minutes pour se décider. Quoiqu'il y eût un officier de garde, il n'était pas le maître; un sergent vint me dire que la porte me serait ouverte à l'instant, si je promettais la vie sauve aux soldats et de leur laisser leurs armes. Je donnai ma parole d'honneur, j'entrai et fis placer des sentinelles à toutes les portes et autour des magasins à poudre, fis sortir la garnison suisse et revins aussitôt chez le général. Un cheval de poste m'y attendait, et je partis à l'instant pour Metz. Je n'avais pour toute arme que mon sabre, ayant perdu mes pistolets dans l'affaire.

A une demi-lieue de Frouard, je trouvai un caporal et quatre hommes du régiment du Roi, tous cinq armés et ne suivant pas leur régiment. La peur saisit mon postillon, et je restai seul. Ces cinq soldats me dirent qu'ils avaient une permission verbale de M. de Lort, leur capitaine, pour ne pas suivre leur régiment. Me fiant peu à leurs paroles, je leur commandai de marcher devant moi jusqu'à Frouard, où je les remis entre les mains du prévôt. Ils étaient cinq, et j'étais seul; ils pouvaient sans doute me résister et même m'assassiner; mais la frayeur s'était tellement emparée d'eux qu'ils m'obéirent sans proférer une seule parole.

La joie fut universelle à Metz, quand j'apportai la nouvelle de la victoire, et d'autant plus que deux offi-

Digitized by Google

ciers nationaux, qui s'étaient sauvés dès les premiers coups de fusil et étaient revenus en poste, avaient publié notre entière défaite. La satisfaction de Mme de Bouillé fut celle d'une épouse et d'une mère : c'est la peindre pour ceux qui savent apprécier ce sentiment. Pour M. d'Heymann, il reçut cette nouvelle comme s'il avait lu la gazette, sans peine ni plaisir marqué. Sentant combien il pouvait être utile au général d'avoir pour lui le témoignage de la canaille, je fis à l'Hôtel de ville, au milieu d'un peuple immense, l'éloge le plus pompeux et le plus faux de la garde nationale de Metz. J'y gagnai la douce satisfaction d'exalter les têtes en faveur d'un général que j'aimais et pour qui j'aurais sacrifié ma vie.

Je ne restai à Metz que le temps nécessaire pour m'acquitter de mes différentes commissions, et je partis aussitôt pour Nancy. Pendant mon absence, les carabiniers, revenus de leur erreur, s'étaient présentés en corps à un quart de lieue de Nancy pour implorer leur pardon; mais le général avait refusé de les entendre jusqu'à ce qu'ils eussent livré les coupables : ils en livrèrent dix-sept, qui furent amenés, chargés de chaînes, à Nancy, presque au moment où j'y arrivai.

Depuis son entrée triomphante dans cette ville, M. de Bouillé y jouissait d'une autorité presque absolue. La municipalité ne voulant plus agir que par ses ordres, on lui fit sentir que l'Assemblée pourrait en prendre ombrage. Le 2 septembre, à une heure, après avoir

Digitized by Google

assisté à l'enterrement de MM.. de Gouvion et des Manges, le général repartit pour Metz, où il fut reçu comme le sauveur de la patrie.

Nous perdîmes dans cette affaire plus de trois cents hommes, dont beaucoup d'officiers, et presque tous nos blessés moururent, parce que les armes des rebelles étaient toutes chargées avec des balles mâchées, des clous, du verre et d'autres drogues. Aussitôt que le Roi fut instruit de l'action héroïque du brave Désilles, Sa Majesté s'empressa de lui envoyer la croix de Saint-Louis qu'il avait si bien méritée. Jamais il ne l'a portée. Les chirurgiens ne jugèrent pas, dans le principe, ses plaies mortelles, longtemps même ils donnèrent les plus grandes espérances. M. de Bouillé, qui voulait faire du jour de la réception de la croix un jour de triomphe pour lui, l'avait différé jusqu'au retour d'une tournée qu'il allait faire en Alsace, époque à laquelle les chirurgiens faisaient espérer sa guérison; mais une blessure au genou, qui fut mal connue dans le principe et qui avait communication avec celle des reins, fit enfin perdre toute espérance de sauver ce jeune héros. Il mourut avec le même courage dont il avait donné une preuve si éclatante, souffrit avec la plus grande patience, et, quoiqu'il connût les soldats qui l'avaient assassiné, il refusa toujours de les nommer et leur pardonna sa mort.

On n'a jamais cessé de dire que le département de Nancy était bon, j'aime à le croire, et je sais même que

Digitized by Google

parmi ses membres il y en avait alors dont la conduite ne peut être suspectée, mais sa conduite fut au moins bien étrange : comment n'a-t-il jamais donné à M. de Bouillé la plus légère notion de ce qui se passait dans la ville, de la coalition des bourgeois avec les troupes, de l'universalité de la rébellion, des obstacles sans nombre qu'il trouverait? Il ne me suffit pas de dire, ce me semble, qu'on pense bien, il faut le prouver, et, quand des gens en place ne s'opposent pas au dessein des coupables, il me semble qu'ils les servent par leur inaction. Mais peut-être les vrais royalistes du département de Nancy ont-ils un moment partagé une erreur assez générale qui faisait voir dans cette rébellion de trois régiments contre les décrets de l'Assemblée un noyau de contre-révolution. Alors, je leur demanderai comment des gens qui n'avaient pas perdu toute apparence de sens commun pouvaient rien espérer de soldats qui, rebelles aux décrets, adoptaient cependant tous les principes de la Révolution : pillage, indiscipline, mépris et emprisonnement de tous les généraux et de leurs officiers, désordres de tous genres, oubli de toutes les lois, et je dirai qu'au moins le département fut bien faible, s'il ne fut pas mauvais. Quant à la municipalité, il a été prouvé jusqu'à l'évidence qu'elle était complice de la rébellion, et les sommes énormes d'argent trouvées sur les morts de la plus basse classe, les tables splendidement servies dans les auberges de Nancy et

Digitized by Google

toujours ouvertes gratis aux soldats démontrent ici que cette insurrection était fomentée, protégée et soldée.

L'Assemblée ne pouvait, par ses propres décrets, se dispenser de casser les régiments du Roi, de Mestre de camp; elle le fit et les recréa sur-le-champ les derniers de l'armée; mais l'Assemblée n'avait pas rempli son but, puisque, malgré la prodigieuse inégalité de ses forces, M. le marquis de Bouillé avait triomphé et s'était par ce triomphe acquis de nouveau l'amour des troupes et l'admiration de la ville où il commandait. Beaucoup de prisonniers avaient été faits dans cette affaire, et, persuadés que les tuer en ferait un exemple, notre plus grand soin avait été de les soustraire à la fureur de nos soldats. Leur crime était plus que prouvé, puisqu'ils avaient été pris les armes à la main : au lieu de les laisser juger, l'Assemblée nomma deux commissaires pour examiner leur conduite et celle de M. de Bouillé. MM. Cahier de Gerville et..... (1) se rendirent en cette qualité à Nancy. L'instruction de cette affaire se

(1) Cahier de Gerville (1752-1796), avocat au parlement de Paris, en 1789 procureur syndic adjoint de la municipalité de Paris. Il fut nommé par le Roi commissaire pour procéder à une enquête sur place. Son rapport donna tort aux officiers « aristocrates » et le rendit très populaire. Ministre de l'intérieur du 27 novembre 1791 au 15 mars 1792, il fut remplacé par Roland. — Son collègue Duveyrier (1753-1839) joua à Nancy un rôle plus effacé. Maleissye ignore même son nom. Député suppléant de Paris-ville aux états généraux, membre des Jacobins, secrétaire général à la justice sous Duport-Dutertre, tribun, baron de l'Empire et premier président à la cour de Montpellier, il fut destitué à la Restauration.

Digitized by Google

fit dans le sens de la Révolution, les preuves furent soustraites, les scélérats furent seuls entendus comme témoins, et personne ne fut puni. Cependant, ou les habitants de Nancy étaient coupables de s'être révoltés, ou l'Assemblée l'était de les avoir fait traiter comme rebelles et d'avoir fait répandre leur sang. Je crois qu'il n'y a pas de milieu entre ces deux propositions. Les commissaires, dignes de leur mission, ne trouvèrent pas la conduite de M. de Bouillé sans reproche, et sans doute il eût été cité à la barre, si l'enthousiasme qu'avait alors pour lui la garde nationale de Metz n'eût fait craindre qu'il n'y parût avec une escorte trop nombreuse.

Les Suisses de Châteauvieux furent les seuls punis, parce qu'ils ne furent pas jugés par l'Assemblée, mais par le conseil souverain de leur nation. Quatre-vingt-deux, arrêtés comme auteurs de l'insurrection, furent condamnés à mort par le rapporteur, M. de Tschoudy, qui appuyait aussi pour punir plusieurs officiers qui n'avaient pas rempli leur devoir avec assez d'énergie. La clémence du conseil commua, pour les soixante moins coupables, la peine de mort en celle des galères; un fut rompu et vingt et un pendus le même jour sur la place de Grève à Nancy. Le peuple, complice de leur crime, assista à leur supplice, et la plupart des femmes de la ville eut la barbarie d'en être spectateur. Les carabiniers, les soldats du régiment du Roi, les cavaliers de Mestre de camp furent tous innocentés.

Digitized by Google

Les scélérats qui gouvernaient alors la France pouvaient-ils condamner des gens qui n'avaient agi que d'après leurs instructions secrètes? Et, depuis, nous avons vu d'autres scélérats législateurs, à leur tour, accorder les honneurs du triomphe à ces soixante Suisses condamnés aux galères, et les Cantons suisses souffrir patiemment cette conduite et cette insulte à leur égard, comme ils ont souffert le désarmement du régiment d'Ernest, le massacre des gardes suisses aux Tuileries et le licenciement des troupes de leur nation, quoique contraire à leurs traités.

Aussitôt après l'affaire de Nancy, Desmottes fut retrouver à Paris son digne général ; il n'y fit pas un long séjour. M. de Bouillé devait faire une tournée en Alsace, province qui avait été, ainsi que beaucoup d'autres, ajoutée à son commandement. La Fayette était bien aise d'avoir un espion à la suite de M. de Bouillé, et l'accueil que ce général avait fait à Desmottes le rendait plus propre que tout autre à jouer ce rôle : il revint à Metz et annonça à M. de Bouillé le désir qu'il avait de le suivre en Alsace. Ce retour, qui ne pouvait alors avoir aucune raison plausible, ouvrit cependant les yeux à ce général et lui fit voir que les gens dont il rebutait toujours les avis n'étaient pas, cependant, ceux qui jugeaient le plus mal. Il se défia de Desmottes (1) et

(1) « Il me proposa de la part de La Fayette de me suivre, et je ne pus m'y refuser. » Bouillé, p. 170.

Digitized by Google

eut ensuite d'autant plus de raisons de s'en défier qu'outre les conciliabules secrets que tenaient chez lui du Teil, son aide de camp Diech (1) et Allard, major de la garde nationale, et, au milieu d'un desquels nous les surprîmes, le comte Louis de Bouillé et moi, Desmottes eut la maladresse de se dire l'ami intime des deux commissaires envoyés à Nancy et de se faire l'apologiste de leur conduite.

J'approche de l'époque où j'ai eu le malheur de quitter M. le marquis de Bouillé, qui fixait alors les regards de la France et de l'Europe : je l'ai quitté pour m'attacher à un qui fut subalterne et que je n'ai pas besoin de citer. Comme je redoutais mon retour chez moi, où m'attendait un commandement de garde nationale que je ne voulais point accepter, M. de Bouillé avait eu la bonté de m'attacher comme aide de camp à M. de Plantade (2), officier général employé sous ses ordres à Sedan, et que je connaissais depuis longtemps. Je quittai

(1) Diech ou Dièche (1753-1811), capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, aide-major de du Teil. Envoyé par son chef vers Bouillé, qui était à Toul, pour l'instruire de l'arrivée de la garde nationale messine, il fut surpris par une patrouille de rebelles en traversant la forêt de Haye, fut conduit à Nancy, mais bientôt relâché, en vertu sans doute de l'accord qui venait d'être conclu et qui fut bientôt violé. Devenu général en l'an II, il figura à Strasbourg parmi les principaux terroristes.

(2) Henry-Camille de Plantade, né le 14 février 1729, lieutenant, puis capitaine au régiment de Touraine, major au régiment d'Auvergne (1769), colonel du premier régiment provincial d'état-major (8 avril 1779), maréchal de camp (9 mars 1788).

Digitized by Google

donc M. de Bouillé, qui, au moment où je prenais congé de lui, me répéta qu'il n'avait pas le plus léger reproche à me faire, qu'il n'avait eu qu'à se louer de mon zèle et de mon activité dans toutes les occasions : « Mais, ajouta-t-il, je vous engage à modérer votre tête, elle est vive, elle pourrait vous mener loin. » Mme de Bouillé, malade alors et ne recevant personne, eut la bonté de me retenir dans sa chambre toute la journée qui précéda mon départ, et, pour lors, M. de Rodais prit ma place. Je supprime toutes réflexions sur les moyens par lesquels il y parvint, je serais juge et partie. On croira sans peine que j'aime peu M. de Rodais, mais je dirai toujours que sa bravoure froide, son intrépidité, les marques d'attachement réitérées que je lui ai vu donner à M. de Bouillé, pouvaient certainement le rendre digne d'une place qu'il lui aurait été plus flatteur d'obtenir par des voies plus franches et plus nobles. Au reste, si je pouvais goûter les douceurs de la vengeance, je le serais par l'éloge que fit, depuis, M. de Bouillé de cet aide de camp en disant : « Pour Rodais, c'est un brave garçon, mais un être nul. »

Attaché à un officier général dont le rôle était si différent, mon séjour à Sedan ne peut me fournir matière à aucune anecdote d'un intérêt général, comme celles que j'ai rapportées jusqu'ici. La municipalité de cette ville montée à la hauteur de la Révolution, le club plus démagogue encore, devaient nécessairement me détester

Digitized by Google

parce que mes principes étaient toujours les mêmes et toujours trop prononcés pour être d'accord avec ceux de la majeure partie de cette ville, qui, toute négociante, aimait la Révolution, tant par la vente énorme des draps qu'elle avait procurée que parce qu'elle avait aboli la seule classe qui, par sa naissance, pût faire ombrage à celle des négociants riches qui habitaient la ville de Sedan. Quelques querelles avec les corps administratifs, quelques querelles à la Redoute, à la suite desquelles je me permis de faire quelques mauvais vers sur le courage équivoque d'un des plus zélés apôtres de la Révolution, achevèrent l'ouvrage que ma façon de penser n'avait que trop bien commencé. Elles me firent courir à Sedan les risques de la lanterne, comme je les avais courus à Paris et à Verdun pour quelques petites aventures; mais, à Sedan comme partout ailleurs, quand on ne craignait pas le peuple, on s'en faisait craindre, et, malgré toutes les menaces qui me furent faites, il ne m'arriva jamais rien.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LOUIS XVI A VARENNES.

M. de Plantade, à qui j'étais attaché comme aide de camp, peut être appelé coupable pour avoir prêté un serment où le nom de son maître n'était pas même prononcé; l'on ne peut l'attribuer qu'à l'espoir d'obtenir bientôt sa retraite avec la totalité de ses appointements. Ce motif ne doit pas l'excuser pour avoir adopté peut-être les principes de la scélérate Assemblée. Ses infirmités ne lui permettant plus de faire son service, il est resté en France, et j'ignore son sort.

M. de Courtomer, officier général, avait dès le principe de la Révolution accepté une place de chef de division de la garde nationale parisienne. Cette conduite, en affligeant ses amis, les avait éloignés de lui. M. de Courtomer les laissa longtemps parler et même donner à cette acceptation des motifs injurieux pour lui. Quand il eut bien étudié la troupe qu'il commandait, il crut qu'il serait possible d'en tirer un grand parti pour le service de son malheureux maître; mais, abusé sur le compte de La

Digitized by Google

Fayette, il espéra longtemps que lui-même ferait ce que son devoir, son rang, son honneur, sa conscience et sa qualité de gentilhomme français semblaient lui commander. Trompé dans cette espérance, M. de Courtomer résolut de travailler lui-même. Il s'ouvrit de son projet à deux commandants de bataillon dont la probité et la discrétion lui étaient connues : l'un, M. de Tourneaux d'Étioles, capitaine de dragons au régiment de Condé; l'autre, M. de la Grange, directeur général des fermes, que je connaissais particulièrement. Tout bien combiné entre ces trois messieurs, il ne s'agissait plus que d'en faire part à Leurs Majestés. La place de M. de Courtomer, qui remplissait auprès du Roi les fonctions de capitaine des gardes, lui en fournissait les moyens. Leurs Majestés étant instruites de l'exécution du projet, il fut fixé au 10 de décembre 1790, jour où M. de Courtomer se trouverait de service au château avec les deux commandants de bataillon que j'ai nommés, les compagnies dont on s'était assuré la majeure partie, tant parmi les officiers que parmi les soldats. Il fut convenu qu'à la pose de neuf heures du soir, on placerait en sentinelles dans les salles, les escaliers et les jardins, les hommes dont on était assuré; qu'à dix heures du soir le Roi et la Reine déguisés descendraient au jardin, d'où un souterrain les conduirait à la rivière. Pendant qu'un des deux commandants de bataillon conduirait le Dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth par un escalier dé-

Digitized by Google

robé, un bateau, préparé au bas du pont Royal, attendrait la famille royale et devait les conduire à Sèvres, où quarante gentilshommes, du nombre desquels étaient M. d'Aubonne, officier des Cent-Suisses, et M. de Boutteville de Verdun étaient déguisés en chasseurs dans différentes auberges et devaient faire escorte à un signal convenu. M. de Courtomer, les deux commandants de bataillon, quelques officiers et soldats devaient suivre en bateau jusqu'à Sèvres, et les chevaux étaient préparés tant à Sèvres qu'aux environs. C'était à Rouen que devait se rendre la famille royale. A dix heures, le Roi descendit effectivement jusqu'à la porte du jardin. Arrivé là, toutes les suites que pouvait avoir son départ se présentèrent à lui : il fut impossible de l'engager à aller plus loin. Il rentra et fit échouer un projet dont l'exécution paraissait infaillible. Le lendemain, M. de Courtomer et les deux commandants de bataillon donnèrent leurs démissions.

J'étais encore à Sedan le 28 février 1791, et je ne puis rendre un compte exact de la scène atroce et scandaleuse que fit au château des Tuileries le général La Fayette. Ce que je puis dire, c'est que depuis longtemps une association de royalistes avait formé le projet de délivrer le Roi et avait choisi ce jour, 28 février, pour son exécution, sans même avoir prévenu Sa Majesté, ni avoir son approbation et son consentement. D'après tous les renseignements que j'ai pu me procurer, ce projet,

Digitized by Google

mal conçu, mal dirigé, ne pouvait qu'échouer. Trop de gens étaient dans le secret. La Fayette, dont les nombreux espions étaient répandus dans toutes les classes de la société, fut bientôt instruit de ce qui se tramait et du jour fixé pour la tentative; et cet homme infâme, oubliant qu'il était Français et gentilhomme, laissa paisiblement entrer dans les Tuileries les chevaliers français munis des seules armes qu'ils pouvaient porter, épées et pistolets, et quand il les vit tous réunis, il eut la bassesse de les faire entourer, désarmer et maltraiter par sa garde corrompue, mais moins scélérate encore que lui, puisque nombre d'individus de cette garde, rougissant du rôle infâme qu'on leur faisait jouer, furent les premiers à faciliter l'évasion de cette noblesse imprudente peut-être, mais fidèle à ses serments et à son honneur. La prison dans laquelle languit depuis longtemps le lâche La Fayette ne peut le dérober que pour un temps au juste châtiment que méritent ses crimes; mais, s'il était possible que jamais ce monstre pût se dérober à l'échafaud et rentrer dans la société, chaque gentilhomme français aurait le droit de lui demander personnellement justice de l'injure atroce qu'il fit à l'ordre entier de la noblesse en faisant désarmer les gentilshommes réunis au château et répandre par ses émissaires que leur projet était d'attenter à la vie de leur souverain. La Fayette connaissait trop bien leur projet pour ajouter la plus légère confiance à cette exécrable calomnie qu'il

Digitized by Google

faisait débiter, mais il redoutait une juste vengeance, et, pour s'assurer de l'impunité, il fallait exalter la populace, ressource ordinaire de ce scélérat dans ces moments de crise. Si La Fayette avait eu un cœur droit et des intentions pures, s'il n'eût été égaré que par de faux principes, aurait-il eu besoin d'employer l'arme si vile de la calomnie? Elle ne fut jamais que celle des âmes basses, des cœurs coupables. Je puis pardonner une erreur, je déteste une bassesse. L'homme égaré mérite ma pitié, l'homme qui sent son crime et qui y persiste me fait horreur. Toute la conduite de La Fayette, toutes les précautions qu'il prenait, la bassesse même des moyens qu'il employait, tout me prouve enfin que son cœur n'était pas exempt de reproches, qu'il se jugeait lui-même comme le jugera l'impartiale et sévère postérité, mais que sa coupable ambition, sa sotte vanité, son désir immodéré d'être un homme important et de jouer un rôle, quel qu'il fût, étouffaient en lui la voix cruelle du remords dont il était souvent déchiré.

M. de Plantade étant depuis quelques jours à Toul comme membre du conseil de guerre assemblé pour juger M. de Moreton-Chabrillant (1), et n'y ayant pas

(1) Moreton-Chabrillant (Jacques-Henri de), colonel du régiment de la Fère-infanterie, destitué peu avant la Révolution pour violences publiques exercées envers un procureur, avait adressé en 1791 à l'Assemblée nationale de vives réclamations contre cette mesure. Sur le rapport de Menou, l'Assemblée décida qu'un conseil de guerre se réunirait pour juger Moreton; mais le ministre n'ayant pu réunir un nombre

Digitized by Google

besoin d'aide de camp, je revins à Paris en 1791, quelque temps avant Pâques. En y arrivant, j'étais bien loin de prévoir que je pourrais donner à mon infortuné souverain une légère marque de mon inviolable attachement. Hélas! ce fut la dernière, et depuis, éloigné de lui dans l'espoir de le servir, tous mes efforts ont été vains, comme ceux de tous ses sujets fidèles.

Le Roi, fatigué de la persécution cruelle qu'il éprouvait à Paris pour les prêtres jureurs dont on voulait l'entourer et dont sa conscience l'éloignait toujours, résolut de profiter de la liberté que lui laissaient les décrets d'aller même jusqu'à vingt lieues du Corps législatif; en conséquence, il annonça le projet d'aller passer quelques jours à Saint-Cloud, maison de campagne de la Reine, à deux lieues de Paris. Ce voyage ne portait en rien les apparences d'un mystère, il était public, il avait été annoncé à l'Assemblée et il était fixé au lundi de Pâques. Ce voyage était tout simple; en le faisant, le Roi ne violait en rien la Constitution. Bien plus même, il devait continuer à être gardé à Saint-Cloud par la garde nationale parisienne, et deux bataillons étaient partis pour aller prendre leurs postes. Cependant, on eut soin de représenter au peuple la sortie du Roi des murs de Paris comme un indice non équivoque d'un projet de

de membres suffisant pour former le conseil, l'affaire en resta là. Depuis, Moreton, nommé maréchal de camp, fut employé à l'armée de Dumouriez, et s'y signala surtout par son zèle révolutionnaire.

Digitized by Google

contre-révolution, on fabriqua des prétendues preuves d'une fuite prochaine, on échauffa les esprits, on séduisit la garde nationale, et peut-être La Fayette lui-même fut-il l'instigateur secret de cette émeute, comme il l'avait été de tant d'autres.

Au moment où le Roi et la Reine, montés dans leur voiture avec leur famille, allaient partir, la garde nationale elle-même, cette garde spécialement responsable à la nation de la sûreté et de l'inviolabilité du monarque, cette garde, qui avait juré fidélité aux décrets et au Roi, fut la première à arrêter les chevaux et à menacer de ses armes le cocher et la personne même de son souverain. La Fayette accourut; le Roi, qui prévoyait un cruel orage, voulut descendre, mais La Fayette le conjura de rester, l'assurant que ce n'était qu'un petit moment d'effervescence qu'il allait bientôt calmer, et qu'il répondait à l'instant de faire partir Sa Majesté. Le peuple s'attroupa, le général voulut parler, et cette voix qui devait produire le même effet que la trompette sous les murs de Jéricho, cette voix si puissante pour prêcher l'insurrection, fut nulle pour ramener à l'ordre et fut étouffée par les cris séditieux d'une populace effrénée. Le maire arriva, revêtu du signe révéré de la rébellion, et ce signe fut méconnu. L'Assemblée fut insultée, et l'Assemblée, insensible aux outrages que recevait le monarque, aux dangers qu'il courait, répondit froidement que la Constitution

Digitized by Google

avait remis entre les mains du maire le pouvoir de faire exécuter les lois. Le maire voulut faire proclamer la loi martiale, et la garde nationale jura qu'elle n'y obéirait pas. Le Roi, pour éviter l'effusion du sang, descendit de voiture et rentra dans sa prison, après avoir été pendant plus de trois heures, ainsi que sa sublime compagne, à recevoir les injures les plus atroces.

Bientôt les clubs de la capitale exercèrent leurs plumes patriotiques, et, au bout de deux heures, les murailles mêmes des Tuileries furent couvertes d'affiches séditieuses dans lesquelles le Roi était donné au peuple comme rebelle aux lois, traître à la nation, parjure et digne d'être déposé. Je les ai lues, et mes cheveux se dressaient d'horreur sur la tête. Je fus le soir aux Tuileries, et Maillardoz, sous-aide-major de la garde suisse, me confia, sous le secret, que le Roi voulait partir le lendemain à sept heures, et que les ordres étaient donnés pour cela. Il m'ajouta : « Je suis certain que nous serons obligés de faire feu, nos gens sont bons, j'en réponds, mais ils sont en trop petit nombre, la matinée de demain peut être affreuse. » Les dernières paroles me firent frémir. Je résolus de m'assurer par moi-même des véritables dispositions du peuple et de la garde nationale, et de voir réellement ce que l'on pourrait craindre ou espérer. Je courus tous les endroits publics, je me glissai dans tous les groupes, j'écoutai tous les orateurs. Les royalistes étaient dans la stupeur

Digitized by Google

d'une profonde tristesse. Les constitutionnels étaient au désespoir et disaient hautement que cette violation de la Constitution par cette force armée chargée de la maintenir lui portait un coup plus cruel que les efforts de ses ennemis; mais le bruit du départ pour le lendemain à sept heures était public, et comment ne l'eût-il pas été? Tous les subalternes de la maison de Leurs Majestés étaient payés par l'Assemblée pour être leurs espions. Le peuple et la garde nationale étaient dans les mêmes dispositions que le matin et disaient hautement que, si on proclamait la loi martiale, c'était sur la voiture du Roi qu'il fallait tirer. Je poussai mes recherches bien loin dans la nuit, et les résultats en furent toujours aussi affligeants.

Alors j'écrivis à M. le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre, je le conjurai de porter sur-le-champ ma lettre au Roi et de supplier Sa Majesté de ne pas exposer ses jours à la fureur d'une garde corrompue et d'une populace trop mutinée pour ne pas se porter aux plus horribles excès. Maillardoz, qui, comme officier de service, avait à toute heure ses entrées au château, remit lui-même ma lettre à M. de Villequier sur les cinq heures du matin. Le Roi révoqua les ordres pour son départ et déjoua encore une fois la cabale qui désirait sa mort. Je n'ai jamais eu la prétention de croire que je fus le seul à adresser au Roi cette prière : il est certain que d'autres cherchaient à conserver

Digitized by Google

la vie à un maître infortuné que je chérissais et ne pouvais venger.

La Fayette, toujours le même, toujours fourbe et ambitieux, joua la comédie. Il cria bien haut contre la violation de la Constitution, il donna sa démission de commandant général, il résista deux jours aux instances réitérées de tous les bataillons pour la reprendre, il fit de pompeux discours et enfin il reprit sa place quand il vit qu'un instant de plus la lui faisait perdre pour toujours et qu'on commençait à croire qu'il était possible de se passer de lui.

Il était impossible alors de tenter aucun projet pour délivrer le monarque, vu la différence essentielle qui existait dans les opinions des gens honnêtes, dont les uns par bêtise étaient constitutionnels, les autres monarchiens par intérêt, et les autres franchement royalistes par devoir. Depuis le 28 février, la vigilance de La Fayette était redoublée; le club monarchique, le Salon français avaient été fermés; il n'y avait aucun point de ralliement, et quand il en y aurait eu un, l'impossibilité physique de s'armer et l'impossibilité absolue de rien tenter sans armes, au milieu d'une troupe nombreuse qui gardait avec plus de rigueur que jamais les issues de la prison royale, interdisaient tout espoir; à ces difficultés insurmontables, il fallait encore joindre celle du secret dans une association nécessairement nombreuse, et enfin celle de la répugnance invincible que

Digitized by Google

le Roi témoignait à toute tentative pour se soustraire au joug de ses geôliers et de ses persécuteurs.

Convaincu de cette triste vérité que tout effort serait au moins inutile et peut-être même funeste, je me bornai, pendant tout le temps de mon court séjour à Paris, à étudier l'esprit qui y régnait alors; je fus effrayé du progrès terrible de la corruption. Les scélérats qui gouvernaient le peuple s'attachaient surtout à lui faire perdre jusqu'à l'idée du respect que jadis il portait au seul nom du Roi. On ne se contentait pas seulement de lui représenter le Roi comme un traître qui ne cherchait qu'une occasion favorable pour rompre tous ses serments, on lui peignait tous les rois comme des êtres élevés par la seule volonté des peuples et amovibles à leur volonté, esclaves-nés de leurs désirs, institués dans l'unique but de les faire exécuter, et coupables dès qu'ils opposaient la plus légère résistance. On ne cessait de prêcher au peuple que lui seul était souverain, que le Roi n'était que son représentant, auquel il pouvait, il devait retirer tous ses pouvoirs dès qu'il en abusait. On répétait, on imprimait, on affichait à la porte même de l'infortuné monarque qu'un roi n'était qu'un être inutile et dangereux, que le traitement que la nation lui faisait était une dépense superflue dont elle devait se décharger, qu'elle ne faisait que nourrir et réchauffer dans son sein le serpent qui devait lui faire une blessure mortelle, qu'un roi serait toujours

Digitized by Google

un obstacle au bonheur du peuple, aux efforts que ses représentants faisaient pour l'assurer; enfin on semait partout les germes de l'esprit républicain.

Nous voici arrivés à l'époque qui a décidé du sort de la France, époque fatale qui devait sauver le monarque et la monarchie, offrir aux vrais Français un point de ralliement certain pour les réunir tous pour le salut de la patrie, et qui a resserré les fers du meilleur des rois, aggravé ses malheurs et hâté son supplice. Sans doute, puisque ce projet a échoué, il eût été heureux que jamais il n'eût été conçu. Mais ce n'est pas par l'événement qu'il faut juger les hommes. La jalousie, la critique qui se fussent changées en admiration, en flatterie peut-être, si M. le marquis de Bouillé eût été heureux, se sont acharnées contre lui quand il a été malheureux. Instruit à fond et par des voies certaines de toutes les particularités du voyage du Roi à Varennes, des dispositions faites par M. de Bouillé, des ordres qu'il avait donnés, de la manière dont elles ont été exécutées, je raconterai tout dans le plus grand détail, je rendrai l'hommage le plus scrupuleux à la vérité, je ne cacherai même pas les fautes de ce général, s'il en a commis. Quel homme peut dire : Je ne faillirai jamais? Mais les détracteurs mêmes de M. de Bouillé ne pourront refuser leur admiration à un homme qui, ayant conçu un projet aussi grand et aussi dangereux à exécuter, n'a pas été rebuté par une année de refus, par une année de périls, puis-

Digitized by Google

qu'à tout moment il pouvait être découvert, qui, toujours dans l'espoir d'être utile à son maître, risquait tous les jours sa vie, souffrait toutes les humiliations, refusait les offres avantageuses que lui faisaient les nations étrangères, et toujours uniquement dans l'espoir de sauver son roi.

Que de fils différents il fallait diriger à la fois! Tromper un ministre constitutionnel en lui faisant redouter l'invasion d'une province qui n'avait pas mille hommes de troupe sur la frontière, et, par conséquent, lui faire sans cesse de faux rapports, lui faire donner de fausses nouvelles afin d'obtenir la liberté de faire mouvoir à son gré les troupes, pour s'entourer de celles sur lesquelles il pouvait compter et éloigner les autres; tromper la vigilance d'un homme intrigant, jadis estimé de M. de Bouillé, attaché à lui comme aide de camp colonel (1), plus que suspect dans ses principes, capable de le trahir chaque jour, et qu'il avait fallu éloigner de Metz pour le fixer à Paris sous le prétexte d'une commission importante qui n'était qu'une chimère; se servir adroitement d'un adjudant général dont le zèle assurément ne pouvait être suspect, mais dont la pétulance pouvait être dangereuse, et l'employer, sans qu'il se doutât du motif, à connaître les plus secrètes pensées, les plus profonds secrets du scélérat Dumas,

(1) M. de Grimoard. Voir la note de la p. 137.

Digitized by Google

dont avant la Révolution il était l'ami, et dont quelques mots lâchés au hasard pouvaient faire craindre qu'il n'eût connaissance du projet; éloigner les officiers généraux dangereux ou incapables, s'entourer de ceux qui méritaient toute confiance, tenir ses correspondances secrètes, enfin vaincre la constante résistance du Roi: tels furent les objets qu'eut à surmonter M. de Bouillé. Que de combinaisons à réunir! que de calculs à faire! S'il a échoué au port, c'est que Dieu se rit des vains projets des hommes, c'est que la Providence avait dans ses décrets immuables prononcé sur le sort du monarque infortuné que nous pleurons, et que toute la prudence humaine n'est que folie aux yeux de l'arbitre souverain de nos destinées.

Dès le mois de mai 1790, le comte Louis de Bouillé avait été chargé par son père de faire au Roi les premières ouvertures sur le projet de s'échapper de Paris. Cette marque d'une parfaite confiance de M. le marquis de Bouillé en son fils, âgé de vingt-deux ans (1), fait mieux son éloge que tout ce que je pourrais en dire. Il ne me reste qu'un mot à ajouter, c'est qu'il est brave comme son père. A la fin de juin de la même année, le comte Louis fit un second voyage à Paris pour le même sujet, mais il ne put réussir à persuader le Roi à ce voyage, qui manqua d'être découvert par Mme la

(1) « J'avais alors vingt et un ans et demi. » L. DE BOUILLÉ, *Relat.*, p. 24.

Digitized by Google

comtesse d'Astorg (1), qui fit du scélérat La Fayette son héros, elle qui aurait dû avoir pour lui le plus grand mépris. Ce ne sont point là les leçons qu'elle a reçues de son mari, officier des gardes du corps, qui tous les jours lui donnait de l'aversion pour la démocratie. Cette femme méprisable, dont le jeune comte Louis fut épris par sa beauté, eut la faiblesse de confier à La Fayette une partie du secret, et heureusement elle n'en dit pas assez pour faire tout deviner.

Enfin, la fermentation qui régnait parmi le peuple de Paris et qui augmentait chaque jour les outrages, les humiliations qui accablèrent le malheureux monarque et sa famille le déterminèrent à se rendre aux instances réitérées de M. le marquis de Bouillé et à chercher dans une mesure rigoureuse ce qu'il avait longtemps attendu en vain d'une triste expérience et de l'amour d'un peuple ingrat et corrompu, pour le bonheur duquel il s'était toujours sacrifié. M. de Goguelat (2), capitaine au régiment de la Reine et officier de l'état-major de l'armée, homme

(1) Marie-Thérèse-Louise Éon, fille de Marie-Jérôme, comte de Cély, maréchal de camp, et de Marie-Jeanne Dufos du Méry, mariée le 13 janvier 1783 à Jean-Jacques-Marie, comte d'Astorg, lieutenant colonel de dragons, né à Auch le 11 juin 1752. Le comte d'Astorg leva en 1795 un régiment de chasseurs à cheval qui porta son nom (armée de Condé) et qui en 1798 concourut à la formation des dragons d'Enghien (même armée).

(2) Goguelat (François, baron de), né à Château-Chinon en 1746, plus tard général-major au service d'Autriche, mort à Paris en 1831 avec le titre de lieutenant général qu'il avait reçu sous la Restauration.

Digitized by Google

brave, actif et intelligent, attaché à ses augustes maîtres, autant par inclination que par reconnaissance et par devoir, et dont la conduite privée rendait les démarches moins marquantes, bien connu de sa souveraine comme digne de son entière confiance, fut choisi par elle pour être l'intermédiaire entre Leurs Majestés et M. de Bouillé au moment des derniers arrangements. Un outrage sanglant que Goguelat avait fait publiquement au duc d'Orléans au château des Tuileries (1), en l'empêchant d'être compris dans la nouvelle formation de l'état-major de l'armée, lui donnait encore une raison plausible pour venir à Paris solliciter le ministre, et ce motif éloignait tout autre soupçon sur son voyage.

Pendant ce temps M. de Bouillé qui avait éloigné de Metz son aide de camp colonel, M. de Grimoard, sous le spécieux prétexte d'en faire son homme de confiance auprès du ministre pour sa correspondance secrète, ne cessait de lui faire parler par lui des prétendus mouvements des troupes autrichiennes sur la frontière, de la crainte très fondée d'une attaque prochaine, le tout afin de pouvoir à son gré faire mouvoir toutes les troupes et transférer les magasins aux points importants pour l'exécution de son projet. Tout semblait couronner les vœux de M. de Bouillé et lui promettre le plus heureux succès. Oh! vous tous qui savez encore

(1) Cf. Bouillé, *Mém.*, p. 231, note.

Digitized by Google

chérir la mémoire d'un maître trop bon, voyez quelle douce satisfaction, quelle joie vive et pure dut goûter ce général, lorsqu'il vit venir Goguelat, non seulement avec le consentement du monarque, mais avec les ordres en blanc, signés de sa main, pour toutes les dispositions qu'il jugerait à propos de faire. M. de Bouillé se vit un moment le libérateur de son maître et de sa patrie. Quel moment pour un Français! Hélas! elle disparut comme l'éclair, cette si douce espérance. Bientôt nous jugerons si M. de Bouillé doit ajouter les reproches au malheur.

Je trouvai Goguelat aux bureaux de la guerre. Je voulais lui parler, mais le lieu n'était pas propre pour un entretien secret. Il me dit de me rendre chez lui, le soir entre onze heures et minuit, et de l'attendre s'il n'y était pas. Je l'attendis effectivement, et, après quelques questions vagues que je lui fis, il me dit : « Sans pouvoir te confier un secret qui n'est pas le mien, je te dis en ami que tu n'es pas bien ici et que dans quelques jours tu seras fâché d'y être; crois-moi, pars pour Sedan sous huit jours au plus tard, tu seras mieux là, tu y seras plus à portée de nous, tu y auras des nouvelles et viendras nous y joindre quand il sera temps. » Je respectai son secret, mais, au lieu d'attendre les huit jours qu'il m'avait fixés, je partis le surlendemain après avoir fait à ma famille des adieux, hélas! peut-être les derniers. Je n'ai pas la vanité de dire qu'alors j'avais

Digitized by Google

le secret, non, je l'ignorais ; mais ce que m'avait dit Goguelat pouvait me donner à penser, et, sans savoir ce dont il s'agissait, je voyais bien que sous peu il devait y avoir quelque chose.

Au bout de peu de jours que je fus à Sedan, j'eus encore sujet de penser bien plus, quand je fus chargé de faire passer à Varennes des chevaux des écuries du Roi qui furent amenés à Sedan par des palefreniers déguisés en maquignons. Enfin la tournée que M. le marquis de Bouillé s'annonça devoir faire dans toutes les places et frontières de son commandement, tournée deux fois annoncée et deux fois différée (parce que le Roi différa son départ), acheva de me confirmer dans l'opinion que j'avais toujours eue, que ce général devait être la boussole du militaire français. J'attendais avec impatience, lorsque je fus instruit de l'événement cruel qui resserrait les fers de l'infortuné monarque et plongeait la France dans la consternation.

Ce jour fatal faillit encore être le dernier de ma vie. Suspect depuis longtemps à toute la horde démagogue qui régnait à Sedan, je fus poursuivi par le peuple qui voulait me pendre ; mais l'appréhension d'un piquet de vingt-cinq hussards que fit monter M. de Georger, lieutenant-colonel d'Esterhazy, calma cette première fureur. Jamais mon général ne voulut m'accorder l'ordre que je sollicitais pour aller à Bouillon sous prétexte de visiter le poste, et tout ce que j'obtins de la municipalité fut

Digitized by Google

un passeport pour me rendre dans l'intérieur. Toute la soirée, toute la nuit même les officiers de la garnison venaient alternativement me presser de partir, parce que les motions se renouvelaient sans cesse pour me pendre à six heures du matin. Le lendemain, je sortis de Sedan pour me rendre à Charleville, d'où je voulais aller rejoindre M. le marquis de Bouillé à Luxembourg. J'y fus arrêté par les soins de M. de Travanet, capitaine au régiment de Mestre de camp-dragons; mais ayant persuadé à la municipalité de cette ville que j'avais une mission importante, je vins à bout de passer, non sans risque, au bout de vingt-quatre heures. Un plus long détail sur mes aventures personnelles serait fastidieux. Il est temps de satisfaire la curiosité du lecteur sur les dispositions faites par M. de Bouillé pour le voyage du Roi.

J'ai déjà dit qu'après les derniers arrangements pris avec Leurs Majestés, M. de Goguelat avait été rejoindre M. le marquis de Bouillé. Le départ fut, pour des raisons particulières, retardé de quelques jours; mais ce retard n'influait en rien sur les dispositions, puisque le général en fut averti à temps. Pour ne pas interrompre la narration de cet important événement, je vais, avant de l'entreprendre, rendre compte du projet.

Beaucoup de gens ont été et sont toujours convaincus que le Roi devait passer en pays étranger. Je puis certifier le contraire et donner ma parole d'honneur que j'en

Digitized by Google

ai toutes les certitudes. La Reine, le Dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth devaient seuls venir à Luxembourg; une escorte de uhlans aux ordres du capitaine Schuster, major, les attendait à Virton. Le Roi devait rester à Montmédy, où son appartement fut même meublé; un camp était placé sous les murs de cette place et devait être occupé le jour même de l'arrivée de Sa Majesté par les régiments de Castella (Suisse), Nassau-infanterie, Royal-Allemand-cavalerie, Royal et Monsieur dragons, chasseurs de Champagne, hussards de Lauzun et de Saxe. Quarante pièces de canon de campagne rassemblées à Montmédy mettaient sur-le-champ en défense. Les approvisionements nécessaires pour plus de vingt mille hommes pendant six mois avaient été réunis sans que personne en eût le moindre soupçon. Toutes les mesures étaient bien prises. Le Roi n'eût jamais consenti à sortir de son royaume. L'exemple de l'infortuné roi Jacques avait fait sur lui trop d'impression; M. de Bouillé lui-même ne le lui eût jamais conseillé. Cette fuite eût été contraire à ses principes. Dans le temps où la garnison de Metz était bonne et où les bourgeois de cette ville n'étaient pas encore totalement corrompus, c'était à Metz que M. de Bouillé avait engagé le Roi à venir fixer son séjour; mais à cette époque la morale révolutionnaire y avait fait de trop effrayants progrès, et le général choisit de préférence Montmédy, qui réunissait à l'avantage d'une position forte et presque inexpu-

Digitized by Google

gnable par sa nature, celui de ne renfermer qu'un très petit nombre d'habitants, de n'avoir en garnison que le seul régiment de Bouillon que l'on pouvait alors croire assez bon, et d'être sur l'extrême frontière, par conséquent de faciliter à ce point l'arrivée des secours étrangers et d'assurer la retraite du monarque si, contre toute attente, les choses tournaient mal. Mais cette crainte ne pouvait subsister; la réunion des troupes animées par la présence de leur souverain défendait aux rebelles les approches de Montmédy, et M. de Bouillé comptait avec raison que ce point serait celui du ralliement de toute la noblesse française et même d'une grande partie des troupes que la voix de leur maître eût sans doute fait rougir de leur honteux égarement. Tels furent les motifs qui firent choisir cette place pour l'exécution de cette grande entreprise.

Le jour du départ de Leurs Majestés définitivement fixé, M. de Bouillé répandit qu'il allait faire la tournée des places de son commandement, et se fit suivre par M. le baron de Klinglin, qui commandait à Thionville, et M. d'Heymann. Il fit annoncer à tous les commandants des places le jour de son arrivée, et personne ne se doutait du grand événement qui se préparait. M. le marquis de Bouillé, seul avec le comte Louis son fils, avait ce secret, et ce ne fut qu'à Montmédy que le général fut obligé de s'en ouvrir à l'officier du génie, M. de Boisset, homme aussi distingué dans son corps par ses talents

Digitized by Google

et ses lumières que par son attachement à son maître. Ce ne fut qu'à ce même instant (1) que MM. de Klinglin et d'Heymann en furent instruits. M. de Bouillé ne conserva près de lui que M. de Klinglin et fit partir M. d'Heymann pour aller chercher le régiment des hussards de Saxe. Il ne fallait plus que deux jours, et le sort de la France allait être décidé.

Tout le monde sait que le Roi partit de Paris sous un nom déguisé, qu'il sortit du château des Tuileries à dix heures du soir pour se rendre à l'endroit où était sa voiture; enfin les circonstances de son départ sont connues. Une qui l'est moins, c'est que toute la famille royale fut vue en sortant par Gouvion, major général de la garde nationale, qui ne quittait jamais les Tuileries, y étant logé près de la porte de la cour des Princes, et que Madame Royale s'en aperçut, si bien qu'elle dit en serrant sa vertueuse tante Élisabeth : « Hélas ! ma tante, nous sommes perdues, Gouvion nous a vues. » Ce scélérat, traître jusqu'à la fin, voulant laisser à son malheureux maître toute la honte d'un projet avorté et l'humiliation d'une scandaleuse arrestation, eut alors l'air de ne s'apercevoir de rien.

Une autre circonstance que je crois encore devoir affirmer, d'après un témoignage que je regarde comme certain, c'est que la femme de chambre de confiance de

(1) Maleissye, n'ayant pas été présent, est inexact ici sur plusieurs points. Cf. Bouillé, p. 237-238.

Digitized by Google

la Reine, qui l'avait habillée pour son départ, fut porter à l'Assemblée un échantillon de la robe qu'elle avait pour la route ; j'ai même quelques raisons très plausibles de croire que cet échantillon fut remis à l'Assemblée avant le départ, et que le scélérat Drouet avait ses ordres avant l'arrivée du Roi. Je me bornerai à faire remarquer dans ce moment que, toujours et dans toutes les classes, nos infortunés souverains ont été trahis par ceux mêmes qu'ils comblaient de bontés et je vais rendre le compte le plus fidèle des dispositions prises par M. de Bouillé pour assurer la marche de Leurs Majestés au moment où elles étaient dans son commandement, disposition approuvée par Sa Majesté, à qui M. de Goguelat en avait remis le projet.

Quoique depuis longtemps il ne fût plus d'usage de faire escorter les trésors par les troupes, comme il fallait cependant à M. de Bouillé un prétexte apparent pour faire voyager les différents détachements qu'il était obligé d'envoyer, il prit celui-là, et, quoiqu'il ne fût pas sans inconvénient dans un moment d'une grande fermentation, comme les détachements ne devaient faire aucun séjour, cet inconvénient était léger. Hors ceux des commandants de détachements qui, particulièrement connus de Leurs Majestés, avaient toute leur confiance, les autres ignoraient même leur véritable mission et croyaient n'avoir qu'à escorter un trésor qui leur serait remis par un autre détachement. Le secret qu'exigeait

Digitized by Google

le projet du Roi avait forcé M. de Bouillé à prendre cette mesure.

M. de Goguelat, aide-maréchal général des logis, partit de Varennes le 20 juin avec un détachement de quarante hussards du régiment de Lauzun pour se rendre au pont de Sommevelle (1), sous prétexte d'y attendre le trésor annoncé. Ce détachement était commandé par M. Boudet Saint-Laurent. Les ordres de Goguelat portaient d'attendre la voiture du Roi au pont de Sommevelle et, aussitôt son arrivée, de monter à cheval pour aller avertir le commandant du second poste de faire monter sa troupe et successivement de se porter ainsi de poste en poste, aussitôt que la voiture du Roi arriverait au poste précédent. Ce détachement de quarante hussards fut coucher le 20 à Sainte-Menehould et arriva le 21 à dix heures du matin au pont de Sommevelle, où il fut joint par M. le duc de Choiseul, qui en prit le commandement d'après la demande qu'en avait fait la Reine.

Un second poste de quarante dragons du régiment Royal, commandés par M. d'Andoins, capitaine de ce régiment, y arriva le 21.

(1) Pour les détails qui suivent, Maleissye s'est servi sans doute du procès-verbal du voyage et de l'arrestation du Roi à Varennes que M. de Bouillé remit à l'empereur Léopold à Prague en 1791, mais qu'il ne publia qu'en 1797 à la suite de la première édition de ses *Mémoires*. Ce document se trouve aussi à la page 411 de l'édition française de 1821.

Digitized by Google

A Clermont il y avait un troisième poste de cent dragons du régiment de Monsieur et soixante-dix du régiment Royal arrivés dès le 19 et aux ordres de M. le comte Charles de Damas, colonel du régiment de Monsieur. A Varennes, un quatrième poste de soixante hussards de Lauzun, commandés par M. Röhrig, sous-lieutenant; à Dun, un cinquième poste de cent hussards de Lauzun, commandés par M. Deslon, chef d'escadron. A Mouzon, un sixième poste de soixante cavaliers de Royal-Allemand, aux ordres de M. de Güntzer, chef d'escadrons. Ce dernier détachement, suivi de tous les autres qui devaient successivement escorter la voiture du Roi, devait la conduire à Montmédy.

Les commandants des différents détachements étaient prévenus qu'ils devaient conduire un trésor dont l'arrivée ne devait souffrir aucun retard, par conséquent leur devoir était de se tenir toujours prêts à faire monter leur troupe à cheval : de plus, ils devaient être encore avertis soit par M. de Goguelat, soit par M. le duc de Choiseul, car tous deux avaient les mêmes ordres d'attendre le Roi au pont de Sommevelle, d'en partir à son arrivée et de faire telle diligence qu'ils pussent précéder sa voiture d'une lieue à peu près, afin que tout fût disposé sur sa route et que Sa Majesté ne pût éprouver ni obstacle, ni retard.

Les ordres de M. de Bouillé, dont MM. de Choiseul et Goguelat étaient porteurs, étaient tels que, si le Roi eût

Digitized by Google

voulu d'abord se faire connaître à ses troupes, les détachements se seraient successivement repliés pour former une arrière-garde très près de sa voiture, pendant que le nouveau détachement aurait fait l'avant-garde. Si, au contraire, Sa Majesté avait voulu garder l'incognito, les commandants auraient laissé filer la voiture pour lui donner le temps de relayer et auraient cependant marché à sa suite toujours assez près pour parer à tout événement. Les ordres portaient de suivre exactement la voiture, de ne se laisser passer par aucun courrier et sous aucun prétexte, et d'arriver tous ensemble à Montmédy. Il était difficile, sans doute, de donner des ordres plus précis, mieux calculés, et de mieux pourvoir à tout.

Un relais était à Varennes, où le Roi devait quitter la poste. Ce relais ne pouvait inspirer la moindre défiance, puisque c'étaient les chevaux mêmes de M. de Bouillé, qui devait y passer dans sa tournée (1), et que son fils, le chevalier et le comte Charles de Raigecourt, ses aides de camp, qui y arrivèrent le 21, l'y annoncèrent pour le lendemain. Varennes était un trop petit endroit pour qu'on eût pu jamais prévoir que le Roi pouvait y être arrêté; de plus, Sa Majesté ne devait y passer que la nuit et déjà escorté par plus de trois cents hommes de

(1) Ce relais était à M. de Choiseul, qui avait envoyé ses équipages à Mouzon, sous le prétexte qu'une partie de son régiment devait y cantonner. Cf. Bouillé, *Mém.*, p. 414.

Digitized by Google

cavalerie, et il y avait un poste de soixante hussards à Varennes, et certes toutes ces précautions paraissaient plus que suffisantes pour y assurer le passage du Roi. Il paraît que toutes les règles de la prudence humaine étaient scrupuleusement observées dans les dispositions de M. le marquis de Bouillé; tout ce qu'il pouvait craindre réellement était que le Roi ne fût arrêté avant d'arriver au pont de Sommevelle, où était le premier détachement; mais alors la personne de Sa Majesté devait paraître en sûreté. Quant à M. le marquis de Bouillé, lui-même, il s'arrêta à Stenay sous prétexte de passer en revue le régiment de Royal-Allemand et de le faire manœuvrer; il devait se rendre à Montmédy aussitôt qu'il aurait appris le passage du Roi à Varennes.

Je vais, maintenant, avec la franchise de l'austère vérité, faire connaître, sans acception de personnes, les fautes qui amenèrent la fatale arrestation du Roi et replongèrent la France dans l'abîme des maux dont ce projet hardi, heureusement exécuté, la tirait pour toujours.

Sa Majesté, par quelque raison que je n'ai jamais pu connaître, retarda son départ de Paris de vingt-quatre heures et, par ce retard, dérangea toutes les combinaisons de M. le marquis de Bouillé. On fut obligé de donner un double séjour à Clermont aux deux détachements de dragons, ce qui fit naître quelques soupçons. Le détachement de hussards de Lauzun qui arriva le 20 à Sainte-Menehould sans étape, s'étant logé à l'auberge

Digitized by Google

sans en prévenir la municipalité, occasionna une grande rumeur, qui se répandit même dans les villages circonvoisins. Le détachement de Royal-Dragons étant arrivé le même jour à Sainte-Menehould, l'inquiétude du peuple s'augmenta tellement qu'il fut en foule à la municipalité la forcer de lui délivrer deux cents fusils et plaça des sentinelles partout, notamment à la porte de l'auberge où étaient les dragons. Cette inquiétude du peuple était simple. Depuis longtemps on n'escortait plus les trésors, et les détachements n'annonçaient que cette mission : le général était suspect, le peuple toujours entretenu dans l'idée qu'on voulait le trahir; en fallait-il plus pour lui faire prendre l'alarme? Le retard du Roi, dont M. de Bouillé ne put être prévenu assez tôt, fut donc un très grand malheur.

La voiture du Roi cassa avant d'arriver à Châlons, et le temps que l'on mit à la raccommoder retarda de quelques heures son arrivée au pont de Sommevelle. MM. de Choiseul et de Goguelat, après y avoir attendu Sa Majesté près de trois heures de plus qu'ils n'avaient calculé pour le temps de sa route depuis son départ de Paris, prirent le parti de se retirer à cinq heures du soir, et, au lieu de faire leur retraite par la grande route, ils la firent par un chemin de traverse pour se replier sur Varennes, fatalité d'autant plus grande que, si le détachement eût pris la grande route, le Roi, qui arriva au pont de Sommevelle une heure après, l'eût rejoint très facilement, faute

Digitized by Google

cruelle qui entraîna toutes les autres et fut la cause unique du plus affreux malheur.

L'attachement tendre et profond que dans tous les temps le duc de Choiseul a témoigné à son infortuné souverain, et dont il lui a donné les marques si touchantes dans la cruelle journée du 10 août, me dispense de chercher à dissiper des soupçons qui ne peuvent naître dans l'esprit de ceux qui le connaissent : sujet plus que fidèle, la faute affreuse que fit le duc de Choiseul empoisonna ses jours, et si elle peut être expiée, oh ! sans doute, elle l'est par ses regrets. Si je la développe ici dans tout son jour, je n'ai point le barbare projet de l'aggraver aux yeux de mes lecteurs. Non, en faisant le procès à la tête du duc de Choiseul, je rends à son cœur, à son tendre et inviolable attachement pour son maître la justice qui lui est due, et ce n'est qu'à regret que je dis qu'il fut coupable, mais il le fut (1). Le duc de Choiseul savait le secret du Roi, il savait qu'il était au poste de confiance, puisque c'était lui qui devait donner aux autres l'avis de l'arrivée du Roi et les faire monter à cheval : il quitta ce poste important sans ordres, sans en donner avis au général, ni aux autres postes dont il était la vedette, et le quitta sans prendre la plus légère précaution, sans cal-

(1) Le passage des Mémoires de Bouillé touchant le duc de Choiseul donna lieu à une polémique assez vive entre le duc et Louis et Jules de Bouillé. Cf. Bouillé, *Mém.*; Choiseul, *Relation du départ de Louis XVI*, et *Mém. sur l'affaire de Varennes*.

Digitized by Google

culer les suites de sa retraite. Je suppose un moment, contre toutes les règles du service militaire, que le duc de Choiseul eût pu, de sa seule autorité, quitter le poste important qui lui était confié; ne devait-il pas au moins faire prévenir de sa retraite et le général et les autres postes? Ne devait-il pas calculer qu'en faisant sa retraite par la grande route il donnait à Sa Majesté la possibilité de le rejoindre si elle arrivait? possibilité dont la retraite par la route de traverse ôtait tout espoir. Le duc de Choiseul a dit qu'il ne s'était décidé à se retirer par la traverse que par la conviction intime où il était que le Roi n'avait pu sortir de Paris et pour éviter une explosion très prochaine que l'inquiétude du peuple, jointe au tocsin que l'on sonnait aux environs, semblait lui annoncer.

Arrivé au pont de Sommevelle, le Roi fut effrayé de ne pas y trouver le détachement sur lequel il comptait ; il poursuivit cependant sa route et fut relayer à la poste de Sainte-Menehould. Sa voiture était précédée de dix minutes par deux courriers habillés de jaune. Cette couleur, jointe aux mouvements des troupes depuis deux jours, fit croire au peuple que ce pouvait être le prince de Condé. M. d'Andoins, capitaine commandant les quarante dragons de Royal qui étaient à Sainte-Menehould, ne fit qu'accroître les soupçons en disant quelques mots bas à l'un des courriers. Ces soupçons furent à leur comble quand on le vit s'approcher de la voiture et parler à ceux qui

Digitized by Google

étaient dedans. Le Roi, que l'absence du détachement du pont de Sommevelle et la tranquillité de celui de Sainte-Menehould inquiétaient, mit malheureusement la tête à la portière et fut reconnu par Drouet, le maître de poste. Un courrier eut l'imprudence de demander la distance jusqu'à Varennes et d'indiquer ainsi positivement la route que prenait la voiture. M. d'Andoins, pour dissiper les soupçons, laissa partir la voiture seule et, quelques instants après, prit un prétexte pour faire monter sa troupe à cheval; mais, soit que les dragons fussent déjà séduits, soit qu'ils ignorassent le précieux dépôt qui allait leur être confié, ils demandèrent à se rafraîchir.

Le peuple, instruit qu'on voulait les faire monter à cheval, vint en foule à la porte de l'auberge et ne réussit que trop bien à les empêcher d'obéir. Pendant ce temps le scélérat Drouet, oubliant qu'il était Français pour n'écouter qu'une coupable ambition et une sordide cupidité, partit pour se rendre à Varennes par la traverse, y devancer le Roi et y donner avis de son arrivée. M. *** (1), maréchal des logis du régiment des dragons de Royal, dont je me reproche d'avoir oublié le nom et qui a fait la campagne de 1792 dans la compagnie des dragons

(1) Lagache. Cf. *Déclaration du sieur Lagache, maréchal des logis chef au régiment Royal dragons.* (Choiseul, *Relat. du départ de Louis XVI*, pièces justificatives, p. 185.) « Il s'est depuis distingué dans les armées françaises et est maintenant le général Henry. » Louis de Bouillé, *Relat.*, p. 105, note.

Digitized by Google

des Princes, après avoir fait l'impossible pour disposer les dragons à l'obéissance et dissiper la populace, ne pouvant y réussir, prit le parti de suivre Drouet qu'il avait vu partir, de l'arrêter et de le tuer s'il faisait résistance : il était près de l'atteindre, lorsque ce scélérat se jeta dans un bois qu'il connaissait parfaitement et où M. *** se perdit.

M. d'Andoins voulut rejoindre de sa personne la voiture du Roi, mais il en fut empêché par le peuple qui l'arrêta et fut constitué prisonnier par la municipalité. Le monarque continuait toujours sa route pour Clermont; en y arrivant, il trouva le comte Charles de Damas qui avait l'air de se promener avec les officiers de son détachement (1). La Reine, voulant lui parler, l'appela en disant : « Monsieur le dragon. » Le comte de Damas, qui craignait de donner des soupçons, feignit de ne pas l'entendre; il laissa relayer et partir la voiture, et un instant après fit sonner le boute-selle. Les dragons, au lieu de s'assembler sur la route de Varennes, comme il leur était ordonné, se portèrent en désordre sur la place, où la municipalité accourut aussitôt pour les engager à refuser d'obéir à leurs chefs. J'ai toujours été persuadé qu'instruits par Drouet, leur maître, les postillons de Sainte-Menehould dirent à Clermont que c'était le Roi qu'ils conduisaient. Je ne puis cependant l'affirmer.

(1) La *Relation* de M. de Damas (*Mém. sur l'aff. de Varennes*, p. 225) diffère sur quelques points de la narration de Maleissye.

Digitized by Google

Ces dragons ne furent que trop dociles aux perfides insinuations de la municipalité, et, de tous les officiers du détachement, le comte de Damas fut le seul qui put s'échapper et rejoindre la voiture du Roi sur la route de Varennes.

C'était à Varennes que Sa Majesté devait quitter la poste pour prendre les relais des chevaux de M. le marquis de Bouillé qui devaient le conduire à Montmédy. Ces relais devaient être au dehors de la ville, dans la première maison du faubourg sur la route; mais on avait cru plus prudent de les laisser à l'auberge jusqu'au moment où l'un des deux courriers viendrait annoncer la prochaine arrivée du Roi. Il paraît que c'était M. de Goguelat qui avait fait ces changements dans les dispositions (1), et, comme pour la retraite du pont de Sommevelle dont j'ai parlé plus haut, il ne se trouvait pas avec le Roi et ne put réparer cette faute. M. le chevalier de Bouillé et M. le comte Charles de Raigecourt étaient à Varennes. L'un devait accompagner la voiture du Roi à Montmédy, l'autre se rendre auprès de M. le marquis de Bouillé pour lui rendre compte du passage du Roi à Varennes. J'ai promis la plus impartiale franchise, et la tendre amitié que je porte à M. le chevalier de Bouillé ne peut m'engager à dissimuler la faute cruelle que

(1) « Je n'ai jamais été chargé du soin des relais de Varennes et je ne pouvais pas l'être, ma mission m'en éloignant de quinze lieues. » GOGUELAT, *Mém.*, p. 56.

Digitized by Google

commirent ces messieurs, qui s'endormirent au moment de l'arrivée du souverain, à l'instant où ils auraient dû mettre la plus grande surveillance (1), de ne pas attendre l'arrivée d'un courrier de laquelle ils devaient être assurés, eux seuls qui en avaient le secret et pouvaient par conséquent sentir toute l'importance des précautions à prendre, sachant que le détachement des hussards était commandé par un sous-lieutenant jeune et sans expérience, qui, pensant d'ailleurs que sa mission se bornait à l'escorte d'un trésor, ne croyait pas qu'il pût y avoir le moindre obstacle, et qui, par conséquent, ne devait croire avoir d'autres précautions à prendre que celle de tenir toujours ses hommes rassemblés, ils devaient songer qu'eux endormis, il ne restait personne qui pût surveiller cet officier et la troupe. Plus le Roi tardait à arriver, plus leur inquiétude devait être grande. Il me semble plus que naturel que l'un de ces deux messieurs fût à se promener sur la route par laquelle ils savaient que le Roi devait passer. Leur sommeil aujourd'hui serait plus tranquille, ou du moins, s'il était agité

(1) Le marquis DE BOUILLÉ, *Mém.* (Éclaircissements historiques), p. 420, admet que ce n'est qu'au son du tocsin que les « deux officiers envoyés le matin par M. de Bouillé voulurent se porter au logement du commandant », tandis que Louis de Bouillé et Raigecourt dans leurs *Relations* (*Mém. sur l'aff. de Varennes*, p. 117 et 192) les justifient. « La crainte d'être remarqués en se montrant si tard dans une petite ville où tout fait événement » les fit se retirer dans leurs chambres, où ils éteignirent les lumières pour faire croire qu'ils étaient couchés. Ils gardèrent cependant les fenêtres ouvertes.

Digitized by Google

par de tendres et cruels regrets, il ne le serait jamais par les plus affreux remords; mais ils dormaient, et leur sommeil a creusé le tombeau de leur maître et celui de la France.

La Reine, étonnée de ne pas trouver les relais sur lesquels elle comptait, fut sonner elle-même à deux différentes portes. Accablée de douleur, assiégée par les plus noirs pressentiments, elle remonta dans sa voiture. On voulut forcer les postillons à passer outre, mais ils avaient ordre de ne point passer Varennes. Je n'ai jamais pu comprendre comment les gardes du corps qui accompagnaient Sa Majesté ne les obligèrent pas, le pistolet sur la gorge, à faire ce qu'on exigeait d'eux, comment ils ne les tuèrent pas même s'il le fallait pour conduire eux-mêmes la famille royale (1). L'on put s'apercevoir que les têtes commençaient à être égarées dès le pont de Sommevelle, quand on n'y trouva ni le détachement ni le duc de Choiseul, et depuis la consternation, la frayeur ne firent qu'augmenter à chaque pas.

Pendant que le monarque infortuné disputait avec les postillons qui refusaient de marcher, le maître de poste de Sainte-Menehould arrivait à Varennes, réveillait tout le monde, sonnait l'alarme et donnait l'avis de

(1) Les gardes du corps n'étaient armés que de couteaux de chasse. Le Roi leur avait assuré qu'ils trouveraient des pistolets dans les fontes de selles. Cf. la *Relation* de Valory (*Mémoires sur l'affaire de Varennes*, p. 280).

Digitized by Google

l'arrivée du Roi : bientôt la garde nationale fut sur pied, la voiture entourée, le pont barricadé, les rues obstruées, et bientôt tout espoir de s'échapper fut interdit à l'auguste famille, qui se vit prisonnière de ses sujets et conduite chez le procureur de la commune. MM. le chevalier de Bouillé et de Raigecourt ne furent réveillés que par le tumulte que cette arrestation produisit dans la ville et eurent beaucoup de peine à s'évader. S'ils n'eussent pas dormi, s'ils eussent fait leur devoir, ils auraient dû à la première nouvelle de l'arrivée du Roi faire conduire les relais au faubourg, faire assurer la communication libre du pont par quelques hussards, faire disperser la garde nationale avant qu'elle fût toute rassemblée, et, dans le cas où contre toute probabilité ils n'auraient pas fait passer la voiture du Roi, comme ils avaient un relais de chevaux de selle, ils auraient pu sauver toute la famille royale, qui, une fois hors de Varennes, n'avait plus rien à craindre. Ils s'évadèrent sur le bruit et le tumulte qu'ils entendirent. Cette évasion si prompte, sans avoir rien tenté, quand ils avaient quarante hussards à leurs ordres, ne pourrait-elle pas fournir matière à bien des réflexions ? Je me contente de les indiquer.

M. Röhrig, sous-lieutenant commandant les hussards, perdit la tête au moment où il apprit l'arrestation du Roi. Ne trouvant ni M. de Bouillé ni M. de Raigecourt, ni personne dont il pût recevoir des ordres, au lieu de faire monter sa troupe à cheval et de faire promptement

Digitized by Google

le peu de dispositions nécessaires pour assurer la liberté du passage et voler au secours de son maître, il quitta son détachement, le laissa aux ordres d'un maréchal des logis nommé Charlot, qui était un scélérat, et courut à toute bride avertir M. de Bouillé à Stenay. Il passait à Dun lorsque M. Deslon, qui y était avec cent hussards dont il tenait une partie à cheval pour assurer les communications, l'aperçut et lui demanda où il allait et pourquoi il avait quitté son poste. Röhrig fit quelques difficultés de répondre; mais M. Deslon le lui ayant ordonné comme son chef, il lui apprit que le Roi était arrêté à Varennes, et qu'il courait en avertir M. de Bouillé.

Aussitôt M. Deslon partit en toute diligence de Dun avec sa troupe et vint à Varennes : il trouva le pont barricadé, et la garde nationale vint le reconnaître. M. de Signemont, chevalier de Saint-Louis et commandant de la garde nationale, lui défendit au nom de la municipalité d'aller plus loin. M. Deslon lui répondit qu'il avait ordre d'entrer et qu'il entrerait. « Vous désobéissez à la municipalité, lui dit M. de Signemont, le Roi vous défend d'avancer. — Comment le Roi peut-il me le défendre? répondit M. Deslon. — Il est ici, lui dit M. de Signemont. — En ce cas, répondit M. Deslon, je veux le voir et lui porter les hommages d'un sujet fidèle. » M. de Signemont fit prendre les ordres du Roi, revint et dit à M. Deslon que lui, de sa personne, pouvait entrer pour voir son maître. Mais Deslon répondit qu'il voulait lui parler seul. M. de Si-

Digitized by Google

gnemont le lui promit sur sa parole d'honneur. M. Deslon exigea de lui deux otages qui lui furent donnés ; en les remettant à ses hussards, il leur dit : « Vous égorgerez ces gens-là, si je ne suis pas de retour dans trois quarts d'heure. » Il partit ensuite avec M. de Signemont.

A la porte du procureur de la commune, il trouva vingt hussards de Lauzun, commandés par un garde national, et leur dit en allemand : « Est-ce que vous n'êtes plus du régiment de Lauzun ? — Vive la Nation ! » fut la seule réponse. Entré dans la chambre où était la famille royale, il s'approcha du Roi pour lui parler ; mais s'apercevant que M. de Signemont le suivait, il lui dit : « Monsieur, ce n'est pas là ce que vous m'avez promis, je dois parler seul à mon maître. — La nation ne le veut pas », répondit M. de Signemont en ouvrant la porte et montrant le peuple. Alors M. Deslon dit au Roi qu'il venait prendre ses ordres. « Je n'ai plus d'ordres à donner, répondit l'infortuné monarque, je suis prisonnier. » M. Deslon, ayant trouvé moyen de s'éloigner un peu de M. de Signemont, dit à voix basse au Roi qu'on était allé avertir M. de Bouillé, et lui demanda ce qu'il voulait que fît ce général. « Ah ! dit le Roi, qu'il fasse ce qu'il pourra, mais je crains bien qu'il n'arrive trop tard ; dites-lui cependant de faire tout ce qu'il pourra. » M. Deslon s'approcha de la Reine et lui parla en allemand. La Reine lui répondit dans la même langue, se plaignit beaucoup des traitements qu'on lui faisait éprouver, et surtout de ce que, excédée de

Digitized by Google

fatigue, on ne voulait pas lui permettre d'aller se reposer à Verdun. Le Roi s'aperçut que cette conversation en allemand causait de l'inquiétude : il s'approcha de M. Deslon et lui dit : « Ne parlez pas si longtemps, le peuple s'inquiète. » M. Deslon prit congé de son maître et lui demanda de nouveau ses ordres. Le Roi lui répondit encore : « Je suis prisonnier, je n'ai plus d'ordres à donner. »

M. Deslon fut rejoindre son détachement; pendant ce temps arriva M. Desmottes, de Paris, aide de camp de La Fayette, qui courait après le Roi; pendant ce temps arrivèrent aussi MM. de Choiseul et de Goguelat avec le détachement qu'ils avaient si malheureusement retiré du pont de Sommevelle. Étonnés de trouver la garde nationale sur pied, ils devinèrent alors le fatal événement dont leur retraite était la cause première. M. de Goguelat ne perdit cependant pas la tête ; il répondit aux gardes nationales qui arrêtèrent le détachement à la porte de Varennes que, puisqu'il y avait de la troupe de ligne dans la ville, c'était à elle de le venir reconnaître. Il espérait par cette demande fournir à M. Röhrig un prétexte plausible pour faire monter sa troupe à cheval ou du moins pour venir lui-même, pouvoir parler et savoir de lui ce qu'il y avait à faire. Mais M. Röhrig était parti; il ne vint qu'un maréchal des logis dont M. de Goguelat ne put rien tirer.

Entré dans Varennes, il fut droit à l'appartement

Digitized by Google

où était le Roi, et redescendant aussitôt son sabre à la main, il cria : « Mes amis, c'est votre roi que l'on retient prisonnier; si vous êtes Français, il faut le délivrer. » On ne lui répondit qu'en criant : « Vive la Nation! » Désolés d'un aussi mauvais succès, MM. de Choiseul et de Goguelat furent rejoindre Leurs Majestés, qu'ils ne quittèrent plus. La famille royale eut à subir un interrogatoire aussi insolent que ridicule; mais les habitants de Varennes, toujours inquiets que M. de Bouillé n'arrivât avec Royal-Allemand, pressaient beaucoup le départ du Roi. Enfin la voiture du Roi fut attelée. MM. de Choiseul et de Goguelat perdirent alors toute espérance; cependant ils voulurent encore retarder ce fatal départ en coupant les traits des chevaux. Le duc de Choiseul fut arrêté, et M. de Goguelat reçut un coup de pistolet dans la tête et tomba sans connaissance. Le major de la garde nationale (1) qui le lui avait tiré, effrayé de son crime, le fit sur-le-champ transporter chez lui, où il l'a secrètement gardé jusqu'à sa guérison. Il voulut émigrer, quand il fut guéri, mais il fut arrêté au village de Maubert-Fontaine, transféré à Mézières et de là à Orléans, d'où il est sorti au moment de l'acceptation de la Constitution. Depuis, il n'a plus quitté son maître jusqu'à la cruelle journée du

(1) Roland Goguelat, dans sa *Relation* (p. 32), ne s'arrête pas sur cet épisode. Il dit seulement : « On me transporta dans une maison voisine, dans un état qui ne me laissait aucun moyen de défendre plus longtemps, etc. »

Digitized by Google

10 août, où il a eu le bonheur de lui prodiguer, avec M. le duc de Choiseul, les marques du plus tendre attachement.

Le chevalier de Bouillé, qui avait rejoint M. Deslon, voyant de l'autre côté de la rivière la voiture du Roi qui reprenait la route de Verdun, fit l'impossible pour voler à son secours; les hussards secondaient son zèle de tous leurs efforts : ils avaient déjà passé la moitié de la rivière, lorsque le canal d'un moulin les arrêta sans espoir de réussir. Si le chevalier de Bouillé et M. Deslon eussent pris plus de jours pour connaître les environs de Varennes, ils auraient su que trois cents pas plus bas il y avait un gué où ils pouvaient passer avec la plus grande facilité, et, en retardant au moins le départ du Roi, ils eussent donné le temps à M. le marquis de Bouillé d'arriver avec Royal-Allemand, de disperser les rebelles, de sauver le Roi et avec lui la France entière. Hélas! dans quel abîme de malheurs nous ont plongés les fautes de cinq ou six individus!

M. le marquis de Bouillé arriva à la fin à la tête de Royal-Allemand; mais, quelque diligence qu'il eût faite, il y avait plus de deux heures que le Roi était parti de Varennes. Les chevaux étaient sur les dents; ils venaient de faire plus de six lieues au grand trot. Il était impossible de les faire aller plus loin sans rafraîchir, et M. le marquis de Bouillé eut la douleur de ne plus pouvoir rien faire pour son malheureux maître.

Digitized by Google

Peindre son désespoir est au-dessus de mes forces. Pour le faire sentir, il me suffit de dire que M. de Bouillé était Français, que depuis plus d'un an il faisait tous ses efforts pour sauver le Roi, qu'il en avait eu l'espoir presque certain, et qu'il le voyait replongé dans des fers mille fois plus cruels que ceux qu'il avait voulu rompre.

M. le marquis de Bouillé n'eut le temps que de se dérober à la rage du peuple et à l'insurrection qu'on excita bientôt dans Royal-Allemand, la seule qu'ait eue cet excellent régiment et qui était presque inévitable dans ce moment de crise. M. de Bouillé vint à l'abbaye d'Orval avec ses enfants, MM. de Klinglin et d'Hoffelize, et quelques officiers qui le suivirent.

Je n'ai pas dissimulé jusqu'à présent les fautes des officiers employés à protéger le passage du Roi. Je vais avec la même franchise faire observer celle que l'on peut reprocher à M. Deslon : car, quoique les fautes de MM.de Choiseul et de Goguelat, de MM. de Bouillé et Raigecourt fussent bien grandes, elles n'étaient pas irréparables, si M. Deslon avait fait tout ce qu'il pouvait et devait faire. Militairement parlant, M. Deslon (1) fit une grande faute de ne pas chercher à connaître le pays et tous les avantages et inconvénients des lieux où il com-

(1) Deslon l'avoue dans sa *Relation* (*Mém. sur l'aff. de Varennes*, p. 179). « Ils (Deslon et Louis de Bouillé) n'avaient aucune connaissance du local, et ils ne trouvèrent personne pour leur servir de guide. »

Digitized by Google

mandait (1); Varennes était dans son commandement, puisque M. Röhrig était à ses ordres et que les soixante hussards qu'il avait à Varennes n'étaient qu'un démembrement du détachement de M. Deslon. Si cet officier eût fait les plus légères questions sur la nature du terrain, il aurait facilement connu le gué près de Varennes, et, s'il l'eût connu, il pouvait encore sauver le Roi au moment où il fut reconduit à Verdun. M. Deslon m'a dit fréquemment qu'il ne s'était jamais fié à M. Röhrig. Raison de plus pour faire lui-même tout ce qu'il fallait faire.

Cette faute, qui a eu des suites si funestes, n'est pas la seule que l'on peut reprocher à M. Deslon. Je lui ai souvent demandé comment il n'avait pas fait attaquer à son arrivée à Varennes la barricade qu'il trouva sur le pont. Sa réponse a toujours été que la garde nationale était derrière avec ses armes, et que lui n'avait pas de cartouches. Tout le monde sait que jamais un détachement armé en guerre ne sort sans avoir des cartouches. Aussi M. Deslon m'a-t-il dit qu'en partant du régiment il en avait six par homme, mais qu'à son arrivée à Varennes elles se sont trouvées perdues sans qu'il sache comment. Il m'a dit, de plus,

(1) On ne lui avait laissé le commandement d'un poste qu'on croyait peu important que « par hasard et faute d'officiers »; du reste, le marquis de Bouillé lui-même dit qu'on pouvait compter sur son fils et sur M. de Raigecourt. Deslon, *Relat.*, p. 174, note.

Digitized by Google

que M. le marquis de Bouillé lui avait donné l'ordre à Stenay de s'en faire délivrer vingt-cinq par homme, mais que, ne croyant pas qu'il en eût besoin, il avait négligé d'exécuter cet ordre. Voilà donc, de son propre aveu, M. Deslon coupable d'une double négligence (1). Mais quand même M. Deslon n'aurait pas eu de cartouches, en fallait-il pour enlever une barricade gardée par une trentaine de gardes nationaux qui, peut-être, se seraient sauvés au premier effort? M. Deslon savait que le Roi était arrêté et savait qu'il ne pouvait y avoir dans Varennes d'autre force armée que les hussards de son régiment, et les habitants de cette petite ville, qui devaient lui paraître peu redoutables. Enfin, quand il s'agissait de sauver son maître et la France, ne devait-il rien tenter, surtout étant, comme il me l'a lui-même répété mille fois, parfaitement sûr de sa troupe, qui ne demandait qu'à charger? Il fallait, à la vérité, faire cet acte de vigueur au moment même de son arrivée sur le pont, car, à son retour de chez le Roi, c'eût été peut-être compromettre la vie de son maître, dont le peuple eût pu croire qu'il ne faisait que suivre les ordres. Mais je veux bien un mo-

(1) La version de Deslon est un peu différente. Une partie des cartouches furent volées dans les différentes maisons où les hussards logèrent pendant la route; une très grande partie de celles qui restaient furent données à la compagnie qui allait au pont de Sommevelle. Ce fut Bouillé lui-même qui, après avoir donné l'ordre de se refournir de cartouches à Stenay, le révoqua. Voir les critiques faites par Goguelat (*Mémoires*, p. 30) à la conduite de Deslon.

Digitized by Google

ment supposer qu'il fût absolument impossible à M. Deslon de forcer la barricade ; s'il avait eu la moindre tête, n'aurait-il pas calculé que le Roi ne pouvait être amené que par l'autre côté de la rivière ; que, par conséquent, en la faisant passer à sa troupe, il coupait la route aux rebelles, les inquiétait, au moins retardait le départ du Roi et donnait à M. le marquis de Bouillé le temps d'arriver avec Royal-Allemand ?

Les réflexions sur la conduite de M. Röhrig se font, ce me semble, en deux mots. Il fut coupable de quitter son poste, et, s'il y fût resté, peut-être, au lieu de crier : « Vive la Nation ! » ses hussards eussent crié : « Vive le Roi ! »

Les détracteurs de M. le marquis de Bouillé ont souvent blâmé ses dispositions qu'ils ne connaissaient pas. Ils lui ont fait un crime de n'avoir pas choisi pour les détachements des officiers d'une intelligence reconnue et des troupes d'une sûreté à toute épreuve, enfin d'avoir voulu conduire à lui seul cette entreprise, qui peut-être eût réussi si quelques personnes eussent été dans le secret.

A tous ces arguments je répondrai :

1° Que pour les dispositions, le détail que j'en ai fait, et que je garantis vrai dans tous ses points, prouve, ce me semble, jusqu'à l'évidence, que tout ce que peut prévoir la prudence humaine était prévu, que tout était préparé avec la plus grande justesse et tout enchaîné de façon à ne pouvoir manquer, à moins que le premier

Digitized by Google

anneau de la chaîne se rompît. Or je demande si M. de Bouillé, si personne au monde pouvait prévoir que, sans aucun ordre, M. le duc de Choiseul, qui savait le secret et qui connaissait toute l'importance de son poste, irait le quitter, et le quitter sans prendre la plus légère précaution ; que M. Röhrig, au lieu de rester avec sa troupe et d'en faire usage, partirait comme un fou, et enfin que MM. le chevalier de Bouillé et de Raigecourt dormiraient au lieu de veiller.

2° Je dirai qu'il était très difficile de choisir les officiers pour les détachements, parce que le départ du Roi a varié plusieurs fois, parce que M. de Bouillé, trop peu sûr de la façon de penser de beaucoup d'officiers, ne voulait leur donner aucun soupçon de ce qu'il allait faire, et que changer le tour des détachements eût donné lieu à beaucoup de réflexions dont les suites pouvaient être funestes ; que, par conséquent, il fallait donc suivre le tour de service et prendre les premiers à marcher ; que pour le choix des troupes il n'y en avait plus de bonnes, alors les meilleures étaient les moins mauvaises, les chefs avaient presque tous la coupable manie d'affirmer leur régiment le meilleur de l'armée, et M. le marquis de Bouillé, qui ne pouvait connaître les corps que par les rapports des chefs, s'est fié à ceux qu'on lui disait les meilleurs.

3° Quant au désir de conduire seul cette entreprise, je sais que les princes mêmes ont fait un reproche à M. le

Digitized by Google

marquis de Bouillé du secret qu'il leur en avait fait, et, sans décider ou non s'il devait leur en faire part, je conviendrai que si deux ou trois personnes de Varennes, telles que M. Désöffy, capitaine au Colonel-général-hussards, et M. de Préfontaine, maître des eaux et forêts (1), dont l'attachement à leur maître et la façon de penser étaient bien connus, eussent été instruits, le Roi passait. Je dirai même qu'en faisant de ce départ un si profond mystère, M. de Bouillé s'est privé de connaissances utiles, peut-être même nécessaires, et de très grands secours; mais je dois dire aussi que M. de Bouillé était cruellement embarrassé, parce qu'il savait que tous les projets n'avaient manqué que par des indiscrétions, et qu'une seule indiscrétion avait été cause des affreuses journées des 5 et 6 octobre. Il est aisé de blâmer, sans doute, et de blâmer ceux que le malheur accable. Si M. de Bouillé eût réussi, c'eût été un dieu; la fortune lui a été contraire, ses ennemis ne veulent plus voir en lui même un homme.

Mais l'attachement que je lui ai voué ne me fait point dissimuler ses fautes. M. de Bouillé en fit une grande de placer à Varennes son fils le chevalier et M. de Raigecourt; il me paraît que des circonstances aussi importantes que de donner la liberté à son roi ne devaient pas être entre les mains de son fils, dont l'âge

(1) Cf. *Relation* de Valory (*Mémoires sur l'affaire de Varennes*, p. 283).

Digitized by Google

le rendait susceptible de manquer de prudence (1), et qu'au lieu de lui associer un jeune homme comme lui, il fallait lui donner pour collègue un homme mûr qui pût au moins le conseiller. Si M. de Bouillé eût été moins facile à se laisser prévenir par ceux qui se mettaient le plus en avant, il aurait su que M. de Raigecourt était peu propre à le seconder, et, quand il refusait son secret à d'anciens militaires, à des chefs de corps dont il était bien sûr, devait-il le confier à un jeune homme comme M. de Raigecourt? Voilà la véritable faute que l'on peut reprocher à M. le marquis de Bouillé, qu'il a commise dans toutes ses entreprises.

Tout le monde sait à quelles humiliations nos malheureux maîtres furent en butte et pendant leur voyage et à leur retour à Paris; tout le monde connaît la mort tragique de Dampierre assassiné à la portière du Roi pour lui avoir donné des marques trop grandes de son attachement et de sa douleur. Je ne puis m'étendre plus loin sur ces tristes détails, à moins que de copier les papiers publics. Cette tâche est trop pénible pour me l'imposer, et d'ailleurs, ayant quitté la France, je ne puis rapporter d'autres anecdotes que celles qui ont été connues du public.

(1) Le comte Louis de Bouillé, dans sa *Relation*, prend la défense de son père qu'on avait accusé d'avoir, par désir de le mettre au premier rang, donné le poste de Varennes à son fils puîné, tout en le sachant incapable. Varennes ne devait avoir qu'une importance secondaire.

Digitized by Google

Quelques personnes ont dit que, quoi qu'eût su faire M. le marquis de Bouillé, le Roi eût été arrêté, parce que son départ fut connu. Je suis bien convaincu que le Roi fut trahi; je ne le suis pas autant qu'il dût être nécessairement arrêté. Je vais à cet égard offrir mes réflexions.

Outre ce que j'ai dit plus haut que Gouvion reconnut Madame Royale et Madame Élisabeth au moment de leur sortie des Tuileries, et que la femme de chambre de la Reine fut porter à l'Assemblée un morceau de sa robe, il est d'autres preuves que le Roi fut trahi. Jamais on n'entrait chez lui qu'à neuf heures, et le lendemain de son départ on y entra à sept. Jamais l'Assemblée n'ouvrait ses séances qu'entre dix et onze heures, et ce jour-là la séance fut ouverte avant huit heures. La Fayette fait courir après le Roi, et son aide de camp de confiance, le seul sur lequel il comptait formellement, est le seul qui prenne la même route que le Roi. Tous ces faits rapprochés me semblent prouver évidemment que le Roi fut trahi et que le départ de Leurs Majestés fut connu; mais il me semble aussi que l'on ne peut pas affirmer positivement que l'intention de Gouvion fut réellement de faire arrêter le Roi, car alors il l'eût dénoncé à sa sortie même du château, et alors Sa Majesté eût été arrêtée avant de quitter Paris : il me semble encore que, sans la fatalité marquée qui a régné sur toute cette entreprise, les mesures de l'Assemblée étaient nulles et inutiles,

Digitized by Google

Ce n'est qu'à Varennes que le Roi a été arrêté, et c'est à Varennes que l'on devait le moins craindre qu'il ne le fût, puisqu'alors il devait avoir une escorte considérable : il ne l'eût même pas été là sans le maître de poste de Sainte-Menehould, et, si le Roi eût une fois passé Varennes, je doute que l'Assemblée eût réussi à l'arrêter dans sa course jusqu'à Montmédy. Desmottes lui-même n'est arrivé à Varennes que fort longtemps après le Roi, et la voiture de Sa Majesté avait cassé en route.

A quoi donc a-t-il tenu que le Roi ne fût hors de toute atteinte de ses cruels persécuteurs? Hélas! bien peu de chose assurément. On dira peut-être que les troupes étaient séduites d'avance, que le maître de poste de Sainte-Menehould avait des ordres. Quoique cette assertion ne puisse être prouvée, elle peut être probable; mais on doit convenir aussi que, malgré toutes ces mesures, l'Assemblée pouvait facilement voir sa proie lui échapper, et qu'il a fallu l'ordre marqué de la Providence pour que le Roi ne pût franchir la dernière porte de sa prison. Si j'osais exprimer mon opinion particulière, j'inclinerais à croire que le parti dominant alors dans l'Assemblée était séduit et, ne voulant pas réellement faire arrêter le Roi, ne prenait que des demi-mesures, seulement pour se soustraire à la fureur du peuple.

Quant à La Fayette, il fut scélérat, mais il le fut sans

Digitized by Google

adresse. Instruit du départ du Roi, au lieu de faire courir après lui, il devait y courir lui-même, et alors, si le Roi eût passé, il aurait eu près de lui l'air d'avoir voulu le seconder ; s'il eût été arrêté, il se serait fait auprès du peuple, facile à tromper, un mérite de cette arrestation ; mais le Ciel, qui voulait faire paraître dans tout son éclat les vertus, la patience, le courage et la résignation du vertueux et trop infortuné Louis XVI, n'a pas voulu que La Fayette laissât le moindre doute sur la scélératesse de son cœur et a rendu sa honte publique à toutes les nations.

Au reste, l'arrestation du Roi à Varennes, le peu de résolution de ceux qui l'accompagnaient et pouvaient le sauver, les fautes que commirent les différents officiers, et toutes les circonstances de ce fatal événement, seront toujours, pour ceux qui voudront y réfléchir de bonne foi, une preuve évidente de la puissance de l'Être suprême, qui, ayant de tous les temps arrêté les destinées de ses créatures, sait par les voies les plus détournées tout conduire au but fixé par sa sagesse. Tout homme qui lira ces détails dira : Le Roi devait passer. Tout homme qui réfléchira s'écriera que Dieu avait réservé à cet infortuné monarque la palme du martyre, mais qu'avant de l'appeler à lui, il voulait encore purifier son âme et l'éprouver par les tribulations, et verra dans tous les événements de cette cruelle journée le doigt de Dieu, qui se plaît à égarer les sages et à confondre les calculs les plus assurés de la prudence humaine.

Digitized by Google

Encore une réflexion. Depuis longtemps, sans doute, tous ceux qui n'avaient qu'une conscience et qu'un honneur, et qui ignoraient l'art si vil de composer avec eux, ne pouvaient se faire illusion ni sur la captivité du Roi, ni sur la force qui lui faisait signer tous les décrets, même les plus contraires à son autorité ; cependant, il se trouvait encore des gens qui, plus attachés à leur fortune qu'à leur honneur, mais voulant se couvrir du voile d'une fausse vertu, disaient : « C'est le Roi qui m'ordonne, je n'en sais pas davantage et je dois obéir. » Ce propos s'entendait partout et m'a été mille fois répété. Quand le Roi se crut libre un instant, quand il quitta Paris dans l'espoir de n'y rentrer que sur le trône, et quand il fut un instant délivré des perfides conseillers qui l'entouraient, de la crainte de voir égorger sa famille autour de lui, de celle de faire commettre à la France le plus horrible parricide, ce vertueux monarque, libre alors de parler selon son cœur, fit connaître à la France entière ses véritables sentiments sur la prétendue constitution. Quelle ressource restait-il alors pour composer avec sa conscience ? Il me siérait mal, sans doute, de faire la critique de personne, mais je n'ai pu voir sans un cruel regret des chevaliers français oublier le serment qu'ils avaient fait pour prêter celui qui fut demandé après l'arrestation du Roi à Varennes. Serment contraire à la religion, puisque l'on jurait de maintenir une constitution qui l'anéantissait ; serment contraire à la fidélité

Digitized by Google

que tout sujet doit à son souverain, puisqu'il n'était pas parlé du Roi ; serment enfin contraire à cette prétendue institution qui avait reconnu le Roi représentant-né de la nation et chef suprême de l'armée. Je sais que beaucoup de gens qui pensaient bien, et l'ont prouvé depuis, ont prêté le serment dans l'espérance d'être plus utiles ; mais est-il permis de faire le mal dans l'espérance de faire un plus grand bien? Et n'est-il pas bien hardi, l'homme qui se charge d'abord du mal, dans l'incertitude si le bien pourra s'opérer ? Un vieux proverbe dit que le premier pas est le seul qui coûte : il est encore peut-être plus sûr en morale qu'il ne l'est en physique.

Qu'est-il arrivé? C'est que des gens qui pensaient bien encore, en prêtant ce serment, se sont peu à peu familiarisés avec lui, et ont fini par se rendre complices des régicides et par donner dans tous les excès dont la France s'est rendue coupable. Qu'ils soient tous de bonne foi, ceux qui sont restés d'abord pour passer ensuite à la tête des corps dont l'Assemblée leur avait confié le commandement, ou ceux qui ont fait demander aux princes la conduite qu'ils devaient tenir, ils conviendront que l'ambition fut seule le motif de leurs démarches. Quand on n'a point corrompu ou étouffé la voix de la conscience, elle est le guide le plus sûr et vous dispense d'en consulter un autre. Les princes sans doute pouvaient ordonner d'exposer ses jours pour être utile à son roi, et aucun Français ne

Digitized by Google

pouvait refuser d'obéir à cet ordre; mais aucune puissance humaine ne pouvait ordonner de prêter un serment contraire à la conscience et à l'honneur.

Cette réflexion sera trouvée sévère, mais elle sera trouvée vraie par tous ceux dont le cœur n'est pas atteint du poison de la philosophie. Je suis toujours resté convaincu que si tous les officiers français avaient été profondément pénétrés de cet axiome : qu'en fait de conscience et d'honneur, il ne peut y avoir d'amendement, et que, conséquents dans ce principe, ils eussent tous d'un commun accord refusé le serment, les troupes auraient pu ouvrir les yeux et revenir de leurs erreurs; mais le refus partiel de le prêter ne faisait que les y entretenir, et les soldats ne pouvaient voir alors qu'une affaire d'opinion dans ce refus. Attaquer franchement ses ennemis, leur déclarer une guerre ouverte, est la seule manière digne d'un gentilhomme et d'un militaire; mais tromper les factieux qui gouvernaient la France, avoir l'air de les servir pour leur nuire plus sûrement, c'est se mettre à leur niveau. Ah! si tous les officiers eussent été honnêtes et délicats, si tous eussent eu une conscience droite et à l'abri des sophismes et de l'ambition! Mais alors la France n'aurait jamais été en révolution, et, heureuse encore sous l'empire du plus vertueux des rois, elle ne serait pas la proie de l'anarchie, de la licence, du brigandage, de l'irréligion et de la guerre civile.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

ÉMIGRATION. — MISSION ROYALISTE DANS LE MIDI.

J'arrivai à Luxembourg deux ou trois jours après M. le marquis de Bouillé ; je le trouvai dans la douleur la plus vive et la plus amère. Ce fut à cette époque qu'il fit imprimer sa lettre à l'Assemblée nationale, lettre que ses enthousiastes trouvent sublime et que ses détracteurs trouvent folle. Cette lettre portait, à la vérité, le caractère de la sublimité par l'énergie des expressions, par l'élan du cœur qui la faisait écrire et les sentiments qui la dictaient ; mais quelques phrases prêtaient à la critique. La première, qui fut corrigée à la seconde édition et qui n'attribuait qu'à une destinée aveugle qui préside au sort des empires les malheurs du Roi à Varennes, fut justement condamnée par tous ceux qui reconnaissent la puissance de l'Être suprême. Une autre qui ne le fut pas moins fut celle-ci : « J'engageai le Roi à venir près de moi chercher un asile contre ses persécuteurs. » La cruelle position du malheureux Louis XVI rendait cette phrase littéralement vraie, mais elle parut

Digitized by Google

trop hardie dans la bouche d'un sujet qui parlait de son maître. En général, je trouvai que cette lettre, bonne peut-être à écrire, si on eût pu la soutenir aussitôt avec une armée, ne paraîtrait à l'Assemblée qu'une vraie fanfaronnade : mais, quand le cœur est oppressé, quand il est déchiré d'une manière aussi cruelle que l'était celui de M. de Bouillé, l'homme le plus sage perd la faculté de combiner toutes ses actions, et plus on sent vivement, moins on est capable de réfléchir. M. de Bouillé était si peu à lui à cette époque, ses idées étaient si peu rassises que, par une lettre, il aurait voulu faire passer sur l'instant les officiers de tous les régiments, que même il me fit écrire pour cela au régiment de Foix, de Royal-Vaisseaux, de Mestre de Camp-dragons et d'Esterhazy-hussards, et que, huit jours après, je lui ai entendu dire qu'il serait à souhaiter que tous les officiers fussent restés à leurs corps.

M. le marquis de Bouillé fut longtemps sans correspondre avec les princes (1), sans vouloir faire vis-à-vis d'eux la moindre démarche, et même sans vouloir leur rendre aucun compte du reste des deux millions que le Roi lui avait fait passer avant son départ pour Varennes, et dont il avait passé une partie de ce côté-ci. Plusieurs raisons pouvaient contribuer à cette mésintelligence : le

(1) Ce fut au commencement de juillet 1791 qu'il remit aux princes les *Notes sur les affaires de France* qui sont publiées dans les *Éclaircissements historiques* à la suite de ses *Mémoires*.

Digitized by Google

secret que M. de Bouillé avait fait aux princes du départ du Roi; le refus qu'il avait fait d'écouter Mmes de Fouquet et de Balainvilliers, nièces de M. de Calonne, envoyées par les princes pour proposer à M. de Bouillé un plan d'évasion du Roi, et un propos peu flatteur pour ces dames, tenu par lui dans son intimité et rendu à M. de Calonne; le refus qu'en général il avait toujours fait de correspondre avec M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé, tout le temps qu'il était resté en France; la vieille antipathie du maréchal de Broglie et du marquis de Bouillé; enfin l'opinion de M. le marquis de Bouillé quelquefois formellement énoncée en faveur des deux Chambres, opinion dont ses ennemis ont voulu tirer un grand parti pour le perdre.

Quant à moi, qui n'entends rien en matière politique, il me semble que, si M. de Bouillé avait une opinion fâcheuse sur le système de gouvernement, elle doit lui être pardonnée plus qu'à tout autre, puisque jamais elle ne l'a empêché de faire tout pour son maître, de tout risquer, tout sacrifier pour lui être utile et briser ses fers cruels. Quel est le Français qui n'eût pas consenti à voir les deux Chambres établies pour un temps, pour toujours même, plutôt que de voir l'infortuné Louis XVI finir ses jours sur un échafaud? Qu'on n'aille pas inférer de cette réflexion que j'opinais aussi pour les deux Chambres. Ma profession de foi a toujours été que je n'entendais rien en politique, que

Digitized by Google

je croyais toute discussion entre nous inutile et peut-être même dangereuse, que nous ne devions travailler qu'à remettre le Roi sur le trône, relever les autels, rétablir les propriétés et obéir ensuite à tout ce qu'ordonnerait un roi libre, revêtu de l'autorité entière et absolue, sans nous permettre la plus légère réflexion. La foi du charbonnier, l'obéissance du soldat, telles sont les bases de ma morale.

Au bout de quelque temps, cependant, l'éloignement de M. le marquis de Bouillé s'est dissipé, et il s'est rapproché des princes : mais jamais ce rapprochement n'a été parfait. Beaucoup de gens ont accusé M. de Bouillé d'ambition et ont dit que, désirant jouer le premier rôle, il n'avait pas voulu en jouer un très secondaire. C'est possible. Je n'ai pas représenté M. de Bouillé comme un grand homme, mais comme un homme susceptible, par conséquent, de quelques faiblesses et de toute l'ambition est la plus excusable quand on ne cherche à la satisfaire que par des voies honnêtes et légitimes. Ce que je puis certifier comme en ayant toutes les preuves, c'est que M. de Bouillé n'a voulu se mêler de rien dans le conseil des princes; il n'en a pas moins cherché à être utile et à employer pour le bien de la chose tous les moyens qu'il pouvait avoir. Il m'a toujours paru tout simple qu'il ne voulût se mêler de rien. M. de Bouillé n'aimait ni le maréchal de Broglie, ni M. de Calonne ; il n'avait aucune confiance dans tous leurs talents, il leur eût été

Digitized by Google

sans cesse opposé. C'était une raison, il me semble, plus que suffisante pour s'éloigner d'un conseil qu'ils gouvernaient à leur gré.

A cette bonne et excellente raison, je pourrais ajouter les intrigues de femmes et tous les petits moyens qui agissaient à Coblentz comme à Versailles, et ceux qui connaîtront le caractère de M. de Bouillé verront que jamais il n'aurait pu réussir dans une cour comme celle-là. Enfin, ce général avait la certitude d'être employé par le roi de Suède et se réservait alors tout entier pour seconder le héros dont le crime a privé la cause de Dieu, de l'honneur des rois et des peuples. Au reste, je ne prétends pas affirmer que M. de Bouillé ait été totalement exempt de quelques torts légers, mais, pour des torts graves et réels, son cœur en fut toujours incapable. Il chérit son roi, il aima sa patrie, il fit tout pour la sauver, et ces sentiments furent toujours gravés dans son âme, et, certes, l'homme qui, pendant deux ans, avait pu se résoudre à souffrir les insultes des municipalités, les insultes de l'Assemblée, les insurrections des troupes, cet homme, dis-je, eût été assez grand pour souffrir quelques légers désagréments s'il avait cru pouvoir être utile.

J'ai dit de suite tout ce qui regardait M. le marquis de Bouillé, et l'attachement profond que je lui ai voué ne m'a pas fait déguiser la vérité, ni pallier ses fautes quand j'ai cru qu'il en avait commis. Deux jours après mon

Digitized by Google

arrivée à Luxembourg, il proposa de cantonner à Greven-Macheren (1) tous les officiers qui étaient alors auprès de lui et ceux qui voudraient s'y réunir : on ne doutait pas alors que l'entrée des troupes étrangères en France ne fût très prochaine ; on n'imaginait pas que, pour faire sortir les souverains de leur honteuse léthargie, il faudrait que le poison subtil de la Révolution française se fût glissé jusque dans leurs cabinets. On croyait qu'un peuple révolté contre Dieu et son maître, qu'un roi détrôné et prisonnier de ses propres sujets, que le droit sacré des propriétés méconnu et violé, paraîtraient à tous les rois des objets assez importants pour y mettre leur attention. On aurait cru leur faire injure alors en pensant que, pour étouffer le monstre, ils attendraient qu'il eût pris tout son accroissement et fût prêt à les dévorer eux-mêmes ; mais on ne réfléchissait pas que le roi prisonnier était le roi de France, que l'État bouleversé était la France, que son cadavre même inspirait encore crainte et jalousie, et que la politique la plus basse attendait sa destruction totale pour s'occuper de sa régénération et abaisser une puissance dont la splendeur avait si longtemps effrayé.

M. le marquis de Bouillé promit au rassemblement de Greven-Macheren de se mettre à sa tête pour combattre les factieux, et l'espoir d'être conduit par ce

(1) Sur la rive gauche de la Moselle, dans l'électorat de Trèves, à présent dans le grand-duché de Luxembourg.

Digitized by Google

brave général fit que cent vingt officiers alors présents se firent enregistrer pour y aller : le général de Klinglin (1) fut nommé par M. de Bouillé commandant de ce rassemblement. Il fit sur-le-champ un projet de la discipline qu'il comptait établir, il nous le lut, et, soit la crainte d'être soumis à une règle, soit d'autres motifs, neuf officiers seulement le suivirent à Greven-Macheren. Sans doute, M. de Klinglin aurait pu refuser de s'établir commandant d'une troupe si peu nombreuse, mais il ne le fit pas ; il vint partager nos ennuis et les adoucir. Bientôt le cantonnement devint nombreux, et il est impossible de donner assez d'éloges à la conduite qu'y tint M. le baron de Klinglin. Un père n'aurait pas eu des soins plus tendres et plus actifs. Notre général pour le service, il fut notre ami pour tout le reste, et, si tous les officiers généraux de l'armée des princes s'étaient conduits comme lui, je doute que l'esprit d'insubordination, dont le germe apporté de France ne s'est que trop développé dans cette armée, eût pu trouver matière à la critique la plus légère.

Le cantonnement de Greven-Macheren était bien loin de Coblentz pour plaire à tout le monde, et, comme l'ambition, le désir de la faveur, l'esprit d'intrigue

(1) Klinglin (le baron de), maréchal de camp, décrété d'accusation le 13 fuillet 1791 par l'Assemblée nationale, depuis général-major au service de l'Autriche. C'est lui qui laissa prendre dans ses fourgons en 1796 des lettres qui prouvaient la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé.

Digitized by Google

n'avaient pas abandonné les Français dans leur émigration, ce cantonnement fut longtemps un passage; quelquefois il fut trop nombreux, quelquefois presque désert. Une autre raison y contribuait. Le général en voulait bannir la licence, le jeu, le libertinage, et, malheureusement pour l'honneur de notre nation, l'esprit de liberté, qui a fait tant de ravages en France, avait bien fermenté un peu dans la plupart des têtes des chevaliers français : ils voulaient bien se battre, mais fort peu voulaient, en s'intitulant les soldats de l'honneur, être assujettis à aucune règle. Le général supporta patiemment tous ces désagréments, et sa conduite fut toujours la même.

Il n'avait pas d'aide de camp. Plus accoutumé à ce genre de service que tous les officiers qui étaient là, je lui offris de lui en servir. Il accepta mes offres. Je sus alors qu'il existait des gens que le désir de nuire n'abandonnait jamais, et qu'avant de quitter Luxembourg, on avait cherché à donner à M. de Klinglin des impressions fâcheuses sur mon compte. J'ai toujours également méprisé la calomnie et les calomniateurs. Je ne cherchai à désabuser le général que par ma conduite, et l'amitié, la confiance qu'il m'a toujours témoignées, le vif intérêt qu'il a pris à moi et qu'il me conserve, la manière dont il a bien voulu parler de moi aux princes, prouvent qu'il a oublié tous les mauvais préjugés qu'on avait voulu lui donner contre moi.

Digitized by Google

Avant d'émigrer, j'avais connu M. Dézoteux (1), officier de l'état-major de l'armée et alors adjudant général de M. le marquis de Bouillé : je n'avais jamais eu qu'à me louer personnellement de lui; comme j'ai vu de beaux traits de son cœur, un bon cœur m'a toujours fait pardonner bien des défauts. Je voyais souvent M. Dézoteux, qui était resté à Luxembourg, et je le voyais d'autant plus souvent qu'alors il existait un nouveau projet de départ du Roi, à la tête duquel était M. de Vioménil, projet par lequel Sa Majesté sortait de France par la forêt de Compiègne et les bois adjoints, projet fort facile à exécuter, mais auquel on n'a jamais pu faire accéder le monarque. M. Dézoteux avait à Paris des correspondants qui lui donnaient fidèlement le détail de l'espoir ou des craintes qu'on pouvait avoir à ce sujet, et ces nouvelles m'intéressaient trop pour ne pas voir souvent et avec plaisir l'homme qui pouvait me les donner. Mais M. Dézoteux, toujours tourmenté du désir de paraître plus qu'il n'était, fit divers projets qui, tous, furent rejetés, dont peut-être dans le nombre on aurait pu tirer parti. Il partit pour Coblentz avec M. de Boisset, capitaine au corps royal du génie, garçon d'un grand talent.

Au bout d'un mois d'absence, ces messieurs m'é-

(1) C'est le personnage connu dans les guerres de Vendée et de Bretagne sous le nom de baron de Cormatin. M. Welschinger, qui a récemment retracé ses *Aventures de guerre et d'amour* (1 vol. in-12, Plon, 1894), paraît avoir complètement ignoré celle qu'on va lire.

Digitized by Google

crivirent de me tenir prêt à un grand voyage, que c'était une grande entreprise et que je devais chercher à me procurer de l'argent, si je voulais remplir une commission pénible et délicate, mais d'un intérêt majeur pour le service du Roi et des princes. Je fis venir quatre mille livres de chez moi, je pris des précautions pour m'assurer de nouveaux fonds s'ils m'étaient nécessaires, et j'attendis patiemment, prêt à faire tout ce que les princes jugeraient à propos de m'ordonner. J'appris bientôt que nous devions partir pour les provinces méridionales de France. Je savais que, depuis longtemps, il y existait un parti royaliste qui, soutenu et aidé, pouvait être fort utile. M. de Calonne avait fait les plus belles promesses relativement aux fonds nécessaires, et il semblait que le succès était infaillible. J'avoue que, si M. Dézoteux seul eût été à Coblentz, j'aurais pu me méfier de sa pétulance et croire que la joie d'être employé avait pu lui faire fermer les yeux sur les moyens indispensables pour remplir utilement cette mission; mais, voyant M. de Boisset convaincu du succès, je ne doutai plus.

Ces deux messieurs, chargés seuls d'abord de cette mission, avaient demandé que je leur fusse adjoint, ainsi que M. de Loys, capitaine au régiment d'Aquitaine, ami intime de M. Dézoteux, qui, né à Montpellier, avait des connaissances locales qui pouvaient être précieuses. Je n'ai jamais cherché à diminuer

Digitized by Google

les obligations que je pouvais avoir à personne, et je dois à la vérité de dire que, sans M. Dézoteux, je n'aurais pas sans doute fait un pas pour obtenir la plus légère mission; que c'est lui qui, le premier, a parlé de moi à M. le comte d'Artois, qui me mit dans le cas d'avoir des relations directes avec lui et qui, en me faisant sortir de Greven-Macheren, a été la première cause des bontés et de la confiance dont a bien voulu m'honorer depuis M. le comte d'Artois, bontés qui ont été doublées par le témoignage qu'a bien voulu lui rendre M. le baron de Klinglin, qui me regardait comme son enfant.

Je devais trop à ce général pour ne pas lui faire part de la mission à laquelle j'étais associé. Il me fit quelques objections, mais je lui répondis que, cette mission étant également délicate et dangereuse, je ne croyais pas que mon honneur me permît de la refuser; que, si elle réussissait, j'aurais le bonheur d'être utile, que les princes ne me mettaient aux ordres de personne, mais m'avaient associé également à tous les travaux, et qu'enfin, si je devais éprouver quelques désagréments, ils seraient bien récompensés par le bonheur de servir mon roi et ma patrie. Sans faire plus de réflexions sur les dangers que j'allais courir, je me séparai de mon brave général, de deux frères chéris (1), et je partis le 16 décembre 1791.

(1) François de Tardieu, vicomte de Maleissye, né le 6 mars 1767, entré dans la marine en 1780, lieutenant de vaisseau en 1789. Il émi-

Digitized by Google

Je n'avais jamais voulu aller à Coblentz, et j'étais bien loin d'imaginer avec quelle scandaleuse légèreté on y traitait les affaires les plus sérieuses. Je savais bien que quelques femmes y jouissaient d'un crédit un peu trop grand, mais je me persuadais, du moins, qu'avant de confier à quelqu'un une opération importante, on étudiait bien tous ses moyens, qu'une fois la confiance établie sur des bases solides, on croyait à ce qu'il disait, aux renseignements qu'il donnait, et qu'on agissait en conséquence. Si j'eusse su que l'intrigue et la jactance suffisaient pour tout obtenir, et que, après avoir envoyé des officiers à un danger certain, on oubliait aussitôt qu'ils existaient, je l'avoue, j'aurais tout refusé, non par amour-propre ou vanité, mais parce que j'aurais prévu qu'avec une telle manière de conduire les affaires, on ne devait, on ne pouvait rien faire de bon.

Je suis loin d'accuser les princes, je les respecte et je serai toujours prêt à leur obéir en tout : ils sont mes maîtres tant que mon légitime souverain sera dans les fers. C'est eux qui sont revêtus de son autorité, c'est à

gra à l'armée des Princes, puis en Russie, où il fut employé à l'organisation de la flotte de la mer Noire. Capitaine de vaisseau en 1815, il commanda l'école navale d'Angoulême. Mort en 1848. Aristarque-Marie de Tardieu, comte de Maleissye, son frère puîné, né le 8 août 1773, entra dans la marine en 1789. Il servit à l'armée des Princes, puis aux Antilles dans l'armée anglaise. Chevalier de Saint-Louis (1814), lieutenant-colonel d'infanterie (1815), démissionnaire en 1818. Mort en 1847. La branche actuelle des Maleissye descend de ce dernier frère de l'auteur.

Digitized by Google

eux que je dois l'accomplissement du serment de fidélité que j'ai fait à mon roi, serment qui sera à jamais gravé dans mon cœur. Mais j'accuserai leurs entours, j'accuserai ceux qui, par des motifs d'ambition et d'intérêt personnel, leur déguisaient la vérité et les entraînaient dans des fautes irréparables. Les princes, toujours éloignés des affaires en France, ne pouvaient en un moment en prendre une juste et parfaite connaissance. Il fallait donc les aider et non les égarer. Les princes, hommes comme les autres, avaient des passions; il fallait les combattre au lieu de les servir. Enfin, il fallait que leurs entours, qui se décoraient du nom de chevaliers français, en remplissent les devoirs. Se battre n'est rien, mais savoir braver la disgrâce d'un prince pour le servir, pour lui dire la vérité et l'éloigner du précipice, voilà le vrai courage d'un chevalier français. Courage trop rare, hélas! parmi ceux qui entourent les grands, dont le plus grand malheur est d'être toujours et partout trompés par ceux qu'ils regardent comme leurs amis et qui ne sont presque jamais que les amis de la faveur et les courtisans de la fortune.

Quoique ma course dans les provinces méridionales de France soit, sans doute, celle de toutes mes aventures où j'ai connu le plus de risques et essuyé le plus de fatigues, puisque je l'ai faite seul, à pied, portant mon sac sur le dos, dans le cœur de l'hiver, au milieu des neiges, n'ayant aucun passeport, aucun renseignement,

Digitized by Google

dans des pays que je ne connaissais point et dont j'entendais à peine le patois, je ne prétends pas faire ici un journal. L'on m'accusera peut-être d'avoir trop parlé de moi, mais ce sont les circonstances qui m'y ont forcé, et comme je n'ai pas entrepris d'écrire mon histoire particulière et que j'ai voulu simplement raconter ce que j'avais vu, développer les faits dont j'avais la certitude, faire connaître quelques anecdotes qui l'étaient peu, au lieu de détailler toutes les particularités de mon pénible voyage, je vais en détailler les motifs.

Quelques torts que la calomnie, et la vérité peut-être, aient pu reprocher aux princes, on ne peut nier, au moins, que le but de leurs désirs et de toute leur entreprise n'ait été constamment de remettre le Roi leur frère sur le trône. Ils avaient eu des promesses formelles de l'empereur Léopold II d'une entrée en France en 1791; au moins M. de Calonne m'a-t-il donné sa parole d'honneur, au mois d'avril 1792, que cette promesse lui avait été faite par Léopold lui-même dans son cabinet, à Milan, dans les premiers jours de juillet 1791, et qu'il les avait écrites aux princes sous sa dictée. Cette promesse était l'élan du cœur d'un souverain généreux; bientôt les raffinements de la politique la lui firent oublier, et je crois qu'on ne peut plus mettre aujourd'hui en question si cette politique fut sage et prudente. Le sang de l'infortuné Louis XVI, en coulant sur un échafaud, théâtre de sa gloire et de la honte de tous

Digitized by Google

les souverains de l'Europe, a décidé cette question.

Les princes, trompés dans leur espoir, retenus dans toutes leurs entreprises, chefs d'une armée sans armes, d'une armée qui n'était tolérée qu'autant qu'elle n'était pas militaire, jouissant d'un bien faible crédit, crurent devoir chercher quelques moyens de hâter la délivrance du Roi leur frère et de la France entière. Ils imaginèrent que les souverains qui portaient le même nom qu'eux prendraient un intérêt plus pressant à la cause des Bourbons, et qu'avec leurs secours ils pouvaient agir. Depuis le commencement de la Révolution, il avait toujours existé, dans les provinces méridionales de France, un parti royaliste nombreux et parfaitement prononcé. Ce parti, dont une étincelle s'était montrée, trop tôt peut-être, au camp de Jalès, avait été dispersé, mais n'était pas détruit; la coalition subsistait toujours, les chefs existaient, la correspondance entre eux et Coblentz se suivait activement. Cette coalition avait acquis une nouvelle force par les persécutions qu'avait fait souffrir aux catholiques du Midi le général Montesquiou. La haine entière des catholiques contre les protestants dans ces provinces a pu être longtemps assoupie, mais n'a jamais été détruite. Elle s'était réveillée plus que jamais par la conduite dont ils eussent payé cher, sans doute, l'imprudence, si les projets eussent réussi dans cette contrée. Ce motif d'intérêt personnel, joint à l'attachement profond à Dieu et au Roi, eût fait

Digitized by Google

de tous les catholiques autant de héros dans les combats, et je doute que jamais guerre eût été plus cruelle que celle qui se serait faite dans cette partie de la France.

Une remarque que je ne puis m'empêcher de faire ici à la honte des catholiques, c'est que, dans le moment où la France entière s'élevait contre la religion de ses pères, renversait ses autels, persécutait ses ministres fidèles, les protestants, persuadés que le jour de faire triompher leur secte était arrivé et qu'ils en pourraient faire la religion dominante, les protestants, dis-je, obéissaient aveuglément à la voix de leurs ministres et payaient sans murmurer les contributions secrètes auxquelles ils les imposaient pour solder les troupes qu'ils levaient dans l'ombre du mystère, et qui n'attendaient que le signal pour se réunir. Ces troupes, soldées par eux à quinze sous par jour, étaient, le 15 décembre 1791, au nombre de dix mille hommes. J'ai eu là-dessus les plus grands détails et les certitudes les plus positives. Ces contributions ne se payaient pas seulement par les protestants qui habitaient les provinces méridionales; l'accord était général par toute la France, et tous payaient, n'importe où fût leur domicile. Si, au lieu de l'esprit de philosophie, d'irréligion et d'athéisme qui régnait en France, l'accord eût été aussi parfait parmi les catholiques et l'attachement aussi grand à leur religion, la France ne gémirait pas aujourd'hui sous les maux et le poids cruel qui l'accablent et la détruisent.

Digitized by Google

Les princes, qui depuis longtemps connaissaient les dispositions des provinces méridionales, les avaient toujours soutenues par des espérances sans cesse réitérées. Ils connaissaient en princes les forces qu'ils pouvaient mouvoir à leur gré, c'est-à-dire que, quelque considérables que fussent ces forces, ils les croyaient bien plus grandes encore, et surtout ils croyaient les moyens de les faire agir bien plus faciles. Toujours on exagère aux grands ce qui peut leur plaire, on dissimule ou l'on affaiblit, du moins, ce qui peut les contrarier. La franchise et les courtisans ont fait un divorce éternel, et la vérité, nue pour le reste des hommes, s'habille toujours pour plaire à la cour. Persuadés que les provinces méridionales pouvaient offrir une entrée facile, des ressources immenses, des postes précieux, enfin des avantages incalculables en tout genre, les princes résolurent de seconder les desseins des habitants de ces provinces, désirs que depuis longtemps ils manifestaient avec toute l'activité qu'imprime à leur caractère l'ardeur de son soleil brûlant.

Pour réussir il fallait de l'argent, des armes et quelques troupes pour joindre aux sujets fidèles dont le courage brûlant ne demandait que le combat, mais avait besoin d'être secondé et dirigé. Facile à se bercer d'espérances, M. de Calonne se crut assuré des secours de l'Espagne au moins en argent, armes, munitions et vivres; il se persuada que Naples, Venise et

Digitized by Google

Malte ne pouvaient rien refuser, et que toutes ces puissances fourniraient même quelques troupes. Le licenciement des régiments suisses déjà résolu en France paraissait fort prochain, et M. de Calonne comptait, avec l'argent que fourniraient les puissances, prendre sur-le-champ à la solde des princes ces régiments licenciés. Il faut l'avouer, si, au lieu d'être appuyé sur des espérances chimériques, il l'eût été sur des bases solides, ce projet était bon. Un certain Froment (1), simple particulier de Nimes, déjà employé par les princes dans les cours du Midi et qui, par sa conduite, s'y était acquis une confiance et une considération au-dessus de son état, mais due à sa façon de penser, à son zèle, à ses lumières et à son esprit, fut chargé de la négociation auprès des puissances, et cet ambassadeur valait peut-être mieux qu'un homme marquant, parce que ces démarches pouvaient être plus secrètes et que le secret le plus profond était d'une nécessité absolue pour assurer le succès. Non seulement Froment fut consulté sur l'ensemble du projet, mais comme il avait, avec toutes les connaissances locales, toutes les lumières nécessaires, il fut le rédacteur des détails.

Il fallait assurer un point de débarquement aux secours de toute espèce sur lesquels on comptait. L'île de la Camargue, aux embouchures du Rhône, fut choi-

(1) Froment (1756-1825) a publié (octobre 1815) divers écrits sur son rôle dans les conspirations royalistes au début de la Révolution.

Digitized by Google

sie pour cela. Habitée seulement par quelques pêcheurs qui pensaient bien, on ne pouvait y rencontrer aucun obstacle. La ville d'Arles, située près de cette île, fortifiée par la nature, renfermant un parti royaliste nombreux, trop prononcé peut-être, connu sous le nom de la *Chiffonne* et à la tête duquel était la municipalité, dirigée alors par un M. de Loys, ancien gendarme et maire d'Arles (1), offrait une place d'armes importante et facile à défendre. Arles fut donc choisie pour le point central et l'entrée pour tout ce qui pouvait être nécessaire à l'armée. Le parti enfermé dans les Cévennes, qui avait ses chefs bien connus et dont plus de six mille hommes étaient armés, devait, en s'emparant des postes importants des montagnes où il n'y avait point alors de troupes, ouvrir l'entrée de ce pays bien fait, facile à conserver et qui assurait en quelque façon la conquête du cours du Rhône, promettait la possibilité de faire déclarer le parti nombreux qui était à Lyon et qui offrait un renfort important.

Jusque-là ce projet était d'autant mieux conçu que la coalition dans les provinces du Midi passait soixante mille hommes, qui tous n'attendaient que des armes et un point de réunion pour agir. L'entrée des troupes n'était pas aussi bien imaginée : cette colonne, qui

(1) Loys de la Chevanne. Une de ses lettres relative aux complots royalistes du Midi a été publiée dans la revue *la Révolution française*, t. IX, p. 83.

Digitized by Google

devait être de dix mille hommes traînant avec elle son artillerie de campagne, devait, selon le plan, entrer par Briançon et se porter, par la route la plus courte, sur Avignon; or ceux qui connaissent le pays savent que cette route est impraticable et qu'outre l'impossibilité d'y voiturer l'artillerie, la certitude d'y être à chaque pas arrêté par une poignée de monde, il y avait encore l'impossibilité physique d'y trouver les subsistances nécessaires. Ce fut de la reconnaissance militaire de cette route que je fus spécialement chargé. Il eût sans doute beaucoup mieux valu faire marcher les Suisses sur Lyon, mais ce n'était pas le plan, et on voulait les avoir dans le Midi.

Quand Froment eut rédigé le projet, il recommanda formellement à M. de Calonne, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, de ne confier les préparatifs intérieurs de l'exécution qu'à des officiers dont l'âge, le grade, la réputation pussent inspirer la confiance à ceux à qui ils seraient adressés, et surtout à ceux dont les têtes froides et calmes fussent propres à modérer l'ardeur indiscrète et des chefs de parti et même des fédérés qui, gémissant depuis longtemps sous la tyrannie de l'Assemblée et bercés d'une espérance qui jamais ne se réalisait, avaient besoin d'être calmés et contenus dans les bornes de la prudence. M. de Calonne lui nomma M. Dézoteux, et Froment, qui le connaissait, dit que M. Dézoteux était le dernier à y envoyer; cepen-

Digitized by Google

dant Froment partit, et M. Dézoteux fut nommé. Les instructions pour cette mission furent dressées dans le conseil secret, et ne furent connues que de cinq membres du conseil. Elles ne portaient que l'ordre d'une reconnaissance détaillée sur les ressources, les forces de la coalition, l'esprit des fédérés, leurs besoins, les facultés d'approvisionnement, les postes importants, les routes, enfin tout ce qui constitue une véritable reconnaissance militaire, mais elle ne portait aucun ordre d'exécution.

Le trésor des princes, épuisé dans ce moment, comme il le fut presque toujours, ne put fournir que mille écus pour les premiers frais, mais M. de Calonne mit au bas des instructions que M. de Sérent, gouverneur des enfants de M. le comte d'Artois et commissaire des princes à Turin, aurait l'ordre de fournir, sur nos simples reçus, l'argent qui pourrait être nécessaire, soit pour les correspondances, soit pour les secours urgents qu'il serait nécessaire d'accorder dans les provinces méridionales, enfin pour toutes les dépenses indispensables, et la note des agents secrets des princes auxquels on pouvait s'adresser fut jointe à ces instructions, ainsi que les mots et chiffres pour se faire reconnaître. M. Dézoteux, convaincu que son nom seul suffisait pour inspirer toute confiance, ne voulut emporter que ces notes et laissa le reste des instructions au bas desquelles était le bon sur M. le marquis de Sérent. Chacun de nous mit en commun l'argent qu'il avait, et nous partîmes.

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin, je prie mes lecteurs de considérer avec quelle légèreté fut confiée une mission aussi importante. De quatre que nous étions, M. de Boisset pouvait seul passer pour un officier distingué; M. Dézoteux et moi n'avions aucune connaissance du pays. A la vérité, M. Dézoteux, qui n'y avait jamais mis les pieds, assura à M. de Calonne qu'il y avait passé dix années de service. Mais quand cela eût été aussi vrai que cela était faux, ce qu'avait dit Froment suffisait, ce me semble, pour l'en éloigner. Peut-être dira-t-on que, la mission étant aussi périlleuse qu'importante, il pouvait être difficile de trouver des gens qui voulussent s'en charger; ce serait faire injure à la noblesse française. Il n'est pas un seul gentilhomme aux yeux de qui l'espoir d'être utile à son maître ne fasse disparaître le danger. Enfin il est certain que de nous quatre aucun n'était propre à la chose, puisque aucun ne portait les caractères nécessaires pour inspirer une confiance entière à des gens qui, depuis longtemps, espéraient, à qui l'on promettait chaque jour et qui, après avoir épuisé leurs bourses depuis deux ans pour la cause publique, se fatiguaient de ne voir réaliser aucune des espérances qui leur étaient données.

Partis de Trèves par un temps affreux, notre première couchée fut à Bâle, en Suisse, et la seconde à Genève, où mes trois camarades me quittèrent pour rentrer en France par Lyon. Je gagnai Chambéry où je

Digitized by Google

déposai tous nos effets entre les mains de Mgr l'archevêque de Paris. Je devais entrer en France par Briançon, mais le mont Cenis fermé par les neiges ne me permit pas de passer (1); je revins à Montmélian. Ma mission particulière était la reconnaissance militaire pour la marche de dix mille Suisses, dont je devais avoir la conduite comme officier d'état-major. Outre les routes, je devais m'informer des moyens de subsistance, des obstacles, des difficultés, de l'esprit des peuples et de leurs forces. J'étais seul, je ne connaissais pas le pays, je n'avais d'autres renseignements que d'entrer par tel point pour me porter sur tel autre. Je n'avais aucun passeport, enfin j'étais un enfant perdu, ayant une route également longue et pénible à parcourir. Je l'avoue de très bonne foi, je regardai un moment en arrière et j'étais si convaincu que je ne sortirais plus de France que je fis, avant d'y entrer, mes dernières dispositions et j'écrivis à mes parents une lettre d'adieux qui devait leur parvenir un jour.

Tout cela fait, je pris gaiement mon sac sur le dos, mon bâton à la main, et je rentrai dans cette terre maudite. L'équipage dans lequel je voyageais ne me permettait pas de prendre un titre bien relevé; je savais saigner, je me qualifiai de garçon chirurgien, résolu

(1) Il comptait certainement descendre par le mont Cenis dans la vallée de la Doire jusqu'à Oulx, puis la remonter jusqu'au mont Genèvre et de là gagner Briançon et la vallée de la Durance.

Digitized by Google

de saigner jusqu'au blanc toute municipalité qui me disputerait ce titre. Je logeai toujours dans les plus mauvais cabarets, évitant, autant qu'il m'était possible, le séjour des villes; mais cependant, après plus de cent soixante lieues de marche, j'arrivai à la ville de l'Isle, près de Carpentras, où je m'arrêtai à dîner avec les membres d'un club de Marseille qui concertaient la délivrance du fameux Jourdan, alors prisonnier à Avignon. J'entendis même cette phrase sortir de la bouche d'un de ces clubistes : « Voyez comme on calomnie toujours l'innocence; on a dit partout qu'on avait retiré plus de soixante personnes de la Glacière. J'y étais et je puis assurer qne l'on n'en a exhumé que trente-deux cadavres. » J'avoue que j'eus peine à contenir mon indignation en entendant profaner ainsi le mot innocence.

A Grasse je fus plus heureux. Je soupai avec un ancien sergent d'infanterie, zélé royaliste et chef d'une coalition de six mille personnes qui n'attendaient que le moment d'agir. Ce sergent, dont je ne puis me rappeler le nom, est le même qui commandait la garde nationale de son village lors du siège de Carpentras par l'armée de Jourdan; n'ayant pu retenir quinze des habitants qui furent se joindre aux brigands, il fit tirer sur eux à leur retour dans le village, en tua trois et effraya tellement les autres qu'à cette époque ils n'avaient pas encore osé reparaître. Je puis

Digitized by Google

assurer que jamais je n'ai éprouvé d'aussi grandes fatigues, mais mes trois autres camarades, plus accoutumés à voyager que moi, ne tardèrent pas à me rejoindre à Nice, lieu de notre rendez-vous. Nous nous communiquâmes nos observations; les leurs étaient plus satisfaisantes que les miennes, car j'avais reconnu l'impossibilité physique et absolue de faire passer la colonne suisse par la route que j'avais été chargé de reconnaître. J'avais, de plus, trouvé toute la partie du Dauphiné que j'avais parcourue infectée des principes atroces qui font aujourd'hui la morale de la France; on n'y parlait que d'égorger, piller et brûler. Mes papiers brûlés à plusieurs reprises ne me permettent pas de transcrire ici des notes qui y tiendraient une place intéressante. Ce que je regrette le plus est de ne pouvoir même citer les noms de tous ceux qui, dans tous les états, se sacrifiaient pour la cause publique, au milieu de toutes les horreurs qui, depuis quatre ans, remplissent les fastes de ma coupable patrie. Il serait doux de pouvoir inscrire au temple de la reconnaissance et de la gloire les noms de ces sujets fidèles, presque tous victimes de leur attachement inviolable à leur Dieu et à leur roi, consignés dans le mémoire que nous rédigeâmes alors et que j'ai remis au conseil des princes. J'espère que, dans des temps plus heureux, ces noms, tous illustrés par les vertus de ceux qui les portaient, recevront enfin le juste tribut de louanges qui leur est dû.

Digitized by Google

Le résultat de nos observations mutuelles et de nos recherches fut que, depuis longtemps, les catholiques soupiraient après le moment où ils pourraient secouer le joug et rétablir le trône et les autels. Dans la nombreuse foule d'émissaires que les princes avaient fait voyager dans ces provinces, beaucoup avaient présenté les espérances comme infiniment trop prochaines et avaient électrisé les têtes d'une manière fâcheuse pour le bien de la chose : il y avait des cantons où, sans plus différer, on voulait marcher et commencer seuls la besogne, d'autres où les plus riches soldaient les plus pauvres et leur faisaient monter la garde aux postes les plus importants, afin que les protestants ne pussent s'en emparer. Enfin, partout on avait beaucoup trop poussé les mouvements : ce qui ne pouvait produire qu'un effet fâcheux en éveillant l'attention de l'Assemblée et de ses agents. Mais partout on demandait de l'argent. Les habitants en état d'en fournir l'avaient fait jusqu'alors, même au delà de leurs moyens : les princes en faisaient promettre depuis longtemps, et jamais il n'en arrivait. Dans beaucoup d'endroits l'on murmurait contre les princes et l'on disait tout haut que la chose publique ne les intéressait nullement, puisque après tous les efforts faits pour eux ils ne donnaient aucun secours.

La coalition si fameuse connue sous le nom de camp de Jalès subsistait toujours sans être rassemblée, mais

Digitized by Google

tous les fédérés étaient prêts à marcher à un signal convenu. Cette coalition était forte, à elle seule, de quinze à dix-huit mille hommes, mais six mille seulement étaient armés. Ceux qui connaissent ce pays savent combien il est facile d'y faire beaucoup avec peu de monde. La nature semble avoir pris plaisir à faire de ce canton une forteresse inexpugnable, elle-même en a fortifié les avenues, et, avec quinze cents hommes, le fameux duc de Rohan y a résisté sept ans à Louis XIII. Ce pays était encore alors en la possession des catholiques, et il était de la plus grande importance de la leur conserver, parce que de là l'on pouvait faire des excursions utiles en conservant toujours une retraite assurée en cas de revers, parce que l'accès difficile du pays, pour peu qu'il fût défendu, offrait de grands moyens pour y placer des magasins à l'abri de toute insulte. Mais il fallait de l'argent, tant pour donner des armes que pour fournir des vivres aux habitants, dont le terrain, presque tout pâturage, ne fournit pas assez de grain même pour leur subsistance. Sur cet article, les chefs avaient fait tout ce que l'on pouvait attendre de leur zèle; les fournitures en blés et en bestiaux étaient assurées, les marchés faits et signés, les transports assurés, et on attendait de l'argent pour avoir sur-le-champ les livraisons. Bien plus même, dix-huit pièces de canon étaient fondues au mont Cenis, les moyens pris pour les faire passer à Arles.

Digitized by Google

L'argent seul retardait l'exécution de tout. Une coalition de soixante à quatre-vingt mille hommes était liée à celle de Jalès depuis Agde et embrassant tout le Languedoc et la Provence. Les branches de cette chaîne étaient parfaitement suivies, les correspondances bien assurées, un moment suffisait pour faire tout agir. Chaque canton avait son chef, qui correspondait seul et directement avec quatre principaux chefs, qui correspondaient eux-mêmes avec ceux que les princes ou leurs agents leur avaient désignés. Dans cette nombreuse coalition, vingt mille hommes au plus étaient armés; il fallait armer les autres, et les moyens en eussent été faciles. La Savoie ne pouvait fournir que très peu d'armes, mais l'Espagne en pouvait fournir beaucoup, et Malte, qui a le plus bel arsenal de l'univers, pouvait en fournir beaucoup aussi, puisque cent mille fusils neufs sont rangés dans ce superbe arsenal. De plus, à cette époque, un négociant de Gênes offrait dix mille fusils, pourvu qu'on voulût les lui payer. Quant aux munitions, les marchés étaient encore faits avec les moulins à poudre du Comtat. L'argent seul manquait. On peut imaginer quel effet eussent produit soixante mille hommes, tous prêts au même moment, tous animés de la même ardeur, du même esprit, du même désir de la vengeance et, disons tout, de l'espoir du pillage des protestants, leurs ennemis jurés et irréconciliables.

Digitized by Google

La grande disette d'armes dans laquelle se trouvaient les catholiques du Midi ne provenait que du trop grand éclat avec lequel ils annonçaient leur haine pour le nouveau régime. Ils avaient attiré l'attention du célèbre Montesquiou, ce démocrate fougueux qui avait plaidé peu d'années avant pour empêcher une autre maison de porter son nom et pour prouver qu'il était issu du premier roi, dont les seuls exploits guerriers furent de désarmer sans coup férir des citoyens qui ne se défendaient pas et qui, depuis, après avoir trahi lâchement et volé publiquement le parti qu'il servait alors, à l'aide de son ami et son associé Necker, est allé jouir en paix sur une terre étrangère du fruit de sa honte et de ses rapines.

La Fayette, ce héros si vanté auquel on peut à juste titre appliquer ce vers :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,

qui jamais n'a triomphé que lorsqu'il n'eut point d'ennemis à combattre, guerrier de paix, plus propre à commander dans leurs murs les bourgeois d'une ville qu'à paraître à la tête des armées, intrigant sans moyens, factieux sans énergie, destitué par les décrets de sa place de commandant général des rebelles de la capitale, avait affecté la philosophie la plus calme en se retirant dans ses terres en Auvergne. Mais son ambition n'était pas étouffée, et peut-être même alors voulait-il

Digitized by Google

se venger de l'ingrate assemblée qui ne lui payait sa conscience, son honneur, sa réputation qu'il avait sacrifiés à son service, que par un honteux oubli; catholique de nom et pas de profession, pourvu qu'il fût quelque chose, peu lui importait quelle fût la religion triomphante. Il n'était pas encore décoré du titre pompeux de généralissime des armées françaises, titre qui a été le tombeau de la réputation éphémère qu'il s'était acquise à si bon marché. Il intriguait alors auprès des protestants, dont il voulait être le chef, et, accompagné de quelques officiers d'artillerie et du génie attachés à son char, il était venu, fort peu de temps avant notre voyage dans le Midi, reconnaître les différentes positions des Cévennes et chercher à s'y faire des partisans par sa popularité. Ses succès y avaient été peu brillants, et peu s'en fallut que les royalistes ne prissent le général et son escorte dans une embuscade qu'ils lui tendirent auprès du château de Bannes; par malheur, un officier d'artillerie découvrit le mystère et lui fit promptement prendre une autre route.

La ville d'Arles, qui, comme je l'ai dit plus haut, était un point si essentiel pour le succès des opérations, était dans les plus favorables dispositions, mais les têtes étaient trop exaltées, on y parlait royalisme aussi haut et peut-être plus franchement qu'à Coblentz. A l'exception de deux membres dont la façon de penser pouvait être suspecte, toute la municipalité était du parti de la

Digitized by Google

Chiffonne et portait la cocarde blanche ou dans sa poche ou sous son habit. Ce parti même était tellement prononcé que dans toutes les auberges de la Chiffonne était écrit dans la salle en gros caractère : « Vive le Roi ! vive la Chiffonne ! » et que tout étranger qui, en y entrant, ne commençait pas à crier : « Vive le Roi ! » était mis à la porte.

M. de Loys, maire de cette ville, royaliste zélé, avait peut-être une tête un peu trop vive pour la place qu'il occupait, mais avait rendu les plus grands services et s'était conduit avec la plus grande adresse dans des circonstances délicates. Il avait fort peu d'armes dans sa ville, et, comme il était plus que suspect à l'Assemblée, il en demandait en vain. Six mille fusils et quatre pièces de canon passaient dans cette ville pour un département voisin. M. de Loys prit sur lui de les faire arrêter et déposer à l'Hôtel de ville, sous le prétexte que les certificats n'étaient pas en règle, et, malgré tous les ordres qu'il recevait et deux décrets rendus à cet égard, il avait si bien su se retourner qu'il les y conservait toujours. Un homme de cette espèce était précieux à conserver dans cette place ; mais comme on avait trop tôt levé le masque à Arles, que déjà cette ville était presque regardée comme rebelle, et que l'Assemblée parlait d'y envoyer des troupes, il était intéressant pour l'exécution du grand projet de la mettre en état de résister, et, pour y réussir, il fallait la fournir

Digitized by Google

d'armes, de vivres, de munitions, et réparer un pont emporté sur le Rhône. Les dépenses nécessaires et indispensables alors pour cette ville seule étaient de cent mille écus, ou bien il fallait renoncer au projet de débarquement dans l'île de la Camargue, projet impossible à exécuter si la ville d'Arles n'était pas à nous.

Il eût été difficile, sans doute, de trouver des dispositions plus heureuses. Notre premier soin fut d'en faire part à M. de Calonne et de lui exposer très en détail le pressant besoin d'argent et ses motifs. Cette demande fut constamment réitérée tous les courriers pendant le temps de mon séjour à Nice. Craignant un retard fâcheux pour le bien de la chose, nous prîmes le parti, selon nos instructions, de nous adresser à M. le marquis de Sérent pour obtenir de lui une première somme qui pût au moins faire patienter un peu la ville d'Arles, en lui prouvant qu'on s'occupait d'elle. M. de Calonne avait formellement promis d'écrire à M. de Sérent pour le prévenir sur les demandes que nous pourrions faire. Quelle fut notre surprise lorsqu'il nous répondit qu'il n'avait, à cet égard, aucune nouvelle de M. de Calonne; que, quelque confiance qu'il eût en nous, il ne pouvait nous donner de l'argent sur notre simple demande, et que, d'ailleurs, il en avait à peine entre les mains pour fournir aux dépenses nécessaires de Mme la comtesse d'Artois et des petits princes! Si, au lieu de compter autant sur le crédit que son nom devait lui faire trou-

Digitized by Google

ver, M. Dézoteux eût emporté les instructions au bas desquelles était le bon de M. de Calonne, il eût été facile, en le présentant à M. de Sérent, de réparer l'oubli cruel du ministre; mais, au lieu de cela, M. Dézoteux ne vit dans la réponse de M. de Sérent qu'une défiance injurieuse pour un homme tel que lui et lui répondit d'un style tout au plus supportable d'égal à égal. Je dois dire, à la louange de M. le marquis de Sérent, que, quoiqu'il eût pu, sans singularité, trouver les lettres de M. Dézoteux très extraordinaires, il y répondit toujours avec le plus grand calme, la plus grande honnêteté, et par des raisons aussi solides que le style de Dézoteux était léger et déplacé.

Associé à cette tête bouillante, je craignis de partager les ridicules journaliers que lui donnait son désir de primer en tout et de se faire regarder comme un être important; les scènes fréquentes et ridicules qu'il faisait à tout propos à ses deux camarades et que leur patience à les supporter pour le bien de la chose rendait continuelles, la certitude que j'acquis bientôt que ses talents n'avaient qu'une légère superficie, me firent bientôt regretter mon association, quoique personnellement je n'eusse point à me plaindre, parce qu'à la première scène qu'il voulut me faire, je lui fis sentir très fermement que je n'étais pas d'humeur à les souffrir; mais, plus encore que ces petits désagréments, l'oubli que M. de Calonne semblait avoir fait de nous,

Digitized by Google

le silence qu'il gardait à notre égard, me firent craindre sa légèreté et commencèrent à me faire regretter de n'avoir pas moi-même pris de plus formelles assurances.

Chaque jour, les rapports que nous recevions, les exprès que l'on nous envoyait d'Arles et des Cévennes nous faisaient voir un plus pressant besoin d'argent. Sans cesse l'on faisait à l'Assemblée de nouveaux rapports sur la ville d'Arles, et son sort devenait chaque jour plus inquiétant. Toujours M. de Calonne gardait le même silence sur les demandes que nous lui faisions et sur les notes que nous lui avions déjà fait passer. Nous travaillions constamment à rédiger notre mémoire et les plans qui devaient l'accompagner, et ce travail était long; quand il fut fini, il était déjà question à l'Assemblée de faire marcher des troupes contre la ville d'Arles. M. Dézoteux voulait m'engager à m'y rendre pour encourager les habitants à une vigoureuse résistance, leur promettre de nouveau les secours les plus prompts et me mettre à leur tête en cas qu'ils fussent attaqués. Si j'eusse cru pouvoir le faire et y être utile, cette mission m'eût été agréable; mais M. de Boisset, joignant ses réflexions aux miennes, conclut que nos ordres n'étaient qu'une reconnaissance et non d'exécution; que nous ne pouvions et nous ne devions rien prendre sur nous; qu'aller promettre des secours prompts quand le silence que l'on gardait pouvait au

Digitized by Google

moins nous en faire douter, ce serait abuser de la confiance des habitants et les exposer aux plus cruels malheurs; que de vouloir faire faire à cette ville dénuée de tous moyens une résistance impossible à soutenir, ce serait assurer sa destruction; que M. de Léotaud, ancien militaire distingué, royaliste zélé et commandant de la garde nationale d'Arles, joignait à son excellente façon de penser assez de lumières et de talents pour faire tout ce que la prudence lui dicterait; qu'il n'avait pas besoin d'un jeune homme comme moi pour le diriger; que, d'ailleurs, n'ayant à cet égard aucun ordre, nous ne pouvions et ne devions de notre chef faire cette levée de boucliers qui, peut-être, serait désavouée. Il fut donc décidé que je n'irais point à Arles, mais que je partirais pour Coblentz aussitôt que le mémoire serait achevé.

M. Dézoteux, toujours avide de faire, rédigea seul une instruction pour les chefs d'Arles et des Cévennes, dans laquelle, en leur promettant toujours les secours les plus prompts, il disait : « Déjà cent mille écus sont arrivés, ils sont entre mes mains, et nous n'attendons plus que les derniers ordres pour vous les délivrer. » Il nous proposa de signer cette instruction en nous disant qu'il fallait bien relever les courages et que, si cette somme n'était pas entre nos mains, elle ne tarderait pas à y être. Un refus formel fut notre réponse commune. On peut juger par ce trait combien une tête aussi

Digitized by Google

légère était dangereuse dans une affaire aussi délicate (1).

Le mémoire achevé, je partis pour Coblentz en passant à Turin. M. de Sérent, que je vis, me fit lire une lettre qu'il recevait du comte d'Artois et dans laquelle, en parlant de nous, il disait : « Effectivement, j'ai toujours oublié de vous en parler... » et je dis à M. de Sérent que cet oubli me paraissait fort étrange dans une affaire de cette importance, et que, si les princes y attachaient aussi peu de prix, il était bien léger à eux d'avoir fait courir d'aussi grands risques aux officiers qui avaient fait cette reconnaissance.

Muni des paquets du roi de Sardaigne, je continuai ma route et j'arrivai à Coblentz le 29 mars 1792. M. de Calonne était si occupé quand je lui remis le mémoire qu'à peine pus-je lui dire quatre mots ; mais je causai longtemps avec le comte d'Artois, je lui peignis vivement la situation critique de la ville d'Arles ; il me dit : « Ce qu'il y a au moins d'heureux, c'est qu'elle est parfaitement approvisionnée en vivres et en munitions, et pourra résister longtemps. » Surpris de cette réponse, je pris la liberté de demander au prince qui avait pu lui rendre un compte aussi faux.

(1) Il existe aux Archives de Turin une liste très complète d'émigrés habitant Nice en avril 1792, sur laquelle on lit : M. le chevalier Dézoteux, officier ; M. de Boisset, officier. A côté du nom de Dézoteux se trouve la note *pericoloso* (dangereux).

Digitized by Google

— Mais on me l'a assuré. — Eh bien, monseigneur, lui dis-je, on vous a trompé; il y a deux mois que tous les courriers nous écrivons à M. de Calonne, que nous lui exposons l'état de dénuement de cette ville fidèle, que nous le pressons de lui faire passer des secours, et je vous prie de vouloir bien vous faire représenter notre correspondance : ce que je puis affirmer à Votre Altesse sur mon honneur, c'est qu'il n'y a dans la ville d'Arles ni vivres, ni munitions, ni armes. — C'est bien singulier, je croyais le contraire. Eh bien ! il faut que vous repartiez le plus tôt possible. — Quand vous voudrez, monseigneur, aujourd'hui même s'il le faut, mais je ne partirai pas sans avoir l'argent nécessaire pour faire quelque chose. — C'est juste, mais, pour abréger, il faudra que vous passiez par la France et vous vous rendiez directement à Arles. — Par où vous voudrez, monseigneur, pourvu que j'aie de l'argent. — Eh bien ! allez trouver M. de Calonne, arrangez tout avec lui, vous reviendrez me voir avant de partir, et nous causerons ensemble.

Je retournai chez M. de Calonne, et j'eus bientôt la douleur de voir que cet homme à qui l'on ne peut refuser de l'esprit, de la facilité, qui a fait de si grands sacrifices pour la cause de son maître, était toujours aussi léger et aussi superficiel. Il voulait tout faire, tout faire à la fois, et ne pouvait donner à aucune affaire le temps qu'elle exigeait. Après avoir causé

Digitized by Google

quelques minutes avec lui, il me dit qu'il fallait que je partisse. Je lui fis la même réponse qu'à Mgr le comte d'Artois : « Et combien demanderiez-vous? me dit-il. — Mais, monsieur, lui répondis-je, vous avez dû voir par notre mémoire et depuis plus de six semaines nous avons l'honneur de vous écrire tous les courriers que, pour l'exécution du projet, il faut sept cent mille livres de prime abord. — Oh! c'est bien cher, je ne prends pas cette expédition à l'entreprise. — Les différents objets de dépense sont détaillés dans le mémoire, prenez la peine de le lire. — Comment voulez-vous que j'aie le temps de lire un ouvrage aussi volumineux? J'ai toujours écrit la dépêche la plus importante en moins de quatre pages. Allons, je vous donnerai cent mille écus. — En ce cas, monsieur, nous nous bornerons à la seule ville d'Arles, pour qui cette somme est nécessaire et indispensable. — Je vous les donnerai en assignats de cinq livres. — Vous devez savoir, monsieur, que dans tous les marchés rapportés dans notre mémoire, les entrepreneurs ont toujours formellement stipulé qu'il ne serait pas question d'assignats. — Eh bien ! je vous donnerai des lettres de change. — En ce cas, monsieur, je ne partirai pas, parce qu'il en serait de vos lettres de change comme du bon sur M. de Sérent, et je me trouverais dans l'embarras. — En ce cas, je vous donnerai quatre cent cinquante mille livres en assignats de cinq livres. — Alors, monsieur, je partirai,

Digitized by Google

parce que cette somme, équivalente à peu près à trois cent mille livres en argent, suffira pour la ville d'Arles; mais, pour le reste de l'opération, daignez y songer. — Soyez tranquille, chaque semaine on fera toucher cent mille livres; revenez demain à neuf heures, l'argent sera prêt, et vous partirez. » J'y retournai le lendemain, le surlendemain et dix jours de suite, jamais l'argent ne fut prêt. M. de Calonne, toujours charlatan, me dit : « Je vous avoue que je ne sais où donner de la tête. Je suis sûr d'avoir en mai deux fois plus d'argent qu'il ne m'en faut, mais, ce mois, je ne vois pas comment le passer. » On a vu qu'en mai l'argent ne fut pas plus abondant qu'en avril.

Pendant que j'étais à Coblentz, à solliciter en vain de prompts secours pour la ville d'Arles, l'Assemblée faisait marcher des troupes pour s'en assurer. Sans vivres, sans munitions, sans espérances quelconques, cette malheureuse cité, remarquable par l'attachement que, seule en France, elle avait osé témoigner pour son Dieu et son roi, fut obligée d'ouvrir ses portes et de chercher par une prompte soumission à désarmer la rage de ses tyrans. Le maire fut le premier à donner ce salutaire conseil; pour lui, mandé à la barre de l'Assemblée, il prit le parti de sortir de France, après avoir distribué aux malheureux qui ne purent se résoudre à rester dans Arles la majeure partie du peu qui lui restait, et se rendit à Coblentz. Je le présentai aux princes,

Digitized by Google

qui furent au désespoir quand il leur peignit la déplorable situation dans laquelle il avait laissé sa ville et leur confirma tous les détails que je leur avais donnés; mais les regrets étaient superflus. Cependant le maire assura que, si l'on voulait sérieusement s'en occuper et fournir les moyens, il répondait encore de faire facilement expulser la garnison. On le lui promit et on le retint quinze jours où il eut bien de la peine à obtenir seulement que ses frais de route lui fussent payés jusqu'à Chambéry, où il retourna, pour être plus à portée de sa ville, et pouvait y entretenir des intelligences. On lui promit cependant que je ne tarderais pas à partir avec l'argent nécessaire.

Je restai donc à Coblentz, j'importunai fréquemment le ministre et toujours avec aussi peu de succès. Après six semaines d'assiduités inutiles sans rien obtenir, fatigué d'un séjour qui, par l'incertitude où l'on me tenait toujours sur mon sort, était horriblement cher, je pris le parti de me rendre au cantonnement de la troisième brigade des hommes d'armes (1), dont j'étais nommé aide-major, en prévenant M. le comte d'Artois que je serais toujours prêt à tout faire quand on aurait les moyens d'entreprendre.

A cette époque à peu près revint Froment, celui qui

(1) Le corps des hommes d'armes à pied, dans l'armée des princes, était formé exclusivement avec d'anciens officiers et soldats des gardes françaises.

Digitized by Google

avait été chargé de la mission dans les cours du Midi ; en Espagne, il avait échoué par la haine que l'on portait à M. de Calonne ; à Naples, on lui avait répondu qu'on était las de fournir de l'argent pour entretenir des catins, et, partout enfin, il n'avait pu rien obtenir. Il eût été plus difficile sans doute de ne rien faire sans l'accord des puissances du Midi ; cependant, si les princes avaient eu de l'argent, ils auraient pu faire lever une masse formidable qui, à cette époque surtout, aurait fait bien plus facilement ce que fait aujourd'hui l'armée royaliste dans la Vendée et qui, aidée de la bonté des dispositions qu'offre le pays et coalisée comme elle l'était jusqu'à Lyon, pouvait obtenir les plus grands avantages. Quand on songe à l'indécente dilapidation d'argent qui s'est faite à Coblentz et à l'utilité dont cet argent pouvait être à la cause publique, on ne peut s'empêcher de répandre des larmes.

Après avoir bien mûrement réfléchi sur tout ce que j'ai vu dans cette partie de la France, je suis toujours resté convaincu que si, au lieu de se fixer en Allemagne, où la politique des souverains du Nord était toujours de contrecarrer toutes leurs opérations et de leur opposer des entraves continuelles, les princes avaient fait en Piémont et en Espagne les rassemblements de la noblesse française, ils seraient aujourd'hui les maîtres de la moitié de la France, parce que les provinces de cette frontière leur offraient, et par leur façon de penser et

Digitized by Google

par leur position naturelle, des moyens qu'ils ne pouvaient trouver ailleurs, parce que les catholiques de ces provinces les désiraient et les auraient reçus à bras ouverts, et parce qu'enfin les contributions énormes qu'ils auraient pu lever sur les protestants leur offraient des ressources qu'ils n'ont trouvées nulle part.

Un homme digne de foi, et que la manière dont il était employé mettait à portée d'en être bien instruit, m'a assuré que l'Espagne avait offert aux princes de les recevoir, mais sous la seule condition que M. de Calonne ne les y suivrait pas, et que cette seule raison les avait retenus. L'attachement, le dévouement parfait que M. de Calonne avait montrés aux princes méritaient bien, sans doute, quelque retour de leur part, car, dès le mois d'avril 1792, il s'était déjà engagé pour eux de 150,000 livres au delà de sa fortune; mais M. de Calonne leur était-il aussi indispensablement nécessaire qu'on l'a cru? C'est une question délicate à décider, et je n'entreprendrai pas de résoudre ce problème. Ce que je puis dire, c'est que dans mes relations longues et fréquentes avec M. de Calonne, j'ai toujours trouvé l'homme d'esprit, de génie même, mais jamais l'homme d'État. J'ai trouvé un homme qui, par la trop grande multiplicité des moyens qu'il voulait employer, embarrassait lui-même sa machine et en retardait la marche, parce qu'il tentait à la fois mille opérations contradictoires. Il n'avait aucun plan

Digitized by Google

fixe et solide sur lequel il pût construire. Le premier aventurier qui se présentait, en assurant qu'il avait des moyens, était sur-le-champ mis à l'ouvrage sans que l'on sût s'il pouvait faire et bien faire ce qu'il promettait, et de cette foule d'agents il résultait une confusion pour les princes et pour ceux qui dans l'intérieur cherchaient à leur être utiles. M. de Calonne voulait tout faire, et de là il résultait qu'il ébauchait tout et ne finissait rien; il se faisait donner des mémoires et ne les lisait pas, il recevait des lettres, il ne les lisait pas ou, s'il les lisait, il n'y répondait pas, et cette lenteur à faire les réponses les plus pressées a fait manquer aux princes des emprunts considérables dans des moments où ils eussent été bien précieux. J'ai la parfaite certitude de deux millions manqués par cette seule raison. Il n'y avait aucun secret dans les bureaux et le public, quand il le voulait, était instruit des affaires les plus sérieuses. Enfin, j'ai toujours comparé M. de Calonne au valet d'un joueur qui, à force de ressources, trouve le secret de ruiner son maître.

Un autre reproche bien fondé que l'on peut faire à M. de Calonne, c'est de ne pas avoir su sacrifier au bien de la chose sa haine particulière pour le baron de Breteuil. Je suis loin d'être le partisan du baron, sans parler de son système politique qui nous a fait, je crois, bien du mal; la connaissance que j'ai de divers traits de sa vie privée ne me permet pas de l'estimer; mais il

Digitized by Google

avait sous l'archiduchesse (1) l'entière confiance du cabinet de Bruxelles qu'il dirigeait à son gré ; M. de Calonne devait donc sentir combien il était important aux princes de le ménager, et, au lieu de satisfaire chaque jour sa rancune particulière contre le baron par de petits pamphlets, qui ne valaient même pas le temps qu'il mettait à les composer, il aurait dû chercher à rapprocher le baron des princes et leur aurait rendu un service signalé, un service qui eût influé sur l'existence des princes et sur les opérations de la campagne, et peut-être sur la situation du Roi, dont M. de Calonne savait fort bien que le baron avait le *blanc-seing*, papier fatal à l'aide duquel il s'est cruellement vengé du mépris que l'on affectait pour lui, en contrariant les princes dans toutes leurs entreprises et les forçant pour ainsi dire à fléchir le genou devant lui lors de l'entrée des puissances en France.

(1) Marie-Christine, sœur de Marie-Antoinette, gouvernante des Pays-Bas.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

COBLENTZ. — L'ARMÉE PRUSSIENNE.

Avant ma course dans le Midi, je m'étais toujours éloigné de Coblentz, et depuis je regrettai plus d'une fois le séjour forcé que j'y avais fait. Dans l'éloignement, du moins, j'aurais pu me persuader que les déclamations contre cette cour étaient exagérées; mais je l'ai vue de trop près, pour ne pas dire que Coblentz fut la Capoue des Français. Le luxe, le jeu, la débauche, les intrigues, l'intérêt personnel, l'ambition, la hauteur, la sottise, l'égoïsme, la mauvaise foi y régnaient avec autant d'empire que dans aucune autre cour de l'Europe. Chacun y flattait la passion des maîtres, chacun ne songeait qu'à son intérêt particulier. Sans cesse on trompait les princes, en leur déguisant la vérité pour ne leur laisser voir que ce qui pouvait les flatter davantage. Les femmes conduisaient tout, et celles qui conduisaient, éloignées elles-mêmes du chemin de la vertu, ne pouvaient qu'égarer. Encore, si elles eussent trouvé dans leurs cœurs cette espèce d'héroïsme qui fait préférer

Digitized by Google

à tout la gloire de ce qu'on aime, elles eussent été moins dangereuses; mais non, ces femmes n'étaient qu'intrigantes et avaient tous les défauts de leur sexe, sans en avoir les qualités; et ces femmes ont fait un tort cruel aux princes, elles les ont avilis aux yeux des nations étrangères, et le luxe insolent qu'elles affichaient a fait plus d'une fois refuser les secours que les princes sollicitaient.

Les gens qui composaient la maison des princes ne mettaient pas une plus grande délicatesse dans leur conduite. Presque tous plus riches que la majeure partie de la noblesse française émigrée, ces messieurs faisaient revivre à Coblentz les droits de leurs charges à Versailles, et toutes leurs dépenses étaient payées par les princes. Pouvaient-ils cependant ignorer que les princes n'avaient rien par eux-mêmes, que les secours qu'ils recevaient appartenaient à toute la noblesse malheureuse, et que c'était du sang de cette noblesse malheureuse qu'ils s'engraissaient par leurs odieuses prétentions et leurs infâmes rapines? J'en ai dit assez pour que tout honnête homme en souffre. Je tairai plusieurs traits particuliers, mais je dirai que Coblentz, qui n'aurait dû présenter que l'esprit du camp de l'honneur et de la vertu, offrait celui de la cour la plus corrompue.

Je n'ai jamais voulu rien traiter avec Monsieur. Favras était toujours présent à mon imagination et m'inspirait

Digitized by Google

pour ce prince une répugnance insurmontable; ainsi je ne puis parler de lui. Pour M. le comte d'Artois, les relations fréquentes que j'ai eues avec lui m'ont fait voir dans ce prince une grande sagacité, une intelligence prompte, une facilité extrême à saisir les choses, un grand intérêt à la chose publique et un ardent désir de succès. Je suis convaincu que, s'il eût été mieux entouré, il eût répondu parfaitement à l'attente de la noblesse française. Noble sans fierté, personne ne possède mieux que lui l'art de séduire, et souvent il m'est arrivé d'entrer chez ce prince avec de justes sujets de mécontentement et décidé à ne plus rien faire, et d'en être sorti prêt à courir de nouveau les mêmes dangers.

Je n'ai tracé qu'une légère esquisse de la cour de Coblentz; le tableau serait trop noir, il faudrait dévoiler trop d'horreurs. Il m'a suffi de lever un coin du rideau; un Français doit le refermer bien vite. Assez d'autres se plairont à dévoiler la honte de cette nation brave et fidèle, mais toujours la même, toujours inconséquente et légère, belle à voir au moment du combat, mais qui perd à être examinée par un observateur impartial. L'esquisse que j'ai tracée suffit pour faire voir qu'avec de tels moyens il était difficile de se promettre le succès. Quant à moi, j'ai toujours été convaincu que tout irait mal, et, quand je suis parti pour le Midi, j'avais la ferme persuasion que je faisais une course inutile; mon frère et M. de Klinglin peuvent certifier que je le leur ai dit

Digitized by Google

souvent. En ce cas, me dira-t-on, pourquoi faire ce que l'on croit inutile? Parce que je pouvais me tromper, et qu'alors j'eusse été inconsolable de m'être refusé à servir mon roi et ma patrie; parce qu'on supporte bien mieux ses malheurs quand on n'a rien à se reprocher et qu'on a fait tout ce qu'on a pu, et parce qu'enfin j'ai toujours été convaincu que, lorsqu'on travaillait pour son Dieu et pour son roi, faire tout ce qu'on pouvait n'était pas encore assez.

J'étais tranquille à mon cantonnement, à une lieue de Coblentz, depuis huit ou dix jours, lorsque M. de Klinglin écrivit à M. le comte d'Artois pour le supplier de m'envoyer sur-le-champ auprès de lui. Après avoir pris les ordres du prince, je me rendis aussitôt à Luxembourg.

M. Gaston, major du régiment de Hainaut, colonel constitutionnel de Royal-Roussillon, commandait à Longwy. C'était un de ces hommes dont l'ambition fait taire la conscience, prêt à ce que l'on voulait, pourvu que son avantage personnel pût s'y trouver. Trop fin pour être décidément d'aucun parti avant de savoir de quel côté pencherait la balance, M. Gaston, en affectant une démocratie révoltante, en pervertissant le régiment qu'il commandait, en dénonçant au club les officiers dont le royalisme était connu, entretenait toujours une correspondance avec M. le marquis de Bouillé. On peut se servir d'un tel homme, mais il est, je crois, plus que permis de lui refuser pour toujours son estime. A cette

Digitized by Google

époque l'état de dénuement où se trouvait la France, les préparatifs des puissances que les gazettes amplifiaient beaucoup, firent croire à M. Gaston que l'enfant de Target(1) allait être étouffé dans son berceau, et, pour tirer parti de sa double conduite, il offrit de livrer la place de Longwy aux princes et aux Autrichiens (2).

Tout fut disposé pour profiter de la trahison du commandant. M. de Queslende, commandant à Luxembourg, et M. de Klinglin prirent de concert avec lui tous les arrangements. Un bataillon autrichien du régiment de Bender et tous les émigrés aux ordres de M. de Klinglin, tant infanterie que cavalerie, devaient de concert prendre possession de la place et y tenir ensemble garnison. Il ne restait plus qu'à prendre les derniers renseignements pour le jour, l'heure et les signaux. M. de Klinglin avait bien voulu jeter les yeux sur moi pour cette mission. Le succès n'était plus douteux, lorsqu'un ordre de l'archiduchesse rompit toutes les mesures en défendant de s'emparer de Longwy, nous fit manquer aussi Montmédy, que le commandant avait offert de remettre six jours après.

Je n'ai jamais pu, je l'avoue, comprendre la raison qui engagea le gouvernement de Bruxelles à s'opposer à la surprise de Longwy. La défense de l'archiduchesse fut

(1) La constitution de 1791, dont toutes les publications royalistes du temps proclament Target le père et l'auteur responsable.

(2) Il reçut six mille livres, mais il s'enfuit à l'étranger bientôt après.

Digitized by Google

d'autant plus impolitique que la guerre, déclarée alors, mettait dans le cas de ne plus avoir pour la France ces petits ménagements honteux qui tant de fois servirent de prétextes aux persécutions que l'on faisait souffrir aux émigrés. La prise de Longwy, suivie de celle de Montmédy, sans faire feu, sans perdre un seul homme, était d'un avantage incalculable pour les opérations de la campagne. Sedan tombait alors nécessairement le jour où l'on aurait voulu s'y présenter, et l'ennemi se trouvait éloigné de la frontière de Luxembourg et dans l'impossibilité de faire aucune incursion dans cette province. Ce n'est pas la seule fois que la politique du cabinet de Bruxelles s'est trouvée contraire aux véritables intérêts de l'Empereur; déjà ce même cabinet s'était opposé à la prise de Valenciennes, qui devait avoir lieu de la même manière, le 1^er^ mars.

Ce qui pourrait peut-être expliquer cette énigme, c'est que M. Gaston, qui voulait, en livrant la place, faire valoir ses services auprès des princes pour son avantage personnel, mettait formellement dans ses conditions qu'il ne remettrait la place qu'aux Autrichiens et émigrés réunis ou aux émigrés seuls. Or il est plus que prouvé, je crois, que depuis longtemps on voulait que les princes et leur armée ne jouassent qu'un rôle fort passif. Quoiqu'il me soit impossible de rien affirmer sur cet article, j'ai de fortes raisons de croire que, par les intrigues du baron de Breteuil, le cabinet de Co-

Digitized by Google

blentz était, à cette époque, fort peu d'accord avec celui des Tuileries. Il y a dans tout cela une complication de faits contradictoires très difficiles à expliquer, surtout pour ceux qui n'ont été d'aucun parti que de celui de l'honneur et de la loyauté. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Roi a très bien su que ses gardes du corps étaient mandés à Coblentz et s'y rendaient en foule, c'est qu'il en a chargé plusieurs de commissions, et que le duc de Guiche n'est parti qu'avec l'agrément du Roi. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que le Roi a fait donner cinquante écus à chacun des sergents aux gardes restés fidèles pour leur route jusqu'à Coblentz, et cependant des personnes dignes de foi, à même de le bien savoir, m'ont assuré que le Roi, dans différents moments où les princes auraient eu le plus grand besoin d'argent, leur en aurait refusé et aurait fait placer en Angleterre, sous des noms supposés, ses économies de la liste civile. Le Roi n'aimait pas M. de Calonne, et le crédit extrême dont il jouissait auprès des princes ne pouvait qu'influer beaucoup sur cette conduite du Roi. Sur tous ces points je ne puis offrir que des conjectures, rapporter que ce que l'on m'a dit, mais je ne puis rien affirmer.

L'affaire de Longwy manquée, M. de Klinglin, qui savait que la frontière du côté de Sedan et Givet m'était assez connue, imagina que, par les relations et les intelligences que j'y avais conservées, je pouvais plus fa-

Digitized by Google

cilement qu'un autre lier des correspondances et donner des nouvelles de l'intérieur et des armées. Il en fit la proposition aux princes, et, sur un nouvel ordre de M. le comte d'Artois, je commençai ce travail. Je fus parfaitement secondé par tous ceux à qui je m'adressai, et à à cette époque il était encore facile de trouver en France des gens attachés à leur devoir. On désirait que j'étendisse mes relations jusqu'à Metz; j'avais peine à y réussir, mais le brave Lourdain, aubergiste du *Faisan*, étant, sur mes instances réitérées, venu à Luxembourg, toute difficulté fut promptement levée. Ma correspondance était parfaitement montée; chaque semaine, au moins, je recevais une fois des nouvelles de chaque point, et plus quand il y avait quelque chose d'intéressant. A la vérité, ce ne fut pas sans peine et sans frais que j'y parvins. J'étais toujours en course sur les frontières, souvent déguisé et jamais trois jours de suite dans le même lieu. M. de Klinglin quitta Luxembourg, et je restai toujours chargé de ma mission et rendant compte directement à M. le comte d'Artois et au duc de Brunswick, dès que l'armée prussienne fut arrivée à Coblentz. Je vins à bout de me procurer l'état exact de toutes les garnisons des frontières, des magasins, des approvisionnements de toute espèce, des fortifications, de connaître les officiers sur lesquels on pouvait compter, d'avoir l'état exact de l'armée que commandait alors La Fayette, des renforts qui lui arrivaient, de ses

Digitized by Google

marches et contremarches, enfin de tout ce qu'il pouvait être intéressant de connaître.

Je fus même chargé de faire aux princes des propositions pour la ville de Givet, qu'on offrait de livrer moyennant une somme de quatre-vingt mille livres en numéraire et de la part de M. de Wimpfen (1), commandant à Thionville; propositions auxquelles les princes ne firent alors qu'une légère attention. Mgr le comte d'Artois voulut bien accorder son suffrage à la manière dont je remplissais la mission qui m'était confiée; mais, comme tout se faisait à mes frais, que les moyens que j'étais obligé d'employer étaient d'une horrible cherté, que jamais je n'avais touché un sol de l'argent des princes, ma bourse était presque entièrement épuisée, lorsque je pris le parti de me rendre à Bingen pour, de là, rejoindre le corps des hommes d'armes dont j'étais aide-major, d'autant que la campagne était assez près de commencer; je me souciais peu de continuer ce genre de service pendant que mes camarades seraient aux coups de fusil.

Mgr le comte d'Artois me reçut fort bien et me

(1) Wimpfen (Louis-Félix, baron de), né en 1749, mort en 1814. Après s'être très vaillamment conduit pendant la guerre de Sept ans et en Amérique, il fut nommé député de la noblesse de Caen aux États généraux. Employé après la session en qualité d'officier général, il défendit vigoureusement Thionville et prit peu après le commandement de l'armée des Côtes de Cherbourg. Son attachement aux Girondins faillit lui être fatal, mais il put échapper à la Terreur et devint maire de Bayeux sous l'Empire.

Digitized by Google

donna rendez-vous pour le surlendemain. Je fus ensuite au bureau de M. de Broglie et j'y annonçai ma retraite des frontières pour rejoindre mon corps. Plusieurs officiers de l'état-major dirent alors : « Qui nous donnera donc des nouvelles de cette partie de la frontière? » Cette exclamation me surprit, et j'appris d'eux alors que j'étais le seul qui y eût une correspondance suivie. Je leur témoignai ma surprise que, pour une chose aussi importante, on n'eût qu'un très simple particulier auquel on ne fournissait aucun secours et dont on devait bien penser que les moyens ne pouvaient suffire longtemps à la nombreuse quantité d'espions qu'il soldait pour avoir toujours des nouvelles promptes et sûres. La pénurie des finances fut la seule réponse.

Pendant le court séjour que je fis à Bingen, j'eus occasion de voir combien on trompait les princes et combien on se plaisait à s'abuser. Tous ceux qui composaient la cour se persuadaient que l'entrée en France ne serait qu'une promenade, que les peuples nous attendaient avec la plus vive impatience et viendraient au-devant de nous déposer les armes à nos pieds et y faire abjuration de leurs erreurs passées, et les princes étaient sans cesse bercés de cet espoir flatteur. Tous les jours, en France ou sur la frontière, ayant de nombreuses correspondances, je savais mieux qu'un autre à quoi m'en tenir, et je savais malheureusement que les esprits étaient loin de cette disposition à une soumission parfaite, que

Digitized by Google

les troupes de ligne pensaient mal pour la plupart, que les bataillons de volontaires ne valaient pas mieux, et que, pour faire changer l'opinion, il fallait commencer par obtenir de grands et rapides succès. Je tentai de dissiper le prestige dont on fascinait tous les yeux : les jeunes gens, qui comptaient faire la contre-révolution comme une course au bois de Boulogne, me trouvèrent un animal fort extraordinaire d'oser contredire leurs assertions. Le général Mesnil-Durand *la Tactique* (1) me dit même que, si on ne me connaissait pas bien, l'on me prendrait pour un démocrate, et qu'il était certain, à n'en pas douter, que les peuples nous attendaient comme leurs libérateurs. Je lui répondis : « Mon général, ce n'est pas dans le fond de mon cabinet que je puise mes connaissances locales, c'est sur les lieux mêmes : personne, sans doute, ne désire plus que moi les succès les plus prompts et les plus brillants, et c'est pour les assurer autant qu'il en est en mon pouvoir que je dis toujours sévèrement la vérité, même quand elle est peu flatteuse

(1) Ménil ou Mesnil-Durand (François-Jean de Graindorge d'Orgeville, baron de), né à Lisieux en 1729, mort à Londres en 1799. Il se signala pendant la campagne de 1747 par son brillant courage, qui lui valut une épée d'honneur, puis entra dans l'arme du génie, devint colonel du régiment de Navarre (1776), puis des grenadiers royaux (1779), maréchal de camp (1784), et commandant de la Normandie. Le surnom de « la Tactique » lui fut donné à cause de ses nombreux ouvrages sur cette branche de l'art militaire. La discussion qui s'éleva entre lui et plusieurs tacticiens au sujet de l'ordre profond commença à le mettre en vue vers 1775.

Digitized by Google

à entendre, et, si tout le monde en faisait autant, les princes seraient mieux servis. »

Il faut être juste. Comment les peuples pouvaient-ils nous désirer? A cette époque ils n'étaient point encore asservis à cette tyrannie qui leur fait peut-être aujourd'hui regretter le trône qu'ils ont renversé. La licence était leur seule et unique loi. Chacun ne connaissait que celle qu'il se faisait à lui-même; l'exaltation qui régnait parmi les émigrés ne leur permettait pas de croire que rien pût leur résister un seul instant. Beaucoup même voulaient que, sans attendre les armées étrangères, les princes entrassent seuls avec la leur; pleins de cette audacieuse confiance dans leurs propres forces, ils ne voyaient que des triomphes, mais ils oubliaient que la clémence est la première vertu d'un vainqueur, la véritable couronne dont il doit orner son front. Ils oubliaient que le pardon des injures est la première vertu, le premier devoir qu'impose la religion pour le rétablissement de laquelle ils allaient combattre, et, fiers des succès futurs dont ils repaissaient leur imagination, ils ne remplissaient toutes les lettres qu'ils écrivaient en France que de leurs menaces de prochaines vengeances (1), de

(1) « Si la rage des émigrés éclate, ils nous écraseront », écrivait madame Quatresols de Marolles à son fils émigré. La lettre fut saisie, et madame de Marolles, qui n'avait pourtant pas manifesté son trop vif désir de voir l'émigration victorieuse, suivit plus tard sur l'échafaud son mari et son beau-frère (9 frimaire an II). WALLON, *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, t. III, p. 183

Digitized by Google

leur volonté que tous les dégâts commis chez eux, que tous les droits arriérés leur fussent à l'instant payés; ils tuaient tout, brûlaient tout, et ne parlaient que du rétablissement entier de l'ancien régime à des peuples injustes sans doute dans leurs plaintes, mais qui avaient cru cependant avoir à en former. Était-ce ainsi qu'on pouvait les ramener et se faire désirer par eux? En renouvelant leurs craintes, on provoquait nécessairement leur désespoir; mais le Français est toujours Français, toujours extrême et inconséquent.

A la seconde audience de M. le comte d'Artois, il me demanda comme une marque d'attachement de retourner sur la frontière; je le désirais si peu que je lui avais fait remettre la veille une note de tous mes moyens de correspondance, en m'offrant de monter moi-même celle de l'officier qu'il jugerait à propos de nommer à ma place, et de lui donner tous les moyens que j'avais. Il voulut que cet officier fût moi-même; il m'ordonna d'aller sur-le-champ chez M. le maréchal de Broglie, où l'on me remettrait un nouvel ordre et de l'argent. L'ordre me fut aussitôt expédié, mais il me fut impossible d'avoir de l'argent. Je venais d'en recevoir de chez moi, et, sans calculer la gêne où je pourrais me mettre par la suite, je revins prendre une seconde fois mes anciennes fonctions. M. de Wimpfen, commandant de Thionville, voulait toujours réparer ses fautes, et la seule grâce qu'il demandait alors était l'entier oubli du passé et la con-

Digitized by Google

servation de son grade (1). Cinq fois j'écrivis à ce sujet à M. le comte d'Artois, et toujours sans réponse. Je ne puis croire que les princes n'aient fait aucune attention à mes lettres, mais je me suis toujours persuadé que, comme toutes mes lettres étaient remises à M. de Broglie, il aura voulu charger de cette mission quelque autre officier. Du reste, j'ignore absolument ce qui s'est fait à cet égard.

A cette époque, Sedan était à nous. M. de la Lustière, officier du génie, pensait bien. Raulin le maire, et un certain Jacquet, gros marchand, s'étaient assurés de six cents hommes de la garde nationale, et j'avais la promesse formelle qu'à la troisième bombe, au plus tard, les clefs seraient apportées. Les négociants de cette ville qui, tous guidés par leur intérêt personnel, avaient été démocrates dans le principe, comptaient tellement sur la prise de cette ville qu'ils s'étaient déjà cotisés pour offrir aux princes une forte contribution qui pût mériter leur pardon. Mon principal agent dans cette ville était le chevalier de la Tude de Vissa, ancien militaire, qui a payé de sa tête son attachement à ses devoirs, attachement qu'il avait témoigné publiquement dans une lettre pleine d'énergie, qu'il avait adressée à son auguste maître.

(1) Le correspondant de Maleissye à Thionville était peut-être le graveur juif Joseph Godchaux. Voir Chuquet, *la Retraite de Brunswick*, p. 236.

Digitized by Google

A Mézières, M. de Landru, ancien prévôt de la maréchaussée, m'avait fait plusieurs fois assurer qu'il était sûr d'un grand nombre de bourgeois, de presque tous ses anciens cavaliers et de la majeure partie de Hesse-Darmstadt, et m'avait fait demander les ordres des princes. J'écrivis encore plusieurs fois à ce sujet à M. le comte d'Artois; mais ne recevant aucune réponse, je pris sur moi de donner à M. de Landru, au nom des princes, des ordres sur sa conduite. J'en fis part à M. le comte d'Artois, qui voulut bien m'approuver. Assuré de Sedan, comptant beaucoup sur Mézières, je n'ai cessé de chercher à faire sentir l'importance dont il était de s'occuper de cette partie de la frontière, et certes l'armée seule des princes y eût plus fait qu'au ridicule blocus de Thionville, mais il était décidé que cette campagne ne serait qu'un tissu de sottises.

Je travaillais toujours sur mes propres fonds et j'épuisais toutes mes ressources; chaque fois que je le représentais à M. le comte d'Artois, il me faisait toujours répondre qu'il comptait assez sur mon zèle pour espérer que je continuerais, et qu'aux premiers fonds qu'il aurait je serais remboursé de toutes mes avances, promesses dont je suis encore à attendre l'effet, que je suis sûrement loin de réclamer dans un moment où, moins à plaindre que beaucoup d'autres, je rougirais de recevoir des princes le remboursement de mes avances, quand ils ne peuvent donner du pain aux

Digitized by Google

infortunés que l'honneur avait réunis sous leurs drapeaux.

Je ne puis parler des services que j'ai été assez heureux de rendre à la cause que je servais, sans dire tout ce que j'ai dû sur cet article à M. Rezel, chirurgien de Charleville, père de trois enfants, aimé dans son canton, où ses talents lui procuraient une existence aisée. Ce digne homme était toujours prêt, jour et nuit, à faire les courses les plus pénibles et les plus périlleuses dès qu'il pouvait être utile, et c'est principalement à son intelligence, à son zèle, à son activité que j'ai dû la facilité de mes correspondances. Il a tout sacrifié et est aujourd'hui dans la misère. Sa conduite, aussi pure que celle d'aucun gentilhomme, est sans doute encore plus digne d'éloge, puisque son état et sa naissance ne lui imposaient par les mêmes obligations.

La Fayette, général des armées françaises, était depuis quelque temps sur cette frontière avec son armée. Cet homme nul, après s'être fait battre en Flandre, n'attendait que le moment de l'être de nouveau dans les Ardennes. Une occasion se présenta pour lui de fixer à jamais la fortune inconstante, de faire oublier ses fautes passées, de sauver son roi. La Fayette ne sut pas en profiter. Depuis longtemps ce général constitutionnel ne pouvait douter que les jours du Roi n'étaient plus en sûreté au milieu de Paris. Il avait le désir de l'enlever

Digitized by Google

et de l'emmener au milieu de son armée. Il s'était ouvert de ce projet à M. de Maltzan, colonel constitutionnel de Chamborant et ancien major de Lauzun. La Fayette même avait fait un voyage à Paris dans l'intention d'y sonder les esprits et comptant bien y retrouver cet ancien enthousiasme qui, le 14 juillet 1789, avait fait voir en lui le fantôme d'un héros. Il s'était trompé, et l'accueil froid que lui fit alors l'Assemblée, le peu d'impression que sa personne alors produisit sur le peuple de la capitale, devaient faire sentir à La Fayette que plus son crédit était tombé, plus il était important pour lui d'accélérer l'exécution de son projet. Mais La Fayette n'avait plus ni Gouvion, tué à l'affaire de Greswel, ni Desmottes, tué à l'affaire de Messancy, et La Fayette n'était rien quand il n'était que lui.

Enfin la cruelle et à jamais odieuse journée du 10 août lui offrit la plus belle occasion que jamais sujet coupable et rebelle puisse avoir pour obtenir de son maître le pardon de ses crimes. Le Roi suspendu, l'Assemblée fit partir pour Sedan trois commissaires munis de pleins pouvoirs pour déposer le héros de la Constitution. La Fayette en fut instruit; il donna l'ordre à la municipalité de Sedan de faire arrêter ces commissaires, et la municipalité, à la tête de laquelle était toujours le maire Raulin, exécuta cet ordre et prit même à ce sujet un arrêté que l'on ne peut lire sans étonnement, et que l'on peut trouver en entier dans le *Tableau de*

Digitized by Google

Paris de M. Peltier (1). L'armée de La Fayette demandait ce jour même à marcher contre Paris; c'était sans doute le moment de profiter de cet heureux enthousiasme, de risquer le tout pour le tout et de sauver son roi. Maltzan pressa fort La Fayette de profiter du premier mouvement, en lui représentant qu'un moment pouvait suffire pour faire changer les heureuses dispositions de son armée. Toujours timide, toujours incertain, toujours nul, La Fayette voulait laisser fortifier l'enthousiasme de son armée, et, au lieu de donner sur-le-champ l'ordre de marche, il écrivit une longue lettre pour déterminer ceux de ses soldats dont l'opinion pouvait être mal affermie. La lettre de La Fayette fut moins éloquente que l'argent de l'Assemblée; les soldats reçurent l'argent et se moquèrent de la lettre, et leur faible général n'eut que le temps de chercher son salut dans la fuite. Tout le monde connaît les circonstances de son arrestation par quelques volontaires du Limbourg, qui dissipèrent en un instant cette réputation fastueuse que les femmes et la municipalité de Paris avaient tant eu de peine à élever. Ainsi finit celui qui avait été le geôlier

(1) Jean Peltier, un des collaborateurs des *Actes des Apôtres*, qui s'enfuit en Angleterre après le 10 août. Il y publia le *Dernier tableau de Paris, ou Précis de la Révolution du 10 août et du 2 septembre, des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée et des crimes qui l'ont suivie*. On a de lui de nombreux pamphlets royalistes et le fameux *Ambigu*, ouvrage périodique qui s'est publié à Londres jusqu'à la fin de l'Empire, et dont la collection complète formerait près de cent volumes.

Digitized by Google

de son maître, le chef subordonné des bourgeois de la capitale, le serviteur de son armée et le héros des imbéciles; trois années de crimes sans énergie et un moment de faiblesse, telle est en peu de mots l'histoire de La Fayette.

M. de Maltzan ne resta que peu de jours à l'armée après le départ de La Fayette. Il vint à l'armée des princes avec M. Paris, colonel constitutionnel des hussards de Lauzun, et ils n'y furent reçus ni l'un ni l'autre. Ils ont fait la campagne auprès du prince de Nassau, à l'avant-garde de l'armée prussienne. M. de Maltzan voulait passer avec tout son régiment, il se croyait sûr de réussir, lorsqu'au moment même, étant sur la frontière, il fut tiré par ses propres hussards; il ne parvint à se sauver qu'au milieu d'une grêle de balles. Cette circonstance pouvait peut-être le faire regarder de moins mauvais œil à l'armée des princes, et moi-même j'ai regretté, je l'avoue, qu'il ne pût y être placé, parce que je le regarde comme un de nos bons officiers de troupes légères; mais il avait servi contre les Autrichiens, et je tiens de lui-même ce que je vais rapporter. Voici ses expressions à ce sujet :

«Il y avait longtemps que mon projet était de passer et d'enlever la majeure partie de mon régiment. Je ne restai à l'armée que dans l'espoir de voir enfin La Fayette exécuter le projet de l'enlèvement du Roi, dans lequel je devais jouer un rôle principal, puisque je de-

Digitized by Google

vais avoir le commandement des troupes légères destinées à cette expédition. Me trouvant à l'affaire de Messancy, je crus cependant devoir m'y conduire en brave homme, et, quelle que fût mon opinion particulière sur la cause pour laquelle je combattais, je ne crus pas que le moment d'une affaire fût celui que je devais prendre pour passer. Je fis ce que j'aurais fait partout ailleurs, et je fus même la principale cause de la perte qu'éprouvèrent les Autrichiens, d'autant que le général Leveneur s'étant sauvé à toute bride, je restai seul dans le point où je me trouvais, et ce furent les deux pièces d'artillerie que je fis avancer à propos qui, en tuant beaucoup de monde à l'ennemi, l'empêchèrent de nous mettre en déroute. »

Je n'ai pas besoin de faire beaucoup de réflexions sur cette conduite; on sentira facilement que le désir de passer pour bon officier étouffa tout principe dans le cœur de M. de Maltzan et le fit se charger de la mort de tous ceux qui furent tués dans cette occasion. Faire périr de braves gens pour le soutien d'une cause que l'on croit mauvaise, n'est-ce pas assassiner? Que de crimes un premier crime peut nous faire commettre! Je dois cependant dire, à la louange de M. de Maltzan, que je l'ai vu vivement affecté et réellement malheureux du refus qu'il avait éprouvé à l'armée des princes. Chose bien rare parmi ceux que l'ambition avait fait rester, qui presque tous ont affecté une morgue et une jactance qui eût été

Digitized by Google

ridicule même pour ceux qui, par leur conduite, auraient forcé l'estime publique. Quant à M. Paris, n'en rien dire est, je crois, ce que l'on peut faire de plus avantageux pour lui.

On a beaucoup blâmé l'effervescence d'honneur qui a fait refuser à l'armée des princes les officiers qui avaient servi contre les puissances alliées. Je ne puis dissimuler que, politiquement parlant, ce fut une faute dont les suites ont été funestes. Pour le prouver, je me contenterai de citer ce fait. M..., colonel constitutionnel, fut refusé et fit sur-le-champ partir de Neufchâteau un homme, qui reçut cinq louis pour son voyage et fut à Charleville porter une lettre de lui à un officier qui allait partir avec quatre-vingt-treize autres, dont cinquante-quatre officiers d'artillerie. Cette lettre qui instruisait ces messieurs du refus qu'ils éprouveraient, les a tous fait rester, et, placés entre le déshonneur et la misère, ils ont défendu avec courage une cause que, dans leurs cœurs, ils croyaient mauvaise. Cette seule anecdote suffit, sans doute, pour prouver que, politiquement parlant, on eut tort de refuser ces officiers : mais l'homme honnête, délicat et pur osera-t-il condamner inexorablement la rigidité de cœurs qui, purs sur l'article de l'honneur, n'ont pu, sans indignation, soutenir l'idée d'être les camarades de gens qui s'étaient fait un jeu de tous les serments, qui avaient, en quelque façon, renié leur Dieu et leur roi pour servir les rebelles, qui avaient

Digitized by Google

volontairement renoncé à leur qualité de gentilshommes, qui avaient porté les armes contre les puissances alliées, qui avaient consenti à devenir les égaux, les subordonnés peut-être, de leurs subalternes, et qu'enfin on pouvait, avec juste raison, soupçonner de n'abandonner le parti qu'ils avaient servi que parce qu'ils le croyaient perdu sans ressource? Que tout chevalier français consulte son cœur et qu'il prononce ensuite! Hélas! ses larmes seront la seule réponse, s'il croit que plus d'indulgence eût pu sauver la vie de son malheureux maître et décider le succès d'une campagne qui devait rendre au Roi son trône et à la France son bonheur, sa religion et sa tranquillité.

J'ai un peu anticipé sur l'ordre des dates pour ne plus interrompre ce qui regarde la campagne de 1792. Je dirai tout de suite aussi que, depuis longtemps, on offrait aux princes de faire passer les régiments de Bouillon et de Hesse-Darmstadt, et que le manque d'argent, joint aux difficultés que l'on faisait pour laisser passer ces régiments armés sur le territoire de l'Empereur, retint longtemps les princes; enfin l'ordre donné à ces régiments de quitter Mézières et Sedan, leurs garnisons, pour rejoindre l'armée qui était en Flandre faisant perdre aux officiers tout espoir, ils dépêchèrent un courrier pour avoir les derniers ordres des princes. Ce courrier rapporta l'ordre de passer, mais pendant son absence les régiments étaient partis pour l'armée. C'est ainsi que le

Digitized by Google

manque d'argent a fait perdre les occasions les plus précieuses. Le proverbe que l'argent est le nerf de la guerre, toujours vrai, ne le fut jamais plus que dans celle que l'on entreprenait contre la France rebelle. Toute armée qui a pu vendre une fois son honneur sera toujours au plus offrant, et, si les princes avaient eu des trésors en numéraire, ils eussent, presque sans coup férir, fait le rachat de la France ; ils eussent acheté les places, ils eussent acheté l'armée que l'on ne payait plus qu'en papier, ils eussent acheté peut-être l'Assemblée nationale elle-même. Mais ils étaient loin de cette heureuse abondance, et les puissances, qui voulaient constamment les tenir dans une dépendance absolue, avaient toujours soin de ne leur fournir que tout au plus le pain quotidien.

Je pourrais citer encore beaucoup d'autres occasions où le manque d'argent des princes fut fatal à la cause publique, mais ces petits détails sont superflus, et je ne crois pas m'y devoir arrêter. J'en ai dit assez pour prouver que toujours, toujours l'on a voulu leur parfaite nullité, et que la politique des cours étrangères a préféré accroître les moyens et les forces des rebelles, laisser propager la Révolution française, aux succès sûrs et prompts que pouvaient avoir les princes français, et qu'eux seuls pouvaient avoir, eux seuls, je le répète. Beaucoup de Français qui voulaient avoir leur roi pour souverain ne voulaient point devenir sujets des puissances étrangères; ils eussent travaillé pour les princes, parce

Digitized by Google

qu'ils savaient que les princes ne travaillaient que pour leur roi, et ils ne voulaient pas employer leurs moyens pour le démembrement de leur patrie. Mallet du Pan l'a dit et a dit vrai. Beaucoup ne veulent pas plus d'un maître étranger que d'un maître absolu, et si la France n'est pas soumise, si la campagne de 92 a été plus funeste qu'utile, si celle de 93 même n'offre que de faibles succès, les puissances ne doivent l'attribuer qu'à leur fausse politique. Tel qui s'est battu pour ne pas devenir Autrichien eût puissamment et efficacement travaillé pour redevenir Français; mais l'intérêt particulier est rarement d'accord avec l'intérêt général, et, pour agrandir de quelques lieues leurs États, pour abaisser une puissance éternellement l'objet de leur jalousie, les puissances alliées ont perdu de vue le véritable objet qui aurait dû leur faire prendre les armes; elles ont voulu faire la guerre à la France, quand leur véritable intérêt, quand celui de l'humanité leur ordonnaient de ne la faire qu'à la Révolution française. Puisse cette vérité constante luire enfin à leurs yeux, et puissent-ils imiter la politique sage et vraie dont l'Angleterre leur donne aujourd'hui l'exemple !

J'ai déjà dit que, depuis l'arrivée du duc de Brunswick à Coblentz, je lui rendais directement compte de tous les rapports qui m'étaient faits et qui chaque jour devenaient d'une plus grande importance. Lorsque l'armée prussienne fut campée à Montfort, près Luxem-

Digitized by Google

bourg, le duc vint en cette ville et me fit aussitôt appeler au refuge de Saint-Maximin. Je rendis mal les honnêtetés dont je fus comblé par lui, je puis même dire que je fus embarrassé; il n'y eut sorte d'offres de service qu'il n'eût la bonté de me faire, et si, à cette époque, j'eusse voulu passer au service prussien, il n'aurait tenu qu'à moi. Mais la campagne allait commencer; personne n'osait mettre en doute les succès qui en seraient les fruits. Je les espérais fermement et, attaché à ma patrie, assez heureux pour avoir rendu quelques services, je ne désirais servir d'autre puissance que mon naturel et légitime souverain, et quand je dis que j'aurais pu, si j'eusse voulu, entrer au service de Prusse, je n'affirme rien de hasardé, car MM. de Lambert, de Caraman, de Pouilly, de Roll et beaucoup d'autres officiers, alors présents, peuvent affirmer qu'après m'avoir fait publiquement les éloges les plus grands sur les services que j'avais rendus, le duc ajouta : « Je serais trop heureux de pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance; disposez de moi, je suis à vos ordres sur tout ce que vous pouvez désirer. » Ce sont ses propres expressions. Il me pria de continuer à l'instruire; mais ma bourse étant épuisée de nouveau, je ne le lui cachai pas, et, sur-le-champ, il pourvut aux dépenses; depuis cette époque elles ont toujours été acquittées par le trésor de guerre prussien. Au même moment je reçus par le baron de Roll l'ordre de M. le comte d'Artois de me regarder comme

Digitized by Google

aux ordres du duc de Brunswick pour la campagne, et la défense de rejoindre mon corps, où ma place me fut toujours conservée.

Lorsque l'armée prussienne quitta le camp de Montfort pour entrer en France (1), j'eus l'ordre de rejoindre le quartier général du duc, à la suite duquel j'ai fait la campagne.

Me voici parvenu à la dernière et à la plus importante époque de ces notes, mais en même temps la plus délicate à traiter. En ne broyant que les couleurs de la vérité, j'aurais l'air de n'employer que celles de la calomnie ou de la partialité, et certes ceux qui compareront les Prussiens de 1793 à ceux de 1792 ne pourront croire que je sois exagéré lorsque je ne serai que franc et même sévère.

Je n'entreprendrai pas de donner le mémoire militaire de cette campagne, je n'en parlerai que fort en abrégé. Peltier, dans son *Dernier tableau de Paris*, en fait une peinture assez fidèle. Cependant, je suis fâché de voir une partialité marquée dans cet estimable écrivain. Les fautes du duc de Brunswick furent grandes et impardonnables, surtout aux yeux des Français dont elles ont prolongé, aggravé les maux et conduit sur l'échafaud le Roi chéri. Mais Peltier les exagère par le tableau peu fidèle qu'il trace de la faiblesse de l'ennemi. Il

(1) Le 18 août.

Digitized by Google

était possible et facile, il était même hors de doute de le vaincre, mais il n'était pas ce qu'affirme Peltier. Je serai vrai sur ce point comme je l'ai été sur tous les autres, et j'en dirai assez pour prouver, je crois, que la campagne de 1792 sera toujours une tache à la gloire du duc de Brunswick; mais je n'augmenterai sa honte par aucune exagération.

Les princes, sans cesse trompés eux-mêmes, persuadés par les rapports qu'on leur faisait journellement que l'entrée en France serait le signal de la chute de l'Assemblée, que la moitié de l'armée quitterait les drapeaux tricolores pour venir se ranger sous ceux de l'honneur, et que la marche jusqu'à Paris ne serait qu'un triomphe, répétaient aux puissances ce qu'ils croyaient eux-mêmes des vérités certaines. Cette persuasion intime faisait regarder comme nul l'ennemi que l'on avait à combattre, et, il faut l'avouer, les forces que l'on destinait à soumettre la France étaient trop peu nombreuses pour une aussi grande entreprise. Le duc de Brunswick, généralissime des armées, fit publier un manifeste court, bien fait et propre à produire le plus grand effet, si le duc eût mis plus de soin à le faire exécuter à la lettre dès son entrée en France. Deux plans de campagne furent proposés, l'un de s'emparer de toutes les places de cette frontière pour avoir des quartiers d'hiver assurés et se porter au printemps sur Paris sans aucun obstacle. Ce plan, que le peu de troupes qu'on avait rendait le plus

Digitized by Google

sûr, fut rejeté. L'autre, plus brillant, fut de marcher en droiture sur Paris, que l'on regardait avec raison comme la cheville ouvrière de la Révolution et qui devait l'entraîner dans sa chute. Ce plan, bon si on avait eu deux fois autant de troupes pour assurer ses derrières et ses communications, pour bloquer quelques places et assurer sa retraite en cas d'échec, ce plan, dangereux au moins avec ce que l'on avait de monde, fut celui que le duc adopta.

Avant de parler des opérations de la campagne, je veux, pour ne pas en interrompre le récit, faire quelques réflexions sur l'armée prussienne.

Tout militaire qui a lu l'histoire de l'immortel Frédéric a conçu sans doute un respect mêlé d'enthousiasme pour l'armée dont il fut le créateur et qui a cueilli tant de lauriers sous ses ordres. Ce fut avec ce sentiment que j'arrivai au camp des Prussiens, et je dois dire que pour le choix des hommes, pour la précision des manœuvres, pour l'instruction des troupes, cette armée ne laissait rien à désirer. Mais cette admiration que l'on y porte en arrivant, qui s'augmente au premier coup d'œil, s'affaiblit promptement quand on entre dans les détails. Les revenus du monarque, trop peu considérables pour fournir à la solde de la nombreuse armée qu'il entretient, ne lui permettent pas de payer ses soldats. Tout soldat mal payé doit nécessairement être pillard, et, sur cet article, les environs de Longwy, de

Digitized by Google

Verdun et les plaines de Champagne sont une preuve évidente que le soldat prussien peut disputer aux Tartares.

La viande, au lieu d'être distribuée en nature au soldat, lui est payée en argent ; il boit et n'achète pas de viande ; comme il lui en faut cependant, il enlève tout le bétail qu'il rencontre. Même quand il en voudrait acheter, il n'en aurait pas la possibilité ; il n'y a point de bestiaux à la suite de l'armée, point de marché dans le camp. Enfin, aucun de tous ces détails si parfaitement prévus dans les armées françaises.

La santé du soldat, objet si intéressant, est le plus négligé ; il n'y a nul soin, nulle précaution prise pour l'assurer, point d'ambulance à la suite de l'armée, fort peu de chirurgiens et tous ignorants, et souvent un homme blessé est deux ou trois jours avant d'avoir le premier appareil. Un homme tombe de fatigue dans la route, on le laisse expirer sans lui porter le moindre secours, et ses camarades ou les femmes qui suivent l'armée le dépouillent pendant qu'il respire encore. C'est ce dont j'ai été mille fois le témoin (1). Le soldat d'infanterie est mal vêtu et pas assez couvert pour résister à l'intempérie des saisons. Nul ouvrier, nul magasin ambulant ne suivent l'armée, et ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut faire faire les réparations urgentes aux équipages et aux harnais des chevaux.

(1) Cf. *Laukhard's Leben und Schiksale*, 1796, t. III, p. 244-254.

Digitized by Google

Peut-être peut-on avec justice reprocher aux armées françaises la trop grande quantité de ce qu'on appelle officiers d'état-major, mais, à l'armée prussienne, le défaut contraire s'y fait sentir. Le duc n'avait que deux seuls adjudants, et tout, absolument tout passait par lui; enfin je l'ai vu employer un quart d'heure à écouter les plaintes d'un malheureux à qui sa vache avait été volée, et à régler les indemnités à lui accorder. Ces détails ne sont sûrement pas faits pour occuper le temps du général, et, quand c'est lui qui s'en mêle, ils sont nécessairement mal faits, parce qu'il n'a pas le loisir d'y donner son attention.

L'article des contributions n'était pas mieux entendu. M. Guilloneau, commissaire général, était chargé de cette partie, et, quoique les contributions fussent énormes, jamais l'armée n'était approvisionnée de rien; il faut convenir aussi que M. Guilloneau, commissaire général, est le plus grand fripon que l'on puisse imaginer, et qu'il établit sa fortune sur ses rapines. Mais n'est-ce pas un très grand vice dans une armée, que la possibilité laissée à un individu de voler ainsi publiquement? Je puis appuyer sur des faits le reproche que je fais à M. Guilloneau. Lorsque Longwy fut pris, il y avait un magasin assez considérable d'avoine; il fut pillé en une nuit, sans que personne eût le moindre soupçon, et le lendemain les commissaires prussiens vendirent l'avoine à fort bas prix aux particuliers, chez qui on allait ensuite

Digitized by Google

la piller de nouveau. A la prise de Verdun, M. Pichon, commissaire des guerres français, remit aux commissaires prussiens, 1,833,333 rations de bouche et en tira un reçu d'eux. Le lendemain, l'armée manquait de vivres. A la retraite, le commissariat prussien a fait tous ses marchés d'avoine dans le Luxembourg à 48, 54 et 60 livres le malder, les particuliers avec qui on les a passés peuvent le certifier encore, et le Roi les a payés 78 livres.

On prenait à l'armée prussienne, comme on faisait à toutes les armées, beaucoup de corvées de paysans, tant pour les charrois que pour les autres ouvrages; la barbarie avec laquelle on les traitait surpasse toute imagination. On ne leur donnait ni vivres ni fourrages, on leur pillait ce qu'ils apportaient avec eux, on les gardait trois fois plus de temps qu'on ne leur annonçait; quand la fatigue et le défaut de nourriture avaient affaibli leurs forces, on les frappait pour les forcer à travailler, et on ne les renvoyait que quand leurs chevaux étaient crevés ou que leurs forces personnelles ne permettaient plus d'en tirer aucun secours. Plusieurs y sont morts des mauvais traitements qu'on leur avait fait éprouver. Je puis le certifier comme témoin oculaire.

Le marquis de Lambert (1), officier général français,

(1) Henri-Joseph, marquis de Lambert (1738-1808), maréchal de camp, inspecteur général de la cavalerie, chargé d'une mission des princes français auprès du duc de Brunswick au printemps de 1792. Il

Digitized by Google

commissaire des princes à l'armée prussienne, contre lequel la critique s'est tant exercée en France lorsqu'il était inspecteur, contre lequel, selon le pernicieux usage établi dans le militaire français à l'égard de ses chefs, les officiers ont tant crié, le marquis de Lambert, dont il ne m'appartient pas de juger les talents, mais chez lequel, je puis dire, je n'ai jamais vu qu'un grand et véritable amour du bien, un attachement réel à la personne et à la cause de son maître, un désir actif et soutenu de lui être utile, des vues bonnes et solides, qui a sacrifié beaucoup pour la cause commune, qui a souvent soutenu de sa poche des officiers que les princes employaient et laissaient ensuite sans ressource, et qui toujours y mit la noble délicatesse de leur faire croire qu'il était chargé par les princes de leur remettre les secours qu'il leur fournissait lui-même, le marquis de Lambert, dis-je, persuadé que c'était aux rebelles et non à la France que l'on allait faire la guerre, offrit, dès le principe, au duc de Brunswick de faire venir à l'armée prussienne les commissaires des guerres émigrés, employés jadis dans les différents cantons où l'armée passerait, parce qu'ils seraient en état de donner des lumières sur les contributions et les ressources que le pays pourrait fournir. Le duc agréa ce projet, et deux commissaires, M. de Ruville, employé à Sedan, et M. Moreau, employé à Ste-

se réfugia depuis en Russie, où ses fils servirent dans l'armée et la diplomatie.

Digitized by Google

nay, furent mandés. Mais M. Guilloneau, dont la présence de ces messieurs gênait les vexations arbitraires, refusa toujours constamment de les employer et leur donna tant de désagréments qu'ils furent obligés de quitter. M. de Ruville fut à l'armée autrichienne, où le comte de Clerfayt sut l'employer utilement. M. Guilloneau disait qu'il portait avec lui tous les renseignements qui lui étaient nécessaires, l'exécution militaire et le bâton. Il a répété mille fois ce propos.

Le manifeste du duc de Brunswick promettait sûreté pour les personnes et les propriétés à tous les lieux qui ne feraient aucune résistance. Le jour même de l'entrée en France, le premier village (1) fut pillé, quoique on n'eût rien à reprocher aux habitants. Le Roi fit pendre le lendemain deux des soldats du détachement et fit casser le colonel qui le commandait, quoiqu'il fût un excellent officier. Cet exemple de sévérité, qui semblait annoncer un vif désir de maintenir une exacte discipline, est le seul qui ait été fait de toute la campagne. J'ai lieu de croire que le mécontentement de l'armée, les principes des jacobins qui y circulaient et dont la majeure partie des officiers faisaient ouvertement parade, et la crainte d'un soulèvement, sont les raisons qui ont pu forcer le Roi à fermer les yeux sur les excès en tous genres que son armée a commis en France pendant cette campagne.

Ce que je puis certifier, c'est que le soldat prussien

(1) Tiercelet.

Digitized by Google

non seulement pillait, mais arrêtait même et détroussait les officiers français, quand il croyait le faire impunément. M. d'Agoult, envoyé par les princes à l'armée prussienne, fut arrêté et dévalisé par un poste prussien; il était même question de le tuer; il ne sauva sa vie qu'en donnant sa parole d'honneur de ne rien dire au camp. Un jeune commissaire autrichien m'a donné sa parole d'avoir été arrêté trois fois par les Prussiens, étant en course la nuit, et de n'avoir échappé au pillage qu'en en tuant chaque fois un d'un coup de pistolet. M. le baron de Pouilly (1), maréchal de camp français, attaché à l'armée prussienne, sur la demande du roi de Prusse, a eu, au camp près de Longwy, ses deux chevaux dételés de sa voiture par les soldats et n'a pu les recouvrer qu'en les rachetant dix louis. Enfin, dans la retraite, les Prussiens ont eux-mêmes pillé publiquement les bagages des malheureux émigrés.

L'officier prussien est en général assez instruit, ce qui est simple, puisque presque tous sont gentilshommes (2); mais, sur l'article de la délicatesse, je dirai

(1) Pouilly (Albert-Louis, baron de), comte de Rousoy en Luxembourg, député de la noblesse de Verdun aux États généraux. Il fit prendre alors à ses fils le nom de Mensdorf, d'un village dépendant de son comté de Rousoy, pour qu'ils ne fussent pas reconnus s'ils étaient pris par les patriotes. Cette famille, établie depuis en Autriche sous le nom de Mensdorf-Pouilly, s'est éteinte dans Albert-Constantin-Michel, ministre des affaires étrangères, mort en 1871.

(2) Les fusiliers, les hussards et l'artillerie comptaient pourtant aussi un certain nombre d'officiers roturiers.

Digitized by Google

même de la probité, ils sont au pair de leurs soldats, et sans parler des traits de friponnerie faits à Luxembourg, chez Marquis le bijoutier, je me contenterai de citer ce dont j'ai été témoin. J'ai vu un officier du régiment de Klein-infanterie vendre au camp de la Lune, en Champagne, un cheval de suite trente livres au comte Roger de Damas, et dire en mettant l'argent dans sa poche : « C'est toujours cinq couronnes que je gagne, puisque j'avais pris ce cheval hier dans un village. » J'ai vu le fils du duc de Brunswick, voyant dans un pâturage un cheval blanc qui lui convenait, courir après pour le prendre, et un officier de hussards, ayant laissé piller par sa troupe d'une manière infâme le château de Mme de Dampierre à Hans (1), où il marquait le logement du Roi, forcé par un ordre du Roi de rendre à cette dame des chevaux à elle qu'il avait, lui demander dix louis pour ses chevaux. En général, je puis dire que je n'ai pas vu un seul officier dont les bagages ne fussent doublés par le pillage à la sortie de France, et que j'en ai même empêché plusieurs d'enfoncer des portes pour piller de malheureux paysans. Quand l'officier est lui-même si peu délicat, les soldats doivent être des brigands.

Au commencement de la campagne, le service se faisait parfaitement au camp des Prussiens ; mais, aussitôt après la prise de Longwy, le relâchement s'y était intro-

(1) Hans, dans le département de la Marne, près de Sainte-Menehould.

Digitized by Google

duit, à tel point que tous les jours, entre dix heures et minuit, la moitié de l'armée était en maraude hors du camp. Il m'est arrivé, deux jours après l'affaire du moulin de Valmy, de rentrer au camp à huit heures du soir avec mes trois chevaux et huit au prince de Nassau, et d'arriver jusqu'à la tente du duc sans qu'aucune sentinelle m'ait dit un mot. Dans les marches, une énorme quantité de soldats restaient en arrière pour piller, ou se débandaient dans les vignes et côtes. Si les paysans eussent pu prévoir la retraite des armées, ils auraient pu facilement détruire en détail l'armée prussienne.

Les fourrages ne se faisaient pas avec plus d'ordre. C'était un pillage continuel; aussi, dans des endroits où l'armée aurait pu trouver une subsistance facile, la moitié mourait de faim pendant que l'autre périssait d'indigestion. Les soldats brisaient, hachaient, déchiraient tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, et les officiers le souffraient. J'ai vu l'armée, et notamment à Hans, manquer de pain, quoique ayant du blé, parce qu'on avait laissé les soldats briser et dégrader les moulins.

Je ne trace qu'une faible esquisse de tous les vices et désordres de cette armée, et je ne crains pas qu'aucun des officiers français ou autrichiens qui ont fait cette campagne puisse me reprocher la plus légère exagération. Je suis même assuré que tous conviendraient que je dis la vérité et suis loin de dire toutes les vérités. Ces désordres affreux ont eu la plus cruelle influence, et

Digitized by Google

les suites s'en font encore sentir aujourd'hui. Au lieu de voir dans les armées leurs libérateurs, les peuples n'y ont vu que leurs ennemis, le désespoir a ranimé les courages. Placés entre les horreurs d'un pillage cruel et les odieuses vexations des paysans souverains, les Français se sont décidés pour ceux qui, du moins, leur laissaient l'espoir de manger un morceau de pain arrosé de leurs larmes. Cette triste vérité a été dite avec courage au roi de Prusse par M. de Turpin, lieutenant-colonel du génie français, attaché au service de Prusse, dans le mémoire qu'il a présenté à Sa Majesté, daté de Mayence le 30 août 1793, et, quand M. de Turpin ne serait pas déjà recommandable par ses talents militaires, il le serait aux yeux des gens honnêtes par son énergie et la franche loyauté qui, au risque même de déplaire, lui fait dire de dures, mais utiles vérités, que tant d'autres prennent soin de cacher ou de déguiser aux souverains.

- Il faut être juste et convenir franchement que, quelque grands que puissent être les maux du peuple français, la manière barbare et atroce avec laquelle l'armée prussienne a fait en France la campagne de 1792 devait aliéner les esprits et les décider à la plus courageuse résistance. Périr par le fer ou le feu de l'ennemi, ce n'est souffrir qu'un moment; périr de faim ou de misère est le supplice le plus affreux, et la conduite des Prussiens ne laissait aux malheureux habitants de la France que cette cruelle alternative. Enfin j'ajouterai qu'à tous

Digitized by Google

les vices que j'ai pu remarquer dans l'armée prussienne il en est un auquel les généraux prussiens ne font pas la plus légère attention et dont les suites sont cependant bien funestes, c'est la détestable qualité du pain. Il était si mauvais, si infect, que les chevaux, même les plus affamés, ne pouvaient se résoudre à le manger. Une nourriture aussi malsaine doit nécessairement produire des maladies cruelles, et l'état affreux où était l'armée prussienne, au moment de la retraite, peut, en grande partie, lui être attribué.

Je ne puis terminer cet article sans dire que la majeure partie des défauts que je reproche à l'armée prussienne sont évités dans les armées de l'Empereur, que le soldat y est mieux nourri, plus tenu, moins pillard et sans y être moins brave. On redoutait les Prussiens, on se louait des Autrichiens. Je sais que quelquefois ils pillaient aussi, mais dans quelle armée peut-on éviter tous les désordres? Quand l'officier cherche à les prévenir, quand il les arrête, quand il les punit, c'est tout ce qu'on peut demander et exiger. Je ne crois pas l'armée autrichienne exempte de défauts. Il en reste beaucoup que je pourrais indiquer si je traitais à fond cette matière, mais il en est un surtout qui fait souffrir l'âme sensible et porte au souverain un préjudice notoire, c'est la détestable administration des hôpitaux (1). Cette partie si soi-

(1) Cl. prince de Ligne, *Mémoires et Mélanges*, t. III, p. 103-105.

Digitized by Google

gnée en France, quoiqu'elle n'y soit pas exempte d'abus, est négligée dans les troupes autrichiennes à un point qu'on ne peut envisager sans répandre des larmes le sort des victimes infortunées qui périssent faute de secours ou par l'incroyable ignorance des officiers de santé. En général, quoique l'armée française soit loin, sans doute, de la perfection, plus j'ai examiné de près le régime des armées prussienne et autrichienne, et plus je suis resté convaincu que, sur bien des points, ces deux puissances pouvaient prendre encore des leçons de la France pour les administrations de détail, car, pour le talent militaire, je crois que les Prussiens peuvent être nos maîtres, comme les Autrichiens nos rivaux, avec cette heureuse différence, en faveur des Autrichiens, que leur bravoure, plus froide, plus calme que celle des Français, ne se rebute ni d'un échec, ni d'une longue résistance, et sait supporter plus patiemment les peines, les fatigues et les revers.

Enfin je dois dire encore que, dans l'armée prussienne, les sciences du génie et de l'artillerie sont encore au berceau (1), que l'artillerie de campagne seule est passable, mais qu'elle est bien éloignée cependant du point de perfection où elle était portée en France depuis quelques années. Les manœuvres prussiennes sont lourdes, les moyens longs et compliqués, les agrès mauvais et

(1) Même avant la campagne de 1792, tous les bons juges qui virent de près l'artillerie prussienne en parlaient avec mépris.

Digitized by Google

incommodes, et j'ai vu des officiers d'artillerie prussiens faire eux-mêmes l'aveu de la supériorité des Français sur ce point et faire l'éloge des moyens simples, prompts et sûrs dont on fait usage en France tant pour assurer la justesse du tir que pour accélérer et simplifier les manœuvres; les Autrichiens sont infiniment supérieurs aux Prussiens. Il me serait facile de prouver cette assertion, si je voulais écrire un mémoire militaire. Mais j'en ai dit assez, et je dois commencer enfin le récit très succinct de la malheureuse campagne de 1792, campagne qui devait anéantir la Révolution française et qui n'a fait que l'affermir et lui prêter de nouvelles forces, campagne dont aucun Français ne pourra jamais parler que les larmes aux yeux, campagne fatale dont le fruit cruel a été le supplice du meilleur et du plus infortuné des rois.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE 1792 (1).

Je vais commencer cette tâche pénible et douloureuse, dans laquelle, plus que jamais, j'ai besoin d'indulgence. Je crois l'avoir dit déjà, j'ai brûlé tous mes papiers, j'écris de tête et sans aucun renseignement, puisque le journal que j'avais fait de cette campagne s'est trouvé parmi mes papiers brûlés. Souvent je ne pourrai donner les noms des lieux où se trouvait l'armée.

Lorsque le duc eut arrêté le plan de campagne dont j'ai parlé plus haut, généralissime de toutes les forces coalisées, il donna l'ordre à l'armée des princes de marcher sur Thionville et laissa devant cette place six mille hommes de l'armée autrichienne, et fit marcher les dix-huit mille autres sous les ordres de M. de Clerfayt pour attaquer Longwy. Il vint lui-même avec son armée camper près de cette ville que M. de Clerfayt devait bom-

(1) On contrôlera utilement les assertions de Maleissye par les renseignements contenus dans les chapitres substantiels sur les émigrés des trois volumes de M. Arthur CHUQUET intitulés : *La première invasion prussienne — Valmy — La retraite de Brunswick.*

Digitized by Google

barder. En arrivant auprès de Tiercelet où les Français étaient campés, M. le prince de Hohenlohe (1), général estimé par ses talents et sa bravoure, eut un combat (2) à soutenir contre les Français; il fut vif et chaud et j'ai ouï le surlendemain le prince dire lui-même que, si l'infanterie française avait aussi bien combattu que la cavalerie, le succès de l'affaire n'aurait peut-être pas été en faveur des Prussiens. Heureusement, l'infanterie lâcha pied, et le régiment des chasseurs à cheval de Lorraine se fit inutilement hacher sans pouvoir entamer les Prussiens. L'armée prussienne était alors forte de quarante-cinq mille hommes, dont au plus trente mille combattants.

Le lendemain, le duc fit une marche aussi savante que prompte pour se porter à Praucourt, près de Longwy, ou il établit son quartier général et, quoique les Français pussent, par l'avantage des positions, inquiéter cette marche, ils ne parurent point.

M. de Clerfayt fut se camper plus près de Longwy; la place fut sommée, et, sur son refus de se rendre, on établit des batteries sur l'emplacement de l'ancien château, pour bombarder cette petite ville. Longwy n'est qu'une faible et mauvaise place d'une très petite étendue; elle ne peut être réellement défendue que par une armée qui en empêcherait les approches; mais du mo-

(1) Hohenlohe-Kirchberg.
(2) Le combat de Fontoy ou d'Aumetz (19 août).

Digitized by Google

ment que les approches sont faites, elle ne peut tenir longtemps, parce qu'il n'y a point de casemates et que la ville haute, qui seule est fortifiée, manque d'eau, n'ayant qu'un puits au milieu de la place et quelques citernes qui ne peuvent suffire aux besoins de la garnison et des habitants. Le commandant de Longwy, nommé M. de Lavergne, lieutenant-colonel constitutionnel, était un ancien capitaine du régiment de Rouergue (1). M. d'Arblade, aide de camp de M. le baron de Pouilly, capitaine au même régiment, l'avait beaucoup connu. Le duc engagea M. d'Arblade à lui écrire et à tenter de le gagner pour livrer sa place. Les arrangements ne furent ni longs, ni difficiles ; vingt-cinq mille livres données à ce commandant furent le prix de sa trahison ; il laissa jeter quelques bombes, pour la forme ; les bourgeois effrayés lui parlèrent de se rendre, et la capitulation fut aussitôt signée (2). Le roi de Prusse, qui, sans doute, espérait gagner les troupes par sa bonté, relâcha sur-le-champ la garnison prisonnière de guerre et lui permit de se retirer sur le serment de ne plus servir, serment auquel elle n'a pas été plus fidèle que tous les constitutionnels ne l'ont été à tous ceux que l'Assemblée leur faisait sans cesse prêter.

(1) Lavergne-Champlorier, capitaine au régiment de Rouergue, avait donné sa démission avant 1789 : ayant repris du service, il était lieutenant-colonel du 58e de ligne à Thionville, lorsque Luckner lui donna le commandement de Longwy.

(2) Sa trahison n'a pas été prouvée.

Digitized by Google

La Fayette, joué par son armée, menacé par l'Assemblée, brave et fier loin du danger, timide et irrésolu lorsqu'il le voyait approcher, La Fayette, dont tous les crimes ne pourront même sauver le nom d'un honteux oubli, avait déserté de son armée le 19 août, comme je l'ai dit plus haut. Il avait été remplacé dans le commandement par Dumouriez, ancien commandant de Cherbourg. On ne connaissait pas encore les talents de ce général à la tête d'une armée, mais on savait qu'il joignait à un esprit vif, actif et pénétrant, beaucoup de finesse et encore plus de présomption, de jactance et d'ambition. On lui connaissait une passion décidée pour l'argent, passion qui avait manqué lui être funeste à Cherbourg, où sa probité avait été plus que suspecte. Intrigant dans tous les temps, ce général était un homme à servir le parti qui lui offrait le plus d'avantages. Toujours prêt à adorer le soleil levant et à l'insulter lorsque les nuages commençaient à l'obscurcir, il n'était révolutionnaire que par intérêt personnel; il ne l'était que dans l'espoir de se faire un nom, une fortune, une grande existence, soit en servant brillamment le parti auquel il était attaché, s'il croyait pouvoir le faire triompher, soit en le trahissant avec éclat s'il le voyait prêt à succomber. Et ce qui peut servir à prouver la vérité de cette assertion, c'est que je puis certifier qu'avant de prendre le commandement en chef de l'armée, l'adroit Dumouriez eut soin de se munir d'un blanc-seing du Roi, afin d'avoir toujours sa justification

Digitized by Google

prête à tout événement, et il est à remarquer qu'à cette époque le Roi était déjà suspendu par l'Assemblée.

Dumouriez, bien connu du marquis de Lambert, commissaire des princes à l'armée prussienne, avait eu avec lui, le 11 mars 1791, rue d'Artois, à Paris, une conversation dans laquelle il s'était expliqué de manière à lui donner les plus grandes espérances. Toujours animé du véritable désir du bien, le marquis de Lambert voulut s'assurer des dispositions de Dumouriez, et je fus chargé de lui faire passer une lettre à ce sujet. Assez heureux pour avoir sur cette frontière des gens à toute épreuve, je fis remettre la lettre à Dumouriez, à son quartier général de Mouzon (1). Ne voulant pas se compromettre, il répondit verbalement à mon émissaire : « Dites à celui qui vous a envoyé que tout se fait en conséquence de la conversation de la rue d'Artois. » Cette réponse était suffisante, et Dumouriez était à nous. Oui, il y était, mais un homme de son caractère ne pouvait y être toujours qu'autant que la suite des opérations de la campagne eût été assez brillante pour lui montrer la chute certaine de l'Assemblée et, par conséquent, un avantage assuré et réel à être honnête homme. Je crois pouvoir affirmer que Dumouriez a fait tout ce qu'il pouvait alors pour seconder le duc de Brunswick sans se compromettre lui-même, et que les fautes seules du duc de Bruns-

(1) Dumouriez marcha le 1er septembre de Sedan sur Mouzon, le 2 septembre de Mouzon à Grandpré.

Digitized by Google

wick ont forcé Dumouriez à devenir véritable héros de la Révolution. Bientôt je prouverai cette vérité.

Je n'ai jamais vu très clairement la nécessité que l'armée prussienne restât près de Longwy pendant que M. de Clerfayt attaquait cette place, et il m'a toujours semblé que le duc aurait pu, dès le même moment, marcher sur Verdun et faire aller de front la prise de ces deux villes. Mais, en admettant que la présence de son armée fût nécessaire pour assurer la conquête de Longwy, on conviendra du moins que, du moment où cette place fut rendue, elle y devenait inutile et pouvait marcher à l'instant, au lieu d'y séjourner encore deux jours entiers. La campagne avait été commencée trop tard pour qu'un jour perdu ne fût pas une faute irréparable. Enfin le troisième jour (1) après la prise de Longwy, le duc prit son parti, et l'armée marcha sur Verdun. Cette marche ne fut pénible que par la difficulté des chemins de la forêt de Maugienne, car aucun corps ennemi ne se présenta pour disputer le passage.

Je fus laissé quelques jours à Longwy, tant pour la célérité de mes correspondances que pour faciliter au commandant autrichien qui fut nommé tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles pour établir la tranquillité dans cette ville, et il eut l'ordre du duc de Brunswick de se concerter avec moi pour ces différents

(1) Cinquième.

Digitized by Google

objets. La clémence trop grande du roi de Prusse, au lieu de gagner les cœurs des scélérats, ne leur avait inspiré que du mépris. Ils attribuaient à la crainte ou à la faiblesse ce qui n'était que l'effet de sa bonté, et bientôt j'eus la certitude que des factieux intriguaient pour troubler l'ordre public. J'en instruisis le duc, et j'obtins non sans peine l'ordre de faire arrêter les deux plus dangereux. L'un fut Claude, juge de paix, alors ex-député de l'Assemblée constituante, scélérat profond (1); l'autre, un cabaretier nommé Keller, homme dangereux parce qu'il parlait les deux langues, recevait gratis les soldats prussiens et cherchait à les pervertir. Ces deux arrestations se firent à neuf heures du soir, pour éviter tout tumulte; mais le lendemain, à onze heures du matin, les deux prisonniers chargés de fers et sur une charrette découverte traversèrent la ville pour prendre la route du camp prussien. Et ce fut ainsi que le député Claude sortit de Longwy, où quelques mois avant il était rentré au bruit du canon et des cloches et des acclamations réitérées de la populace. Cet acte de sévérité produisit le meilleur effet dans cette ville, où les esprits étaient généralement mauvais et subjugués sans être soumis, comme j'avais eu lieu de m'en assurer par la réception froide qui fut

(1) Claude (Laurent-Gabriel), avocat à Longwy, élu député du tiers pour le bailliage de Metz, né en 1754, mort à une date inconnue. Le *Moniteur* du 2 octobre 1792 contient une correspondance du département de la Moselle où on lit : « On dit que M. Claude, notre concitoyen, a été pendu entre Montmédy et Juvigny... »

Digitized by Google

faite à Monsieur, lorsqu'il y vint quelques jours après sa prise.

Attaché à l'armée prussienne, totalement éloigné de celle des princes, il ne m'est pas possible de rendre un compte fidèle de ses opérations. Ce que je puis dire sans crainte d'être démenti, c'est que sa position devant Thionville était une preuve non équivoque de la volonté décidée de ne plus la faire servir, car, à moins que le commandant ne voulût ouvrir les portes, il était impossible que cette troupe, dénuée de tout attirail nécessaire pour un siège et même d'artillerie, pût jamais s'emparer d'une place comme Thionville.

Lorsque Longwy fut pris, les princes espérèrent qu'ils pourraient obtenir de l'artillerie de cette ville. Mais, toujours mal conseillés, ils s'y prirent mal. Au lieu de la demander directement au duc de Brunswick, ils se contentèrent de faire écrire par le général d'Esebeck au commandant de Longwy un billet d'invitation de remettre aux officiers français, qui allaient les chercher à Longwy, les deux mortiers et les deux pièces de 24 qu'ils demanderaient. Munis de cet utile billet, les princes firent partir un convoi de deux cents chevaux d'artillerie, escorté par un détachement de Royal-Allemand et accompagné de plusieurs officiers d'artillerie, d'un officier d'état-major et d'un commissaire des guerres. Cet énorme convoi vint à Longwy. Le commandant refusa l'artillerie, ne pouvant livrer une seule pièce

Digitized by Google

sans un ordre formel, ou de M. de Clerfayt, ou du duc de Brunswick. Il fallut envoyer des estafettes pour obtenir cet ordre. Le commandant écrivit de son côté, les officiers français du leur. Le commandant demanda l'ordre pour les deux mortiers et les deux pièces de 24. Les officiers français jugèrent à propos de demander à la place quatre pièces de 6, et cette différence dans les deux lettres produisit un retard de vingt-quatre heures. Pendant ce temps, les deux cents chevaux mouraient de faim; aucune précaution n'avait été prise pour leur subsistance; il était impossible de trouver des fourrages à acheter, et le commandant refusait de rien faire livrer au magasin, n'ayant point d'ordre. Les officiers français, toujours Français, le commissaire des guerres surtout, avaient tant fait valoir les droits, la qualité des princes, et d'une manière si raide, que le commandant était aigri et fort mécontent de ces messieurs. Les manières trop françaises ne réussissent pas toujours. Enfin, après cinq heures de tentatives inutiles, et un cheval déjà mort de faim et de fatigue, l'officier de l'état-major me pria de faire ce qui dépendrait de moi pour obtenir des fourrages. Accoutumé à traiter avec le commandant, je savais la manière de le prendre, et je fis si bien que j'obtins les fourrages pour deux jours. Peu s'en fallut que M. le commissaire des guerres ne voulût pas recevoir le bon que je lui portai, parce qu'il trouvait fort ridicule qu'on me l'eût accordé après le lui avoir refusé, à lui

Digitized by Google

spécialement chargé de cette partie. Enfin l'ordre arriva, l'artillerie fut accordée, elle fut conduite à Thionville, où elle n'a servi qu'à faire voir que M. de Bellegarde était aussi charlatan en guerre que peu délicat en paix. Je n'ai rapporté cette anecdote de Longwy que pour prouver que, si souvent les Français ont eu à se plaindre des traitements qu'ils ont éprouvés, souvent aussi ils n'ont dû s'en prendre qu'à eux-mêmes et à leurs manières légères et inconséquentes.

L'armée prussienne arrivée aux portes de Verdun, la ville fut sommée, et, sur son refus, il fut question de la bombarder. MM. le baron de Pouilly et de Turpin, lieutenant-colonel du génie, qui connaissaient parfaitement bien cette place, furent consultés pour savoir les endroits les plus propres à établir les batteries. Ils indiquèrent au duc de Brunswick les deux points d'où elles devaient produire le plus d'effet, et les officiers prussiens eurent soin de les placer ailleurs. Le soir du premier jour, les bombes n'avaient produit aucun effet. Turpin, de qui je tiens ce détail, fut mandé chez le duc, qui avait l'air tout effaré, lui dit que tout était perdu, que jamais on n'aurait cette place, et lui demanda même s'il croyait que les Français voulussent consentir à laisser faire tranquillement la retraite. Turpin fut étourdi de ce propos. Cependant, reprenant aussitôt son courage et sa franchise naturelle, il répondit au duc que si Verdun n'était pas encore rendu, c'est qu'on ne l'avait pas voulu, et que, tant

Digitized by Google

que les batteries resteraient où elles étaient, il faudrait que le commandant fût plus que lâche pour capituler, puisqu'au lieu d'être placées à 600 toises, distance nécessaire pour qu'elles fissent effet, elles étaient à 1,200. Le duc entra en fureur et dit que ses officiers d'artillerie savaient leur métier, et que les batteries n'étaient qu'à 600 toises. Turpin soutint qu'elles étaient à plus de 1,100 et offrit de les mesurer. Le duc accepta, et elles se trouvèrent à 1152. Ce fait est public (1). Le lendemain, elles furent placées où MM. de Pouilly et Turpin l'avaient indiqué, et, le surlendemain, la place capitula. Fut-ce erreur de la part des officiers prussiens? En ce cas, leur profonde ignorance ne serait pas douteuse. Fut-ce autre motif? Je l'ignore. Mais je sais qu'à la fin de cette campagne M. de Tempelhof, commandant général de l'artillerie, a été disgracié comme évidemment suspect de malversation et de corruption.

La capitulation de Verdun fut la même que celle de Longwy, et le Roi usa de la même douceur envers la garnison, parmi les gardes nationaux de laquelle se trouvèrent, cependant, de ceux faits prisonniers à Longwy. Le Roi ne tarda pas à voir que sa clémence et sa douceur ne faisaient aucune impression. Le lendemain de la prise de Verdun, un lieutenant du superbe régiment d'Eben-hussards (2) fut assassiné dans la rue par un coup

(1) Aucun des témoins du siège ne l'a consigné pourtant.
(2) Le comte de Henkel.

Digitized by Google

de fusil parti d'une fenêtre. Le coupable échappa à sa juste punition en se jetant dans la rivière. Le commandant de Verdun était un nommé Beaurepaire, ancien lieutenant de fortune des carabiniers, frère d'une ancienne femme de chambre de ma mère. Il se brûla la cervelle après avoir signé la capitulation de la place.

Par ses intrigues, le baron de Breteuil avait obligé les princes à renvoyer M. de Calonne au commencement de la campagne. Cet homme, qui, malgré toutes ses fautes, qui, malgré tous ses torts, avait du moins le mérite d'avoir tout sacrifié pour les frères de son roi, fut abandonné par eux. Mais que l'on n'aille pas reprocher aux princes cette apparence d'ingratitude, non, elle ne fut pas leur ouvrage; ils y furent forcés et ils étaient, hélas! bien obligés de se soumettre à toutes les lois qu'on voulait leur imposer. Aussitôt après la prise de Verdun, le baron de Breteuil s'y rendit et y joua le rôle d'un premier ministre. Je ne nommerai personne, mais, hélas! je dirai, à la honte de ma nation, que j'ai vu des gens que leur naissance, leur fortune, leurs talents et leurs services assuraient de leur existence future, qui avaient mille fois maudit et décrié le baron de Breteuil, aller lui faire la cour dès qu'ils le crurent l'arbitre des grâces et de la faveur. Et cependant c'est à cet homme altier, ambitieux, vindicatif, que nous devons l'état d'abjection, de honte et de nullité dans lequel sont les princes et la noblesse française! C'est lui qui s'est con-

Digitized by Google

stamment opposé à ce que le roi de Prusse reconnût et proclamât Monsieur régent du royaume pendant la captivité de Louis XVI, comme le Dauphin l'avait été pendant la captivité du roi Jean. C'est lui qui a fait mille fois échouer les emprunts que les princes faisaient pour alimenter la noblesse française, c'est lui peut-être qui, après avoir empêché que Monsieur ne fût reconnu régent lors de l'assassinat de notre vertueux monarque, l'empêche encore de l'être aujourd'hui, quand l'horrible supplice de notre sublime souveraine lui assure ce titre par tous les droits du sang et les lois du royaume.

Le roi de Prusse expédia successivement deux courriers pour rappeler dans son siège le vénérable évêque de Verdun, M. des Nos (1), à qui l'on peut donner à juste titre le nom de père des pauvres, de soutien de la veuve et de l'orphelin. Il n'est pas une seule famille indigente dans Verdun qui n'ait ressenti les effets de sa charité. A peine fut-il de retour avec son chapitre que le général prussien de Courbière (2), nommé commandant de Verdun, lui fit dire d'avoir à payer douze mille francs de contribution et imposa chaque chanoine à trois mille francs. En vain l'évêque représenta-t-il sa position, d'autant

(1) Des Nos (Henri-Louis-René), né à Ernée (diocèse du Mans) le 7 janvier 1717, évêque de Rennes en 1761, transféré à Verdun (décembre 1769), mort à Coblentz le 2 septembre 1793. Une de ses nièces devait épouser en 1803 le frère de l'auteur de ces Mémoires.

(2) De Lhomme de Courbière, originaire du Dauphiné, descendant de réfugiés huguenots, mort feld-maréchal en 1807.

Digitized by Google

plus malheureuse que dans le petit nombre de maisons incendiées dans Verdun se trouvait celle où tous ses meubles étaient réfugiés. Le général insistait toujours : l'évêque dépêcha un courrier au roi de Prusse, qui non seulement l'exempta de toute contribution, mais lui fit payer douze mille francs par le département et un quartier de revenu à chaque chanoine. Par quel ordre le général de Courbière les avait-il imposés? Au profit de qui devaient être ces contributions? C'est ce que j'ignore (1).

Monsieur vint à Verdun quelques jours après sa reddition. Tous les corps administratifs créés par l'Assemblée et que le roi de Prusse laissait en fonction furent saluer Monsieur; la municipalité portait, comme tout le monde après l'ordre donné, la cocarde blanche à son chapeau, mais dans l'intérieur elle avait la tricolore, et en général la façon de penser a toujours été plus mauvaise et plus hautement prononcée à Verdun qu'à Longwy (2).

Le quartier général du duc de Brunswick, après la prise de Verdun, fut au village de Glorieux, à une petite demi-lieue de la ville. Au lieu de se porter en avant sur-

(1) Cf. Roussel, *Hist. ecclésiastique. de Verdun*, t. II, p. 96.

(2) Dans le fond, la majorité de la population verdunoise était attachée au nouvel ordre de choses : elle ne hâta la reddition que parce qu'elle eut peur du bombardement. La légende du royalisme de Verdun a été détruite par Chuquet, *La première invasion prussienne*, chapitre VII.

Digitized by Google

le-champ, d'empêcher la jonction des deux armées patriotes de Dumouriez et de Luckner (1), d'occuper lui-même ou de faire occuper par M. de Clerfayt les défilés de la côte de Biesme, et d'assurer ainsi sa marche prompte et sûre jusqu'à Paris, marche laquelle Dumouriez désirait peut-être, à laquelle du moins il n'avait cherché à mettre aucun obstacle et qui assurait la chute de l'Assemblée et celle de la Révolution en assurant la conquête de Paris avant la fin de la campagne, le duc resta six ou sept jours à Glorieux. Faute majeure, irréparable, et qui a été l'une des principales causes de la fin honteuse de cette campagne!

Quels pouvaient être les motifs de ce long séjour? Il faudrait être le duc pour le savoir. Ce ne devait pas être le besoin de laisser reposer les troupes; leurs fatigues à cette époque n'avaient pas été grandes. L'on a dit que c'était le défaut de vivres. A cela je répondrai que, maître de Longwy, la route libre jusqu'à Verdun, ce défaut ne pouvait exister si le duc avait pris la précaution d'assurer la subsistance de son armée avant l'ouverture de la campagne, et que, s'il ne s'en était pas occupé, cette faute est grossière et impardonnable. Quels que pussent être les motifs du duc, le séjour eut lieu et fit juger à Dumouriez que le salut de la France ne serait pas encore le fruit de cette campagne.

(1) De Kellermann. Luckner avait été remplacé le 24 août.

Digitized by Google

Deux jours avant de quitter Glorieux, le duc ayant dans son cabinet le prince de Hohenlohe (le Prussien) et le marquis de Lambert, m'y fit venir à sept heures du soir et me dit qu'à tous les services que j'avais rendus, il fallait ajouter encore celui de faire remettre une lettre à Dumouriez. Je lui répondis que je n'avais plus aucun moyen prompt; qu'en ayant l'honneur de le suivre, je l'avais prévenu que mes intelligences n'étaient que sur la frontière, et que je ne pourrais faire remettre sa lettre qu'au bout de cinq ou six jours. Il me dit qu'il était de la dernière importance qu'elle fût remise promptement, et le prince de Holenlohe, me prenant la main, me dit avec cette loyale bonhomie qui est peinte sur sa figure : « Ah ! mon cher, il faut que vous nous rendiez ce service, ce sera le plus grand de tous ceux que vous nous aurez rendus. » Je n'y vis aucune possibilité. Cependant, après avoir réfléchi quelque temps, je dis au duc de préparer sa lettre, et, dussé-je la porter moi-même, elle arriverait. Il me défendit formellement d'en être le porteur, mais il me la remit à neuf heures du soir.

De tout ce que j'ai fait tout le temps que j'ai été employé, ce que j'entreprenais était le plus difficile; mais, comme j'ai eu le bonheur de réussir, je dois faire hommage du succès à celui qui me l'a procuré. Je partis en poste pour Dun, où je savais que je trouverais M. Henriques, directeur des postes aux lettres, royaliste zélé. J'étais assuré de son intelligence et de

Digitized by Google

sa discrétion, et je savais aussi que, soit à Dun, soit dans les villages à l'entour, il avait des gens sûrs et affidés à qui souvent il avait fait faire des commissions importantes. Je descendis chez lui, je lui expliquai ce dont il était question et ce que j'attendais de son zèle. La difficulté, le risque de cette commission rendirent longtemps nos recherches vaines. Enfin le jeune Domballe, fils du maître de poste de Sivry-sur-Meuse et maître de celle de Dun, consentit à faire ce périlleux voyage.

Il partit muni de tous les ordres qui pouvaient assurer sa sûreté. Il fut droit au quartier général de Dumouriez et lui remit à lui-même la lettre dont il était porteur. Deux autres officiers généraux étaient alors avec Dumouriez; il lut la lettre deux fois, réfléchit un moment sans rien dire, déchira la lettre, la brûla. Les deux officiers présents lui demandèrent ce que c'était; alors il se remit et leur répondit d'un air riant : « Eh! c'est un pamphlet d'aristocrate qui ne vaut pas la peine d'être lu. » Il questionna le porteur sur le nom, la taille, la figure et l'habit de celui qui le lui avait remis. Domballe, selon ses instructions, répondit que c'était un officier prussien qui lui avait ordonné, sous peine de la vie, de lui apporter cette lettre. Dumouriez réfléchit encore un moment et lui dit : « Retournez-vous-en et dites que je ne sais plus répondre qu'à coups de canon », et il fit conduire Domballe hors du camp. Cette réponse n'était pas celle qu'espérait le duc, n'était pas celle que

Digitized by Google

semblait promettre la première ; mais, lorsque Dumouriez avait fait sa première réponse, il croyait avec toute la France que le règne de l'anarchie allait être écrasé, et, quand il fit la seconde, il avait jugé le duc, il avait vu ses fautes, sa lenteur, son irrésolution, et il avait prévu l'issue de la campagne.

Pendant que j'étais à Dun, les honnêtes gens de la ville, du nombre desquels étaient plusieurs membres de la municipalité, vinrent me porter plainte de la liberté avec laquelle les factieux agitaient encore la ville, et notamment d'un club qui se tenait tous les jours et auquel, faute de moyens, de forces, ils ne pouvaient imposer silence, et ils me nommèrent les principaux chefs de cette faction qu'il était intéressant d'enlever. J'envoyai sur-le-champ une estafette à M. le comte de Clerfayt, dont le quartier général était à Stenay, en le suppliant de faire enlever ces chefs, que je lui nommais. Il me fit l'honneur de me répondre de sa main : « Je sais, Monsieur, qu'il existe malheureusement à Dun et dans beaucoup d'autres lieux des factieux dont il serait important de se défaire. Sur votre représentation, je vais faire partir pour Dun un lieutenant de dragons avec soixante hommes. Il aura l'ordre de faire tout ce que vous lui direz pour assurer la tranquillité de la ville. Il serait important que vous puissiez engager la municipalité à signer les motifs des arrestations que vous ferez faire. Cette pièce serait d'un grand poids dans le procès des

Digitized by Google

prisonniers que je vous prie de faire conduire à Verdun, n'ayant point ici d'emplacement pour les renfermer, etc. »

Pendant que l'armée était tranquille au camp de Glorieux, l'avant-garde, aux ordres du prince de Hohenlohe, faisait quelques expéditions militaires : elle fut mettre à contribution la petite ville de Varennes, et le chevalier de Bouillé, attaché à l'armée prussienne, y arrêta Sauce, le procureur de la Commune chez qui le Roi avait été en arrestation (1).

Enfin le duc, décidé à quitter Glorieux, fit venir dans son cabinet la veille M. le baron de Pouilly, qui, propriétaire dans la province de Champagne, connaissait parfaitement le pays. Il causa plus de trois heures avec lui sur le côté par lequel il devait faire marcher son armée. M. de Pouilly, les cartes à la main, lui montra les avantages incalculables qu'il y avait à diriger la marche sur la gauche, tant pour empêcher la jonction des armées ennemies que pour tourner le poste des Islettes et n'éprouver aucun obstacle. Le duc parut sentir la vérité des raisons qu'il lui alléguait, fit même sur-le-champ le plan de sa marche, de ses campements, et le remit par écrit, à sept heures du soir, à M. de Pouilly au moment où il le quitta.

Le lendemain, l'armée se mit en marche à trois heures

(1) L'individu arrêté à Varennes est Georges, maire de la commune. Sauce put se soustraire aux recherches des Prussiens.

Digitized by Google

du matin, et elle marcha par la droite. M. de Pouilly, surpris au delà de toute expression de ce qu'il voyait, demanda au duc si son projet avait été de se moquer de lui. Le duc lui répondit qu'il avait tout calculé pendant la nuit, et que, quoique la marche par la gauche eût été plus facile et plus avantageuse, cependant il n'avait pu s'y résoudre, parce que ses derrières et ses communications n'étaient pas assez assurés (1).

Après deux jours de marche, l'armée arriva au village de Landres, où fut établi le quartier général, et ce fut en y arrivant que, d'une hauteur où se porta le duc, nous aperçûmes, pour la première fois, l'armée patriote.

Nous étions presque en présence. Monsieur suivait l'armée prussienne depuis Verdun; le duc avait mandé la cavalerie de l'armée des princes, et M. le comte d'Artois l'avait devancée et était arrivé à Landres dans l'espérance de se trouver à l'affaire générale sur laquelle on comptait. L'armée resta quatre ou cinq jours à Landres, et les avant-postes escarmouchaient sans cesse avec ceux des patriotes. Un ruisseau les séparait, les ennemis occupaient le poste de la Croix, d'où il était impossible de les déloger; ils s'y étaient retranchés par des abatis énormes dans les bois, et ce poste était formidable

(1) La route de gauche par Bar-le-Duc, Revigny-aux-Vaches et Vitry-le-François avait été reconnue en partie par des officiers de l'état-major : mais Brunswick se décida pour celle de droite, pour ne pas s'éloigner des Pays-Bas et de Clerfayt, qui campait près de Stenay.

Digitized by Google

à attaquer. Cependant M. de Clerfayt eut ordre de s'en emparer. Les patriotes ne purent longtemps soutenir la bravoure autrichienne, ils abandonnèrent ce poste qu'ils pouvaient défendre.

Ce fut à cette affaire que fut tué le prince de Ligne (1), jeune héros que son intrépidité, son ardeur et les talents qu'il annonçait déjà firent toujours regretter aux militaires autrichiens, qui ne peuvent le retrouver dans son frère, indigne du nom qu'il porte, qui, patriote brabançon, puis patriote français, ne peut compter d'autre gloire que celle d'avoir en deux ans trahi deux souverains (2). Ce fut à cette affaire de la Croix que mon ancien camarade et mon ami le marquis du Blaizel, lieutenant-colonel des chasseurs de Leloup (3), eut le bras cassé en donnant des preuves de courage et de cette intelligence militaire qui, depuis encore, l'ont couvert de lauriers au siège de Valenciennes et en ont fait un héros dans l'âge où l'on n'a d'ordinaire que l'espoir de le devenir. Enfin ce fut ce même jour que le comte Charles de Sombreuil, ancien capitaine des hussards

(1) Charles-Joseph-Emmanuel, fils du spirituel écrivain. Cf. Lucien Perey, *La princesse Hélène de Ligne*, et les *Mémoires et Mélanges du prince de Ligne*, t. I, p. 178.

(2) Louis-Eugène-Lamoral (7 mai 1766-10 mai 1813), qui a continué la lignée.

(3) C'est le même dont il est parlé à la page 65. Les chasseurs à pied de Leloup étaient un régiment autrichien dont un sieur Leloup était colonel-commandant. Ce régiment assista sous les ordres des généraux Beaulieu et Clerfayt aux affaires de Charleroi et autres dans les Ardennes, à celles d'Aldenhoven, Nimègue, Grave, Bréda, etc.

Digitized by Google

d'Esterhazy au service du roi de France et aide de camp du prince de Nassau, attaché à l'avant-garde de l'armée prussienne, mérita et obtint la croix du Mérite de Prusse pour son intrépidité et les services qu'il rendit au prince de Hohenlohe.

Le duc pouvait attaquer et battre Dumouriez, dont l'armée était encore faible alors; il s'amusa trop longtemps à considérer sa position à Grandpré, et Dumouriez, en dérobant adroitement sa marche, fit sa retraite au moment où le duc s'y attendait le moins. Cette retraite, aussi secrète qu'habile, est peut-être ce que Dumouriez fit de plus beau dans cette campagne. Le duc cherchait l'armée française, et l'armée française venait de lui échapper, et Dumouriez avait fait rompre les ponts sur la Marne en se retirant.

La cavalerie des princes arrivait. Je fus envoyé à Dun pour chercher des moyens de lui assurer des subsistances. Je réussis non sans peine, mais je n'étais point officier de l'état-major de l'armée des princes et n'avais, pour me charger de cette commission, qu'un ordre écrit qui m'avait été donné à Landres. Le jour que la cavalerie, forte de six mille hommes avec leur suite, en tout huit mille chevaux, arrivait à Dun à six heures du soir (14 septembre), les officiers de l'état-major arrivèrent à trois heures après midi; les vivres et les fourrages étaient assurés, mais ne l'avaient pas été par eux, et la besogne se trouvait mal faite à leur gré. Un de ces mes-

Digitized by Google

sieurs se permit de dire, en ma présence, qu'il était bien étonnant qu'un étranger se mêlât de ce qui ne le regardait pas. Je répondis en lui exhibant d'abord l'ordre des princes, et lui dis ensuite que, tout étranger que j'étais à cette besogne, j'étais dans le cas de lui apprendre que lorsque, dans un canton fourragé depuis quatre jours par deux armées, l'on voulait réunir vivres et fourrages pour huit mille hommes et chevaux, il fallait arriver plus de trois heures avant et connaître assez bien le pays pour ne pas aller à Sivry-le-Porche, comme avaient fait ces messieurs, quand on devait aller à Sivry-sur-Meuse.

L'armée prussienne, après avoir laissé échapper Dumouriez, lui avoir laissé la possibilité de renforcer son armée des secours qu'on lui amenait et de se retirer sur Sainte-Menehould, quitta enfin le camp de Landres et marcha à la suite des Français. Le même jour que ce camp fut levé, l'espoir de parvenir à lier une correspondance sûre et suivie jusqu'à Paris me fit courir à Buzancy, où était la cavalerie des princes et où je comptais avoir, de quelques officiers, les renseignements nécessaires pour assurer cette correspondance. Je ne fus pas trompé dans mon attente, et je m'assurai des relations avec Paris, Soissons, Reims, enfin tous les points dont les nouvelles pouvaient nous intéresser. Je revins faire part au duc de l'heureux succès de mes efforts; il loua mon zèle, mais me dit que désormais toute correspondance était inutile.

Digitized by Google

Ce mot, je l'avoue, me fit alors la plus grande impression, et, en le rapprochant de la lenteur de toutes nos opérations, du peu que nous avions fait jusqu'alors, je tremblai pour l'issue de cette campagne : car il me paraissait hors de doute que, si l'on voulait réellement atteindre le but qu'on s'était proposé, une correspondance avec Paris était un objet important.

Enfin, après plusieurs marches pénibles dans la Champagne pouilleuse, pays aride et où, grâce au peu de précautions prises et au mauvais régime de l'armée prussienne, les troupes manquaient de subsistances, le prince de Hohenlohe, commandant l'avant-garde, joignit enfin l'armée française près de Valmy ce même jour 19. Le duc, après une marche de deux lieues seulement, fait tout à coup camper l'armée, à onze heures du matin, à Suippes (1), je crois. Le Roi entre en fureur, il veut qu'on marche, le duc résiste, le Roi l'ordonne formellement. A deux heures et demie, on lève le camp, l'armée marche jusqu'à neuf heures du soir, et, arrivée à Sommetourbe, elle y bivouaque. On s'attendait à en partir à la pointe du jour, au plus tard, pour aller attaquer les Français; sous prétexte d'une reconnaissance, le duc disparaît, il ne revient qu'à neuf heures; l'armée se met en marche dans la matinée. Le prince de Hohenlohe avec l'avant-garde avait repoussé les Français et

(1) C'était à Massiges.

Digitized by Google

s'était emparé de la maison de la Lune. Ce fut dans ce combat et non en présence du Roi, comme le dit M. Peltier, que les cuirassiers de Saxe-Weimar et deux bataillons plièrent et se rallièrent promptement. L'armée arrive à cette position de la maison de la Lune et s'y déploie avec une promptitude et une précision admirables.

L'armée française n'était pas encore formée. Le duc, examinant la position, dit au prince de Nassau qui l'accompagnait : « Eh bien, prince, que pensez-vous de cette journée? — Ma foi, monseigneur, lui répond le prince, que vous avez la victoire la plus belle et la plus assurée. — Ah! dit le duc, la victoire est une vieille coquette, on ne peut jamais compter sur elle. — C'est vrai, répond le prince, mais vous avez ici bien des moyens de la fixer. — Eh bien! que feriez-vous? dit le duc. — Monseigneur, lui répond le prince, ce n'est pas à moi à donner des conseils à mon maître en dispositions militaires; cependant, si vous me permettez de vous dire mon avis, je placerais à telle éminence sur ma gauche une batterie d'obusiers, qui, par son feu, ne permettrait pas à la cavalerie patriote de se former, pendant qu'une batterie placée au centre, en mettant le désordre dans la ligne d'infanterie des patriotes, favoriserait l'arrivée des troupes par lesquelles je les ferais attaquer la baïonnette au bout du fusil, et en même temps je tournerais leur gauche qui me paraît bien en l'air. — Vous avez

Digitized by Google

raison, dit le duc, c'est cela. » Il pique des deux, va consulter Tempelhof et fait tout le contraire (1). Il laisse tranquillement l'armée des patriotes se déployer et se ranger en bataille, sans chercher à inquiéter cette manœuvre.

La canonnade commença à une heure dix minutes. La charge sonne, toutes les troupes sont bouillantes de courage, on fait deux cents pas et l'on s'arrête; à une heure et demie, même manœuvre, et depuis l'armée n'a pas gagné un pouce de terrain. La canonnade dura cinq heures avec une vivacité soutenue. Le Roi courut les plus grands risques, et ce n'est qu'avec peine qu'on le fit se retirer. A cinq heures, le feu cesse de part et d'autre. Cent cinquante morts sont du côté des Prussiens, trois cents de celui des patriotes, et ce n'est pas l'artillerie prussienne qui les a tués, c'est la chute du moulin de Valmy et le hasard qui a fait sauter deux caissons. Les deux armées bivouaquent sur le terrain. Telle est l'issue de cette journée, la dernière de la gloire du duc pour cette campagne, le principe de celle de Dumouriez.

Le duc a dit que M. de Clerfayt, sur le renfort duquel il comptait, était arrivé trop tard. C'est vrai, il n'est arrivé qu'à quatre heures, mais il est arrivé à quatre heures le 20; mais la cavalerie des princes, par une

(1) Ce récit confirme et complète le récit de Nassau-Siegen lui-même. (Cf. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.*, t. VI, p. 353-355.)

Digitized by Google

marche de onze lieues, est arrivée le même jour à deux lieues derrière l'armée prussienne. Ces renforts pouvaient donc servir le lendemain, et, la position des Français étant la même, on avait même facilité à les écraser, et ils n'ont fait aucun mouvement jusqu'à dix heures.

Quelles raisons a eues le duc de ne pas réparer, dans cette journée, ses fautes de la veille? A dix heures, un officier français va l'avertir que les Français commencent à se retirer; il sort de sa tente, prend une lunette des mains de cet officier, regarde, dit : « C'est vrai », et rentre dans sa tente. A onze heures, le même officier retourne lui dire qu'il ne restait plus que quelques corps de cavalerie qu'il serait facile de culbuter; le duc regarde encore, ne répond rien et se tient tranquille. Ce n'est pas la nuit, comme le dit M. Peltier, mais en plein jour, à dix heures du matin, que Dumouriez a fait cette retraite; il n'avait pas alors sa gauche appuyée à la redoute de dix-huit canons le long de la chaussée de Châlons à Sainte-Menehould.

Voici ce qui se passa à ce sujet, et je puis le certifier, puisque je le tiens du prince de Nassau lui-même. Prévoyant le projet de Dumouriez, le prince de Nassau regardait comme important d'occuper la hauteur sur laquelle Dumouriez fit placer ensuite cette batterie; pour s'en assurer plus encore, il demanda et obtint la permission d'aller la reconnaître sur les lieux. A son retour, il dit que non seulement il était important, mais

Digitized by Google

même indispensable de l'occuper, pour inquiéter la position de Dumouriez, pour lui couper la route de Châlons à Sainte-Menehould, et pour conserver le seul abreuvoir que l'on eût au camp, et que cette hauteur commandait. On convint de ces trois vérités, mais, au lieu de s'en emparer, on se contenta d'y faire porter quelques tirailleurs. Les Français en firent autant, et la journée du 21 fut employée à ces inutiles pétarades qui n'effrayent pas même les spectateurs. Le 22 au matin, les tirailleurs français furent en plus grand nombre, ils gagnèrent du terrain, et les travailleurs, couverts par eux, construisirent cette redoute où, à quatre heures du soir, ils amenèrent les premiers canons. J'étais alors au village de la Chapelle-sur-Ceuve, d'où je les voyais travailler, et je n'en suis parti qu'à cinq heures du soir pour rentrer au camp. Une dysenterie cruelle dont j'étais attaqué m'avait forcé à m'y retirer le 21, à sept heures du soir.

Je ne puis quitter le camp de la Lune sans faire encore quelques réflexions sur la mauvaise discipline de l'armée prussienne. Elle manquait de subsistances. Il y avait au village de la Chapelle-sur-Ceuve, à un quart de lieue du camp, trois fermes énormes, abondamment pourvues de grains, de paille, de fourrages et de bestiaux. A deux portées de fusil était une autre ferme également riche, et tous ceux qui les ont vues conviendront sans peine qu'on pouvait y trouver facilement une

Digitized by Google

subsistance honnête pour l'armée pour deux jours en y laissant fourrager avec ordre. Eh bien! de ces quatre fermes, une a été incendiée et les trois autres pillées, et à peine l'armée s'est-elle ressentie des provisions abondantes qu'elles contenaient.

On a dit et on répète encore que, quand le duc de Brunswick aurait battu les Français à Valmy, la retraite n'en était pas moins nécessaire, parce que la cavalerie prussienne était sur les dents et l'infanterie considérablement affaiblie par les maladies; que de plus l'armée manquait de vivres. Tout cela est vrai, hors, je crois, la conséquence que l'on en tire. Le gain de la bataille ouvrait très sûrement à l'armée prussienne un canton riche et fertile où elle aurait trouvé des vivres en abondance. Le gain de la bataille dispersait et anéantissait peut-être l'armée de Dumouriez, et, dans la supposition même que l'état des troupes eût rendu la retraite indispensable, cette retraite faite volontairement, et sans être inquiétée par l'armée, n'aurait pas eu des suites aussi funestes. On aurait peut-être pu conserver Verdun, très sûrement Longwy. M. de Clerfayt aurait pu facilement s'emparer de Sedan, et les frontières de Luxembourg auraient été parfaitement couvertes. Custine, incertain si son armée ne serait pas indispensablement nécessaire en France, n'aurait pas osé faire sa pointe en Allemagne. Mayence n'aurait pas été prise, et la campagne de 1793 aurait peut-être délivré la France de ses maux et l'Eu-

Digitized by Google

rope des craintes trop fondées encore d'une subversion totale. La Belgique n'aurait pas été envahie, et les scélérats de la Convention n'auraient peut-être pas osé, sans leurs cruels succès, porter leurs mains sacrilèges sur l'oint du Seigneur, sur ce roi vertueux, victime infortunée de son peuple, et sa victime parce que toujours il voulut n'en être que le père et jamais le souverain. Je ne fais qu'indiquer les suites fatales du refus que fit le duc de Brunswick d'effacer, le 20 septembre, toutes ses fautes précédentes par une victoire complète. Qu'on les pèse mûrement, et qu'on ose dire encore que cette victoire était indifférente!

Ce fut le 23 septembre (1792) au matin que l'armée prussienne quitta le camp de la Lune pour venir établir son quartier général à Hans, village appartenant à Mme de Dampierre, veuve de celui qui fut massacré à la portière du Roi au retour de Varennes. La veille, un détachement prussien fut envoyé prendre possession du village et marquer le logement du Roi dans le château de M. de Dampierre. Non seulement le village fut pillé, mais le château qu'habitait Mme de Dampierre le fut aussi; elle y courut risque de la vie, et sa femme de chambre reçut sur la tête un coup de sabre qu'un soldat prussien portait à la petite de Dampierre que sa mère tenait par la main pour se sauver. Cette jeune femme fut obligée, pour fuir, d'emprunter des habillements à une paysanne de son village. Elle erra quelque temps dans

Digitized by Google

les champs, où elle fut recueillie par des chasseurs autrichiens de Leloup qui la ramenèrent chez elle et la défendirent courageusement toute la nuit contre la fureur des soldats prussiens (1).

Le lendemain, le Roi vint habiter ce château et vit l'état affreux dans lequel il était. Le coupable était sans doute bien facile à trouver, puisqu'on savait l'officier qui commandait le détachement, et qu'il devait répondre de la conduite de sa troupe; mais on ne s'en mit point en peine. Toute la grâce que le Roi fit à Mme de Dampierre fut de lui faire restituer trois des quatre chevaux qui lui avaient été pris, et, quand le village fut totalement pillé, le duc y fit afficher un manifeste qui promettait sûreté des personnes et des propriétés à tous ceux qui ne se défendraient pas. N'était-ce pas une dérision? Les profanations, les horreurs qui se commirent dans l'église du village sont au-dessus de toute imagination. Non seulement les vases sacrés furent pillés, mais les soldats prussiens éventrèrent même les statues de la Vierge et de deux saints pour voir s'il n'y avait pas de l'argent caché. La force de la vérité m'oblige à dire que le village et ceux des environs, qui, deux heures après l'arrivée des Prussiens, n'offraient plus que le déchirant spectacle de la désolation et du pillage, présentaient à notre arrivée l'image de

(1) Cf. Boulard, *Notice biographique sur le général de Dampierre*, p. 19 et 58.

Digitized by Google

l'abondance et du bonheur, quoiqu'ils eussent été plusieurs jours occupés par l'armée patriote.

Le jour même de l'arrivée à Hans fut conclue une suspension d'armes de trois jours et commencèrent ces pourparlers secrets, objet de la curiosité et des vaines conjectures de toute l'Europe. Leurs motifs, leurs effets seront peut-être toujours ensevelis dans l'ombre du mystère. Peut-être pourrais-je me hasarder aussi à lever un coin du voile, mais, je l'avoue de bonne foi, je ne pourrais, comme tous ceux qui en ont parlé, donner que mes conjectures appuyées sur quelques bases plausibles, et ne pourrais rien affirmer de certain. Le premier objet dont il fut question fut le cartel d'échange pour les prisonniers. Le général émigré français d'Heymann, général-major au service de Prusse et aide de camp du Roi, fut envoyé à cet effet au camp de Dumouriez comme parlementaire (1); il dîna avec Dumouriez et les deux enfants du duc d'Orléans.

On a fait un reproche cruel au duc de Brunswick de n'avoir pas fait comprendre les émigrés dans le cartel d'échange. On a dit, on a écrit et on répète encore tous les jours que cette omission sera une tache éternelle à sa réputation. Il paraîtra sans doute surprenant

(1) Le vrai négociateur était le lieutenant-colonel Manstein, premier aide de camp du roi de Prusse. Heymann ne lui avait été adjoint probablement que parce qu'il était au service de la Prusse, et nullement pour représenter les princes. Du reste, ses rapports avec les d'Orléans étaient peu faits pour le mettre en bons termes avec les princes

Digitized by Google

qu'un émigré entreprenne de le laver de ce reproche La franchise avec laquelle je me suis toujours expliqué sur son compte, le soin que j'ai pris de faire remarquer sa lenteur, ses irrésolutions et ses fautes, me mettent à l'abri du soupçon d'être aveuglé par la réputation brillante et exagérée dont il jouissait; mais plus je trouve de justes reproches à lui faire, plus je dois aussi m'élever contre ceux dans lesquels je trouve une sorte d'injustice. Je puis affirmer sur mon honneur que le duc n'a point oublié les émigrés dans le cartel d'échange, et qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour les y faire comprendre, et que Dumouriez a toujours rejeté cette proposition avec hauteur. Je puis même affirmer que Dumouriez a dit : « Ne me parlez jamais de vos princes ni de leur armée. Pour un roi, c'est différent, je ne dis pas qu'on ne vous en accordera pas un; mais pour vos princes, si jamais ils rentrent, il faut qu'ils ne soient que de très simples particuliers, à qui on donnera une subsistance honnête pour vivre dans leurs châteaux. »

On dira sans doute : Comment le duc de Brunswick s'est-il laissé faire la loi par un Dumouriez? A la guerre, le talent éclipse les titres et la naissance. Dumouriez, plus adroit, plus général dans cette campagne que le duc, faisait la loi, et le duc était obligé de s'y soumettre. Je dis plus, quand Dumouriez lui-même aurait voulu que les émigrés fussent compris dans le cartel, il ne le pouvait pas. Dumouriez était le général de l'Assem-

Digitized by Google

blée; l'Assemblée, dans son système et dans celui que soutenait Dumouriez, regardait les émigrés comme des rebelles; les émigrés n'étaient à la solde d'aucune puissance, ils étaient l'armée des princes français, ils portaient la cocarde proscrite par l'Assemblée. Dumouriez ne pouvait donc sans compromettre sa tête les comprendre dans le cartel. Enfin, dans son propre système à lui, Dumouriez ne pouvait les regarder que comme des rebelles. Qu'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut : que Dumouriez avait eu soin de se munir d'un blanc-seing du Roi; les émigrés marchaient contre ses troupes, donc Dumouriez devait encore, sous ce point de vue, les regarder comme rebelles. Enfin un décret avait prononcé la peine de mort contre tout émigré pris les armes à la main, et Dumouriez ne pouvait aller contre ce décret. Quand il l'eût voulu, son armée ne l'eût pas souffert; aussi ce général refusa constamment de voir ceux qui furent pris, parce qu'il ne pouvait leur être utile; car, quoique Dumouriez soit sans doute un scélérat, puisqu'une ambition effrénée lui a fait trahir tous ses devoirs, il ne faut cependant pas le confondre avec les brigands qui commandent aujourd'hui les armées de la République, et plusieurs émigrés pris sans armes aux environs de Liège, lors de l'invasion de la Belgique, peuvent certifier que non seulement Dumouriez n'a pas été altéré de leur sang, mais que même, interprétant en leur faveur les termes du décret *pris*

Digitized by Google

les armes à la main, il les a fait relâcher et leur a fait restituer leurs effets et leur argent. C'est un fait que je puis affirmer et prouver.

Si l'on fait un reproche sévère au duc de Brunswick de n'avoir pu faire comprendre dans le cartel d'échange les émigrés français qui n'étaient alors à la solde d'aucune puissance, qui n'étaient que troupes des princes français, de ces princes à qui le baron de Breteuil lui-même ne voulait reconnaître aucun pouvoir, aucune autorité, que doit-on dire aujourd'hui de toutes les puissances coalisées qui ont pris à leurs soldes respectives des corps d'émigrés français qui, soldés, nourris, vêtus, armés par eux, sont bien leurs troupes et partie intégrante de leurs armées, et dont les prisonniers cependant ne sont pas compris dans le cartel et sont massacrés aussitôt que pris, sans qu'aucune puissance ait pris à cet égard la moindre mesure et usé de représailles sur les nombreux prisonniers français entre leurs mains !

Je l'ai déjà dit, je ne risquerai pas mes conjectures sur les longs pourparlers entre le duc et Dumouriez ; ce que je puis affirmer, c'est que deux officiers généraux patriotes (1) furent pendant deux jours en conférence très secrète chez le duc; c'est que le valet de chambre de confiance de Dumouriez vint également à Hans et y

(1) C'est de Thévenot que Maleissye veut parler.

Digitized by Google

resta vingt-quatre heures, y affectant toute la morgue et l'insolence nationales. Je lui ai parlé, ainsi je puis affirmer qu'il y vint. Je puis certifier aussi que, le valet de chambre du duc ayant été fait prisonnier le 20 septembre (1), le duc l'échangea contre le procureur de la commune de Varennes et assura ainsi l'impunité à un grand coupable, pour ravoir un homme dont la vie ne courait aucun danger : c'est que, pendant la suspension d'armes, les patriotes étaient sans cesse à apporter des vivres et du vin au camp prussien, que la désertion fut grande dans l'armée prussienne, que les enfants du Roi et ceux du duc étaient sans cesse avec les généraux patriotes, que plusieurs fois les Autrichiens furent obligés de prendre les armes pour faire rentrer les patriotes dans leur camp au moment de la retraite, que les officiers prussiens disaient hautement qu'ils ne concevaient pas comment on pût se plaindre des patriotes, qu'ils n'avaient jamais trouvé de plus honnêtes gens et qu'enfin le camp de Dumouriez, parfaitement fourni de fruits et légumes, fournissait à la table même du Roi tous les mets de recherche qui lui manquaient; j'ai vu et entendu tout ce que j'avance, et je puis l'assurer.

On a dit et écrit que le motif de la retraite du duc de Brunswick fut une lettre du roi de France, qui la lui demandait pour sauver sa vie. Je ne l'ai jamais cru et je ne

(1) Le prisonnier prussien échangé contre Georges, maire de Varennes, était Lombard, secrétaire de Frédéric-Guillaume.

Digitized by Google

le crois pas encore (1). L'emprisonnement du Roi pendant que les armées étaient sur le territoire français, la République déclarée à cette époque, les massacres cruels du 2 septembre, et tout ce qui se fit à Paris, prouvent jusqu'à l'évidence que les scélérats qui avaient renversé le trône et l'autel ne connaissaient plus d'autres termes à leurs forfaits que celui de leur existence. Par conséquent, il était naturel de conclure qu'une mesure timide ne pouvait rien gagner sur ces monstres, qui, dans le moment même où ils devaient trembler de voir arriver le jour des vengeances, se baignaient dans le sang et achevaient leur coupable ouvrage par la destruction totale du trône et le cruel emprisonnement du monarque; il était naturel de penser que la retraite des armées ne pouvait mettre à couvert les jours du malheureux prince.

Disons tout, enfin, quoique ce soit horrible à dire, la politique même des puissances s'opposait à ce qu'elles cédassent à cette prière du Roi quand il l'eût faite. D'abord, il est hors de doute aujourd'hui que, tant que ces affreux principes de la Révolution française n'ont point passé les bornes du territoire français, les puissances ont vu cette révolution au moins avec la plus parfaite insouciance, qu'elles ne sont sorties de leur dangereux assoupissement que lorsque, ce germe cor-

(1) On y crut cependant dans les deux camps. Cf. Lediеu, *Dumouriez et la Révolution française*, p. 342.

Digitized by Google

rompu venant à infecter leurs États, elles ont tremblé pour elles-mêmes; que la nécessité, bien plus que la générosité, leur a fait secourir un roi malheureux dont la chute semblait les entraîner aussi. Cette assertion est plus que prouvée, ce me semble, par la conduite de l'Europe entière depuis 1789 jusqu'à 1792, époque du commencement de la guerre, guerre que les puissances n'eussent peut-être jamais commencée si elle ne leur eût été déclarée par la France. De ce raisonnement il résulte, ce me semble, la conséquence évidente que les puissances ne pouvaient, sans manquer à toutes les règles de la politique, céder aux instances de Louis XVI, puisque leur retraite ne mettait pas leurs États à l'abri des cruels ravages de la propagande.

Allons plus loin et disons tout. Quand les puissances auraient été assurées de conserver par leur retraite les jours du monarque français, ce motif eût-il déterminé la retraite? Si, pendant quelque temps, les vrais et loyaux Français, aussi attachés à leur maître qu'à leur patrie, ont pu se faire la douce illusion de croire que les alliés ne faisaient la guerre qu'à la Révolution et non à la France, je crois qu'on peut sans hésiter affirmer, aujourd'hui que ce voile est déchiré, que le désir d'abaisser une puissance éternellement objet de leur jalousie, et de la mettre hors d'état d'être de longtemps leur rivale, est un des principaux motifs de la formidable alliance qui menace de toutes parts la France. Or, dans

Digitized by Google

cette hypothèse cruelle sans doute à imaginer, mais trop prouvée maintenant pour la pouvoir révoquer en doute, les puissances devaient-elles voir avec autant d'horreur que nous le terme des jours de notre infortuné monarque? Hélas! la politique et l'humanité sont rarement d'accord, et je ne le dis qu'avec le sentiment de la plus profonde horreur, mais la mort de notre vertueux monarque ne pouvait que favoriser les vues des alliés; cette mort cruelle, que tout bon Français doit pleurer sans cesse, amenait nécessairement une régence, et une régence, après la crise cruelle où s'était trouvée la France, ne pouvait être pour elle qu'un temps de faiblesse et de trouble; elle devait la tenir longtemps dans l'enfance après sa régénération, et lui rendait l'appui de ses voisins trop nécessaire pour que ses voisins pussent de bien longtemps la redouter. Ces cruelles réflexions, affreuses à tracer, mais trop frappantes pour ne pas être senties, prouvent, ce me semble, que quand la prétendue lettre du Roi aurait existé, elle n'aurait pas pu décider la retraite.

Il me reste à dire sur quels fondements j'appuie l'opinion qu'elle n'a jamais existé. Il est hors de doute que le 27 septembre (1) il s'est tenu un conseil de guerre où étaient treize généraux prussiens, autrichiens et fran-

(1) Le 24. Au conseil de guerre assistaient Brunswick, Kalkreuth, Hohenlohe, Clerfayt, Nassau-Siegen, le maréchal de Castries, MM. d'Autichamp et de la Rosière.

Digitized by Google

çais; qu'à ce conseil tout le monde, hors le duc, fut d'avis d'attaquer les Français, dont la position offrait encore de grands moyens de succès, et que le Roi lui-même fut de cet avis. Or, si la lettre de Louis XVI avait existé, si elle avait produit l'effet que l'on suppose, n'est-il pas certain que le Roi en aurait eu connaissance, qu'il n'aurait pas alors voulu que l'on attaquât les Français et n'aurait pas appuyé tellement l'avis des princes français et des généraux contre celui du duc que l'attaque fût résolue pour le 29?

Si l'on dit que cette lettre de Louis XVI n'était pas encore arrivée le 27 à quatre heures du soir, quand le conseil de guerre se sépara, je répondrai qu'à la rigueur cette proposition est encore admissible, mais je demanderai si, avec la considération dont jouissait alors le baron de Breteuil, il est probable qu'on lui eût caché l'existence de cette lettre. Or je puis assurer que la veille même du jour où Verdun fut remis aux patriotes, il s'attendait si peu à une retraite totale qu'il n'eut que le temps de faire précipitamment tous ses arrangements pour partir à dix heures du soir.

J'ignore, et le duc de Brunswick connaît seul, je crois, les raisons qui empêchèrent d'exécuter les résolutions prises dans le conseil de guerre d'attaquer. Les 28 et 29, l'armée des princes fut un moment menacée par les patriotes; on envoya M. de Montjoye, officier des hussards de Chamborant, solliciter du secours à l'ar-

Digitized by Google

mée prussienne et en même temps solliciter des cartouches dont on manquait au camp des princes et qui, cependant, pouvaient être nécessaires dans la retraite que l'on allait commencer. Non seulement il fut impossible au duc d'en accorder, mais les approvisionnements étaient si mal faits à son armée que le même jour, 28, il fut obligé de retirer celles de sa cavalerie pour les faire distribuer à ses hussards qui en manquaient.

Digitized by Google

CHAPITRE X

LA RETRAITE DE BRUNSWICK.

Le 29, commença cette fatale retraite sur laquelle les vrais Français verseront longtemps des larmes bien amères. Je ne détaillerai point toutes les marches de l'armée prussienne ; elles n'offrirent que l'image de l'indiscipline, du brigandage, de la licence et des pillages les plus atroces. Pendant qu'un corps de patriotes suivait l'armée pour inquiéter sa marche, un autre corps se portait sur Verdun. Heureusement le brave prince de Hohenlohe, l'Autrichien, accourut couvrir cette place, devant laquelle il tint avec huit mille Autrichiens et six mille Hessois une position pour laquelle il lui eût, au moins, fallu vingt-quatre mille hommes. Sa bonne contenance, son intrépidité, sa réputation, sans doute, en imposèrent aux patriotes et les empêchèrent de profiter de leurs forces.

Pendant le séjour que l'armée prussienne fit à Thermes (1), je fus envoyé par le duc de Brunswick au quartier général des princes, à Vouziers, leur porter l'ordre de

(1) Le 2 octobre.

Digitized by Google

leur retraite totale de France et la marche qu'ils devaient tenir. Le lendemain, l'armée prussienne vint à Buzancy, et cette journée fut celle où les ennemis inquiétèrent le plus notre marche : les chemins étaient affreux, les chevaux périssaient sur la route, l'artillerie s'embourbait à chaque pas, et l'armée française était sans cesse prête à nous rejoindre. Le lendemain, l'armée eut séjour à Buzancy. Quelque chose qu'ait pu dire M. de la Rosière aux princes pour les engager à faire filer de bonne heure les bagages de leur armée, que je ne puis mieux comparer qu'à ceux de l'armée de Darius, les représentations de tous ceux pour qui leurs aises étaient le premier bien avaient empêché de suivre un avis aussi sage, et cette faute fut cruellement payée. Le jour (1) que l'armée prussienne fit séjour à Buzancy, je fus occupé à faire filer le plus possible de ces bagages, mais j'eus beau faire : le manque de chevaux, la difficulté des chemins, l'infidélité des conducteurs qui se sauvaient dès qu'on les perdait un moment de vue, en firent rester beaucoup sur la route, qui, le lendemain, furent pillés par l'armée à son passage, et le peu qui resta fut la proie des patriotes.

Enfin, l'armée prussienne arriva près de Verdun. M. de Clerfayt, bon juge sans doute en fait d'opérations militaires, était furieux de cette retraite qu'il avait été loin

(1) Le 5.

Digitized by Google

de juger nécessaire. Il voulait au moins en réparer la honte par un coup hardi et avait le projet de s'emparer de Sedan. Je puis l'assurer, puisqu'il me fit demander un des hommes les plus intelligents que j'eusse employés sur cette frontière, mais les ordres du duc le forcèrent d'abandonner ce projet utile pour se porter en Flandre. Le lendemain de son arrivée auprès de Verdun, le duc de Brunswick vint saluer au quartier général de Glorieux l'archiduc Charles, qui avait fait la campagne comme volontaire sous les ordres du prince de Hohenlohe. La manière plus que froide dont le reçut l'archiduc, qui était alors à table, dut lui prouver qu'il ne fallait pas être Français pour juger sa campagne.

Le lendemain matin (1), d'assez bonne heure, le duc, seul et presque sans suite, monta à cheval et, passant les avant-postes autrichiens, courut du côté des postes patriotes. Le général de Klinglin, commissaire des princes à l'armée autrichienne, croyant qu'il s'égarait sans le savoir, courut auprès de lui pour l'en avertir; mais le voyant à demi-portée de canon et assez près pour distinguer les patriotes, il s'arrêta, ne doutant plus que ce ne fût à dessein qu'il eût pris cette route (2). Dans le même moment, deux officiers généraux patriotes, dont un

(1) Le 8.

(2) D'après le rapport de Galbaud sur la conférence, ce fut Brunswick qui fit signe à Klinglin de se retirer. « Voilà », aurait-il dit à Galbaud, « comment je traite les émigrés. Je n'ai jamais aimé les traîtres. »

Digitized by Google

était M. de la Barolière (1), passèrent auprès de M. de Klinglin en criant : « Mais où est donc le duc de Brunswick ? » Alors M. de Klinglin, voyant clairement que c'était un rendez-vous donné, voulut voir au moins le temps que durerait cette conférence. Elle fut de trois quarts d'heure à portée de mousquet des postes patriotes, qui, lorsque le duc quitta leurs généraux, se mirent à crier : « Vive la nation ! Vive le duc de Brunswick ! Au diable les aristocrates ! » C'est de M. de Klinglin que je tiens ces détails.

Le duc aurait bien désiré que le prince de Hohenlohe continuât à couvrir Verdun pendant sa retraite; peu lui importait de sacrifier les troupes autrichiennes, pourvu qu'il pût sauver celles de son maître; mais le général autrichien, qui sentait combien sa position était critique et qu'un plus long séjour pouvait exposer à une perte certaine l'armée dont il était le chef, signifia au duc que le 13, à dix heures du soir, il ferait sa retraite.

Le lendemain, à quatre heures après midi, la citadelle de Verdun fut remise aux patriotes. Selon l'accord conclu pour la ville, le général Valence en prit possession au nom de la République, et le soir les fils du Roi et

(1) La Barolière, lieutenant-colonel des chasseurs de Lorraine avant la Révolution, commandant une des avant-gardes de l'armée du Centre. L'autre général était Galbaud, lieutenant-colonel au 6e régiment d'artillerie, fait maréchal de camp au commencement du siège de Verdun.

Digitized by Google

du duc y furent souper avec lui (1). Non seulement le duc ne fit point donner avis aux honnêtes habitants de la remise de cette place, mais, pour en détourner tout soupçon, la veille, on fit arrêter quarante familles suspectes. Le matin, on fit marquer dans la ville et les faubourgs des logements pour mille cinq cents hommes, à midi même on travaillait encore à réparer les fortifications endommagées par le bombardement; on ne prit aucune précaution pour faire sortir de l'hôpital les malheureux émigrés qui y étaient en grand nombre. L'adjudant du général de Courbière, plus humain que lui, lui représentant que c'était les exposer à une mort certaine, il répondit qu'il n'y avait pas besoin de s'en embarrasser. Cependant, à deux heures, cet adjudant, ayant trouvé moyen de se procurer quatre chariots, y fit charger ces malheureux, qui furent conduits, entassés sur ces charrettes découvertes par une pluie horrible, au quartier général prussien, où ils arrivèrent à onze heures du soir. Le seul secours qu'il fut possible de leur donner fut un peu de paille dans de mauvaises chambres; trois moururent dans la nuit, et le lendemain, au départ de l'armée, il ne fut jamais possible de trouver des chariots pour les transporter; je n'ai jamais su le sort de ces infortunés, dont un grand nombre, sans doute, auront péri faute de secours.

(1) Ce détail est inexact. Le prince royal avait quitté Verdun deux jours auparavant.

Digitized by Google

Après avoir affligé les âmes sensibles par un tableau déchirant, je vais leur procurer un moment de bonheur en leur racontant un trait digne de leur admiration. M. de Saucerotte, jeune sous-lieutenant de fortune au régiment de Colonel général hussards, qui, depuis son émigration, n'avait cessé de rendre, à ses frais, les services les plus importants aux princes, et que le marquis de Lambert s'était attaché, imaginant que, sans doute, il devait y avoir à la poste de Verdun beaucoup de lettres pour les émigrés, dont l'ouverture par les patriotes pouvait compromettre leurs familles, partit du quartier général au moment que la citadelle allait être remise, courut à la poste à Verdun, et y retira toutes les lettres qui y étaient pour la somme de cinquante écus. Saucerotte était peu riche, ces lettres lui sont presque toutes restées, mais il se trouvait heureux parce que, peut-être, il sauvait la vie à des familles entières. Ce digne jeune homme, qui réunit à toutes ces excellentes qualités une grande bravoure, une parfaite intelligence, une grande connaissance de son métier, et dont je ne puis faire assez l'éloge, est encore aujourd'hui à l'armée prussienne avec le marquis de Lambert.

Verdun rendu, l'armée prussienne continua sa retraite pour se porter à Longwy, dont la remise n'était point encore stipulée à cette époque. Les précautions ne furent pas mieux prises dans cette marche que dans toutes les précédentes, et certes, si les patriotes eussent

Digitized by Google

été plus entreprenants, la retraite ne se fût pas faite sans une grande perte.

Soit que le duc comptât sur l'accord que, peut-être, il avait fait avec les patriotes en remettant Verdun, soit qu'il crût impossible que, par un temps et des chemins aussi mauvais, ils pussent le devancer, soit, comme je le crois plutôt, que l'état affreux dans lequel étaient la cavalerie et les chevaux d'artillerie ne permît pas de faire de longues marches, la retraite depuis Verdun se fit à très petites journées. Il n'y en avait plus que trois à faire pour être sous les murs de Longwy, lorsque l'impossibilité de transporter les munitions faute de chevaux obligea le duc à en faire brûler dix-huit chariots, dont les poudres furent enterrées le long de la grande route. Cette perte était cruelle, sans doute, mais était-elle réellement inévitable? Je ne le crois pas.

L'armée avait à sa suite, à sa retraite de France, au moins un tiers de chariots de plus qu'en y entrant, et tous ces chariots étaient chargés de pillage, sans compter le nombre prodigieux de chevaux dont les officiers avaient augmenté leurs équipages pour traîner leurs voitures également remplies de meubles et d'effets pillés. Il me semble qu'en réformant de ces chariots, en prenant des chevaux de surplus qu'avaient les officiers, il eût été plus possible de conserver les dix-huit caissons de munitions. Mais l'armée prussienne était-elle assez bonne alors pour prendre cette mesure sans y redouter une

Digitized by Google

insurrection? Non, je ne crains pas de l'affirmer. Les principes du duc étaient eux-mêmes fort douteux, et ceux des officiers étaient publiquement mauvais. La propagande avait fait de grands ravages dans l'armée, elle les avait étendus jusqu'à Berlin, et ce fut cette raison qui, après la prise de Verdun, engagea le Roi à renvoyer dans ses États son ministre de confiance, le comte de Schulembourg, qui fut remplacé à l'armée par M. de Lucchesini.

Le lendemain du jour où les caissons furent brûlés, l'armée vint à Pillon, je crois, village à deux lieues de Longuyon. La marche du duc était si mal éclairée, il craignait si peu d'être tourné par les ennemis que ce jour même l'artillerie, les bagages et le Roi étaient en tête de la marche avec une faible escorte, et l'armée suivait à deux lieues derrière. En arrivant près de Pillon, le duc eut enfin avis que Kellermann l'avait tourné avec un corps de vingt à vingt-cinq mille hommes et avait le projet de lui couper la seule route qui pût le conduire à Longuyon. Il piqua promptement en avant pour aller reconnaître la vérité du rapport et ne tarda pas à en être assuré par les coups de canon qu'il entendit. Heureusement le prince de Hohenlohe, l'Autrichien, avait, pour reposer ses troupes, fait un double séjour à Étain et s'était trouvé, avec sa petite armée de sept mille hommes, campé à l'endroit où les patriotes comptaient couper la route à l'armée prussienne. Il avait fait bonne contenance et

Digitized by Google

tenait, depuis le matin, Kellermann en échec. Le duc revint promptement à Pillon, où la colonne avait fait halte, et commanda de l'artillerie pour aller se placer sur une petite hauteur importante à occuper, pour empêcher l'ennemi de venir à l'improviste nous prendre sur notre droite; mais les chevaux, qui avaient conduit l'artillerie jusqu'à Pillon et l'avaient laissée au milieu de la route qu'elle obstruait, étaient retournés en arrière pour retirer celle qui s'était embourbée, et deux pièces de canon furent tout ce que l'on put mettre en batterie. Certes si, à cette époque, Kellermann eût voulu faire un coup de vigueur, l'artillerie, les bagages, le roi étaient en son pouvoir, et sa timidité fut le salut de l'armée.

Le duc fut conjurer le prince de Hohenlohe de conserver deux jours sa position pour couvrir la retraite prussienne. Le prince lui répondit qu'il avait promis de rester vingt-quatre heures, qu'il tiendrait strictement sa parole, mais ne resterait pas une heure de plus : le duc fut se plaindre à l'archiduc Charles, et travailler à obtenir ce que le général lui refusait. L'archiduc lui répondit que, subordonné au prince de Hohenlohe, il ne pouvait qu'approuver tout ce qu'il faisait. Le duc demanda au moins quelques bataillons pour aider l'armée prussienne, ils lui furent refusés; enfin, le prince de Hohenlohe, cédant à ses pressantes sollicitations, lui accorda les secondes vingt-quatre heures qu'il demandait. Le duc s'occupa, sur-le-champ, de faire filer les bagages

Digitized by Google

et l'artillerie derrière le corps des Autrichiens qui, soutenus de quelques Prussiens, tenaient toujours l'ennemi à une distance respectueuse et conservaient la route de Longuyon libre; mais l'artillerie laissée sans chevaux au milieu de la route, le chemin trop étroit, le désordre qui régnait toujours dans la marche des bagages prussiens, désordre augmenté par le danger de la position et par l'envie que chacun avait de se mettre promptement en sûreté, les voitures qui s'accrochaient, se renversaient et restaient brisées au milieu de la chaussée, produisirent une confusion horrible. Les Hessois, qui étaient dans la petite ville de Longuyon qu'ils voulaient piller avant de sortir de France, avaient mis le feu à la maison de forges de M. Hardy, à l'entrée de Longuyon, dans l'espérance de piller impunément au milieu du désordre et de l'effroi que ce terrible incendie devait produire. Ce feu, dont la vivacité effrayait les chevaux, gênait les approches de Longuyon, où l'on ne put arriver que par une route fort étroite et une descente trop rapide obstruée par les bagages de trois armées et par un reste de ceux de l'armée des princes, et la confusion était à son comble. Le duc, voyant alors que le temps que lui avait accordé le prince de Hohenlohe ne suffisait pas pour sauver son armée, fut chercher Kellermann et eut un pourparler avec lui (1).

(1) Ce fut Kalkreuth qui négocia au nom du duc les très curieuses conditions de la retraite.

Digitized by Google

Le duc de Brunswick, prince souverain, généralissime des plus belles et meilleures troupes de l'univers, secondé par l'élite de la noblesse française, qui, sans doute, pouvait ne pas les égaler pour l'ordre et la précision des manœuvres, mais qui, certes, était leur digne émule pour le courage, courage naturel à sa nation, plus naturel à sa naissance, et courage puissamment augmenté par le noble désir de venger son Dieu, son roi, son honneur, le duc de Brunswick, couvert de tous ces titres glorieux, les traîne tous dans la boue le jour où il est forcé d'implorer la clémence d'un Kellermann, et voilà le fruit des lenteurs à Longwy, des lenteurs à Verdun, du refus d'écraser l'armée française le 20 et le 29 septembre et des pourparlers inutiles avec Dumouriez à Hans, pendant lesquels ce général, moins guerrier, sans doute, mais plus adroit que le duc, renforçait son armée et se mettait en état de faire ensuite la loi. Voilà donc le duc de Brunswick avili aux pieds d'un Kellermann, mais c'est encore trop peu pour lui, il faut qu'il s'y déshonore aux yeux de l'univers : il est hors de doute que le duc ne devait le salut du Roi et celui de son armée, la possibilité même d'employer la clémence d'un général républicain, qu'à la noble et généreuse assistance des troupes autrichiennes : eh bien ! le duc sollicite et obtient de Kellermann une trêve de trois jours pour retirer son artillerie, ses bagages et son armée, trêve accordée seulement à l'armée prussienne et dont les Autri-

Digitized by Google

chiens sont formellement exclus. Le duc, généralissime des armées des alliés, devait-il conclure une trêve seulement pour les troupes de sa nation? Le duc, sauvé par les Autrichiens, pouvait-il, sans blesser les lois les plus sacrées de l'honneur, sacrifier lâchement ses libérateurs? Eh bien! cet infâme traité fut conclu, et le prix en fut la remise de la place de Longwy dans un temps fixé et dans l'état où elle avait été livrée à l'armée prussienne. Toutes réflexions sont superflues, je crois; ceux qui ne les feront pas eux-mêmes ne comprendraient pas, sans doute, celles que pourrait dicter ma juste indignation.

Après avoir passé la nuit la plus affreuse, sans doute, de toute cette campagne, je trouvai le brave général de Klinglin près de Longuyon. Il quittait l'armée autrichienne, il la quittait d'après l'instante prière, l'ordre même du prince de Hohenlohe, qui venait de lui dire que son armée courait les plus grands risques d'après le traité conclu par le duc; n'y ayant aucune gloire à acquérir, il le conjurait de s'éloigner pour ne pas courir le risque d'être fait prisonnier. M. de Klinglin me pressa d'en faire autant. Je devais trop de reconnaissance à M. de Lambert pour ne pas chercher à lui être utile: alors je retournai aux équipages, je fis charger sur deux chevaux ses effets les plus précieux, argent, argenterie, papiers, et nous parvînmes, non sans peine et sans courir le risque d'être mille fois pillés, à nous rendre le

Digitized by Google

soir à Longwy : le lendemain, je vins à Luxembourg (1), et, depuis cette époque, je n'ai jamais pu prendre sur moi de retourner parler au duc de Brunswick, tant j'étais indigné de ce que j'avais vu pendant cette fatale campagne et surtout à la retraite, grâce à l'accord fait avec Kellermann.

L'armée prussienne ne se tira pas sans échec de la position la plus critique où elle se fût trouvée de toute la campagne. Le besoin du moment faisait au duc une impérieuse loi de consentir à la remise de Longwy, puisque ce n'était qu'à ce prix qu'il pouvait sauver son armée, j'en conviens; mais n'est-ce pas une tache éternelle à sa gloire de s'être laissé mettre dans cette cruelle nécessité? Tout militaire qui voudra suivre pas à pas toutes les opérations de cette campagne n'y trouvera qu'un enchaînement de fautes successives, dont quelques-unes trop lourdes, trop grossières pour ne pas donner lieu au moins à de bien violents soupçons sur la franchise et la loyauté du généralissime. Beaucoup de gens ont été persuadés que la remise de Longwy avait été stipulée en même temps que celle de Verdun : je puis assurer le contraire, je puis même assurer qu'au moment où partait l'officier chargé de signer l'accord pour la remise de Verdun, le duc lui répéta en allemand : « Si on vous parle encore de Longwy, ne répondez qu'en termes va-

(1) Le 24 octobre.

Digitized by Google

gues et équivoques, qui donnent des espérances et ne mettent ni dedans, ni dehors »; et je réponds comme en ayant la pleine et entière certitude que la remise de Longwy n'a été stipulée et signée qu'au moment et pour prix de la trêve accordée par Kellermann pour sauver l'armée prussienne.

Si l'on considère militairement ce qui a nécessité le besoin de cette trêve, on aura peine à concevoir l'impéritie du duc de s'être ainsi laissé tourner sans en avoir le plus léger soupçon. Si on considère politiquement ses suites, on sentira combien elles ont été funestes. La remise de Longwy faisait absolument sortir les troupes alliées du territoire français, par conséquent délivrait les Français de toute inquiétude et laissait à l'adroit et actif Dumouriez la possibilité fatale de faire sa marche dans les Pays-Bas, possibilité dont il profita sur-le-champ et si bien que si, après sa rapide conquête de la Belgique, ce général eût poussé ses conquêtes en passant le Rhin, que M. de Clerfayt gardait avec des forces trop inférieures pour résister, s'il eût été vivement attaqué, ou si même, plus sage, moins ambitieux et plus attaché au parti qu'il servait qu'à la vanité de se faire la réputation d'Alexandre, Dumouriez, au lieu de tenter follement sa conquête de la Hollande, s'était borné à la prise facile de Maëstricht et avait suffisamment défendu le passage de la Roer, il mettait probablement les puissances alliées dans l'impossibilité de mettre, de toute l'an-

Digitized by Google

née 1793, le pied sur le territoire français et peut-être dans la triste nécessité de faire une paix honteuse. Soyons sévèrement justes. La campagne de 1792, trop tard commencée, entreprise avec des forces insuffisantes, faite sur un mauvais plan, mal combinée, plus mal conduite encore, a été le tombeau de la gloire du duc de Brunswick et le berceau de celle de Dumouriez, gloire éphémère qui a eu la rapidité et la durée de l'éclair, gloire honteuse, puisqu'elle ne fut que celle d'un rebelle et d'un traître, mais gloire militaire par la conduite de ses projets, la hardiesse et la célérité de ses marches, gloire politique par la finesse et l'adresse avec laquelle il a joué le duc jusqu'au dernier moment pour parvenir à son but.

Si la réputation du duc de Brunswick, enterrée dans les plaines de la Champagne, était le seul sujet que les Français eussent de répandre des larmes, ils pourraient lui pardonner cette campagne; mais la hardiesse qu'elle a inspirée aux troupes rebelles, la possibilité qu'elle leur a fait voir de résister aux armées qu'elles croyaient invincibles, la fatale sécurité qu'elle a inspirée aux brigands de la Convention, la possibilité qu'elle leur a laissé entrevoir de l'impunité du plus exécrable parricide, le sang de l'infortuné Louis XVI, celui de la sublime Antoinette, celui de toutes les victimes de la fureur des régicides, l'avilissement des princes, celui de la noblesse française, tels sont les fruits de cette fatale

Digitized by Google

campagne, fruits trop amers et trop cruels pour que jamais elle puisse s'effacer des cœurs des vrais Français; elle y sera gravée longtemps encore après que leurs larmes en auront effacé les détails des feuillets de l'histoire.

La médisance, la calomnie peut-être, ont publié que le duc avait été séduit par l'or de Dumouriez. Quand une telle bassesse ne peut être prouvée, l'homme honnête se refuse à la croire. J'ai vu le duc timide, irrésolu, trop confiant d'abord dans la faiblesse de son ennemi, trop effrayé ensuite par ses forces qu'il s'exagérait à lui-même; je l'ai vu rejeter les meilleurs conseils et suivre les plus mauvais, perdre en discussions un temps précieux, ne point profiter des avantages que les positions lui offraient, se laisser jouer par les artifices du perfide et adroit Dumouriez, mais je ne peux pas dire qu'il ait été corrompu, puisque je ne l'ai pas vu. J'ai entendu les officiers de son armée, ses propres domestiques même, tenir les plus mauvais propos, afficher une liaison aussi intime que scandaleuse avec les officiers patriotes; mais voilà tout ce que j'ai vu et tout ce que je puis affirmer (1).

Ce que je sais encore très sûrement, c'est que, depuis l'instant de la retraite, le Roi avait le projet de retourner

(1) Cf. Ferrières, *Mém.*, t. III, p. 247; Rochambeau, *Mém.*, t. I, p. 430; Contades, *Souvenirs*, p. 72-74. La plupart des émigrés étaient moins impartiaux que Maleissye.

Digitized by Google

à Berlin, et que ses plus zélés serviteurs l'en ont détourné, en lui représentant que les progrès cruels de la corruption dans son armée y nécessitaient sa présence qui, seule, pouvait y ramener l'ordre, la discipline et le courage. Ce fait, je le puis assurer. Un autre, que je ne puis pas affirmer, c'est que, lorsqu'il fut question de chasser les Français de Francfort, l'officier qui commandait en chef cette expédition avait fait toutes ses dispositions et mis déjà ses colonnes en marche, au moment où le duc arrivant fit changer la direction d'une des colonnes sans en rien dire à l'officier commandant, qui heureusement s'en étant aperçu aussitôt, lui fit reprendre celle nécessaire au succès de l'attaque, en se servant de termes fort énergiques contre le traître qui avait changé ses ordres et en demandant justice au duc même, comme s'il eût ignoré que c'était lui.

Enfin, je tiens aussi de bonne part, je ne l'affirme point, que M. de Tempelhof, général de l'artillerie prussienne, confident, ami, conseil unique, je dirais presque mentor du duc de Brunswick, a dit publiquement au moment où il a été disgracié pour malversation dans la manutention des poudres et autres causes secrètes : « Il sied bien au duc de m'accuser de malversations; qu'on examine sa conduite en France et la mienne, on verra qui de nous deux a les mains les plus pures. »

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

Affry (d'), 35.
Agoult (marquis d'), major des gardes françaises, 7, 25, 39, 40, 43, 45, 56, 68, 96, 323.
Aguesseau (d'), major des gardes du corps, 109.
Allard, major de la garde nationale de Metz, 189.
Andoins (d'), capitaine du régiment Royal, 215, 221, 222, 223.
Arblade (d'), 332.
Archevêque de Paris, 268.
Artois (comte d'), 29, 84, 248, 256, 257, 258, 266, 271, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 292, 293, 297, 298, 302, 304, 314, 316, 320, 321, 337, 341, 349, 352, 369, 372.
Artois (comtesse d'), 277.
Astorg (comtesse d'), 206.
Astorg (d'), officier des gardes du corps, 206.
Aubonne, officier des Cent-Suisses, 194.
Augeard, fermier général et secrétaire des commandements de la Reine, 118, 119, 125, 126, 127.
Auteroche (comte d'), officier aux gardes françaises, 15.
Autichamp (d'), 368.

Bailly, 89.
Balainvilliers (Mme de), 248.
Barnave, 92.
Beaurepaire, 341.
Bellegarde (de), maréchal de camp, 34.
Berthier, intendant de Paris, 90, 91, 92.
Berthier, premier commis de Chérin, 5.
Besenval (baron de), 19, 35, 48, 49, 50, 54, 123, 130.
Biron (maréchal de), 8, 9, 10, 11, 19.
Blaire (de), conseiller à la cour des aides, 106.
Blaizel (du), lieutenant-colonel des chasseurs Leloup, 65, 350.
Boisset (de), officier du génie, 212, 254, 255, 279, 281.
Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet, 123.
Boudet Saint-Laurent, officier de Lauzun, 215.
Bouillé (Jules, chevalier de), 217, 222, 224, 225, 227, 232, 234, 237, 238, 239, 348.
Bouillé (Louis, comte de), 149, 153, 154, 181, 189, 205, 206, 212, 220, 225, 233, 239.
Bouillé (marquis de), 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 163, 164,

Digitized by Google

165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 178, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 224, 225, 227, 228, 229, 232, 234, 235, 236, 337, 238, 239, 240, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 254, 293.
Bouillé (Mme de), 149, 183, 190.
Boutteville (de), 194.
Breteuil (baron de), 288, 295, 341, 364, 369.
Brienne (cardinal de), 1, 3, 4, 5.
Broglie (comte Joseph de), 14.
Broglie (maréchal de), 29, 32, 35, 43, 82, 84, 248, 249, 299, 302.
Brunswick (duc de), 297, 313, 314, 315, 316, 319, 322, 324, 330, 331, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 343, 344, 345, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 387.

Cagliostro, 6.
Cahier de Gerville, commissaire de l'Assemblée à Nancy, 186.
Calonne, 248, 249, 255, 259, 262, 263, 265, 266, 267, 277, 278, 279, 281, 282, 284, 286, 287, 288, 289, 341.
Caraman (de), 314.
Castellane-Novéjean (comte de), 14.
Castries (maréchal de), 142, 368.
Chabroud, rapporteur de l'enquête sur les journées des 5 et 6 octobre, 106.
Champlot (de), premier valet de chambre de Louis XVI, 93.
Chapelain de Brosseron, conseiller au Châtelet, 116, 123.
Charles (archiduc), 373, 379.
Charlot, maréchal des logis, 228.
Chatelet (duc du), 9, 10, 11, 13, 14, 17, 20, 21, 22, 31, 35, 38, 39, 40, 45, 46, 47, 48, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 63, 70, 80, 93, 96.
Chatelet (duchesse du), 49.
Chatre (de la), 125.
Chérin, 5.
Chérisey (comte de), officier des gardes du corps, 123.
Chieza (de), officier aux gardes françaises, 136.
Choiseul (duc de), 215, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 226, 230, 231, 232, 233, 237.
Claude, ex-constituant, 336.
Clerfayt, 322, 330, 331, 335, 337, 344, 347, 349, 350, 355, 358, 368, 372, 384.
Collet d'Hauteville, 80.
Condé (prince de), 84, 138, 221, 248.
Conti (prince de), 138.
Corberon (de), aide-major des gardes françaises, 63.
Coupe-Tête, 115.
Courbière (de), général prussien, 342, 343, 375.
Courtomer (de), chef de division de la garde nationale parisienne, 192, 193, 194.
Curé de Saint-Paul, 129.
Custine, 358.

Damas (Charles de), 216, 223, 224.
Damas (Roger de), 324.
Dampierre, 239.
Dampierre (Mme de), 324, 339, 360.
Dauphin (le), 98, 99, 193, 211.
Desdorides, capitaine aux gardes françaises, 59.
Desgrigny, officier aux gardes, 24.

Digitized by Google

Désilles, officier au régiment du Roi, 174, 175, 184.
Deslon, chef d'escadron de Lauzun, 216, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 235.
Des Manges, officier mort sous Nancy, 184.
Desmont, lieutenant-colonel de la garde nationale de Metz, 176.
Desmottes, aide de camp de La Fayette, 163, 164, 166, 176, 177, 188, 189, 230, 241, 306.
Des Nos, évêque de Verdun, 342, 343.
Désöffy, capitaine au Colonel-général hussards, 238.
Desperrières, aide de camp de La Fayette, 104, 105.
Dézoteux, 254, 255, 256, 265, 266, 267, 278, 279, 280, 281.
Diech, aide-major de la garde nationale de Metz, 189.
Domballe, de Dun, 346.
Dorival, capitaine d'artillerie, 171.
Drouet, 214, 222, 223, 226, 241.
Dubet, lieutenant des hussards de Lauzun, 180.
Dubois, capitaine du bataillon de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, 116.
Du Lion, premier sous-lieutenant aux gardes françaises, 66.
Dumouriez, 333, 334, 335, 344, 345, 346, 347, 351, 352, 355, 356, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 384, 385, 386.
Dupuis, comédien à Metz, 154.
Duveyrier, commissaire de l'Assemblée à Nancy, 186.

Élisabeth (Madame), 193, 211, 213, 240.
Éprémesnil (d'), 5, 6, 7.
Esebeck (d'), général, 337.
Espart (d'), officier aux gardes, 24.
Estaing (d'), commandant de la garde nationale de Versailles, 99, 100, 103, 106, 107.

Favras (marquis de), 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 291.
Favras (marquise de), 125, 126, 127, 128, 130.
Flavigny (de), lieutenant d'artillerie, 46, 47, 52, 60, 68.
Flesselles (de), prévôt des marchands, 75.
Foulon, 90, 91, 92.
Fouquet (Mme de), 248.
Frédéric II, 317.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, 320, 323, 324, 326, 332, 336, 340, 342, 343, 353, 355, 360, 365, 378.
Frémont (de), officier général à l'affaire de Nancy, 165, 172, 173, 175, 177.
Fréteau de Saint-Just, 6.
Froment, 263, 265, 266, 267, 285.

Gadeaux, grenadier aux gardes françaises, 97.
Galland, maréchal de camp, 373, 374.
Gaston, commandant à Longwy, 293, 294, 295.
Gattey, libraire, 137, 138.
Gell, notaire, membre de la municipalité de Metz, 150.
Genlis (Mme de), 115.
Georger (de), lieutenant-colonel d'Esterhazy, 209.
Georges, maire de Varennes, 348, 365.
Giraud, canonnier aux gardes françaises, 76, 77, 79.
Goguelat (de), 206, 207, 208, 209, 210, 213, 214, 215, 216,

Digitized by Google

219, 220, 224, 230, 231, 233.
Goislard de Montsabert, 6.
Gouvernet (de), 164, 165.
Gouvion (Louis de), membre du directoire de la Meurthe, 175, 183.
Gouvion, lieutenant de La Fayette, 135, 213, 240, 306.
Gouy d'Arcy (marquis de), 14.
Grimoard (comte de), chef d'état-major de Bouillé, 140, 141, 204, 207.
Guiche (duc de), 296.
Guilloneau, commissaire général de l'armée prussienne, 319, 322.
Gunтzer (de), chef d'escadron, 216.

Hardy, maître de forges, à Longuyon, 380.
Henkel (comte de), lieutenant prussien, 340.
Henriot, sapêtrier, 15, 16.
Henriques, directeur de la poste à Dun, 345.
Heymann (d'), officier général dans l'armée de Bouillé, 151, 154, 157, 159, 160, 183, 212, 213, 361.
Hoffelize (d'), 233.
Hohenlohe (prince de), 345, 348, 351, 353, 368.
Hohenlohe-Kirchberg (prince de), 331, 371, 373, 374, 378, 379, 380, 382.

Jacquet, de Sedan, 303.
Jourdan, 269.

Kalkreuth, général prussien, 368, 380.
Keller, de Longwy, 336.
Kellermann, 344, 378, 379, 380, 381, 383, 384.
Klinglin (baron de), officier général de l'armée de Bouillé, 97, 159, 160, 212, 213, 233, 252, 253, 256, 292, 293, 294, 296, 297, 373, 374, 382.

La Barolière (de), commandant une des avant-gardes de l'armée du Centre, 374.
Laclos, 33.
La Fayette, 89, 91, 93, 94, 95, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 114, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 130, 134, 135, 136, 137, 139, 161, 163, 188, 193, 194, 195, 196, 198, 200, 206, 240, 241, 242, 274, 297, 305, 306, 307, 333.
Lagache, maréchal des logis chef, 222, 223.
La Grange (de), directeur général des fermes, 193.
Lambert (marquis de), 314, 320, 321, 334, 344, 345, 376, 382.
Lambesc, 49, 51.
Lamoignon, garde des sceaux, 1, 3, 4, 93.
Landru (de), de Mézières, 304.
La Tude de Vissa (chevalier de), 303.
Launay (de), gouverneur de la Bastille, 43, 74, 76, 81, 82.
Lavergne, commandant de Longwy, 332.
Léonard, officier de Mestre de camp-cavalerie, 162.
Léopold II, 215, 259.
Léotaud (de), commandant de la garde nationale d'Arles, 280.
Leveneur, général, 309.
Ligne (Charles-Joseph-Emmanuel, prince de), 350.
Ligne (Louis-Eugène-Lamoral de), 350.
Lhuillier, brigadier des gardes du corps, 109, 110, 111, 112.
Lombard, secrétaire du roi de Prusse, 365.
Lort (de), capitaine du régiment du Roi, 182.
Louis XIV, 272.

Digitized by Google

Louis XVI, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 36, 37, 38, 44, 54, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 108, 113, 114, 115, 119, 131, 132, 134, 135, 140, 141, 146, 193, 194, 197, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 256, 258, 259, 260, 270, 296, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 315, 341, 342, 363, 365, 366, 367, 368, 369, 381, 385, 386.

Lourdain, aubergiste à Metz, 297.

Loys (de), capitaine au régiment d'Aquitaine, 255.

Loys (de), maire d'Arles, 264, 276, 284, 285.

Lucchesini, 378.

Luckner, 344.

Luçon, capitaine au régiment d'Auxerrois, 146.

Lusignan (marquis de), colonel du régiment de Flandre, 102, 107.

Lustière (de la), officier du génie, 303.

Luxembourg (de), capitaine des gardes du corps, 121, 122, 130.

M..., colonel constitutionnel, 310.

Maillardoz, sous-aide-major de la garde suisse, 199, 200.

Malartic (vicomte de), sous-lieutenant aux gardes françaises, 47, 52, 79.

Maleissye (comte de), 256, 292.

Maleissye (comtesse de), tante de l'auteur, 115.

Maleissye (marquis de), père de l'auteur, 14.

Maleissye (vicomte de), 256.

Malseigne (Guyot de), officier général inspecteur à Nancy, 160, 165, 166, 173.

Maltzan (de), colonel, 306, 308, 309.

Mandel, négociant de Nancy, membre du conseil général de la commune, 170.

Manstein, premier aide de camp du roi de Prusse, 361.

Maréchal, sergent-major des gardes françaises, 94, 95.

Marie-Antoinette, 29, 34, 98, 119, 193, 198, 211, 213, 223, 226, 229, 385.

Marie-Christine, archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, 289.

Marolles (marquis de), capitaine de cavalerie, 18.

Marolles (marquise de), 301.

Marquis, bijoutier à Luxembourg, 324.

Mesnil-Durand (général), 300.

Miomandre (de), garde du corps, 111-112.

Mirabeau, 45.

Mirabeau (vicomte de), 137, 138.

Moidière (de), officier aux gardes françaises, 72, 74.

Mollevaut, membre du directoire du département de la Meurthe, 168, 169, 170.

Monsieur, 123, 125, 130, 131, 132, 257, 258, 271, 286, 287, 291, 316, 320, 321, 337, 341, 342, 343, 349, 352, 369, 372.

Montesquieu, 274.

Montesquiou (général), 260.

Montholon (marquise de), 4, 5.

Montjoye, officier des hussards de Chamborant, 369.

Digitized by Google

Montmorin, major en second du régiment de Flandre, 108.
Moreau, commissaire des guerres, 321.
Morel et Turcati, recruteurs, 121, 122.
Moreton-Chabrillant (de), colonel de la Fère-infanterie, 196.
Mounier, 108.

Narbonne-Fritzlar (de), 35.
Nassau-Siegen (prince de), 325, 354, 355, 356, 368.
Necker, 11, 12, 13, 27, 43, 45, 70, 82, 85, 86, 88, 274.
Noue (de), officier général, inspecteur à Nancy, 160, 166, 173.

Ogny (d'), fils du surintendant des postes, 114.
Oraison (d'), agent du duc d'Orléans, 33.
Orléans (duc d'), 2, 3, 6, 16, 18, 19, 21, 24, 30, 43, 45, 70, 104, 105, 113, 114, 115, 135, 151, 207.
Orléans (princes d'), 361.

Paris, colonel, 308, 310.
Peltier, 307, 315, 316, 354, 356.
Peschéloche, aide-major de division de la garde nationale de Paris, 162, 164.
Pichon, commissaire des guerres à l'armée des princes, 320.
Plantade (de), officier général à Sedan, 189, 192, 196.
Poix (prince de), commandant des gardes du corps, 98, 100.
Pont (de), intendant de la province de Metz, 152, 153, 154.
Pont de Voison (de), officier aux gardes françaises, 72, 74, 78.
Pouilly (baron de), maréchal de camp, 314, 323, 339, 340, 348, 349.
Préfontaine (de), maître des eaux et forêts à Varennes, 238.
Prusse (princes de), 374.

Quatremère, conseiller au Châtelet, 127.
Queslende (de), commandant à Luxembourg, 294.

Raigecourt (comte Charles de), 217, 224, 225, 227, 233, 234, 237, 238.
Raulin, maire de Sedan, 303, 306.
Réveillon, 15, 16, 17, 80, 83.
Rezel, chirurgien de Charleville, 305.
Rodais (de), aide de camp de Bouillé, 178-179, 190.
Rohan (duc de), 272.
Röhrig, sous-lieutenant, 216, 227, 230, 234, 236, 237.
Roi de Suède, 250.
Roland, major de la garde nationale de Varennes, 231.
Roll (baron de), 314.
Romanet (de), major des dragons de Condé, 149.
Rosière (de la), général de l'armée des princes, 368, 372.
Royale (Madame), 98, 99, 193, 211, 213, 240.
Ruville (de), commissaire des guerres, 321, 322.

Sabatier (abbé), 6.
Saint-Germain (de), 132, 133.
Santerre, 136.
Sauce, procureur de la commune de Varennes, 348.
Saucerotte (de), officier émigré, 376.
Schunter, major de uhlans, 211.

Digitized by Google

Schulembourg (de), 378.
Séjournie, curé de Saint-Philippe du Roule, 73.
Sémonville, 4, 7, 14.
Sérent (de), 266, 277, 278, 281, 283.
Signemont (de), commandant la garde nationale de Varennes, 228, 229.
Simiane (marquise de), 49, 93.
Sombreuil (Charles de), 350.

Talaru (de), premier maître d'hôtel de la Reine, 115.
Teil (Du), colonel général de la garde nationale de Metz, 147, 148, 153, 154, 176, 177.
Tempelhof (de), commandant général de l'artillerie prussienne, 340, 355, 387.
Touche (de la), homme de confiance du duc d'Orléans, 116.
Tourneaux d'Étioles (de), capitaine de dragons de Condé, 193.
Travanet (de), capitaine de Mestre de camp, dragons, 210.
Tschoudy, officier de Castella (Suisse), 179-180.
Turpin (de), lieutenant-colonel du génie, 326, 339, 340.

Valady (de), 24.
Valence, 374.
Valette (de la), officier aux gardes françaises, 26.
Valory, garde du corps, 226, 238.
Vareilles (de), officier aux gardes françaises, 61, 72, 74-75.
Varenne (de la), lieutenant du Roi à Metz, 150.
Vaudreuil (de), 24.
Victor-Amédée III, 281.
Villedeuil (de), ministre de Paris, 43.
Villequier (duc de), 200.
Vioménil (de), 254.

Waldek, hussard, 50.
Wimpffen (de), 298, 302.

COLLEGE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

INTRODUCTION..... VII

CHAPITRE PREMIER. — Paris à la veille de la Révolution..... 1

CHAPITRE II. — Le 14 juillet 1789..... 42

CHAPITRE III. — Les journées des 5 et 6 octobre..... 84

CHAPITRE IV. — L'affaire Favras..... 117

CHAPITRE V. — L'armée de Bouillé. — Insurrection militaire de Nancy..... 140

CHAPITRE VI. — Louis XVI à Varennes..... 192

CHAPITRE VII. — Émigration. — Mission royaliste dans le Midi. 246

CHAPITRE VIII. — Coblentz. — L'armée prussienne..... 290

CHAPITRE IX. — Campagne de 1792..... 330

CHAPITRE X. — La retraite de Brunswick..... 371

Digitized by Google

Digitized by Google

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les grandes journées révolutionnaires. *Histoire anecdotique de la Convention nationale, 21 septembre 1792-26 octobre 1795.* par Paul GAULOT. Un vol. in-8° anglais avec gravures. Prix. . . . . 6 fr.

Souvenirs d'un historien de Napoléon. **Mémorial de J. de Norvins,** publié avec un avertissement et des notes, par L. DE LANZAC DE LABORIE.
Tome Ier (1769-1793). In-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50
Tome II (1793-1802). In-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50
Tome III (1802-1810) In-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50

Le maréchal de Ségur (1724-1801), ministre de la guerre sous Louis XVI, par le comte DE SÉGUR. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

Mémoires du comte de Paroy. *Souvenirs d'un défenseur de la famille royale pendant la Révolution* (1789-1797), publiés par Étienne CHARAVAY, archiviste paléographe. Un vol. in-8°, avec un portrait en héliogravure et un fac-simile d'autographe. Prix. . . . . 7 fr. 50

Autour de la Révolution, par Louis BONNEVILLE DE MARSANGY. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Mémoires du Chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis (1752-1802), publiés par son petit-neveu le baron TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Les Mémoires d'une inconnue, publiés sur le manuscrit original, 1780-1816. 2e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Un paladin au XVIIIe siècle. **Le prince de Nassau-Siegen** d'après sa correspondance originale inédite de 1784 à 1789, par le marquis D'ARAGON. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50
(Mention honorable de l'Académie française.)

Mémoires inédits de B. P. de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, par madame la comtesse DE LA BOUËRE. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron de Marbot. 41e édition. Trois vol. in-8°. Prix de chaque vol. . . . . 7 fr. 50

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand CALMETTES. (1769-1820.) 8e édition. Cinq vol. in-8° avec portraits. Prix de chaque vol. . . . . 7 fr. 50

L'Europe et la Révolution française, par Albert SOREL, de l'Académie française.
PREMIÈRE PARTIE : *Les mœurs politiques et les traditions.* 4e éd. In-8°. 8 fr.
DEUXIÈME PARTIE : *La chute de la royauté.* 3e édit. Un vol. in-8°. 8 fr.
TROISIÈME PARTIE : *La guerre aux rois.* 2e édit. Un vol. in-8°. . . 8 fr.
QUATRIÈME PARTIE : *Les limites naturelles* (1794-1795). 2e éd. In-8°. 8 fr.
(Couronné deux fois par l'Académie française, **grand prix Gobert.**)

Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'Emigration (1753-1801). Études et portraits historiques et littéraires d'après des documents inédits, par M. DE LESCURE. Un vol. in-8°. Prix. . 8 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 2302.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS

WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

APR 15 1937

APR 28 1937

4/29/37

MAY 13

MAY 27 1937

JUN 10 1937

JUN 24 1937

MAR 8 1939

LD 21-100m-8,'34

Digitized by Google

YC 74181

Malebaye
177902
DC 148
M17

Digitized by Google